

9 CONSEIL COMMUNAL

45 DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

69 DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

93 SERVICE CULTUREL

157 DIRECTION DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION, DE LA
FAMILLE ET DES SPORTS

2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2016.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2017

vu les rapports de la commission de gestion

décide

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2017 et d'en donner décharge
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire

Elina Leimgruber

Grégoire Halter



3

Pouvoir exécutif de la commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de cinq membres : une syndique et quatre municipaux. Elle est à la tête de l'administration communale.

Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ





« Vevey, ville en mouvement » : le slogan choisi par la Municipalité pour sa législature 2016-2021 a été largement mis en pratique au cours des douze mois écoulés, riches en projets et en activités de toutes sortes. L'année 2017 a notamment été marquée par le coup d'envoi du projet de réaménagement de la place du Marché. Au début de l'été, ce sont plus de 500 personnes qui ont pris part, l'espace d'un dimanche, à une première démarche participative sur la place.

En 2017, et conformément au programme de législature élaboré par le collège exécutif, Vevey a aussi organisé des états généraux de la Culture destinés à formuler les grandes orientations et les objectifs qui guideront la politique culturelle ces dix prochaines années. La Ville a également célébré les 120 ans du Musée Jenisch Vevey, les 35 ans du Festival Animai et les 20 ans de son Agenda 21. Elle s'est dotée de son premier fitness en plein air, accessible toute l'année à un large public, et d'une nouvelle brochure d'information, « Vivre à Vevey », poursuivant ainsi ses efforts réguliers en faveur de l'intégration.

La Commune a procédé à la rénovation des terrains de football de Copet I et de Copet II, et offert à deux bâtiments emblématiques une cure de jouvence bienvenue : l'observatoire des Ruerettes, désormais équipé d'un planétarium et d'un système de projection en liaison vidéo directe avec le télescope, et la salle de concerts du Rocking Chair. Pour faire face à une situation financière délicate, la Municipalité a proposé une hausse du taux d'imposition de trois points, validée par le Conseil communal et assortie d'un plan d'économies.

Plusieurs services communaux ont aussi été très sollicités pour faire face aux conséquences de l'incendie qui a détruit, le 4 septembre, la toiture du collège des Crosets. Grâce à leur travail et à un vaste élan de solidarité, les écoliers ont pu rejoindre un collège provisoire, après avoir été répartis pendant quelques semaines dans plusieurs établissements scolaires de la Commune.

Au rang des événements spéciaux qui ont jalonné l'année, citons la visite du Conseil d'Etat dans le district Riviera-Pays-d'Enhaut, le 1^{er} juin. En tant que chef-lieu du district, Vevey a notamment accueilli la partie officielle de l'événement organisée à la salle del Castillo. Cette même salle a réuni plus de 300 personnes en mars, à l'enseigne d'une soirée consacrée aux « Héros ordinaires » de Vevey, des citoyens engagés dans diverses actions en faveur du développement durable. Au mois d'août, Vevey a aussi accueilli la 54^e assemblée annuelle de l'Union suisse des services des parcs et promenades (USSP). Une belle reconnaissance pour la Ville qui continue, tout au long de l'année, ses efforts pour embellir ses rues, ses places et ses jardins.

Signalons aussi que c'est en 2017 qu'ont véritablement démarré les préparatifs qui conduiront Vevey à accueillir, du 18 juillet au 11 août 2019, la très attendue Fête des Vignerons. Un événement qui attirera plusieurs centaines de milliers de personnes dans notre ville et contribuera encore davantage à son aura régionale, nationale et internationale.






Répartition des dicastères

Législature 2016-2021

Dès le 1^{er} juillet 2016

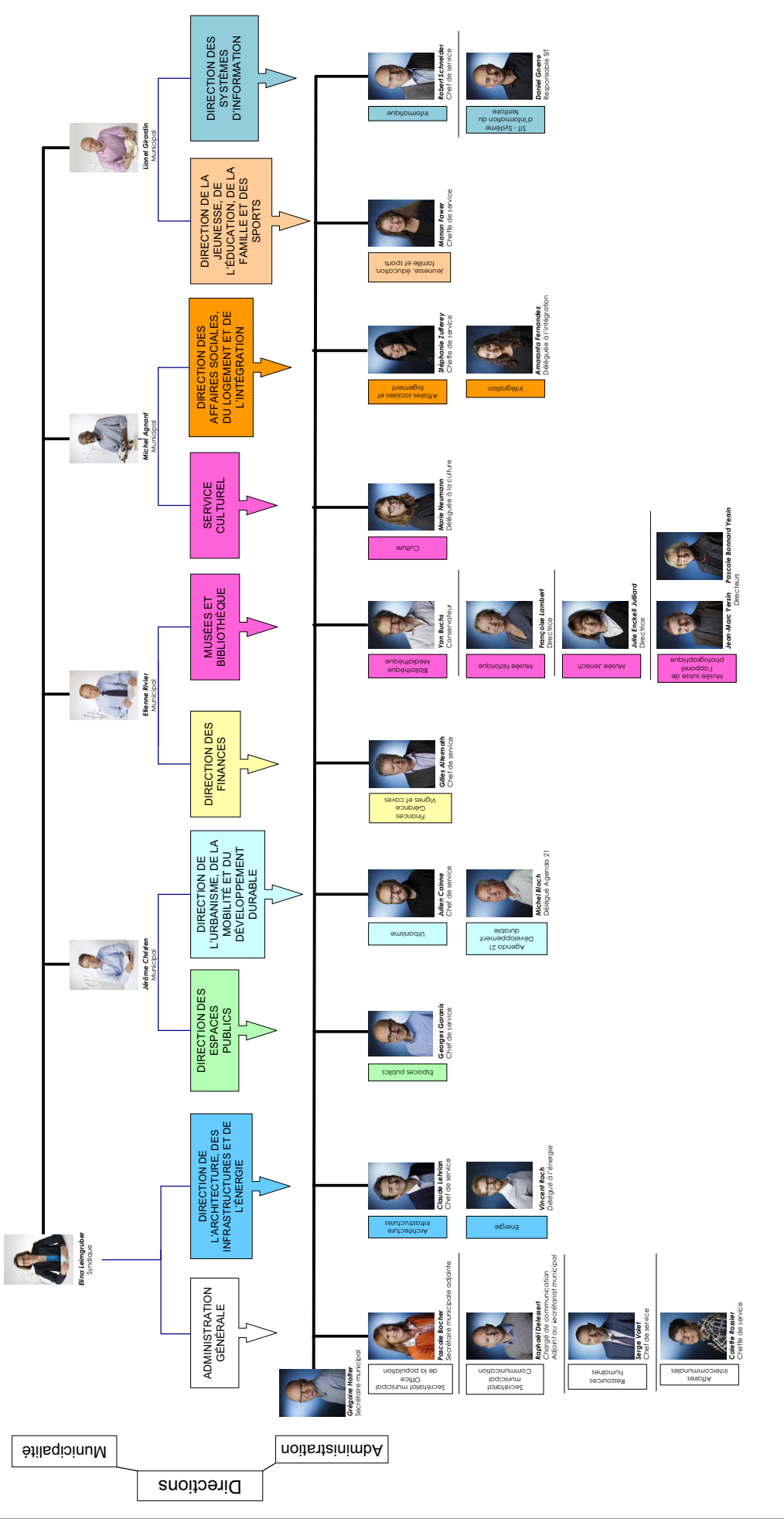
Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey

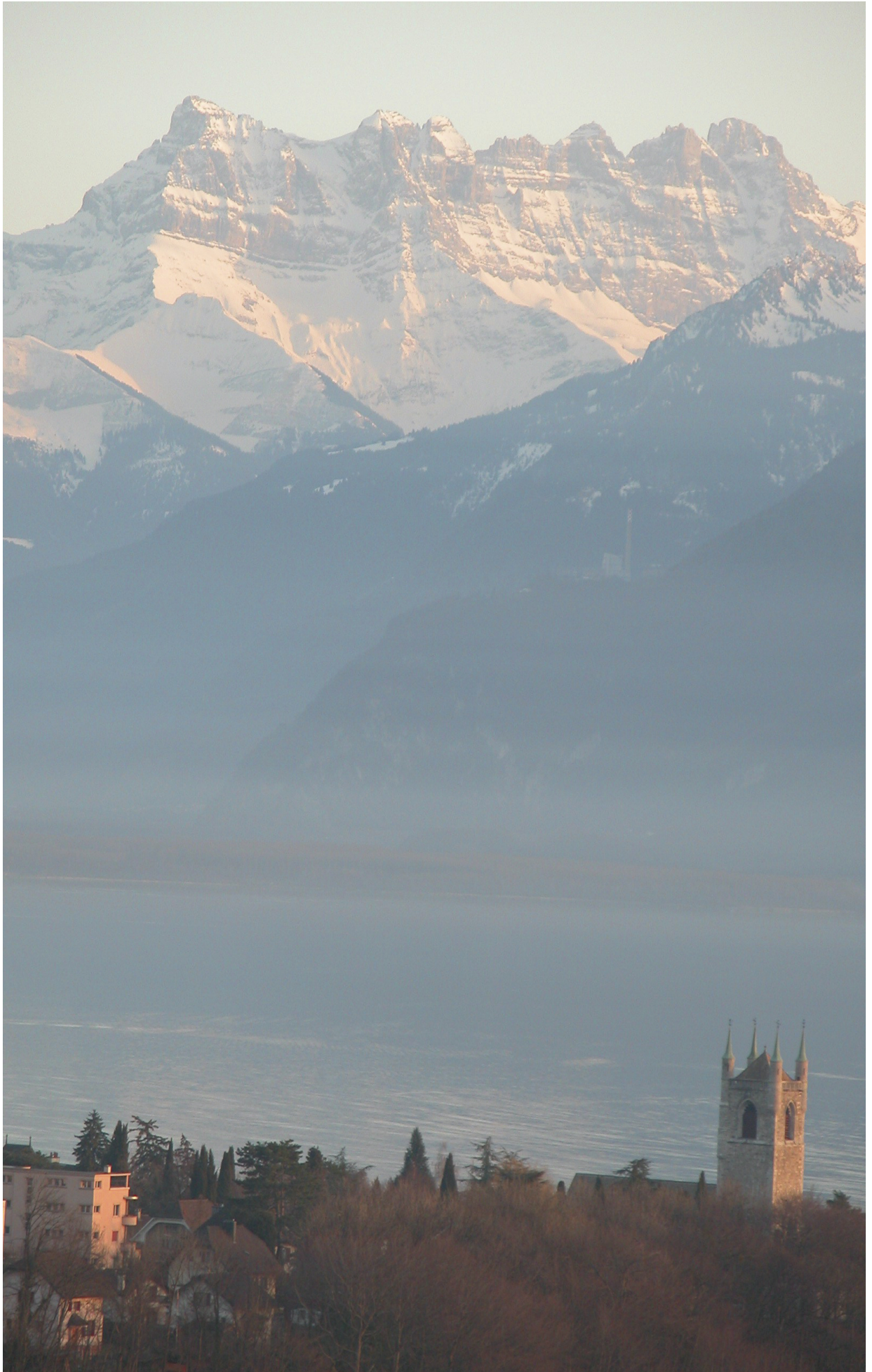


Titulaire	Dicastères	Suppléant/e
 <p>Elina Leimgruber Syndique - Les Verts</p>	Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) ----- Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAI) Service des affaires intercommunales (SAI) ----- Service intercommunal de gestion (SIGE)	Vice-président de la Municipalité (Tournus) ----- Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus)
 <p>Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2016-2017 et 2020-2021)</p>	Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable	Etienne Rivier ----- Elina Leimgruber
 <p>Etienne Rivier Municipal - Parti Liberal-Radical (Vice-présidence : 2017-2018)</p>	Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Gérance - Vignes et caves - Economie et tourisme Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile Culture institutionnelle - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale	Lionel Girardin ----- - ----- Michel Agnant
 <p>Michel Agnant Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2018-2019)</p>	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI) Service culturel Association régionale de l'action sociale (ARAS)	Lionel Girardin Etienne Rivier
 <p>Lionel Girardin Municipal - Parti Socialiste (Vice-présidence : 2019-2020)</p>	Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT) Réseau enfance Vevey et environs (REVE) ----- Service intercommunal de gestion (SIGE)	Michel Agnant ----- Elina Leimgruber ----- -

ORGANIGRAMME

(état au 31.12.2017 / sal)







Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Ville. Les dernières élections ont eu lieu le 28 février 2016.

Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (école, transports, culture, sport, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans directeurs, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi la gestion municipale.

CONSEIL COMMUNAL

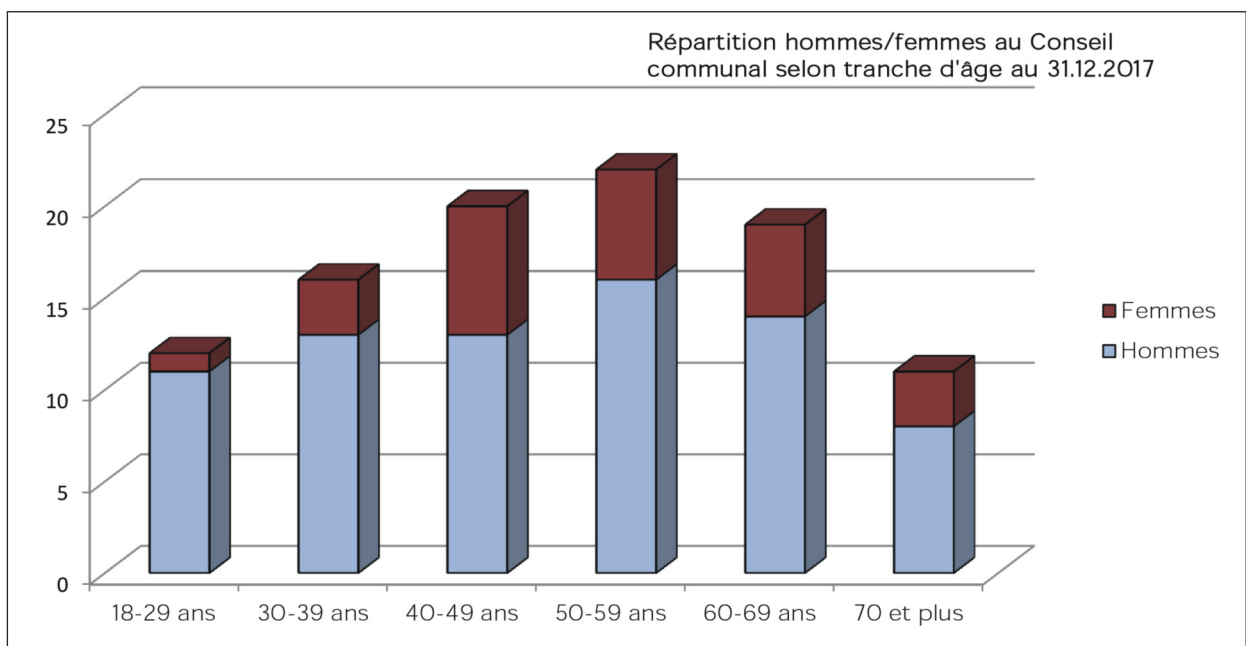
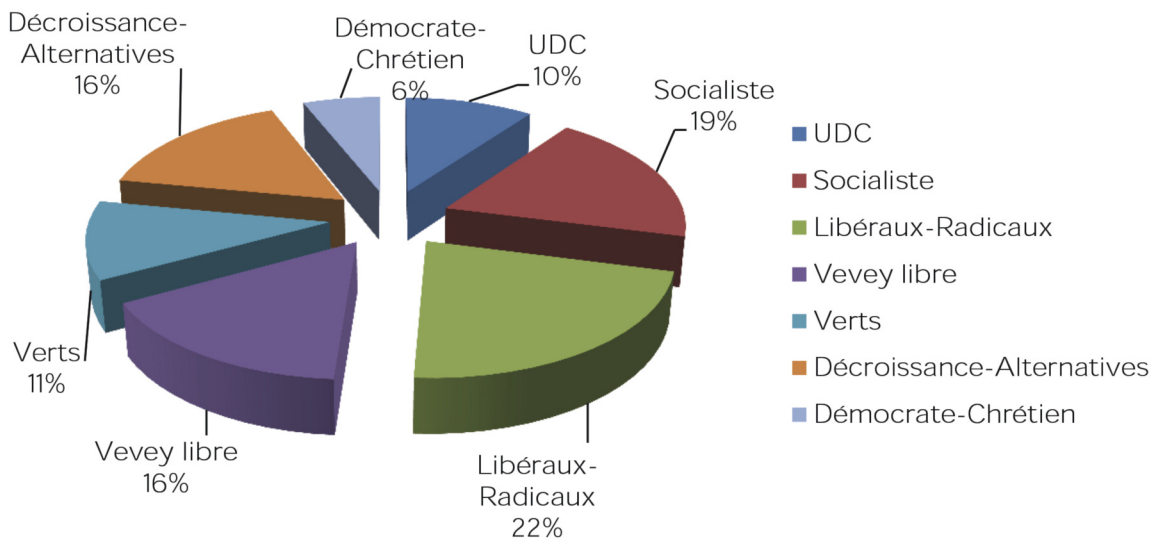


Salle du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2017

Parti	Nom	Prénom	Profession	Date de naissance
PS	ALTOBELLI	Antonio	Serrurier	1944
PS	ANSERMET	Serge	Retraité	1947
PLR	ASSAF	Thierry	Directeur commercial	1962
VL - All. C.	BAUD	Francis	Docteur ès sciences économiques	1941
PLR	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
Déc.-Alt	BOILLAT	Jean-Pierre	Retraité	1945
VL - All. C.	BONJOUR	Nicolas	Economiste d'entreprise HES	1990
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
Déc.-Alt	BRANQUINO	Tiago	Eclairagiste/serveur/prof. de mathématique	1990
Déc.-Alt	BUCKEL	Milena	Oculariste	1983
PLR	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur	1949
PS	BUSSY	Cédric	Infirmier HES	1985
PDC	BUTTICAZ	Louis	Paysagiste	1960
PS	BUTTY	Pierre	Relations publiques	1962
PLR	CAMBES	Antonio	Entrepreneur-directeur	1971
VL - All. C.	CASELLINI	Olivier	Paysagiste	1969
PLR	CIANA	Marcia	Assistante sociale et éducatrice	1963
UDC	DANAI	Moïn	Etudiant	1996
UDC	DAS NEVES DUARTE	Antonio	Contremaître	1956
PS	DE REGIBUS	Juliana		1957
PS	DE STEFANIS	Maria Antonietta	Accueillante familiale jour	1955
PS	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
PS	DELAVY	Thomas	Ing. environnement EPF	1983
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
VER	DORMOND	Antoine	Ing. Architecture du paysage	1986
VER	EL KHALIFA	Karim	Informaticien	1979
PS	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
VER	FOSTER	Andreas	Architecte	1968
PLR	GATTI	Paolo		1956
PS	GIGON	Caroline	Infirmière, directrice adjointe EPS	1972
Déc.-Alt	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VER	GONZALEZ MOYA	Marie-Pilar	Juriste	1969
PS	GYGER	Henok	Aide enseignant	1989
Déc.-Alt	HALBRITTER	Christian	Maître professionnel	1971
PLR	HERMINJARD	Philippe	Secrétaire d'ass. professionnelles	1958
VL - All. C.	HUNZIKER	Randolph	Paysagiste, musicien	1960
PLR	IAMARTINO-SICA	Anna	Employée de commerce	1967
PLR	IMHOF	Vincent	Chef d'entreprise	1981
PS	JERBIA	Isabel	Educatrice	1971
VL - All. C.	JOBIN	Jadranka		1954
PLR	KAESER	Danièle	Infirmière	1947
VER	KAMBA	Lutete Jean	Enseignant répétiteur	1968
Déc.-Alt	KAMBALE	Dominique	Directeur-fondateur	1951
PLR	KELLER	Peter	Entrepreneur	1943
UDC	KIRISCI	Cihan	Gestionnaire de commerce	1988
Déc.-Alt	LAVANCHY	Laurent	Retraité	1953
PDC	LONARDO	Lino	Chauffeur	1961
Déc.-Alt	LOPEZ	Elodie	Etudiante en Lettres	1993
Déc.-Alt	LUCCARINI	Valérie	Factrice	1971
Déc.-Alt	LUCCARINI	Yvan	Objecteur de croissance	1970
UDC	MAILLARD	Roland	Enseignant retraité	1949
VL - All. C.	MALDONADO	Jorge	Indépendant	1956
PLR	MARCHESI	Jean-Yves		1956
PLR	MARINELLI	Vittorio	Electronicien Radio TV	1959
PS	MARQUES	Sandra	Employée de commerce	1984
PS	MATTHYS	Vincent	Economiste -directeur organisation de santé	1964
PLR	MAYOR	Annette	Directrice administrative	1964
PLR	MÉAN	Ambroise	Etudiant, informatique EPFL	1995
VL	MEJBRI	Faouzi		1979
VER	MELCHIOR	Alexandra	Employée de commerce	1970
VER	MÉTRAUX	Sophie	Secrétaire de commissions parlementaires	1981
PLR	MING	Christophe	Hôtelier	1975
VL - All. C.	MOLLIAT	Pascal	Ingénieur de gestion	1990
VL - All. C.	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
PS	OGUEY	Eric	Enseignant retraité	1952
Déc.-Alt	PERFETTA	Gilles	Administrateur/ chargé de comm.	1980
VL - All. C.	PIEREN	Roger	Chef Service des Travaux	1960
PS	PIGUET	Adrien		1992
VL - All. C.	PILET	Steven	Aide infirmier	1988
UDC	PILLOUD	Guillaume	Etudiant	1995
UDC	POEIRA MARTINS	Antonio	Caviste	1954
PDC	RENTSCH	Dora	Bibliothécaire	1962
PLR	RICCIO	Stéphane	Chef de chantier bâtiment	1982

CONSEIL COMMUNAL
Composition du Conseil communal au 31 décembre 2017

UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
VL - All. C.	RIGHETTI	Xavier	Ingénieur EPFL	1972
PS	RILLIET	Julien	Conseiller en communication	1989
PDC	RIZZELLO	Martino	Juriste	1987
PDC	RIZZELLO	Vittorio	Commerçant	1947
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
PLR	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
PLR	RUSTERHOLZ	Danielle		1940
PS	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Ingénieur civil	1985
VL - All. C.	SCHORER	Olivier	Ingénieur en mobilité	1987
VL - All. C.	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
VL	SHALHOUB	Basel		1959
Déc.-Alt	SJÖBLOM	Nana	Illustratrice	1974
VL - All. C.	STAN	Alexandru	Ing. civil retraité	1949
PS	STIFANI	Mario	Peintre en bâtiment	1956
VER	STÜBI	Antoine	Employé CFF, resp. comm.	1984
Déc.-Alt	STUDER	Eric	Etudiant	1975
VER	TIRELLI	Ludovic	Avocat	1977
PLR	TRUFFER	Fabien		1987
Déc.-Alt	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
Déc.-Alt	VALLOTTON	Frédéric		1976
Déc.-Alt	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
VER	VINCENT CRUDO	Jenyfer	Conseillère-praticienne PNL	1969
PLR	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
PLR	ZAUGG	Jacques	Retraité	1947



Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2017

Première séance - Jeudi 26 janvier 2017 **Assermentation de trois nouveaux membres au Conseil communal**

MM. Moïn Danaï, Thierry Assaf et M^{me} Jennyfer Vincent Crudo sont assermentés en remplacement de M^{me} Anaëlle Och (UDC), M. Pierre-André Roduit (PLR) et M^{me} Yasmina Kehlifi (Verts), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission de l'énergie

M. Antoine Dormond est nommé en remplacement de M^{me} Yasmina Kehlifi (Verts), démissionnaire

Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 830 000.— pour la reconstruction de l'observatoire des Ruerettes (2016/P43)

Rapporteur : M. Jean-Jacques Burgi

- Adopté

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Meunier tu dors ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. A. Dormond intitulée « Trinquons aux résidus »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Molliat intitulée « Des locaux pleins de vide »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. P. Bertschy intitulée « Supprimer et compenser !!! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} I. Jerbia intitulé « Pour un partenariat à la déchetterie entre Vevey et Corsier-sur-Vevey »

- Prise en considération refusée

Postulat de M. S. Ansermet intitulé « Caisse de pensions des employés communaux : désinvestir des énergies fossiles ? »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. S. Molliat intitulée « De l'eau dans le gaz dans les tarifs HOLDIGAZ »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « Gestion des déchets, Xème épisode »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. C. Bussy intitulée « Le réseau enfance Vevey et environs : la fin d'un REVE ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M^{me} V. Luccarini intitulé « Pour un engagement en faveur de logements à loyer abordable »

- Prise en considération refusée

Interpellation de M. J. Rilliet intitulée « Une opportunité à saisir ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Swissmedia Center – réponse à la résolution de M. Jérôme Christen (2016/C26)

- Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy intitulée « Réseaux sociaux, par qui, pourquoi ? » (2016/C27)

- Plan des investissements 2016 – 2021 (2016/C28)
- Aide humanitaire et en cas de catastrophe – Aide au pays en voie de développement – année 2016 (2016/C29)
- Vevey obtient pour la deuxième fois le label Or des Cités de l'énergie (2016/C30)
- Réponse à l'interpellation de M. Yvan Luccarini « Savoie : tenir ses engagements plutôt que botter en touche » (2017/C01)
- Nouvelle convention Cartoriviera (2017/C02)
- Possibilités de parage pour les personnes à mobilité réduite en ville de Vevey (2017/C03)
- Direction des Espaces Publics – présentation du nouveau chef de service (2017/C04)
- PPA Cour aux marchandises - Convention d'équipements «Cour aux Marchandises» du 4 avril 2015 (2017/C05)

Deuxième séance - Jeudi 9 mars 2017

Assermentation de deux membres au Conseil communal

MM. Vittorio Rizzello et Karim El Khalifa sont assermentés en remplacement de M. Vladimir D'Angelo (PDC) et de M^{me} Sabrina Dalla Palma Zahar (Verts), démissionnaires

Nomination d'un membre à la commission de gestion

M^{me} Dora Rentsch est nommée en remplacement de M. Vladimir D'Angelo (PDC), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M. Vittorio Rizzello est nommé en remplacement de M. Vladimir D'Angelo (PDC), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission du Fonds d'urbanisme

M. Louis Buttica est nommé en remplacement de M. Vladimir D'Angelo (PDC), démissionnaire

Rapport sur demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 945 000.- pour les transformations intérieures et mise en conformité de la salle du Rocking Chair (2016/P44)

Rapporteur : M. Darren Roshier

- Adopté

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Julien Rilliet "Participation citoyenne et projets d'aménagement" (2016/P42)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

Interpellation de M. F. Baud intitulée « Nos concessionnaires de taxis, les dindons de la farce »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Motion de MM. A. Dormond et A. Gonthier intitulée « Plan général d'affectation et Plan directeur communal, où en êtes-vous ? »

- Transmise à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} N. Sjöblom et de M. A. Dormond intitulée « Quel avenir pour les projets urbanistiques à Vevey ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Y. Luccarini intitulée « La pub ou la vie »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. D. Roshier intitulé « Pour qu'« Eux » deviennent « Nous »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} I. Jerbia intitulée « Les droits civiques pour tous ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} C. Marggi intitulée « Parcelle de Beauregard : le moment d'y jeter un œil ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Et pour quelques pourcents de moins »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Ch. Ming intitulée « Météo capricieuse aux Pléiades »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. Ch. Ming intitulée « All Park Now »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Antoine Dormond « Trinquons aux résidus » (2017/C06)
- Réponse à l'interpellation de M. Cédric Bussy « Le réseau enfance Vevey et environ : la fin d'un REVE ? » (2017/C08)
- Réponse à l'interpellation de M. Olivier Schorer « Pour une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne » (2017/C09)
- Actualisation de la tarification du stationnement public (2017/C10)
- Dette, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2016 (2017/C11)

Troisième séance - Jeudi 18 mai 2017

Assermentation de trois membres au Conseil communal

MM. Antonio Poeira Martins, Faouzi Mejbri et M^{me} Giuliana De Regibus sont assermentés en remplacement de feu M. Pierre Bonjour (UDC) et de MM. Yves Horisberger (VL) et Jules Perrelet (PS), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission du Fonds culturel Riviera

M. Guillaume Pilloud est nommé en remplacement de feu M. Pierre Bonjour (UDC)

Nomination d'un membre à la commission du Fonds de l'urbanisme

M. Bastien Schobinger est nommé en remplacement de feu M. Pierre Bonjour (UDC)

Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Nicolas Bonjour est nommé en remplacement de M. Yves Horisberger (VL), démissionnaire

Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais (2017/P01)

Rapport lu par M^{me} Isabel Jerbia
- Adopté

Rapport sur sentier de Chemenin - mise en séparatif du réseau d'égout et renouvellement de l'éclairage public (2017/P02)

Rapporteur : M. Clément Tolusso
- Adopté

Rapport sur demande d'autorisation de transformation de la salle dite « cœur », située au premier étage du Musée Jenisch Vevey, en salle permanente dédiée au Cabinet cantonal des es-

tampes, dont le financement de CHF 175'000.- est assuré grâce au Fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann (2017/P03)

Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté

Rapport sur acquisition d'une balayeuse moyenne aspiratrice - Demande de crédit (2017/P04)

Rapporteur : M. Bastien Schobinger
- Adopté

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Groupement forestier de la Veveyse : critiques de la Cour des Comptes »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Cartographie des jardins potagers, où en est-on ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. S. Pilet et consorts intitulé « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. P. Schuseil intitulée « Ecole à la montagne de la Cheneau à Château-d'Oex : la fin du ski est-elle irrémédiable ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. D. Kambale intitulé « Moins de plastique, plus de politique »

- Transmis à une commission de prise en considération

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat « Des locaux pleins de vide » (2017/C07)
- Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy « Supprimer et compenser !!! » (2017/C14)
- Conclusion de deux nouveaux emprunts d'un montant total de vingt millions de francs (2017/C15)
- Installation d'une barrière levante automatique à la déchetterie communale (2017/C16)
- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey - Comptes 2015 / 2016 (2017/C17)
- Feuille de route bâti scolaire (2017/C18)

Quatrième séance - Jeudi 15 juin 2017

Nomination d'un membre suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Francis Baud est nommé membre suppléant en remplacement de M. Nicolas Bonjour (VL), nommé membre

Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du terrain de football de Copet II et demande de crédit pour travaux de régénération de Copet I (2017/P09) Demande de la soustraction au référendum (art.119 RCC)

Rapporteur : M. Umberto Dragone
- Adopté, demande de soustraction refusée

Commission de gestion - rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2016 (2017/P05)

Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2016
Rapport général de la Commission de gestion : M. Peter Schuseil, président

Administration Générale (AG)
Rapporteur : M. Gilles Perfetta

Services informatiques (SI)
Rapporteurs : MM. Gilles Perfetta et Julien Rilliet

Service des Affaires Intercommunales (SAI)
Rapporteur : M. Gilles Perfetta

Direction de l'Urbanisme (DU)
Rapporteur : M. Julien Rilliet

Service d'Information du Territoire
Rapporteur : M. Gilles Perfetta

Culture institutionnelle et Service culturel
Rapporteurs : M^{mes} Antoinette Walter et Anna la-martino

Espaces Publics (DEP)
Rapporteur : M. Eric Oguey

Affaires Sociales, Logement et Intégration (DASLI)
Rapporteur : M^{me} Claire Marggi

Architecture et Infrastructures
Rapporteurs : MM. Vladimir D'Angelo et Alexandre Bays

Education, Jeunesse et Sports (DJEFS) + Réseau REVE
Rapporteurs : M^{mes} Isabel Jerbia et Annette Mayor

Finances (comptes)
Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

Gérances (musées, vignes et caves, économie et tourisme)
Rapporteurs : MM. Vladimir D'Angelo et Alexandre Bays
- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2016 (2017/P06)
Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat
- Adopté, décharge donnée à la Municipalité

Rapport sur gestion et comptes 2016 du Fonds culturel Riviera (2017/P07)
Rapport lu par M^{me} Anna lamartino
- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (2017/P08)
Rapport lu par M^{me} Elodie Lopez
- Adopté

Rapport sur rue du Nord - Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout et aménagement partiel de l'espace public (2017/P10)
Rapporteur : M. Thomas Delavy
- Adopté

Cinquième séance - Jeudi 22 juin 2017
Election du Bureau du Conseil pour 2017-2018
M. Pierre Butty (PS) est élu président
M. Christophe Ming (PLR) est élu 2^e vice-président
M^{me} Marie Gonzalez Moya (Verts) et M. Moïna Danaï (UDC) sont élus scrutateurs
MM. Roger Pieren (VL) et Tiago Branquino (DA) sont élus scrutateurs suppléants

Rapport sur demande de crédit d'étude pour la valorisation du Jardin Doret (2017/P11)
Rapporteur : M. Olivier Schorer
- Préavis retiré par la Municipalité

Interpellation de M^{me} I. Jerbia intitulée « Ayants droit d'y circuler ! »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. O. Schorer et consorts intitulée « Nouvel horaire des CFF : quelles mesures de compensation pour limiter la péjoration des relations entre l'Est Vaudois et Fribourg-Berne ? »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « De l'intérêt de Festivalocal pour la ville de Vevey »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Mollat intitulée : « De l'eau dans le gaz dans les tarifs Holdigaz » (2017/C13)
- Réponse à l'interpellation de M. Francis Baud intitulée « Nos concessionnaires de taxis, les dinons de la farce » (2017/C20)
- Endettement brut et net - Situation au 31 décembre 2016 (2017/C22)

Sur proposition du groupe Décroissance-Alternatives, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit du Collectif R.

Sixième séance - Jeudi 7 septembre 2017
Election du Bureau du Conseil pour 2017-2018
- du (de la) vice-Président(e) : M. Martino Rizzello (PDC) est élu vice-président

Nomination d'un membre et d'un membre suppléant à la commission de gestion
M^{me} Nana Sjöblom et M. Dominique Kambale sont nommés respectivement membre et membre suppléant à la commission de gestion en remplacement de M. Jean-Pierre Boillat, démissionnaire

Nomination d'un membre et d'un membre suppléant à la commission des finances
M^{me} Sandra Marques et M. Cédric Bussy sont nommés respectivement membre et membre suppléant à la commission des finances en remplacement de M. Pierre Butty, élu Président du Conseil

Interpellation de M. C. Tolusso intitulée « La Fête des Vignerons nous est chère »
- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. B. Schobinger intitulée « A quand le remplacement des feux de circulation de la RC780 »
- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité
- Réponse à l'interpellation de M. Yvan Luccarini intitulée « La pub ou la vie » (2017/C19)
- Réponse à l'interpellation de M. Antoine Dormond et de M^{me} Nana Sjöblom intitulée « Quel avenir pour les projets urbanistiques à Vevey » (2017/C21)
- Abrogation du règlement de la Municipalité (2017/C24)
- Ouverture d'un compte d'attente pour le préavis concernant la refonte du site internet www.vevey.ch (2017/C25)
- Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation du collège de la Veveyse (2017/C26)
- Ouverture d'un compte d'attente pour la fourniture et la pose de pavillons scolaires (2017/C27)
- colaire en UAP et intégration au réseau REVE dès le 1^{er} janvier 2018 (2017/C28)

Septième séance - Jeudi 5 octobre 2017**Assermentation de quatre nouveaux membres au Conseil communal**

MM. Paolo Gatti, James Mailer, Adrien Piguet et Fabien Truffer sont assermentés en remplacement de M. Roland Delafontaine (PLR), M^{me} Claire Marggi (Verts), M. Darren Roshier (PS) et M. Stéphane Baudin (PLR), démissionnaires

Nomination d'un membre et de deux membres suppléants à la commission de gestion

M^{me} Marie Moya est nommée membre, M. Andreas Foster et M^{me} Danielle Rusterholz membres suppléants en remplacement de M^{me} Claire Marggi (Verts) et M. Stéphane Baudin (PLR), démissionnaires

Nomination d'un délégué au Fonds culturel Riviera

M. Adrien Piguet est nommé en remplacement de M. Darren Roshier (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M^{me} Isabel Jerbia est nommée en remplacement de M. Darren Roshier (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission du Fonds de l'urbanisme

M^{me} Maria Antonia De Stefanis est nommée en remplacement de M. Darren Roshier (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Cédric Bussy est nommé en remplacement de M. Darren Roshier (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre suppléant à la commission de l'énergie

M. Victor Marinelli est nommé en remplacement de M. Stéphane Baudin (PLR), démissionnaire

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour les années 2018 et 2019 (2017/P12)

Rapporteur : M. Philippe Herminjard
- Adopté

Rapport sur nouveau règlement du Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey (2017/P14)

Rapporteur : M. Vincent Imhof
- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M^{me} I. Jerbia intitulé « Une aide à saisir »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J. Rilliet intitulée « Vers l'égalité ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « Gestion des déchets, côté jardin »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. F. Baud intitulée « Transport des enfants, suite à la fermeture du collège des Crosets : Les petits enfants en danger d'accident »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M^{me} G. De Régibus intitulée « Déchetterie où en sommes-nous ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Huitième séance - Jeudi 9 novembre 2017**Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal**

MM. Cihan Kirisci et Basel Shalhoub sont assermentés en remplacement de MM. Roland Maillard (UDC) et Alexandre Bays (VL), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission du Fonds de l'urbanisme

M^{me} Giuliana De Régibus est nommée en remplacement de M^{me} Maria Antonia De Stefanis (PS)

Nomination d'un membre et de deux membres suppléants à la commission de gestion

M. Olivier Schorer est nommé membre, MM. Bastien Schobinger et Faouzi Mejbri membres suppléants en remplacement de MM. Alexandre Bays (VL) et Roland Maillard (UDC), démissionnaires

Nomination de deux délégués au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

MM. Olivier Casellini et Stéphane Riccio sont nommés en remplacement de MM. Alexandre Bays (VL) et Umberto Dragone (PLR), démissionnaires

Nomination d'un membre à la délégation variable au Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera

M^{me} Marcia Ciana est nommée en remplacement de M. Umberto Dragone (PLR), démissionnaire

Rapport sur réponse au postulat de M. Darren Roshier « Pour qu' "Eux" deviennent "Nous" » (2017/RP16)

Rapporteur : M^{me} Dora Rentsch
- Adopté

Rapport sur

- Demande d'adoption du projet d'aménagement de l'avenue des Crosets, quai de Copet et rue de Fribourg et des déterminations de la Municipalité relatives à l'opposition maintenue.
 - Demande d'adoption de la décadastration du Domaine Public Communal DP 129 (153 m²), de la cadastration du Domaine Public Communal provenant du chapitre communal, parcelle 1173, propriété de la Commune de Vevey (483 m²) et des déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues.
 - Demande d'un crédit d'étude pour le projet d'aménagement de l'avenue des Crosets, quai de Copet et rue de Fribourg (2017/P17)
- Rapporteur : M. Cédric Bussy
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur prise en considération du postulat de M. Dominique Kambale intitulé « Moins de plastique, plus de politique » (2017/RP13)

Rapporteur : M. Antoine Stübi
- Adopté

Motion de M. S. Pilet intitulée « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! »

- Transformée en postulat, jugé irrecevable par 55 voix contre 28

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « Une Espérance en soubresauts »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M^{me} I. Jerbia intitulé « Ligne 215 : un arrêt pour nos séniors et nos commerçants ! »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. J. Rilliet intitulée « Franchissons le pas (de la modernité) »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} C. Gigon intitulée « Des espaces verts beaux et bons pour la santé! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. P. Schuseil intitulé « Mesures en faveur du petit commerce »

- Prise en considération refusée

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Clément Tolusso intitulée « La Fête des Vignerons nous est chère » (2017/C29)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Fabienne Despot intitulée « De l'intérêt de Festivalocal pour la ville de Vevey » (2017/C30)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet intitulée « Groupement forestier de la Veveysse : critiques de la Cour des comptes » (2017/C31)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Isabel Jerbia intitulée « Les droits civiques pour tous » (2017/C32)
- Réponse à l'interpellation de M. Julien Rilliet intitulée « Vers l'égalité » (2017/C33)
- Réponse à l'interpellation de M. Francis Baud intitulée « Transport des enfants, suite à la fermeture du collège des Crosets : les petits enfants en danger d'accident » (2017/C34)
- Réponse complémentaire à l'interpellation de M. Antoine Dormond intitulée « Trinquons aux résidus » (2017/C35)

Neuvième séance – Jeudi 7 décembre 2017**Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**

M. Peter Keller est assermenté en remplacement de M. Umberto Dragone (PLR), démissionnaire

Rapport sur budget 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2017/P18)

Rapport lu par M^{me} Elodie Lopez
- Adopté

Rapport sur budget du Fonds culturel Riviera (2017/P19)

Rapport lu par M^{me} Anna lamartino
- Adopté

Dixième séance - Jeudi 14 décembre 2017**Rapport sur budget communal pour l'année 2018 (2017/P20)**

Rapporteur : M. Philippe Herminjard
- Adopté avec amendements par 38 voix contre 32

Rapport sur demande d'un crédit d'étude pour la révision du Plan directeur communal et du Plan général d'affectation de Vevey (2017/P21)

Rapporteur : M^{me} Danièle Kaeser
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Serge Ansermet « Caisse de pension des employés : désinvestir des énergies fossiles » (2017/RP15)

Rapporteur : M. Yvan Luccarini
- Adopté par 36 voix contre 31

Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant			
Président du Conseil	Annuel	Fr.	4'000.-
Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence)	Annuel	Fr.	12'000.-
Secrétaire suppléant			
- indemnité fixe	Annuel	Fr.	300.-
- en plus pour chaque PV de séance du Conseil	PV	Fr.	500.-
Membres du Bureau du Conseil			
1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents	Annuel	Fr.	500.-
Scrutateurs	Annuel	Fr.	250.-
Scrutateurs suppléants	Annuel	Fr.	200.-
Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Par séance	Fr.	30.-
Commissions permanentes			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Commission d'une journée			
Journalier	Journalier	Fr.	200.-
Commission d'une demi-journée			
Demi-journalier	Demi-journalier	Fr.	100.-
Rapporteur	Par rapport	Fr.	150.-
Commissions ad hoc			
- en-dessous de deux heures	Par séance	Fr.	50.-
- au-delà de deux heures	Par séance	Fr.	60.-
Rapporteur	Par rapport	Fr.	150.-
Votations et élections			
Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Par matinée	Fr.	90.-
Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin	Par heure	Fr.	25.-



19

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, le secrétariat municipal, la communication, les manifestations, ainsi que les naturalisations, les jumelages, l'office de la population, les archives et le secrétariat de la Syndique. Le service des ressources humaines est également rattaché à l'AG.

C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



VEVEY,
ville de talents.



Patrick Bron - musicien
(retranké après 40 ans d'enseignement)



José Cruz - jardinier de la Ville
depuis 25 ans



Yoshi-Banohi Sugiyama - luthier



Carole Ischi & Cathy Miettinen -
Association 4 Roues de Secours et Services
Bénévoles de Vevey et Environs



Nilaine Esteve -
bibliothécaire responsable secteur, mutuelle



Viviane Pidu - artisan boulanger



Julian Brunschwig -
propriétaire 15^{ème} génération du Lido



Roam Proverzano - humoriste



Nancy Bader - maîtresse de Quinte & Sens



Francis Marget -
Abbé - Président de la Confrérie des Vignerons

Concept original de l'agence Envo d'avis
et de la Ville de Vevey.
Photographes - Dominique Derrinbourg
Directrice artistique & Rédaction - Hélène Boulogne
En collaboration avec Raphaël Delesert



Pascale & Jean-Marc Balthazart - technico-
coordonneurs et genselecteurs
du Musée suisse de l'appareil photographique



Cédric Jorge Borges - vice-champion du monde
hip-hop et champion du monde freestyle

ve
vey
ville d'images

Administration
www.vevey.ch
+41 21 925 35 53

Montreux Vevey Tourisme
www.montreuxviviera.com
+41 848 86 84 84

2017 a été une année dense pour l'Administration générale, qui, à l'instar des autres services communaux, participe pleinement à la mise en œuvre des objectifs et mesures du programme de législature 2016-2021. Rappelons que l'Administration générale est chargée d'informer et d'aiguiller tous les jours citoyens et visiteurs de la ville, et qu'elle fait aussi le lien entre la Municipalité, les services de la Commune, et le Conseil communal. Les collaboratrices et collaborateurs du greffe, de l'office de la population, de l'office de la communication, du bureau de l'information ou des archives communales sont ainsi toutes et tous en contact régulier avec les Veveysannes et les Veveysans.

Si nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir à Vevey, en juin dernier et en collaboration avec la Préfecture du district, la visite du Conseil d'Etat, l'année écoulée a été marquée par l'incendie qui a détruit, le lundi 4 septembre, peu avant midi, la toiture du collège des Crossets.

Un événement spectaculaire qui n'a heureusement pas fait de blessé, mais qui nous a conduits à chercher et trouver des solutions pour que les élèves scolarisés dans cet établissement soient déplacés vers d'autres locaux scolaires, dans les meilleures conditions et délais possibles.

Sitôt après avoir eu connaissance de cet incendie, une cellule de crise a été mise en place, dont le pilotage opérationnel a été confié à M. Grégoire Halter, secrétaire municipal. La première réunion de cette cellule a eu lieu moins de quatre heures après le début de l'incendie.

Grâce aux efforts conjoints de tous, et en particulier, sur le plan communal, au travail des collaborateurs de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports, de la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie, de l'office de la communication, et des concierges de la Ville, sur le plan intercommunal, de l'Association Sécurité Riviera et sur le plan cantonal, des directions des écoles et des enseignants, les 194 élèves impactés ont pu reprendre le chemin des classes rapidement. Ils ont d'abord trouvé accueil dans plusieurs établissements scolaires veveysans, avant la construction d'un collège provisoire de trois étages, érigé sur le parking du Service intercommunal de gestion (SIGE).

L'incendie a suscité un large écho médiatique, à la mesure de l'émotion générée par cet événement qui sortait de l'ordinaire ; pendant plusieurs semaines, on a parlé de Vevey bien au-delà des frontières cantonales, et notre travail a été salué tant par les journalistes, que par le Conseil d'Etat vaudois et les parents d'élèves.

Toute cette opération, complexe et de longue haleine, a mobilisé les employés de la Ville, la Direction des Ecoles et les collaborateurs de la Protection civile, réunis dans un but commun : faire face à une situation exceptionnelle en conjuguant efficacité, clairvoyance, sérieux et solidarité. Des qualités et des valeurs qui me sont chères, et que je m'emploie à promouvoir, soutenir et appliquer au quotidien.

Je ne saurais conclure sans évoquer ici la crise que la Municipalité a affronté en 2017 dans son fonctionnement interne. Il faut ici admettre que l'exercice de la collégialité est un exercice difficile, où l'individu doit accepter de s'effacer au profit du Collège. Une Municipalité n'est en effet pas l'addition de volontés individuelles, mais l'expression justement de décisions et orientations prises collégialement, régulièrement à l'unanimité, parfois à la majorité. C'est un fondement de la démocratie telle que pratiquée en Suisse. J'espère sincèrement que 2018 marquera le retour à une sérénité nécessaire. Vevey fait en effet face à des défis aussi enthousiasmants qu'exigeants.

Elina Leimgruber, syndique

En équipe, impossible n'est pas français

Le 4 septembre 2017 à 11 h 41 à Vevey, la toiture d'un collège abritant plus de 200 jeunes enfants prend feu. Après une évacuation menée, sous des flammes impressionnantes, par les enseignants préparés lors d'exercices, puis une intervention efficace des secours, aucun blessé ni aucune victime ne sont à déplorer. Le bâtiment quant à lui est hors d'usage et le sera pour de longs mois. Commence alors une véritable course contre la montre pour reloger 12 classes alors que la ville de Vevey est en pénurie de salles d'enseignement et attend avec impatience la construction d'un nouveau collège de 60 salles. Constituée en cellule de crise, conduite par le Secrétaire municipal, c'est une équipe composée de collaborateurs communaux, intercommunaux et cantonaux qui reçoit la lourde tâche de trouver des solutions pour que les cours reprennent sans délais. Après 4 jours de congé seulement, grâce à la créativité et l'implication impressionnantes de toutes et tous, des solutions sont trouvées et les enfants reprennent le chemin de l'école, tout d'abord dans des classes réparties dans toute la ville. Neuf semaines plus tard, les élèves investissent un collège provisoire en modules préfabriqués pour finir l'année scolaire avec vue sur le lac Léman.

La réussite de cette formidable opération a été rendue possible par une constellation favorable d'éléments, avec, face à l'adversité et au cœur de nos efforts, le facteur humain. Telle une quête, la construction et la conduite d'une équipe est un travail de tous les jours composé d'ingrédients comme le respect, la confiance, la formation et la communication. C'est comme cela que, le jour venu, face à une crise, le mot « impossible » ne fait plus partie du vocabulaire d'une équipe solidaire, et qu'il est possible dans l'urgence de délivrer des prestations de service public de grande qualité dont on peut être fier.

Grégoire Halter, secrétaire municipal

Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4, chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (prévus N° 7/2014 et N° 36/2016).

Office de la population*Dossiers clos*

- Affaire c/x : recours contre refus de mise sous confidentialité rejeté le 30 juin 2017 par Tribunal fédéral.

Direction des finances*Dossier clos*

- Affaire c/ M^{me} X : demande de dédommagement en raison de travaux liées aux travaux du chantier Les Moulins de La Veveyse aurait entraîné une baisse de fréquentation de l'établissement et une diminution du chiffre d'affaires.
- Affaire C Sàrl : même prétention procès en cours en lien avec le chantier des Moulins de La Veveyse.

Direction des finances/Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie*Affaires en cours*

- Chantier de l'ex-EPA : réclamations des cessionnaires dans la faillite du café de la Valsainte, suite aux nuisances créées par le chantier de l'Ex-EPA.
- Affaire c/ CM : nuisances engendrées par le chantier des Moulins de La Veveyse. La Ville de Vevey est pris à partie, dans la mesure où elle a également procédé à des travaux de mise en séparatif des tuyaux, sous la route.

Dossier clos

- Port de Plaisance – Café du Port : procès civil pendant devant la Chambre patrimoniale du Tribunal cantonal en lien avec les dommages et intérêts réclamés par le Café du Port Sàrl, suite au chantier du Port de Plaisance.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie*Affaires en cours*

- Dossier Château de l'Aile – salle del Castillo isolation acoustique.
- Collège à Gilamont, recours contre le permis d'implantation.
- Parking Entre-Deux-Villes : dossier en suspens, en lien avec le PPP lié au parking d'Entre-Deux-Ville.
- Aménagement avenue des Crosets-quai de Copet et rue de Fribourg.

Dossiers clos

- Musée Jenisch : réclamation des architectes au sujet de compléments d'honoraires tenant compte des heures effectivement passées sur le chantier.

Direction de l'urbanisme*Affaires en cours*

- X c/ Ville de Vevey : recours concernant les conditions posées par le permis de construire en lien avec des places de parc.
- X c/ Ville de Vevey : recours rejeté aménagement d'une terrasse.

Dossiers clos

- Coninco Explorers in finance SA et consorts : recours de Coninco Explorers in finance SA et

d'autres opposants, suite au permis de construire délivré en lien avec l'aménagement du bâtiment dit du Pêcheur, au Quai Perdonnet, à Vevey.

- X c/Ville de Vevey : recours de SI La Clergère SA concernant les aménagements en toiture de l'immeuble sis Av. de la Gare 10.
- Ville de Vevey c/X : contravention à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Direction des espaces publics*Affaire en cours*

- Chute d'un arbre et ses conséquences civiles.
- Infiltration d'eau dans un garage appartenant à un privé, suite à l'arrachage d'un arbre par la DEP qui aurait endommagé une conduite.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports*Affaire en cours*

- Dossier X c/ Ville de Vevey : plainte déposée par les parents d'un enfant qui s'est cassé la jambe lors d'une sortie avec la garderie.
- Xc/ Ville de Vevey affaire (RH).

Manifestations

Parmi les nombreuses manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2017, retenons :

- Cérémonie Mihai Eminescu
- AVIVO repas annuel
- Assises de la Culture
- 2^e Riviera Business Sports Lunch
- Repas de soutien des Amis du Reflet
- Fête de la danse
- Rencontre Polyval
- Visite du Conseil d'Etat
- Vernissage Pictobello
- Jeux internationaux des écoliers
- 100 ans Orchestre Ribeaupierre
- Cortège de la Fête des écoles
- Rencontre avec la Municipalité de Lausanne
- Cérémonie des promotions
- Réception des nouveaux députés
- Journée des villes à Montreux
- 40 ans du Club nautique Pichette Ouest
- Septembre musical
- Inauguration jardin du Musée Jenisch
- Sortie des jubilaires
- Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain
- Inauguration orgue Sainte-Claire
- Petit déjeuner de la Promove
- 40 ans du Gymnase de Burier
- Foire de Brent
- Foire St-Martin
- Inauguration Pavillon des Estampes Musée Jenisch
- Inauguration des terrains de Copet
- 30 ans du Graap
- Inauguration de l'observatoire des Ruerettes
- Soirée des nouveaux habitants
- 10 ans fondation Proxy
- Pose 1^{re} pierre Espace santé Rennaz
- Soirée de clôture des Etats généraux de la Culture
- Concerts annuels de La Lyre
- 100^e anniversaire de la mort du poète Henryk Sienkiewicz
- Rencontre avec la société des hôteliers de Montreux-Vevey
- Port-franc, visite des entrepôts

Nonagénaires et Centenaires

58 nonagénaires et centenaires (44 femmes et 14 hommes) et deux centenaires femmes ont fêté leur anniversaire en 2017.

35 personnes qui le souhaitaient, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Elina Leimgruber	2
Michel Agnant	28
Raphaël Delessert	5
Total :	35

Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de sept conseiller(è)s communaux (un par parti) et elle est présidée par un membre de la Municipalité (tournus à 4 : M. Michel Agnant a décidé de se récuser de son plein gré).

Elle s'est réunie à 10 reprises durant l'année 2017 et a traité 49 dossiers en séance d'audition, soit 91 candidats. La Municipalité se base ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.

La Municipalité a la compétence pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 111 dossiers, soit 160 candidats.

Au cours de cette année 2017, elle a enregistré 235 demandes (307 nouveaux candidats) réparties comme suit :

- 133 naturalisations ordinaires dont découlent une audition (art. 8 LDCV) ;
- 67 naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) ;
- 35 naturalisations facilitées de la 2^e génération (art. 22 LDCV).

Avec la nouvelle loi fédérale sur la nationalité qui est appliquée dès le 1^{er} janvier 2018, on peut constater une hausse de 34 % de demandes pour l'année 2017.

Votations et élections

Votations fédérale - cantonale - communale 12 février 2017

Votation fédérale

1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'375	153'704	1'499'627
NON	928	57'330	982'844
PARTICIPATION	48.17 %	48,71 %	46.84 %

2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'748	152'719	1'503'746
NON	1'322	52'927	923'783
PARTICIPATION	48.17 %	48.66 %	46.62 %

3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'694	103'873	989'311
NON	2'382	98'554	1'428'162
PARTICIPATION	48.17 %	48.59 %	46.61 %

Votation cantonale

1. Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

	Vevey	Vaud
OUI	2'740	108'040
NON	1'345	86'635
PARTICIPATION	48.17 %	48.45 %

Votation communale

1. Référendum communal PPA Cour aux Marchandises

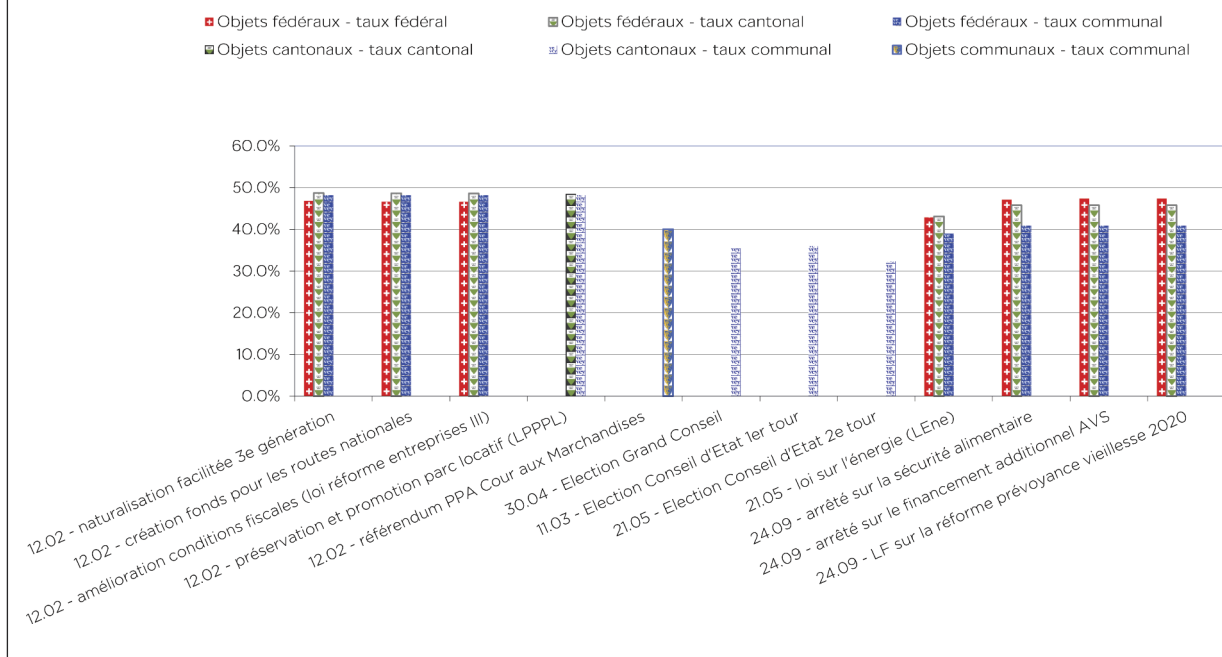
OUI	2'275	NON	2'530
PARTICIPATION			40.02 %

2016 - 2017
DEVENIR SUISSE

	12 ans sur sol suisse	Français Connaissance de la langue	Aucune aide sociale CHF	 Casier judiciaire vierge	 Déménagement possible durant la procédure	 Une demande pour la famille
Dès 1.1.2018 	10 ans Uniquement sur sol suisse	Français Connaissances certifiées A2 écrit B1 oral	Aucune aide sociale 3 ans avant la demande CHF	 Casier judiciaire vierge	 Nouvelle procédure en cas de changement de commune/canton avant la décision de l'autorité désignée	 Une demande par adulte

dépliant édité par le BECS/juin 2016/Mazon El Ainili

Evolution des taux de participation en 2017



Elections cantonales 30 avril 2017

Grand Conseil (99 candidats, 14 sièges)

Votants 9'089
Participation 35.46 %

Conseil d'Etat - 1^{er} tour (15 candidats, 7 sièges)

Votants 9'089
Participation 35.98 %

Election cantonale - votation fédérale - 21 mai 2017

Conseil d'Etat - 2^e tour (6 candidats, 2 sièges)

Votants 9'068
Participation 32.32 %

Votation fédérale

	Vevey	Vaud	Suisse
1. Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)			
OUI	2'920	137'471	1'322'263
NON	592	49'510	949'053
PARTICIPATION	38.98 %	43.11 %	42.89 %

Votation fédérale - 24 septembre 2017

1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », qui a été retirée)

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	3'269	182'877	1'943'180
NON	392	15'832	524'919
PARTICIPATION	40.90 %	45.79 %	47.11 %

2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'908	102'638	1'254'795
NON	1'743	94'517	1'257'156
PARTICIPATION	40.90 %	45.79 %	47.39 %

3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'769	96'586	1'186'203
NON	1'875	100'071	1'320'952
PARTICIPATION	40.90 %	45.79 %	47.39 %

Jumelage Vevey-Carpentras

Le comité de l'association s'est réuni à deux reprises pour entériner les comptes 2016, puis pour préparer l'assemblée générale, l'accueil de la délégation carpentrassienne lors de la St-Martin et le déplacement des représentants veveysans à la Saint-Siffrein.

Dès le début de l'été, quelques membres du comité se sont mis en quête de produits régionaux ou nationaux susceptibles d'être proposés au nombreux public fréquentant notre stand de la foire de la Saint-Siffrein.

Durant les quatre jours de la manifestation précitée, nous avons participé à de belles rencontres et/ou retrouvailles avec une clientèle fidèle à ce rendez-vous automnal, qui vient se fournir en spécialités helvétiques pour les fêtes de fin d'année. Nous avons également eu l'occasion d'accueillir des personnes intéressées à la vie veveysanne et à celle de sa région. Certaines d'entre elles ont rapporté les souvenirs qu'elles conservaient de séjours scolaires sur les bords du Léman et dans le Pays-d'Enhaut, plus précisément à « La Cheneau » où elles étaient accueillies par un certain « Pinpin », alias Bernard Pintozzi. Ces échanges sont malheureusement en veille actuellement, ce que l'on peut regretter.

Cette année, en discutant avec les gens, nous avons relevé un intérêt marqué pour le « Chaplin's World », d'une part, et pour la prochaine Fête des Vignerons, d'autre part. Un voyage de groupe est d'ailleurs à l'ordre du jour pour cette dernière manifestation et notre comité lui préparera un accueil digne de cet événement.

Quant à la Saint-Martin, comme c'est le cas depuis quelques années, elle a vu les délégations de Müllheim et de Carpentras partager un stand où les chalands ont été nombreux. Là aussi, les irréductibles amateurs de produits provençaux, comme germaniques, se sont pressés tout au long de la journée pour faire leurs réserves ; il est vrai que la météo, bien qu'un peu fraîche, était plutôt favorable à la flânerie.

L'Assemblée générale s'est déroulée le 13 septembre 2017 et n'a donné lieu à aucun changement au

sein du comité. Au cours de celle-ci, des idées ont été émises pour relancer et diversifier les contacts et les échanges : transmission des listes des sociétés locales respectives, mentions dans les agendas culturels, participation à la journée des associations de Carpentras, notamment.

Par l'intermédiaire du délégué municipal, le président soussigné a suggéré que le comité de l'association soit directement chargé de la mise sur pied des échanges scolaires entre les établissements secondaires de Vevey et de Carpentras dans le cadre du subside qui lui est attribué annuellement, ce qui permettrait de supprimer le montant d'env. Fr. 3'000.- qui figure au budget des échanges de classes de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports. Cela semble être encore à l'étude.

Pour conclure, les remerciements du comité vont aux membres de l'association, qui contribuent à la poursuite de ce jumelage, signé le 6 juillet 1985, ainsi qu'à la Municipalité et au Conseil communal pour leur soutien.

Alexandre Bays, président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

Jumelage Vevey-Müllheim

Introduction

Dans l'attente du grand événement de l'année 2018 [commémoration du 20^e anniversaire de notre amicale], 2017 a été un millésime plutôt calme, dans nos rapports avec nos jumeaux et jumelles germaniques. Une année de transition, en quelque sorte. Mais cette douce quiétude ne signifie en aucun cas que nous sommes restés inactifs, dans le domaine relationnel.

Vitrine

Régulièrement, notre collègue Nicole Honegger nous fournit des informations relatives à notre site Internet. Il s'agit, en l'occurrence, d'activités publicitaires, pour faire connaître au public l'existence de notre jumelage, d'une part. Et de la réalisation d'un site www.vevey-muellheim.ch, relié au site de la Ville de Vevey, d'autre part.

Le Comité songe également à faire de la publicité dans les restaurants, les hôtels et les magasins régionaux. Or, notre Association a besoin d'un informaticien compétent. C'est pourquoi, elle compte sur la collaboration et les précieux conseils de M. Grégoire Halter, secrétaire municipal. Par ailleurs, notre comité est très satisfait du logo, qui peut être mis sur papier. Quand N. Honegger aura obtenu les renseignements indispensables, elle pourra gérer le site de manière autonome. Notre comité exprime sa gratitude à ladite collègue pour toutes ses recherches effectuées [cf. hébergement du site + code, entre autres].

Reste à réaliser un système sur ordinateur, ainsi qu'à compléter les adresses e-mail de nos membres.

Bilan

Indubitablement, notre comité n'a pas chômé en 2017. Qu'on en juge !

- a) L'AG de notre Association a eu lieu le 20.4. Merci à M. Michel AGNANT, municipal, qui nous a fait l'honneur d'y participer.
- b) Le 22/23.4, match amical de volley-ball, à Müllheim. Un très beau week-end et une chouette ambiance !
- c) Weinmarkt (Foire aux vins), du 28-30.4.
- d) A cette occasion, rencontre des deux maires, à Müllheim : M^{mes} Elina LEIMGRUBER et Astrid SIEMES-KNOBLICH.
- e) Conférence en allemand du Dr. Norbert ROSENWICK, érudit germanique, au Musée histo-

rique de Vevey. Y assistaient, entre autres : MM. Yves CHRISTEN et Laurent BALLIF, anciens syndics de Vevey (4.5.).

- f) Quelque 50 seniors veveysans ont pris part à la course annuelle des vétérans, dans le Markgräflerland (8.6.).
- g) Stadtfest à Müllheim (30.6.-2.7.).
- h) Dans le cadre de ladite fête estivale, 4 délégués des deux comités de jumelage ont tenu une séance commune à Müllheim (1.7.).
- i) Le 21.10, offre spéciale à nos membres (à l'instar de chaque année) : en l'occurrence, B)visite guidée de l'Abbaye de St-Maurice, dont on a commémoré le 1'500^e anniversaire de sa fondation, il y a quelque temps. Balade fort intéressante (durée 1h 1/2).
- j) Foire de la St-Martin (14.11.)
- k) Marché de Noël] (Weihnachtsmarkt am Lindle) à Müllheim [1-3.12].
- l) Plusieurs séances, dans le cadre du cénacle littéraire « RONDO », présidé par notre excellent collègue boéland Holm GEBHARDT, parallèlement aux rencontres de la „Lesegesellschaft“ müllheimoise (= cercle de lecture).

Rapport de prospective

Comme nous l'avons indiqué en préambule, l'année 2018 sera marquée par la célébration du 20^e anniversaire de notre jumelage, les 9 et 10 juin, à Müllheim.

Voici un avant-goût des manifestations prévues par nos ami(e)s allemand(e)s :

A) Samedi 9

- vers 1100 : Ar. des quelque 120 visiteurs en bus et en voitures privées.
Légère collation de midi (au Bürgerhaus et au Foyer de la salle de gym).
- 1400 env. : Activités culturelles [vernissage au Musée + lectures à la Médiathèque + productions musicales] et sportives [match de volley-ball + tournoi de tennis de table].
- Autres possibilités : Visite guidée pédestre ou circuit avec le petit train de Müllheim ; Dégustation de produits locaux + de vins veveysans ; concours humoristique, etc.
- 1800 env. : Souper au Bürgerhaus, ou chez les familles-hôtes, voire au Foyer de la salle multisports.
- 2030 env. : Soirée festive, au Bürgerhaus.

B) Dimanche 10

- 1000 env. : Cérémonie de jumelage à la Martinskirche [partie officielle, avec discours des 2 maires, échange de cadeaux, les hymnes nationaux, avec la participation de nos 2 groupes musicaux : La Lyre + la Stadtmusik, e.a.
- 1230 env. : Apéro
- 1330 env. : Dîner au Bürgerhaus, avec de brèves allocutions
- 1600 env. Dp. des Veveysans.

N.B. :

Hormis ce grand événement de l'année 2018, citons quelques manifestations incontournables, telles que la Stadtfest (29.6) à Müllheim, la rencontre des 2 comités de jumelage, au-dessus de Montreux (22.9), la Foire de la St-Martin (13.11) et enfin le Weihnachtsmarkt am Lindle, à Müllheim (1.12).

Conclusion

A l'instar de moult sociétés vieillissantes, la nôtre a subi « des ans l'irréparable outrage ». Cette érosion est préoccupante et constitue notre principal souci, à court et à moyen terme.

Heureusement, nous n'avons pas de problèmes pécuniaires, grâce au subside alloué par les Autorités veveysannes. C'est pourquoi notre Comité leur adresse ses plus chaleureux remerciements. Cette profonde gratitude est renforcée par le sentiment de satisfaction du modeste devoir accompli. Puisse-t-il contribuer à l'amitié qui lie nos deux cités jumelles. Car nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons pas prévoir l'avenir, mais seulement le rendre possible. Ce sera notre conclusion.

*Au nom du Comité de jumelage
de l'Association Vevey-Müllheim,
Henri Chambaz, Secrétaire*

Archives communales

Tâches et personnel

En 2017, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 30% du temps (10 % de plus qu'en 2016) ;
- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 20% du temps (20% de moins en 2016) ;
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 50% du temps (10 % de plus qu'en 2016).

Un apprenti agent en information documentaire a poursuivi sa formation aux archives. Elle s'achèvera en 2018.

Entre janvier et mars, l'archiviste a également été secondé par un stagiaire apprenti agent en information documentaire.

Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a procédé au transfert des archives des dossiers de naturalisations et de correspondances du secrétariat municipal entre le grenier de l'Hôtel de Ville et les archives (près de 50 boîtes d'archives).

Archives historiques

Les archives historiques s'étoffent constamment. En 2017, le Cercles des sciences naturelles et l'Association du Caveau Scanavin ont notamment fait don de leurs archives. Ce dernier fonds a été inventorié et conditionné, de même que le fonds de L'Alouette, Société d'accordéonistes de Vevey.

L'archiviste travaille continuellement à l'amélioration des instruments de recherche dans le but de faciliter l'accès aux archives. Après l'harmonisation des différents inventaires (principalement sur Filemaker et Excel) et le récolement de l'entier des fonds, il a été possible de migrer l'inventaire désormais complet sur la plateforme <http://www.archivescommunales-vd.ch> qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives des communes.

Le catalogue de la documentation veveysanne conservée dans la bibliothèque des archives est également en cours de refonte. De plus, une dizaine d'ouvrages relatifs à Vevey sont venus compléter ces ressources en 2017.

Statistiques concernant les recherches

Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2017 :

Demandes internes

94 demandes (+30% par rapport à 2016) ont été traitées, totalisant 69 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 45 minutes par recherche.

Demandes externes

Les archives ont été sollicitées à 102 reprises (courrier, mails, téléphones, + 25%), ce qui représente près de 107 heures de recherche et de traitement, soit environ 1 heure par demande.

Consultation sur place

48 personnes sont venues sur place consulter les archives (+10%), passant chacune en moyenne 9 heures sur place, pour un total global de près de 430 heures. Les chercheurs sont en général reçus par deux pour optimiser les heures d'ouverture des archives.

Les conditions de consultation ont été améliorées par l'achat de coussins en mousse et de boudins en sable pour les volumes fragiles et les documents roulés ou pliés.

Projets entrepris

En partenariat avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et avec le soutien financier de la Bibliothèque nationale et de la Ville, les journaux veveysans ont été scannés et mis en ligne sur la plateforme Scriptorium début 2018. Un lien direct a été ajouté sur le site de la Ville.



L'archiviste a également participé activement au démarrage du projet de gestion électronique des documents (GED) en collaboration avec la direction des systèmes d'information (DSI).

Par ailleurs, l'archiviste continue à s'impliquer dans le suivi et le paramétrage de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting.

Représentations, participations et formations de l'archiviste

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

L'archiviste est membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) depuis 2012.

Communication

La cellule communication, attachée au Secrétariat municipal est composée de :

- Raphaël Delessert, chargé de communication et secrétaire municipal adjoint remplaçant (100%, entré en fonction le 1^{er} mai 2016).
- Jessica Ruedin, chargée de projets en communication et manifestations (100%, entrée en fonction le 1^{er} septembre 2017).

Pour mémoire, la cellule communication est sans aucune appartenance politique ; elle est à la disposition de la Municipalité et de tous les services communaux de la Ville de Vevey. La cellule communication est aussi en contact régulier avec les organisateurs de manifestations sur le territoire veveysan.

Consécutivement au départ de Patricia Boniech, secrétaire de direction, au 31 août 2017, Jessica Ruedin a été engagée comme chargée de projets en communication et manifestations. Elle travaille en étroite collaboration avec le chargé de communication, la coordinatrice des manifestations et la coordinatrice pour la Fête des Vignerons 2019. Commune de 20'000 habitants, Vevey est une ville particulièrement dynamique sur bien des plans. Pour rendre compte à large échelle de ce foisonnement d'activités et informer la population des nombreuses actions et initiatives mises en place par la Ville tout au long de l'année et des manifestations organisées en collaboration avec cette dernière, la cellule communication a rédigé et diffusé 86 communiqués de presse en 2017 (80 communiqués en 2016 et 39 en 2015).

Ces communiqués ont été envoyés aux médias et aux conseillers communaux ; ils ont aussi été relayés à un large public via le site internet de la Ville et sa page Facebook. Il est à relever que Vevey a bénéficié, durant toute l'année, d'une excellente couverture médiatique. Les sollicitations de journalistes de tous horizons ont d'ailleurs été nettement plus nombreuses que par le passé.

La cellule communication a également été très active et soumise à une forte pression médiatique dans les jours et les semaines qui ont suivi l'incendie du collège des Crosets, le 4 septembre 2017. Elle a pris une part active à la cellule de crise mise sur place immédiatement après un incident qui a été relaté par les médias de tout le pays. A cette occasion, la cellule communication a aussi travaillé en étroite collaboration avec la Direction des écoles de Vevey et la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports afin d'informer de façon rapide et efficace les parents des écoliers scolarisés au collège des Crosets.

A noter que les deux collaborateurs de la cellule communication participent aussi quotidiennement aux tâches du Secrétariat municipal.

Principaux travaux accomplis lors de l'année 2017

- Participation à la préparation et au suivi de la votation communale « Cour aux Marchandises » ;
- Préparation, animation et participation active à la visite officielle du Conseil d'Etat, le 1^{er} juin 2017 ;
- Gestion des différents réseaux d'affichage de la Ville (politique, culturel, écrans LED, panneaux Info travaux) ;
- Animation des célébrations du 1^{er} août à Vevey ;
- Organisation et animation de la soirée annuelle des nouveaux habitants, bourgeois, électeurs et citoyens au mois de novembre. Ce rendez-vous a de nouveau attiré près de 300 participants ;
- Réalisation du visuel Vevey 2018 poursuivant le concept élaboré il y a six ans et mettant en évidence des personnalités, connues ou anonymes de la vie veveysanne. Ce visuel préparé à la base pour la plaquette Montreux-Vevey Tourisme a depuis été décliné en exposition photos présentée dans les couloirs du Vevey Hotel & Guesthouse ;
- Implication dans différentes manifestations locales ou régionales ;
- Alimentation de Citoyenne TV ;
- Participation active à la commission en charge de la refonte complète du site internet vevey.ch.

Travaux récurrents

- Rédaction des communiqués presse, dossiers de presse, organisation de conférences de presse ;
- Réponses aux demandes régulières des médias ;
- Rédaction et relecture attentive de documents divers pour les services communaux ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes de vacances des titulaires ;
- Collaboration avec les services pour l'organisation et l'animation d'événements particuliers (inauguration de l'observatoire par exemple) ;
- Conception des panneaux « Infos travaux » ;
- Présentation de séances d'information, cérémonies officielles, célébrations particulières ;
- Participation ponctuelle à la séance hebdomadaire de la Municipalité en tant que Secrétaire municipal adjoint remplaçant, gestion du Greffe en cas d'absence des titulaires ;
- Prise de procès-verbal ponctuelle lors de séances de travail auxquelles prend part la Municipalité ;
- Gestion de la page actualités de vevey.ch ainsi que de la page Vevey sur Facebook ;
- Accueil de délégations chinoises en visite à Vevey.

Coordination Fête des Vignerons 2019

L'année 2019 verra l'édition de la première Fête des Vignerons du XXI^e siècle.

L'événement aura lieu du 18 juillet au 11 août 2019 et devrait attirer 400'000 spectateurs et près d'un million de personnes au total à Vevey.

La Confrérie des Vignerons, organisateur de la manifestation, a choisi le chorégraphe tessinois Daniele Finzi Pasca pour mettre en scène un spectacle poétique et ludique qui réunira plus de 6'000 figurants et qui signera un véritable retour aux sources, en faisant la part belle aux gestes ancestraux de la culture de la vigne.

L'arène construite sur la Grande Place accueillera 20'000 personnes par spectacle.

Au vu des proportions de l'événement et de la professionnalisation de son organisation, la Ville a décidé d'engager une coordinatrice, en la personne de M^{me} Claire Marggi, chargée de répondre aux demandes des organisateurs et des autres parties prenantes, tout en défendant les intérêts de la Commune. Son rôle consiste à centraliser les demandes liées à l'organisation de la Fête, à les distribuer dans les différents services et à assurer leur suivi et leur diffusion. La coordinatrice représente également la Ville dans diverses commissions liées à l'organisation de l'événement. Elle est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2017 pour une durée déterminée de 28 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Coordination des manifestations

Attachée au secrétariat municipal et en collaboration étroite avec l'Association Sécurité Riviera et la cellule communication, M^{me} Anne Grobéty réceptionne les demandes de manifestations, toujours plus nombreuses sur le territoire veveysan, et veille à prévenir les conflits - plusieurs événements prévus simultanément en un même lieu. Si un préavis favorable est généralement donné sur la base des critères fixés par l'Association Sécurité Riviera, il est essentiel que les organisateurs d'événements respectent les normes de sécurité en vigueur et l'occupation de la voie publique, et la coordinatrice des manifestations y veille scrupuleusement.

Elle prend également une part active à l'organisation et à la tenue, des réceptions organisées par les autorités de la Ville (signatures d'actes officiels,

séances intercommunales, etc.), en conjuguant efficacité et accueil bienveillant.

Au rang des manifestations phares de l'année écoulée, citons les festivités de la Fête nationale, toujours très appréciées, et celles du Réveillon. Deux événements pour lesquels la coordinatrice des manifestations s'est beaucoup investie. A relever que les célébrations du Réveillon 2017-2018 sur la place du Marché ont été organisées au pied levé sous l'impulsion de Gilles Altermath, Umberto Dragone et Anne Grobéty, avec le soutien de quelques autres collaborateurs et des autorités de la Ville.

La coordinatrice des manifestations a aussi étroitement collaboré à l'organisation de la visite du Conseil d'Etat dans le district le 1^{er} juin (200 invités), ainsi qu'à l'assemblée annuelle, les 24 et 25 août, de l'Union suisse des services de parcs et promenades (150 personnes), avec le concours de la Direction des espaces publics.

Bureau d'information

Très apprécié de la population, le Bureau d'information (BI) est ouvert depuis janvier 2007. Il est le premier contact de la population veveysanne avec l'administration communale et en lien direct avec l'Office de la population.

Le BI a pour tâches principales de renseigner la population sur différentes démarches administra-

tives, de les orienter vers les services communaux ad hoc. Il traite également les demandes d'actes de mœurs (17 en 2017) et vend les cartes journalières CGN et CFF à disposition. Huit cartes CFF ont été vendues par jour en 2017 (taux de vente : 92%), ainsi que 255 cartes CGN demi-tarif et 41 cartes plein tarif.

Les deux collaboratrices du BI distribuent des cabas de bienvenue contenant diverses informations sur la ville de Vevey aux nouveaux habitants et à ceux qui le demandent, ainsi que divers formulaires (également disponibles sur le site internet de la Ville). Elles s'assurent de la mise à jour de différents annuaires et listes, notamment le « Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? » sur le site internet de la Ville et le « Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région ».

Elles assurent également de nombreux services pour l'ensemble de l'administration communale : affranchissement du courrier, réservations de salles, billets de train, voitures communales ou Mobility, vélos électriques, etc. selon les principes du plan de mobilité de la Ville et participent à la mise à jour du site internet vevey.ch, en alimentant régulièrement la page Facebook officielle.

La compilation de la revue de presse hebdomadaire et la participation ponctuelle à la création de dépliants et d'affiches font également parties des nombreuses tâches de ces collaboratrices.



		2016-2021
Coordination régionale et extra-régionale		
Conférence des Syndics		E. Leimgruber SAI
CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué-e municipal-e Suppléance		E. Leimgruber J. Christen SAI
UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Conseil des 50		E. Leimgruber L. Girardin SAI
Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre		E. Leimgruber SMun
Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure		
CORAT plénière Suppléance		J. Christen E. Leimgruber SAI
VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration		E. Leimgruber SAI
MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration		E. Leimgruber SAI
SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction		E. Leimgruber + L. Girardin E. Rivier J. Christen SAI
Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléance		
GEDERIVIERA (gestion déchets)		J. Christen SAI
SATOM SA Conseil administration -> M. Marcel Martin jusqu'au 30 juin 2017		M. Martin SAI
CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux		E. Rivier E. Leimgruber SAI
Groupement forestier de la Veveyse		J. Christen SAI
Association des Jardins de Gilamont-Village Comité		J. Christen SMun
Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué-e municipal-e Suppléance		E. Leimgruber M. Agnant SMun
Energiapro Conseil d'administration		E. Rivier
Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations		M. Agnant SMun
Holdigaz SA Conseil d'administration		E. Rivier SMun
Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes) nommé par le Conseil d'Etat		L. Ballif-mi 2017 SMun
S.I. Logements Modernes SA Conseil administration		M. Agnant SMun
Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration		M. Agnant SMun
Société coopérative d'habitation Gilamont-Village		M. Agnant SMun
Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration		M. Agnant SMun
Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		E. Rivier SMun

Culture / Sports

Fonds culturel Riviera		SAI
Conseil administratif	M. Agnant	
Bureau exécutif	M. Agnant	
Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey		SAI
Conseil de Fondation	M. Agnant	
Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR)		SAI
Conseil de fondation	M. Agnant	
Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes		SAI
L. Girardin		
Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués - M ^{me} G. Rossier et M. Pavarini (DJEFS))		
Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Comité de direction	E. Rivier	
Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande		SMu
Membre	L. Girardin	
CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey		SMun
Conseil d'établissement	L. Girardin	
FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)		SMun
Conseil de Fondation	E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant + E. Rivier + M. Agnant	
Comité de direction		
FLR - Film Location Riviera		SMun
Comité	M. Agnant	
Fondation Islamique	M. Agnant	SMun
Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique		SMun
Conseil de Fondation	E. Rivier	
Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium»	E. Rivier	SMun
Fondation Vevey Ville d'Images		SMun
Conseil de Fondation - Présidence	E. Leimgruber + M. Agnant	
Passeport Vacances		SMun
Délégué-e municipal-e	L. Girardin	
Economie / Tourisme		
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera		SAI
Conseil de Fondation	E. Rivier	
MVT - Montreux-Vevey Tourisme		SAI
Comité de direction	E. Rivier	
Commission intercommunale Taxe de séjour		SAI
Membre	E. Rivier	
PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois		SAI
Comité	E. Rivier	
Délégué-e assemblée générale	E. Leimgruber	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	E. Rivier	SAI
Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal	SMun M. Agnant	
Société de développement de Vevey		SMun
Comité	E. Rivier	
Société Simple Noël à Vevey jusqu'au 20 juin 2017	E. Rivier	SMun

Sécurité / Prévention**Association de Communes Sécurité Riviera**

Comité de direction	E. Rivier	SAI
Conseil intercommunal	L. Girardin	

Commission «Prévention»

Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli	E. Leimgruber	SAI
--	---------------	-----

Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage

	J. Christen	SAI
--	-------------	-----

Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier

Comité de direction (Chardonne)		SAI
(M. J.-F. Fardel de la Direction des Finances)		

Santé / Social**ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera**

Comité de direction	M. Agnant	SAI
Conseil intercommunal	L. Girardin	
Suppléance	E. Leimgruber	

ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois

Comité	M. Agnant	
--------	-----------	--

Fondation des Hôpitaux de la Riviera

Membre conseil	L. Girardin	SAI
Suppléance	M. Agnant	

Association des repas à domicile

Comité		SAI
--------	--	-----

Fondation Haefeli-Meylan

Conseil	M. Agnant	
---------	-----------	--

ACCTS Addiction Action Communautaire,

Travail Social

(fondation) pas de représentation municipale,

qu'un seul représentant de l'ARAS

(Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)

		SMun
--	--	------

ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite

	M. Agnant	SMun
--	-----------	------

Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale

M ^{me} Nicole Rimella LTP >2016	M. Agnant	SMun
--	-----------	------

Fondation Apollo

Conseil de fondation	M. Agnant	SMun
----------------------	-----------	------

Fondation Beau-Séjour

Conseil + G. Altermath et S. Zufferey	M. Agnant	SMun
---------------------------------------	-----------	------

Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen

Comité	E. Leimgruber	SMun
--------	---------------	------

Fondation SIC / apprentis méritant

M. Serge Volet, Chef de service RH		SMun
------------------------------------	--	------

Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs

Présidence	M. Agnant	SMun
------------	-----------	------

«GESPER» - Gestion du personnel Ville de Vevey"

Groupe de suivi	E. Leimgruber	SMun
-----------------	---------------	------

REVE Réseau Enfance Vevey et Environs

	L. Girardin	SMun
--	-------------	------

Université populaire Vevey-Montreux

Délégué-e municipal-e	M. Agnant	SMun
-----------------------	-----------	------

Commissions état au 31 décembre 2017

Commission de gestion exercice 2017

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL
Perfetta	Gilles	DA
Iamartino	Anna	PLR
Jerbia	Isabel	PS
Rilliet	Julien	PS
Schorer	Olivier	VL
Rentsch	Dora	PDC
Walter	Antoinette	PLR
Mayor	Annette	PLR
Oguey	Eric	PS
Sjöblom	Nana	DA
Gonzalez Moya	Marie	VER
Riesen	Norma	UDC
Suppléants:		
Ciana	Marcia	PLR
Rusterholz	Danielle	PLR
Marques	Sandra	PS
Delavy	Thomas	PS
Mejbri	Faouzi	VL
Kambale	Dominique	DA
Foster	Andréas	VER
Rizzello	Martino	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

Présidence 2017-2018 : M. Gilles Perfetta

Commission de recours en matière d'impôts communaux

9 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	DA
Tirelli	Ludovic	VER
Butticaz	Louis	PDC

Suppléants:		
Marinelli	Victor	PLR
Bussy	Cédric	PS
Baud	Francis	VL
Halbritter	Christian	DA
Melchior	Alexandra	VER
Das Neves Duarte	Antonio	UDC
Rizzello	Martino	PDC

Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Cambes	Antonio	PLR
De Stefanis	Maria Antonia	PS
Molliat	Stéphane	VL
Luccarini	Valérie	DA
Foster	Andreas	VER
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	PDC

Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR

De Regibus	Juliana	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Tolusso	Clément	DA
Dormond	Antoine	VER
Bonjour	Yvette	UDC
Butticaz	Louis	PDC

Commission des finances

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Baud	Francis	VL
Bertschy	Patrick	PLR
Marques	Sandra	PS
Rizzello	Martino	PDC
De Stefanis	Sergio	PS
Gonthier	Alain	DA
Lavanchy	Laurent	DA
Matthys	Vincent	PS
Herminjard	Philippe	PLR
Pieren	Roger	VL
Riesen	Werner	UDC
Roh	Christian	PLR
Stübi	Antoine	VER

Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Bussy	Cédric	PS
Jerbia	Isabelle	PS
Bonjour	Nicolas	VL
Buckel	Milena	DA
Melchior	Alexandra	VER
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Vittorio	PDC

Président 2017-2018 :
M. Philippe Herminjard

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

8 délégués - 1 municipal - 8 suppléants
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	PLR
Ansermet	Serge	PS
Despot	Fabienne	UDC
Doriot	Serge	(non élu) PLR
Gonthier	Alain	DA
Righetti	Xavier	VL
Melchior	Alexandra	VER
D'Angelo	Vladimir	PDC

Suppléants:		
Imhof	Vincent	PLR
Delavy	Thomas	PS
De Stefanis	Sergio	PS
Pilet	Steven	VL
Luccarini	Yvan	DA
Barani	Marco	(non élu) VER
Schobinger	Bastien	UDC
Rizzello	Martino	PDC

Délégué municipal : M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Iamartino-Sica	Anna	PLR
Piguet	Adrien	PS
Suppléants:		
Pilloud	Guillaume	UDC

Délégué municipal: M. Michel Agnant

Commission de l'énergie

9 délégués - 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Imhof	Vincent	PLR
Ansermet	Serge	PS
Molliat	Pascal	VL
Branquino	Tiago	DA
Métraux	Sophie	VER
Pilloud	Guillaume	UDC
Lonardo	Lino	PDC
Suppléants:		
Marinelli	Vittorio	PLR
Delavy	Thomas	PS
Schorer	Olivier	VL
Vallotton	Alexandre	DA
Dormond	Antoine	VER
Despot	Fabienne	UDC
Butticaz	Louis	PDC

Président pour 2017-2018:

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués - 1 municipal Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Riccio	Stéphane	PLR
Casellini	Olivier	VL
Halbritter	Christian	DA
Kamba	Jean	Ver
Rentsch	Dora	PDC

Délégué municipal: M. Lionel Girardin

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Schuseil	Peter	VL
Stübi	Antoine	VER

Suppléants:
Lopez Elodie DA

Déléguée municipale : M^{me} Elina Leimgruber

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey - 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2016-2021

Nom	Prénom	Parti
Ming	Christophe	PLR
Ciana	Marcia	PLR
Marques	Sandra	PS
Baud	Francis	VL

Maldonado	Jorge	VL
Vallotton	Frédéric	DA
Tolusso	Clément	DA
D'Inverno	Jérémy	(non élu) VER
Rizzello	Vittorio	(non élu) PDC
Riesen	Werner	UDC

Délégation fixe :

Bussy	Cédric	PS
Girardin	Lionel	PS

Comité de direction :

Rivier	Etienne	PLR
--------	---------	-----

Commissions municipales Naturalisations

Municipal (tournus)		Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Métraux	Sophie	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Rilliet	Julien	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC

Communication et informatique

Leimgruber	Elina	Municipalité
Girardin	Lionel	Municipalité
Kambale	Dominique	CC
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Méan	Ambroise	CC
Rilliet	Julien	CC
Despot	Fabienne	CC
Casellini	Olivier	CC
Buccola	Alberto	Société civile
Noiro	Laurent	Société civile
Jovanovic	Anita	Festival Images
Gnerre	Daniel	Admin. communale
Delessert	Raphaël	Admin. communale
Laurent	Sarah	Admin. communale
Schneider	Robert	Admin. communale

Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Leimgruber	Elina	Municipalité
Gonthier	Alain	CC
Dormont	Antoine	CC
Schobinger	Bastien	CC
Marinelli	Victor	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Delavy	Thomas	CC
Righetti	Xavier	CC
D'Inverno	Jérémy	Société civile
Filippozzi	Yves	Société civile
Petruzzella	Mario	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Caine	Julien	Admin. communale
Grosjean	Gilles	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Da Costa	Sergio	Admin. communale
Lehrian	Claude	Admin. communale
Garanis	Georges	Admin. communale

Sports

Lionel	Girardin	Municipalité
Lopez	Elodie	CC
Vncent-Crudo	Jenny	CC
Roduit	Jean-Marc	CC
Zaugg	Jacques	CC
Stifani	Mario	CC
Das Neves Duarte	Antonio	CC
Bonjour	Nicolas	CC
Benzo	Pascale	Société civile
Wertz	Marc	Société civile

Baumgartner	Pierre-André	Société civile
Von Stockalper	William	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Wiacek	Piotr	Admin. communale

Sports – Sous-commission «Lac»

Néant

Activités interculturelles

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
El Khalifa	Karin	CC (non élu)
Roduit	Jean-Marc	CC
Ciana	Marcia	CC
De Stefanis	Maria Antonia	CC
Riesen	Norma	CC
Hunziker	Randolph	CC
Bailly	Mirabelle	Société civile
Peerun Steiger	Bhama	Société civile
Stergiou	Grégory	Société civile
Gandi	Daniel	Société civile
Dos Santos Domingo	Nuno	Société civile
Jerbia	Abdelkarim	Société civile
Maldonado	Jorge	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Fawer	Manon	Admin. communale
Bloch	Michel	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale
Fernandez	Amaranta	Admin. communale
Gisi	Alain	Admin. communale

Famille

Girardin	Lionel	Municipalité
Lavanchy	Laurent	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
De Stefanis	Maria	CC
Walter	Antoinette	CC
Lonardo	Lino	CC
Bonjour	Yvette	CC
Casellini	Olivier	CC
Oertlé	Philippe	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Tangerini	Alexandre	Admin. communale

Logement

Agnant	Michel	Municipalité
Kambale	Dominique	CC
Kamba	Jean	CC
Rizzello	Martino	CC
Ming	Christophe	CC
De Stefanis	Sergio	CC
Riesen	Norma	CC
Bays	Alexandre	CC
Bavaud	Françoise	Société civile
Cainne	Julien	Admin. communale
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Josseron	Sylvie	Admin. communale

Salubrité

Christen	Jérôme	Municipalité
Vallotton	Alexandre	CC
De Stefanis	Sergio	CC
Bonjour	Yvette	CC
Mailier	Jamie	CC
Riccio	Stéphane	CC
Butticaz	Louis	CC
Vasserot	Lucienne	Société civile
Ciannamea	Nicoletta	Société civile
Carrel	Olivier	Société civile
Barman	Marc	Société civile
Mosimann	Marc-André	Société civile
Peikert	Manuela	Admin. communale

Rocking Chair

Agnant	Michel	Municipalité
Branquino	Tiago	CC

Bussy	Cédric	CC
Ciana	Marcia	CC
Molliat	Pascal	CC
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)
Riesen	Werner	CC
Rizzello	Martino	CC
Perfetta	Gilles	Admin. RKC
Quattrocchi	Milena	Société civile
Rossier	Gayanée	Société civile
Altermath	Gilles	Admin. communale
Neumann	Marie	Admin. communale

Musées (fusion des 3 commissions)

Rivier	Etienne	Municipalité
Houriet	Camille	CC (non élue)
El Khalifa	Karim	CC
Rentsch	Dora	CC
Walter	Antoinette	CC
Piguet	Adrien	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Schuseil	Peter	CC
Martin	Jean-François	Société civile
Chavannes	François	Société civile
Decombaz	Jacques	Société civile
Etienne	Michel	Société civile
Mottier	Jean-Pierre	Société civile
Enckel-Julliard	Julie	Admin. communale
Yersin	Jean-Marc	Admin. communale
Bonnard Yersin	Pascale	Admin. communale
Lambert	Françoise	Admin. communale

Bibliothèque Médiathèque municipale

Rivier	Etienne	Municipalité
Kaeser	Danièle	CC
Riesen	Norma	CC
Rentsch	Dora	CC
Lopez	Elodie	CC
El Khalifa	Karim	CC (non élu)
Gyger	Henok	CC
Hunziker	Randolph	
Buchs	Yann	Admin. communale

Jeunesse

Girardin	Lionel	Municipalité
Branquino	Tiago	CC
Vincent-Crudo	Jenny	CC
Rizzello	Martino	CC
Marinelli	Vittorio	CC
Bussy	Cédric	CC
Pilloud	Guillaume	CC
Pilet	Vitali	CC
Balestra Guyot	Isabelle	Société civile
Minacci	Joëlle	Société civile
Schmidely	Laure	Société civile
Fawer	Manon	Admin. communale
Pavarini	Marco	Admin. communale

Développement durable (A 21)

Christen	Jérôme	Municipalité
Luccarini	Valérie	CC
Barani	Marco	CC (non élu)
Lonardo	Lino	CC
Marchesi	Jean-Yves	CC
Despot	Fabienne	CC
Gigon	Caroline	CC
Pilet	Steven	CC
Ansermet	Serge	Société civile
Ferrari	Christian	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Bloch	Michel	Admin. communale

Groupe de travail

Animation du Quai Perdonnet/ Développement de Vevey-Est

Rivier	Etienne	Municipalité
D'Inverno	Jérémy	CC (non élu)

D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Pieren	Roger	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Schobinger	Bastien	CC
Vallotton	Frédéric	CC
Gyger	Henok	CC

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Leimguber	Elina	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Bloch	Michel	Admin. communale
Roch	Vincent	Admin. communale
Ansermet	Serge	CC
Moillat	Pascal	CC

Commission des aînés

Agnant	Michel	Municipalité
Halbritter	Christian	CC
Métraux	Sophie	CC
Riesen	Werner	CC
Kaeser	Danièle	CC
D'Angelo	Vladimir	CC (non élu)
Oguy	Eric	CC
Baud	Francis	CC
Vetsch	Elisabeth	Société civile
Blanche	Catherine	Société civile
Gillard	Dorothee	Société civile
Gitto	Sabrina	Société civile
Debétaz	Pierre-André	Société civile
Matthys	Vincent	Société civile
Higy-Schmidt	Muriel	Société civile
Jörimann	Michel	Société civile
Zufferey	Stéphanie	Admin. communale
Neyroud	Daniela	Admin. communale

Commission Gestion des déchets

Christen	Jérôme	Municipalité
Tolusso	Clément	CC
Gonzales Moya	Marie	CC
Jerbia	Isabel	CC
Rentsch	Dora	CC
Pieren	Roger	CC
Imhof	Vincent	CC
Riesen	Norma	CC
Ferrari	Christian	Société civile
Thurnheer	Laurent	Société civile
El Kalifa	Karim	Société civile
Garanis	Georges	Admin. communale
Vaucher	Patrick	Admin. communale
Seewer	Martin	ASR

Commission Oriental

Agnant	Michel	Municipalité
Buckel	Milena	CC
Gonzalez Moya	Marie	CC
Butticaz	Louis	CC
Rusterholz	Danielle	CC
Butty	Pierre	CC
Riesen	Werner	CC
Pilet	Steven	CC
Reeve	Martin	Société civile
Gerber	Nicolas	Société civile
Schlittler	Barbara	Société civile
Monney	Michael	Société civile
Neumann	Marie	Admin. communale

*Elina Leimgruber, syndique
Grégoire Halter, secrétaire municipal*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Réponse au vœu N° 4: La commission souhaite que la Ville augmente son offre de cartes journalières CFF.

En 2016, le taux de vente des 8 cartes journalières CFF était de 94% (92 % en 2015). S'agissant des cartes CGN, le bureau de l'information a vendu 285 cartes demi-tarif et 66 cartes plein tarif (251 cartes demi-tarif et 46 cartes plein tarif vendues en 2015). Si en règle générale, les cartes des samedis et dimanches se vendent pratiquement toutes, celles des jours de la semaine ne trouvent pas toutes acquéreur. Si bien qu'augmenter le nombre à 9, voire 10 qui est le nombre maximal admis au vu de notre bassin de population n'est pas envisagé. De même que l'augmentation du prix de vente des cartes (actuellement Fr. 43.-) n'est pas recommandé étant donné les offres promotionnelles régulières notamment des CFF, de la Coop ou de la Poste.

SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Réponse au vœu N° 8 : La commission propose à la Municipalité d'autoriser le SAI à publier l'étude d'i-consulting concernant Vevey et réalisée dans le cadre du projet-modèle « Objectif logements Riviera / Vers une charte intercommunale du logement pour la Riviera.

Pour mémoire, début 2014, la Conférence des syndicats de la Riviera a souhaité saisir l'opportunité de l'appel à projet-modèle lancé par la Confédération pour déposer un projet relatif au volet thématique « Créer une offre de logements suffisante et adaptée aux besoins ». A cette fin, un mandat a été donné à la société i-consulting en vue d'élaborer un « objectif logement intercommunal » pour la Riviera. Le projet, qui a démarré en octobre 2014, a été financé à parts égales par la Confédération et le Canton de Vaud. Le rapport final de l'étude a été présenté en juin 2016 à la Confédération et au Canton. Il a également fait l'objet d'une présentation aux municipalités de la Riviera en octobre 2016.

S'agissant d'une démarche intercommunale (comme l'intitulé du projet-modèle l'indique), le SAI tient à préciser que le résultat de l'étude concernant les dix communes de la Riviera et non uniquement Vevey, comme le laisse à penser l'énoncé du vœu de la commission de gestion, et que dès lors la Municipalité de Vevey ne peut à elle seule décider de rendre publics les résultats de cette étude. Ceci étant précisé, il s'avère que lors de la séance de la Conférence des syndicats de la Riviera du 17 mai 2017, les syndicats ont décidé de mettre les 2 volets du rapport final de l'étude « Objectif logement Riviera » à disposition sur le site internet du SAI. Ces documents ont par conséquent été mis en ligne fin mai 2017 et sont accessibles au moyen du lien suivant : http://www.sai-riviera.ch/index_fichiers/Page1325.htm.

Statistique de la population veveysanne
Total des habitants enregistrés au 31.12.2017
Origine

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	872	1093	281	253	2499	12.45
Vaudois d'autres communes	1488	1966	280	258	3992	19.88
Confédérés	1857	2253	400	354	4864	24.22
	4217	5312	961	865	11355	56.55
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3777	3488	746	714	8725	43.45
Population totale enregistrée à Vevey	7994	8800	1707	1579	20080	100.00
Situation au 31.12.2016	8006	8789	1697	1574	20066	

Remarque : ces chiffres ne tiennent pas compte des personnes en domicile secondaire à Vevey et qui sont au nombre de 367 au 31.12.2017 (397 au 31.12.2016)

Impôts

Rôle des contribuables au 31.12.2017

	2015	2016	2017
Rôle ordinaire	10 624	10 972	11 122
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N - attestations de départ - attestations d'admission provisoire)	2398	2186	2075

A titre de comparaison, la statistique officielle de la Population de Vevey au 31.12.2017 fournie par « Statistique Vaud » se présente comme suit :

Population d'origine suisse	11 353
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	8476

Total chiffre de la population 19 829

La différence de 251 habitants (20'080 selon l'Office de la population et 19'829 Statistique Vaud) s'explique par le fait que le chiffre est une estimation du nombre d'étrangers qui ne sont pas encore au bénéfice d'une autorisation de séjour, ou dont l'autorisation est inférieure à un an. Dès 1984, l'Office cantonal vaudois de statistique (Statvd) publie la statistique annuelle de la « population résidente permanente » en se basant sur les Suisses établis et la population étrangère ayant un permis de résidence valable d'un an au moins. De son côté, l'Office fédéral de la statistique (OFS) tient compte des fonctionnaires d'organisations internationales et, depuis 2010, de la population en cours de procédure d'asile résidant en Suisse depuis un an au moins conformément aux recommandations internationales. Au vu des différences évoquées, le Conseil d'Etat a décidé d'harmoniser sa pratique sur le modèle de calcul de l'OFS afin de définir la « population résidente permanente vaudoise » dès le 1^{er} janvier 2018 (base de référence au 31.12.2017). Cette décision facilitera la comparabilité entre cantons et évitera la coexistence de plusieurs concepts statistiques.

Evolution du nombre de naturalisations 2013 - 2017

Naturalisations

2017: 211 - 2016: 215 - 2015: 153 - 2014: 116 - 2013: 143

Statistique des migrations en 2017

	Arrivée	Départs	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	257	417	-160
Autres communes du district	104	147	-43
Autres communes du canton	666	746	-80
Autres cantons suisses	307	310	-3
Etranger	888	692	+196
Naissances - Décès	231	140	+91
Total fluctuations	2453	2452	+1

Evolution des citoyens « bourgeois » 2013 - 2017

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2017	872	1093	281	253	2499
2016	841	1039	266	247	2393
2015	814	981	236	229	2260
2014	790	966	238	222	2216
2013	745	942	242	226	2155

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2017

	Nbre de familles	Suisse	Etrangère	Total enfants
1 enfant de -18 ans	1184	666	518	1184
2 enfants de -18 ans	863	973	753	1726
3 enfants de -18 ans	184	303	249	552
4 enfants de -18 ans	38	98	54	152
5 enfants de -18 ans	6	21	9	30
6 enfants de -18 ans	2	6	6	12
7 enfants de -18 ans	0	0	0	0
Totaux	2277	2067	1589	3656
Au 31.12.2007	2153	1717	1788	3505
Au 31.12.2008	2192	1798	1741	3539
Au 31.12.2009	2'200	1'857	1'693	3'550
Au 31.12.2010	2235	1903	1681	3584
Au 31.12.2011	2237	1945	1606	3551
Au 31.12.2012	2244	2006	1573	3579
Au 31.12.2013	2267	1981	1629	3610
Au 31.12.2014	2271	1947	1648	3595
Au 31.12.2015	2288	1706	1811	3517
Au 31.12.2016	2315	2002	1659	3661

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2014

Communes	2014	2015	2016	2017	2017-2016
Blonay	6'110	6'132	6'116	6'183	+ 67
Chardonne	2'835	2'889	2'916	2'921	+ 5
Château-d'Oex	3'440	3'408	3'477	3'433	- 44
Corseaux	2'172	2'172	2'212	2'289	+ 77
Corsier-sur-Vevey	3'393	3'427	3'403	3'396	- 7
Jongny	1'475	1'493	1'488	1'549	+ 61
Montreux	26'072	26'283	26'402	26'653	+ 251
Rossinière	552	565	546	545	- 1
Rougemont	882	881	892	882	+ 10
St-Légier-La Chiésaz	5'084	5'071	5'130	5'167	+ 37
La Tour-de-Peilz	11'207	11'421	11'637	11'779	+ 142
Vevey	18'838	19'217	19'605	19'829	+ 224
Veytaux	845	854	850	870	+ 20
Total	82'905	83'813	84'674	85'496	+ 822

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2016	2017
Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans	8'957	9'124
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'549	3'496
Total des électeurs	12'506	12'620

Mutations enregistrées en 2016 (10'421)

	2010	2013	2016	2017
Arrivées ou retours	2'118	2'389	2'620	2'561
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey)	294	267	283	229
Départs	1'944	2'162	2'344	2'447
Décès	152	182	162	148
Changements d'adresse en ville	1'080	1'048	1'086	1'125
Mariages et partenariats	152	129	128	127
Séparations	68	68	91	58
Divorces et dissolutions de partenariat	101	73	99	65
Passages à majorité civile	195	192	207	188
Reconnaisances, changements de nom, désaveux	215	189	188	205
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses, changement de confession	1'262	551	629	751
Chiens	38	40	37	64
Permis pour étrangers reçus du canton	2'518	1'966	2'547	3'279

Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017
Permis B et B CE/AELE	2'861	2'937	3'002	2'901	2'679
Permis C et C CE/AELE	5'001	5'090	5'165	5'284	5'344
Sous-total étrangers résidents	7'862	8'027	8'167	8'185	8'023
Permis L et L CE/AELE (Courte durée)	250	249	231	331	351
Refus (Délai de départ)	15	8	6	11	16
Fonctionnaires internationaux	2	3	2	4	1
Permis F (Asile admis provisoirement)	144	156	175	177	162
Permis N (Requérant d'asile)	59	33	28	35	50
Attestation de départ (Asile)	0	0	0	0	0
Attestation d'admission provisoire	0	0	0	0	0
En cours, divers	122	186	135	170	122
Total des étrangers établis	592	635	577	728	702
Total étrangers résidents et établis	8'454	8'662	8'744	8'913	8'725
Etrangers (en résidence secondaire)	58	57	49	49	45
Etrangers (Sans Papiers Nationaux)	1	1	1	1	1
Total étrangers en séjour	59	58	50	50	46
Total des étrangers habitant Vevey	8'513	8'720	8'794	8'963	8'771
Frontaliers	405	461	549	564	642
Total des étrangers	8'918	9'181	9'343	9'527	9'413

Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2017

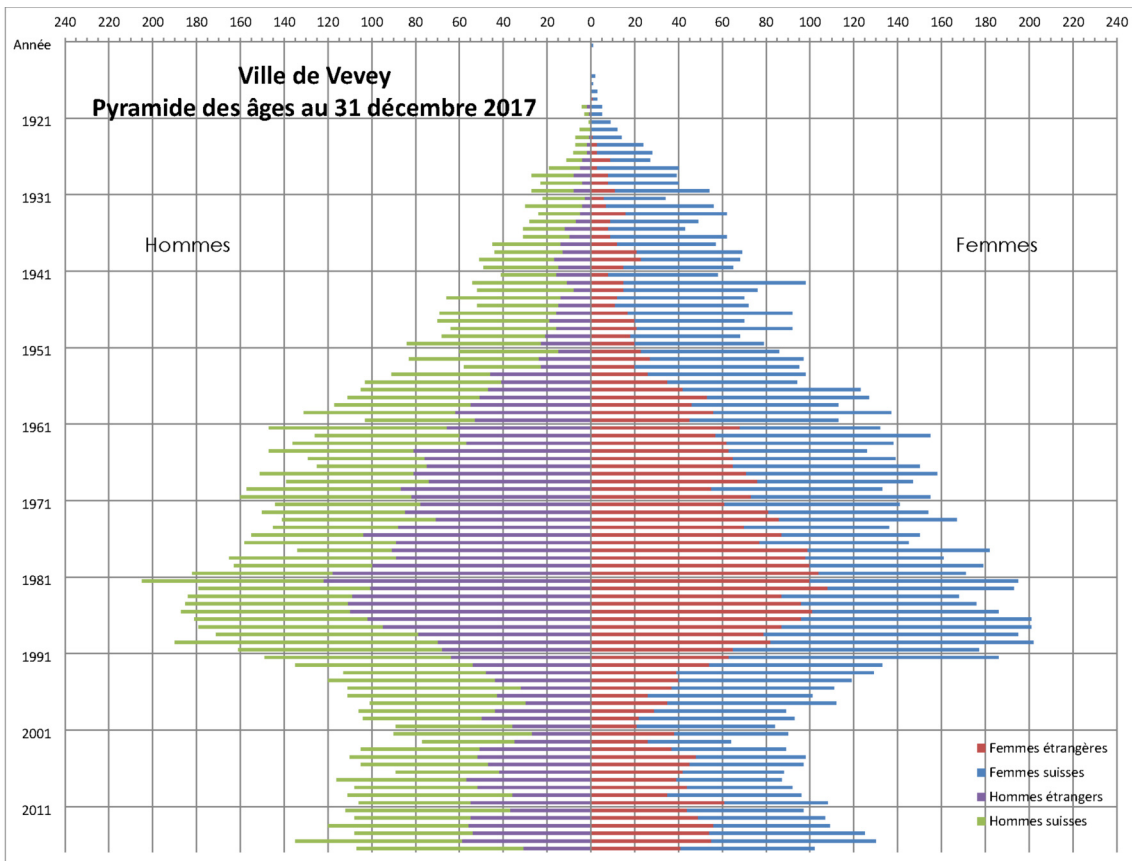
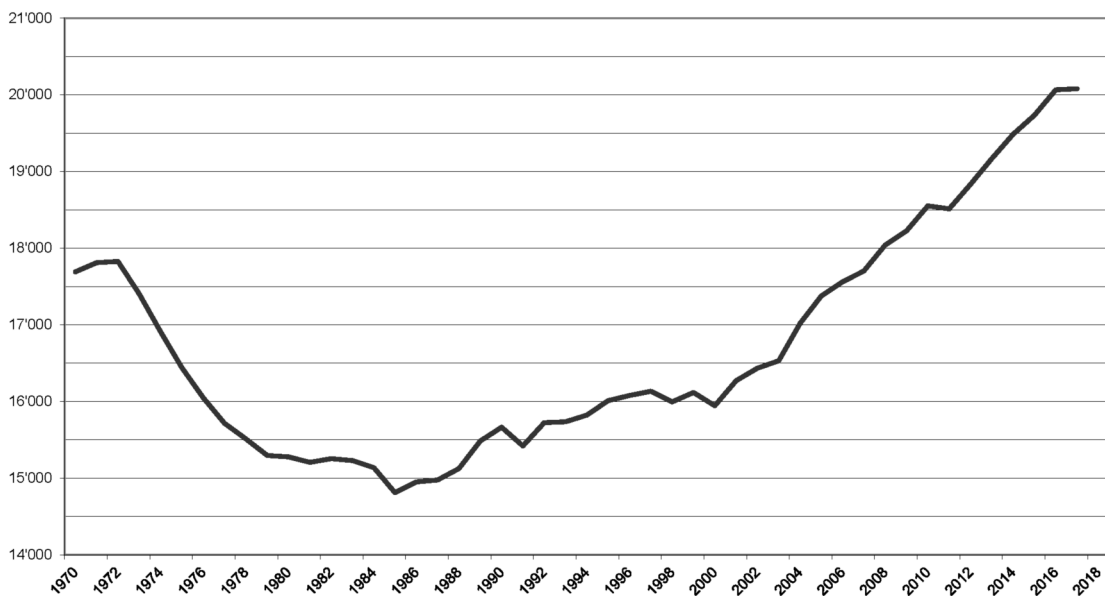
Total de la population veveysanne : 20'080 habitants

L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2017 est maintenant 1 femme suisse de 1912. Il y a également 2 femmes suisses de 1916.
- Les personnes nées en 1982 (35 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 400 (122 hommes étrangers, 83 hommes suisses et 100 femmes étrangères, 95 femmes suisses). Ces habitants représentent le 1.99% de la population veveysanne.

- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'910 (311 hommes étrangers, 866 hommes suisses et 353 femmes étrangères, 1'380 femmes suisses) et représentent le 14.49% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 13'660 (3'395 hommes étrangers, 3'289 hommes suisses et 3'115 femmes étrangères, 3'861 femmes suisses) et représentent donc le 68.03% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'656 (832 hommes étrangers, 1'068 hommes suisses et 757 femmes étrangères, 999 femmes suisses) et représentent le 18.21% de la population veveysanne.

Evolution de la population veveysanne de 1970 à 2017



Nationalités présentes à Vevey

Portugal	2'040	24.82%
France	1'178	14.33%
Italie	1'128	13.72%
Espagne	456	5.55%
Macédoine	406	4.94%
Inde	283	3.44%
Kosovo	258	3.14%
Serbie	203	2.47%
Royaume-Uni	181	2.20%
Brésil	145	1.76%
Turquie	139	1.69%
Allemagne	137	1.67%
Bosnie et Herz.	103	1.25%
Erythrée	97	1.18%
Belgique	87	1.06%
Congo (Kinshasa)	81	0.99%
Roumanie	79	0.96%
Pologne	76	0.92%
Etats-Unis	76	0.92%
Sri Lanka	69	0.84%
Syrie	68	0.83%
Maroc	64	0.78%
Somalie	56	0.68%
Thaïlande	46	0.56%
Canada	45	0.55%
Croatie	43	0.52%
Russie	43	0.52%
Chine	43	0.52%
Algérie	42	0.51%
Cameroun	41	0.50%
Irak	41	0.50%
Bulgarie	37	0.45%
Afghanistan	37	0.45%
Liban	36	0.44%
Pakistan	35	0.43%
Tunisie	32	0.39%
Pays-Bas	31	0.38%
Angola	31	0.38%
Ukraine	30	0.37%
Chili	30	0.37%
Hongrie	29	0.35%
Vietnam	27	0.33%
Japon	24	0.29%
Philippines	22	0.27%
Bangladesh	22	0.27%
Australie	22	0.27%
Autriche	20	0.24%
Cap-Vert	18	0.22%
Togo	18	0.22%
Finlande	17	0.21%
Ethiopie	17	0.21%
Indonésie	16	0.19%
Malaisie	16	0.19%
Grèce	15	0.18%
Irlande	15	0.18%
Suède	14	0.17%
Colombie	14	0.17%
Mexique	14	0.17%
Iran	14	0.17%
Gambie	13	0.16%
Slovénie	11	0.13%
Côte d'Ivoire	11	0.13%
Cambodge	11	0.13%
Rép. Tchèque	10	0.12%
Maurice	10	0.12%
Sénégal	10	0.12%
Egypte	10	0.12%
Pérou	10	0.12%
Monténégro	9	0.11%

Guinée	9	0.11%
Argentine	9	0.11%
Etat inconnu	9	0.11%
Luxembourg	8	0.10%
Afrique du Sud	8	0.10%
Equateur	8	0.10%
Mongolie	8	0.10%
Albanie	7	0.09%
Lybie	7	0.09%
Nigéria	7	0.09%
Venezuela	7	0.09%
Slovaquie	6	0.07%
Lituanie	6	0.07%
Kenya	6	0.07%
Burkina Faso	6	0.07%
Danemark	5	0.06%
Nicaragua	5	0.06%
Uruguay	5	0.06%
Yémen	5	0.06%
Jordanie	5	0.06%
Lettonie	4	0.05%
Moldova	4	0.05%
Bénin	4	0.05%
Rwanda	4	0.05%
Népal	4	0.05%
Estonie	3	0.04%
Soudan	3	0.04%
Rép. Dominicaine	3	0.04%
Guatemala	3	0.04%
Haïti	3	0.04%
Singapour	3	0.04%
Corée (sud)	3	0.04%
Gabon	2	0.02%
Ghana	2	0.02%
Congo (Brazzaville)	2	0.02%
Niger	2	0.02%
Tchad	2	0.02%
Rép. Centrafricaine	2	0.02%
Bolivie	2	0.02%
Paraguay	2	0.02%
Bahreïn	2	0.02%
Géorgie	2	0.02%
Islande	1	0.01%
Malte	1	0.01%
Norvège	1	0.01%
Burundi	1	0.01%
Madagascar	1	0.01%
Mauritanie	1	0.01%
Zambie	1	0.01%
Costa Rica	1	0.01%
Jamaïque	1	0.01%
Cuba	1	0.01%
Taiwan	1	0.01%
Israël	1	0.01%
Arménie	1	0.01%
Kazakhstan	1	0.01%
Kirghizistan	1	0.01%
Nouvelle-Zélande	1	0.01%
Ex-Yougoslavie	1033	

Il est intéressant de constater que le total des « ex-yougoslaves » représente 1'033 habitants (11,83%), soit juste après l'Italie. D'autre part, il n'est pas possible d'établir une statistique avec la répartition par secteur d'activité. Les professions et employeurs n'étant plus gérés pour les habitants Suisses et les permis C.

*Elina Leimguber, syndique
Pascale Bacher, secrétaire municipale adj.*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Réponse au vœu N° 14 : La Commission souhaite que des mesures soient prises pour que toutes les gérances fournissent dans les délais les informations liées aux mouvements de leurs locataires.
Il s'agit d'une obligation légale. En effet, en vertu de l'article 14 de la loi sur le contrôle des habitants, il incombe au logeur d'annoncer immédiatement les arrivées et départs des tiers logés contre rémunération sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants.
A Vevey, une gérance ne remplissait pas cette obligation et a reçu régulièrement des rappels de la part de l'Office de la population. Cette gérance a depuis fait faillite.



«Si vous avez un travail
où il n'y a pas de complications,
vous n'avez pas de travail.»

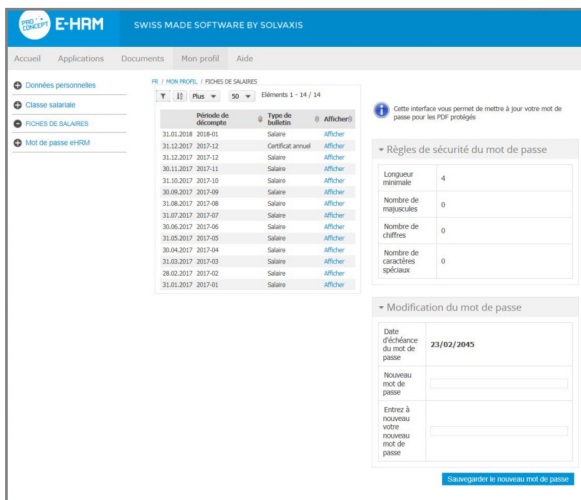
Malcolm Forbes

Activités du service

Changement du logiciel salaires - RH

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les salaires sont gérés par le nouveau programme informatique communal. A l'issue des douze premiers mois et du premier bouclage annuel, nous pouvons affirmer que le module salarial répond à nos attentes. En parallèle, la mise en place de plusieurs modules RH (gestion des budgets, octroi de l'aide sociale statutaire, gestion des augmentations annuelles) a été effectuée.

Plus particulièrement, le Service RH met à la disposition depuis le 1^{er} janvier 2018 un portail d'accès informatique aux collaborateurs. Ce dernier peut consulter à distance, sur n'importe quel support informatique, ordinateur, smartphone, tablette, ses fiches de salaires, ses données personnelles ainsi que les documents d'information RH usuels. Durant le deuxième semestre 2017, le Service RH a



lancé la campagne ACT « Amélioration du Climat de Travail » avec le soutien de l'entreprise ISMAT Consulting SA. Un bilan des pratiques et du climat de travail a été effectué. Positif, il permet d'accroître les actions de formation sur les points d'efforts. Ainsi, tous les collaborateurs ayant du personnel sous leurs ordres suivront en 2018 une formation adaptée.

Sécurité et santé au travail

En 2017, plusieurs formations ont été mises sur pied telles que cours pour chargés de sécurité de domaine, formation sur l'entreposage, la manipulation et l'élimination de produits chimiques, utilisation d'un vélo cargo roulant jusqu'à 45 km/h. Des mesures en vue d'améliorer l'ergonomie au poste de travail ont été proposées. Enfin, les accidents ont fait l'objet d'analyses afin d'en déterminer les causes.

Départs à la retraite

au 31 juillet

M. Roger Reymond, après 38 ans et 1 mois d'activité, assistant technique, secteur éducation.

au 31 août

M^{me} Angela De Natale, après 28 ans et 7 mois d'activité, concierge, secteur Gérances
M^{me} Christiane Villalobos Riquelme, après 12 ans et 4 mois d'activité, éducatrice de l'enfance III, garderie « Les Marionnettes ».

au 31 octobre

M^{me} Christiane Edo, après 5 ans et 2 mois d'activité, éducatrice de l'enfance, garderie « Les Cèdres ».

au 31 décembre

M. Alipio Da Costa, après 21 ans et 10 mois d'activité, ouvrier de voirie, secteur voirie.
M. Fritz Eberhard, après 3 ans et 7 mois, chauffeur-livreur, secteur famille.

Jubilaires

La municipalité a invité les jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative ayant pour thème « Autour du Léman ».



Les participants à Saint-Gingolph avant d'embarquer sur le «Vevey»

Grabeau du personnel

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 300 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre 2017 à la salle del Castillo. L'organisation et le déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis. Le thème « Les classiques du cinéma » a remporté un franc succès.



Tableaux des effectifs

Les effectifs au 31 décembre du personnel figurent dans le tableau ci-après. Les collaborateurs travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachés au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des apprentis, 511 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2017. 19 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Allemagne, l'Angola, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Cameroun, le Canada, l'Espagne, la France, la Guinée, l'Italie, la Macédoine, le Maroc, le Nigéria, le Portugal, la Roumanie, la République Tchèque et l'Ukraine.

*Elina Leimgruber, syndique
 Serge Volet, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Réponse au vœu N° 12

Le télétravail désigne une organisation du travail décentralisée, c'est-à-dire l'accomplissement d'une tâche professionnelle, en tout ou en partie à distance grâce aux techniques informatiques et de communication (Internet, téléphonie mobile, fax, etc.). Le télétravail peut s'effectuer depuis le domicile, un bureau extérieur à l'administration ou de manière nomade. Le télétravail est intéressant car il permet, sous certaines conditions, de mieux concilier vie professionnelle et vie privée tout en optimisant les besoins structurels de l'administration, principalement les places de travail.

La réussite d'une mise en place d'une telle politique du personnel dépend entre autres des facteurs tels que :

- Mise à disposition de technologies de l'information efficaces et modernes
- Modification de la gestion du travail, tant sur le plan managérial que sur les objectifs
- Définition des règles claires sur le plan juridique et sur les droits d'accès à une telle prestation

Aujourd'hui, le Service des ressources humaines a d'ores et déjà, dans le cadre d'un retour de congé maternité au sein de son personnel, décidé de tester le télétravail à temps partiel avec les outils à disposition. En parallèle, les mesures mises en place au sein d'entités publiques seront examinées.

La mise en place d'un système de virtualisation de postes informatiques figure au plan des investissements de la DSI et constituera à terme la base pour permettre les accès applicatifs à distance et le télétravail. La DSI collaborera ainsi avec le service RH sur la mise en œuvre technique du télétravail.

Le personnel communal en bref



	F Nbre	EPT	M Nbre	EPT	Total Nbre	Total EPT
SECR MUN	18	15	9	8.5	27	23.5
SECR MUN	14	11.7	7	6.5	21	18.2
APP			2	2	2	2
AUX	3	2.2			3	2.2
FIXE	11	9.5	5	4.5	16	14
OFFPOP	4	3.3	2	2	6	5.3
FIXE	4	3.3	2	2	6	5.3
RH	7	6.1	2	2	9	8.1
RH	7	6.1	1	1	8	7.1
FIXE	7	6.1	1	1	8	7.1
MSST			1	1	1	1
FIXE			1	1	1	1
SAI	6	4.7			6	4.7
SAI	6	4.7			6	4.7
FIXE	6	4.7			6	4.7
DSI	1	0.5	5	4.2	6	4.7
DSI	1	0.5	4	3.3	5	3.8
AUX			1	0.3	1	0.3
FIXE	1	0.5	3	3	4	3.5
SIT			1	0.9	1	0.9
FIXE			1	0.9	1	0.9
FIN	12	8.21	29	27.02	41	35.23
FIN	2	1.8	3	3	5	4.8
FIXE	2	1.8	3	3	5	4.8
GERANCES	10	6.41	26	24.02	36	30.43
APP			1	1	1	1
AUX	2	0.83	3	1.52	5	2.35
FIXE	8	5.58	22	21.5	30	27.08
DAIE	3	3	12	11.5	15	14.5
DAIE	3	3	12	11.5	15	14.5
AUX			2	1.8	2	1.8
FIXE	3	3	10	9.7	13	12.7
DU	5	5	7	6.5	12	11.5
DU	5	5	7	6.5	12	11.5
AUX	2	2	1	1	3	3
FIXE	3	3	6	5.5	9	8.5
DEP	14	11.27	58	56.49	72	67.76
ADMINISTRATION	5	2.97	4	4	9	6.97
APP			1	1	1	1
AUX	1	0.17			1	0.17
FIXE	4	2.8	3	3	7	5.8
ATELIER			3	3	3	3
APP			1	1	1	1
FIXE			2	2	2	2
PARCS ET JARDINS	9	8.3	20	19.32	29	27.62
APP	2	2	3	3	5	5
AUX	2	2	2	2	4	4
FIXE	5	4.3	15	14.32	20	18.62
VOIRIE			31	30.17	31	30.17
AUX			3	2.17	3	2.17
FIXE			28	28	28	28

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Resources humaines

	F Nbre	EPT	M Nbre	EPT	Total Nbre	Total EPT
DJEFS	227	143.94	33	25.66	260	169.6
ADMINISTRATION	1	1			1	1
FIXE	1	1			1	1
EDUCATION	14	9.3	6	6	20	15.3
APP	2	2			2	2
AUX	1	0.3	1	1	2	1.3
FIXE	11	7	5	5	16	12
FAMILLE	197	129.26	15	11.87	212	141.13
APP	8	8	4	4	12	12
AUX	42	10.97	2	0.09	44	11.06
FIXE	143	106.49	8	6.78	151	113.27
STG	4	3.8	1	1	5	4.8
JEUNESSE	7	3.18	4	2.44	11	5.62
AUX	2	0.13	1	0.14	3	0.27
FIXE	5	3.05	3	2.3	8	5.35
SPORTS	8	1.2	8	5.35	16	6.55
AUX	7	0.2	2	0.04	9	0.24
FIXE	1	1	6	5.31	7	6.31
DASLI	9	5.71			9	5.71
DASLI	2	1.8			2	1.8
FIXE	2	1.8			2	1.8
INTEGRATION	6	3.21			6	3.21
AUX	3	0.81			3	0.81
FIXE	2	1.4			2	1.4
STG	1	1			1	1
LOGEMENT	1	0.7			1	0.7
FIXE	1	0.7			1	0.7
CULTURE	37	20.32	17	11.76	54	32.08
CULTURE	3	1.7	1	1	4	2.7
AUX	1	0.2	1	1	2	1.2
FIXE	2	1.5			2	1.5
BIBLIOTHEQUE	9	5.13	1	0.8	10	5.93
APP	1	1			1	1
AUX	1	0.18			1	0.18
FIXE	7	3.95	1	0.8	8	4.75
CULTES	1	0.3	4	1.41	5	1.71
AUX			2	0.1	2	0.1
FIXE	1	0.3	2	1.31	3	1.61
JENISCH	13	7.52	6	4.8	19	12.32
AUX	4	1.82			4	1.82
FIXE	9	5.7	5	3.8	14	9.5
STG			1	1	1	1
MSAP	7	3.07	4	3.35	11	6.42
AUX	2	0.22	1	0.8	3	1.02
FIXE	5	2.85	3	2.55	8	5.4
MUSEE HISTORIQUE	4	2.6	1	0.4	5	3
FIXE	4	2.6	1	0.4	5	3
Total général	339	223.75	172	153.63	511	377.38

45

« La Direction des systèmes d'information (DSI) regroupe le Service informatique et le Système d'information du territoire (SIT). Le Service informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera. »

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Personnel du service

L'effectif de l'entité service informatique n'a pas varié en 2017 et est resté à 3.5 EPT (4.4 EPT pour la DSI en ajoutant le 0.9 EPT du SIT).

Activités 2017

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2017 de près de 400 PC, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey faisant partie de l'ARAS Riviera.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2017, qui constituent l'essentiel de ce rapport.

Réalisation étude DSI 3.0

La société Centrics, qui a travaillé avec la DSI sur cette étude lancée en 2016, a présenté à l'automne 2017 les conclusions de celle-ci à la Municipalité. Les points principaux ont été validés ensuite.

L'étude préconise ainsi de renforcer la DSI, en sous-effectif par rapport à ses tâches et aux projets qu'elle mène, d'un EPT supplémentaire. Ceci permettra de mettre en place un service de support prenant en charge de manière centralisée les appels et demandes des utilisateurs et des services, pour permettre aux autres collaborateurs de se concentrer sur leurs tâches sans être dérangés. Enfin, le déménagement des serveurs et des équipements de stockage et de sauvegarde de la salle informatique de l'Hôtel de Ville vers une salle à adapter dans les sous-sols de l'ex-EPA, permettra de réaménager les locaux de la DSI pour accueillir le/la collaborateur/trice supplémentaire.

Infrastructure centrale

L'infrastructure centrale installée fin 2015 (serveurs, baies de stockage et baie de sauvegarde) a donné toute satisfaction en 2017 également et son dimensionnement a permis d'absorber jusque-là la croissance des volumes disques utilisés.

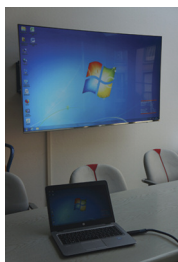
Achat et installation d'écrans de présentation pour les salles 1, 3 et 201 de l'Hôtel de Ville

Après l'installation d'un grand écran de présentation de 208 cm de diagonale en salle 6 en 2016, la DSI avait prévu d'équiper les salles 1, 3 et 201 en 2017 pour répondre aux besoins des services (et de certaines commissions). Un budget de Fr. 6'000.- était prévu à cet effet.

Finalement grâce à la baisse de prix des écrans de télévision LED, il a été possible pour ce montant d'équiper chacune des 3 salles d'un écran de 165 cm de diagonale et d'un support à roulette costaud (ou d'un support mural pour la salle 201).

Les salles 1, 3 et 201 sont ainsi équipées à demeure d'un écran permettant de faire des présentations dans des conditions bien meilleures que précédemment (les téléviseurs sont plus lumineux et of-

Ci-dessous les trois écrans de présentation



frent une meilleure définition que les beamers utilisés jusque là) et sans devoir mettre en place des équipements puis démonter l'installation !

Liaison déchetterie

La déchetterie restant en place dans sa localisation actuelle sur le terrain CFF, la DSI a dû trouver une solution pour la relier au réseau informatique et à la téléphonie communale, pour répondre aux besoins de la DEP.

Comme aucun bâtiment ne fait obstacle au signal aérien, la DSI a finalement fait installer 2 antennes permettant d'établir une liaison hertzienne point à point entre le bâtiment de la voirie et le portakabin de la déchetterie. Ces antennes ont ainsi permis de mettre en place une liaison à 100 Mb/s sur le réseau communal desservant un PC et un téléphone IP.

Liaison camping de la Pichette

Une autre petite liaison a été mise en service pour relier les locaux du gardien du camping de la Pichette avec le réseau informatique communal. Du fait de l'éloignement du camping, la DSI n'a pu que louer une ligne cuivre Swisscom. Cette ligne ne permet ainsi qu'un faible débit de l'ordre de quelques Mb/s, mais c'est toutefois suffisant pour permettre l'accès au réseau communal du PC et du téléphone fixe qui ont été installés sur place.

Liaison chalet la Cheneau de Château d'OEx sur réseau informatique

A la demande de la DJEFS, la DSI a dû trouver une solution pour relier les équipements informatiques du chalet la Cheneau à Château d'OEx au réseau informatique communal. Un pare-feu permettant de mettre en place un réseau privé virtuel (VPN) a ainsi été installé au chalet. La mise en œuvre de ce VPN a constitué un beau défi pour la société mandatée qui a mis plusieurs semaines pour trouver les bonnes règles et réglages. La liaison VPN avec le réseau de la Ville, connecté à internet mais derrière les pare-feu du Canton, a été difficile à monter et les dernières difficultés techniques n'ont été réglées qu'à la toute fin de l'année 2017.

Amélioration des accès distants et Wi-Fi sécurisé sur le réseau

La DSI a étudié la question des accès mobiles et distants et a mis deux solutions en œuvre en 2017 pour faciliter le télétravail et la mobilité.

Le premier point est un système de réseau privé virtuel (VPN) qui permet à un utilisateur ayant un compte Windows de la Ville et un portable d'accéder au réseau depuis l'extérieur via internet et de travailler comme s'il était connecté en interne au réseau. Cette solution requiert un ordinateur portable de la Ville équipé du client VPN, d'un certificat assurant la sécurité au-delà du mot de passe. Ainsi, les logiciels comme Nest, Proconcept, Lotus ou M-Files vont fonctionner correctement en accès distant également, une fois la connexion établie.

La deuxième solution mise en œuvre est un Wi-Fi administratif dans les bâtiments communaux, qui permet à un utilisateur autorisé et disposant d'un portable PC de la Ville et d'un certificat délivré par la DSI, de se connecter via le réseau sans fil avec les mêmes accès que via un câble.

Liaison et équipement des classes du collège du SIGE (Maria Belgia)

Suite à l'incendie du collège des Crosets, la DSI a dû rapidement trouver en octobre 2017 une solution permettant de relier le collège provisoire du

SIGE au réseau informatique des écoles. Heureusement le réseau des écoles avait été amené en 2016 jusqu'aux classes de l'Aviron, via une fibre optique louée à Romande Energie. Il a ainsi été facile de tirer une fibre optique pour relier l'armoire de brassage desservant les classes de l'Aviron au collège provisoire.

En outre, 8 antennes Wi-Fi ont été installées dans le collège pour fournir l'accès au réseau Edu-VD (réseau pédagogique d'accès à internet) pour les portables et tablettes des classes et des enseignants.

Disponibilité des systèmes / pannes

Aucune panne marquante n'est à signaler. En revanche quelques soucis ont été rencontrés avec la solution de backup.

Réseau et Wi-Fi pédagogique des écoles : déploiement des nouvelles antennes dans les collèges secondaires et primaires

Quelques antennes supplémentaires ont été installées dans les collèges secondaires, notamment le collège Kratzer pour améliorer la couverture. Le Wi-Fi est en effet devenu stratégique, comme les nouveaux Mac portables des salles informatiques mobiles l'utilisent pour se connecter au réseau Edu-VD et à internet.

Wi-Fi

Suite à la diminution du budget 2017 pour le Wi-Fi gratuit empêchant de remplacer les équipements obsolètes, la DSI a étudié une nouvelle variante pour confier l'exploitation et la remise à niveau du Wi-Fi à un mandataire externe, pour un montant fixe annuel. Cependant, une nouvelle coupe du budget 2018 par le Conseil communal, a rendu caduc ce projet d'un Wi-Fi externe gratuit, remis à niveau.

En fin de compte, faute de solution pérenne, la décision d'arrêter de fournir le Wi-Fi gratuit à la population a été prise fin 2017. La DSI continuera seulement de son côté à mettre en œuvre en 2018 du Wi-Fi dans les bâtiments communaux pour les services communaux et les intervenants externes.

Déménagements

Le service informatique est également intervenu, comme il le fait toujours, dans le cadre des petits et grands déménagements des collaborateurs et des services, pour rebrancher les PC, téléphones, copieurs et imprimantes. Citons dans les déménagements d'ampleur en 2017, qui ont donné du travail à la DSI, celui de la DJEFS, secteur famille dans les bureaux du Panorama et ceux liés de la DU et de la DASLI dans les bureaux libérés à Simplon 14 -16. On peut également citer, à une échelle plus limitée, ceux des RH et du Secrétariat municipal au 3^e étage de l'Hôtel de Ville et le déménagement d'une partie du secteur Jeunesse de la DJEFS vers les locaux de Ginkgo à la rue de l'Union. Enfin le service informatique est aussi intervenu pour des déménagements internes à l'ARAS.

Postes de travail supplémentaires

La DSI a acheté une centaine de PC, dont une dizaine de portables, en 2017, principalement dans le cadre du renouvellement des ordinateurs les plus anciens. Sur ce nombre, une vingtaine de PC ont été installés pour répondre aux besoins supplémentaires des services ou de l'ARAS.

- Service de la culture : 1 PC
- Direction de l'urbanisme : 3 PC
- DAI : 1 PC

- DEP : 2 PC
- DJEFS : 1 PC
- DJEFS réseau REVE : 2 PC
- Finances : 1 PC
- Musée Jenisch : 1 PC
- Secrétariat municipal : 1 PC
- ARAS / CSR : 8 PC

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC les plus anciens a pris plus d'ampleur en 2017, comme de nombreuses machines achetées en 2011, voire en 2010 pour les plus anciennes, devaient être remplacées du fait de leur âge et de leurs performances devenant insuffisantes pour faire tourner dans de bonnes conditions les nouvelles applications. Ce sont ainsi plus de 80 PC qui ont été remplacés en 2017. Le principal gain du passage à ces nouvelles machines est lié aux performances des disques SSD qui les équipent, beaucoup plus rapides. Cela se voit notamment au démarrage et l'arrêt de ces PC qui prennent beaucoup moins de temps. Parallèlement, le service informatique a également remplacé quelques ordinateurs portables anciens et répondu aux demandes de certains services pour plus de mobilité en remplaçant les PC fixes de certains collaborateurs des RH et du Secrétariat municipal par des portables.

Gestion des copieurs

La DSI a continué de consolider les systèmes d'impression de la Ville en remplaçant dans les services des périphériques multiples par des nouveaux copieurs plus durables et économiques, notamment en version A4. Ainsi, des copieurs A4 Ricoh couleur ont été installés en 2017 notamment pour le secteur Jeunesse de la DJEFS (dans les locaux de Ginkgo) et au MSAP. Un copieur A3 couleur a remplacé pour le secteur des Sports de la DJEFS un vieux copieurs A3 noir/blanc et une ancienne imprimante couleur. Ces équipements sont également utilisés pour la GED et nous ont évité de devoir acheter des scanners dédiés pour ces secteurs.

Cette solution est intéressante, car le coût d'impression à la page, raisonnable, inclut également les consommables et la maintenance de l'appareil, qui est plus chère et délicate dans le cas des équipements d'impression en couleur.

Mise en place de l'application ProConcept pour remplacer les programmes de comptabilité Gefi et le logiciel des salaires Ofisal

Après les gros travaux préparatoires de 2016, les applications salaires de ProConcept fonctionnent à satisfaction et ont permis de payer les salaires dès le mois de janvier 2017.

L'opération suivante a été la préparation de la partie budget et la mise à disposition de l'application pour que les services puissent saisir leurs budgets à partir de fin mai 2017.

Installation logiciel de supervision et d'alerte PRTG

Afin d'avoir une meilleure vision et un meilleur contrôle sur les équipements réseau et centraux de l'administration, la DSI a acquis des licences du logiciel PRTG. Celui-ci permet de s'appuyer sur une représentation visuelle de l'état des systèmes, que ce soient des commutateurs réseau, des sites, des serveurs ou des sites web. Ce logiciel est également capable d'envoyer des alertes dès que la connexion avec un objet défini est perdue!



Mise en place de l'application Nest pour remplacer les programmes du contrôle des habitants G2i et de la facturation

Nest est la nouvelle application choisie pour gérer dès janvier 2018 le contrôle des habitants de Vevey et les adresses des personnes physiques et morales. Ce programme est également celui qui permettra de créer les factures débiteurs émises par la Ville.

L'année 2017 a été une année de préparation avec la tâche importante de contrôler la bonne reprise des données actuelles de G2i vers Nest pour per-

mettre la migration finale en janvier 2018. Ce gros travail, indispensable pour assurer la qualité des données qui seront reprises, a été réalisé sous la forme de plusieurs itérations avec chaque fois des contrôles. Ce travail a été effectué par un auxiliaire travaillant pour l'Office de la population et la DSI.

Passage à une nouvelle version de Gelore (logiciel de réservation des ressources)

L'administration communale de Vevey utilise depuis une dizaine d'années l'application Gelore permettant de gérer et de réserver des ressources de la Ville, comme les salles de l'Hôtel de Ville, les véhicules, les cartes journalières ou les projecteurs. Ce logiciel, développé par le centre informatique de la ville de Neuchâtel (CEG) avait évolué et une migration vers la nouvelle version était nécessaire. Dans le cadre de cette migration, un système de contrôle d'accès en lien avec les comptes Windows (Active Directory) a été mis en place.

Choix et mise en place d'une GED

Le choix d'une GED a été effectué au printemps 2017. C'est la solution M-Files qui a finalement été choisie.

Comme prévu, le projet pilote de mise en route de cette GED sera la numérisation et le traitement des factures fournisseurs.

Des présentations générales pour les utilisateurs et services concernés ont été organisées à l'automne 2017, ainsi que des formations d'une demi-journée.

Une dizaine de scanners réseau A4 ont été achetés, configurés et déployés dans les services de la Ville ayant le plus de factures à traiter. En parallèle, les copieurs Ricoh ont été configurés pour pouvoir servir comme scanners vers la GED pour les autres services et secteurs.

La mise en production réelle de la GED, démarrera en janvier 2018 et interviendra en janvier 2018.



Projet de refonte complète du site web www.vevey.ch

Une étude a été démarrée en 2017 dans l'optique de remplacer complètement le site web www.vevey.ch qui est aujourd'hui complètement obsolète. Un consultant a été choisi, la société Cobweb, pour aider la Ville à recenser et à formaliser ses besoins pour aboutir en 2018 à un cahier des charges, à un appel d'offres et à un préavis.

Un atelier participatif a ainsi été organisé pour recenser les besoins des services communaux.

Commission de la communication et de l'informatique

Dans le cadre du même projet, cette commission municipale s'est réunie plusieurs fois dans l'année 2017 pour entamer la réflexion sur la refonte complète du site web www.vevey.ch.

COPIL « grands projets informatiques »

Ce comité de pilotage, regroupant plusieurs municipaux et des chefs de service, a continué à travailler en 2017, notamment en ce qui concerne le choix de la solution de GED.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal.

Le système a recensé cette année 108'513 communications professionnelles sortantes, représentant 4'134 heures de communication.

En 2017, la téléphonie fixe recense environ 400 appareils dont 250 téléphones IP, une trentaine de téléphones DECT (sans fil) connectés à des antennes les reliant au réseau informatique et 120 téléphones traditionnels (numériques, sans fil, quelques rares analogiques et les derniers fax).

Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.- par mois et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville).

Le passage aux nouvelles conditions tarifaires d'abonnements mobiles, nommées Natel go par Swisscom, s'est effectué fin janvier 2017. Celles-ci se caractérisent principalement par le passage au système du forfait illimité pour les données (comme c'est depuis plusieurs années le cas des abonnements pour les particuliers) et la gratuité des communications en Suisse. Ces abonnements étant plus chers (Fr. 30.- mensuellement), Swisscom continue à proposer des abonnements basiques et bon marché (Fr. 4.-) sans forfait de transfert de données ni communications incluses. Il a donc fallu déterminer pour chacun des cents et quelques abonnements mobiles de la Ville, quelles conditions étaient le plus adaptées.

Ces choix effectués, la migration s'est effectuée sans grands problèmes, si ce n'est des soucis de montants de facturation erronés les deux premiers mois, souci que Swisscom a finalement réglé par le biais de notes de crédit.

Développement durable

La DSI s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont les suivantes :

- remplacement des PC sur des durées longues de l'ordre de 6 ans ;
- adoption de mini PC, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise ;
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

Autres tâches

Procédures Votelec

M. Schneider, chef de service de l'informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le greffe, la transmission du rôle électoral au Canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

Après 2015 et 2016, l'année 2017 fut également une année chargée pour les processus électoraux avec les élections cantonales, mais l'équipe et les processus d'organisation étaient bien rodés.

On peut relever que la dimension informatique dans les dépouillements devient toujours plus importante avec les outils informatiques mis à disposition par le Canton qui sont utilisés pour saisir les bulletins et les décompter. Le service informatique est ainsi de plus en plus engagé aux côtés du Greffe dans ces processus, qu'il organise d'ailleurs en partie.

Evolutions prévues en 2018

Conformément aux études menées en 2017 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2018 :

- Déploiement, paramétrage et reprise de données pour le nouvel ERP avec ProConcept pour la partie comptabilité et NEST pour la partie contrôle des habitants. La mise en production interviendra à partir du 22.01.2018 pour l'exercice 2018.
- Mise en production de la GED pour la numérisation, le circuit de validation électronique et le traitement des factures fournisseurs de l'exercice 2018.
- Continuation du projet d'amélioration et d'extension du réseau et du Wi-Fi pédagogique dans les écoles primaires.
- Continuation de l'étude de projet de refonte complète du site www.vevey.ch avec l'intégration de davantage de prestations en ligne pour la population. Cette étude aboutira à un préavis.
- Lancement d'une étude concernant le remplacement complet du central téléphonique communal, en fin de vie et de maintenance au-delà du 31.12.2020.

*Lionel Girardin, municipal
Robert Schneider, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :
Néant.

Le SIT, un service transversal et intercommunal

Le Système d'information du territoire (SIT) est un service transversal et intercommunal fonctionnant avec 0.95 EPT (dont 0.05 EPT pour le secrétariat) depuis sa création fin 2010. Le SIT est devenu un service de soutien indispensable à la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques des administrations de la région et est très apprécié des utilisateurs. Les différents indicateurs mis en place montrent une utilisation croissante des services offerts. Les clients et utilisateurs sont toujours plus nombreux : tous les services de la Ville, 13 autres communes de la région, deux associations intercommunales (ASR et SIGE), un grand nombre d'entreprises privées (ingénieurs, géomètres, architectes, gérances, etc.) ainsi que de très nombreux citoyens. Pour rappel, les principaux axes stratégiques du SIT, mis en application depuis sa création, sont les suivants :

- utilisation de logiciels libres (ouverture, pérennité, indépendance, personnalisation, etc.) ;
- utilisation des forces de saisie réparties dans les services utilisateurs (économie sur les RH, efficacité, responsabilisation et implication des services) ;
- développement d'un maximum de compétences internes (indépendance, efficacité et rapport qualité/prix optimal) ;
- régionalisation des services (partage des coûts, rationalisation et augmentation de la valeur et de la pérennité du système).

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué à investir des ressources en 2017 pour le développement du logiciel libre QGIS. Il s'agit d'un logiciel SIT professionnel, dans lequel la quasi-totalité des géodonnées de Vevey sont gérées. Depuis 2016, une version mobile baptisée QField destinée aux tablettes Android est également disponible et permet le relevé de données dans le terrain.

En plus de QGIS, le SIT a également assuré la maintenance évolutive du logiciel Topobase (Autodesk Map 3D), dans lequel les données du réseau d'assainissement sont gérées par la DAIE.

Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de concevoir et réaliser des plans spécifiques pour les services de la commune mais également pour des clients externes (associations, services intercommunaux ou entreprises privées). Divers plans ont été produits en 2017 pour les services communaux, ASR ainsi que pour l'entreprise en charge de la gestion intercommunale du ramassage des déchets.

Vente de données LIDAR

Le SIT a diffusé au secteur privé les données tridimensionnelles LIDAR pour un montant total de Fr. 2'282.70. Les données diffusées sont essentiellement les courbes de niveau, générées par le SIT sur la base des données LIDAR 2015 appartenant au Canton de Vaud.

ASIT-VD

Depuis 2015, le responsable du SIT est membre du comité directeur de l'ASIT-VD, et a accédé à la présidence en avril 2017. Créée il y a 20 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT-VD emploie 3 personnes et rassemble plus de 360 membres. Les principaux objectifs de l'association sont les suivants :

- faciliter l'accès aux géodonnées (catalogage et extraction de géodonnées) ;

- favoriser l'échange de connaissances (organisation d'événements, publications, etc.).

La participation du SIT au comité directeur de l'ASIT a permis en 2017 de :

- défendre les intérêts des communes dans les décisions prises par l'association ;
- défendre les intérêts du secteur public en général ;
- renforcer les contacts avec le secteur privé et le Canton, également représentés au comité directeur ;
- participer activement à l'organisation de la première journée romande de la géoinformation, qui aura lieu en 2018 et pour laquelle tous les cantons romands sont partenaires.

Projets

Le SIT est sollicité par de nombreux clients (services communaux, communes de la région ou services intercommunaux) pour réaliser divers projets ayant une composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2017 sont présentés ci-dessous.

Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal couvrant l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac et constitue l'activité principale du SIT. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 600 visites journalières en moyenne en 2017 ;
- plus de 600 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km²) partenaires ;
- 24 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 1 serveur virtuel et 300 Go de données.



« Nombre de visites mensuelle »

Les volets administratif, technique et financier de Cartoriviera, sous la responsabilité du SIT, sont résumés ci-dessous.

Volet administratif

En plus de la coordination régionale de Cartoriviera, le SIT participe activement à la coordination intercantonale du groupe d'utilisateurs GeoMapfish (logiciel libre de Cartoriviera) réunissant de nombreuses villes et cantons suisses, et en assure la gestion financière. En 2017, le financement participatif a permis de réunir plus de Fr. 150 000.-, qui ont été utilisés pour la maintenance et l'évolution du système.

Volet financier

En 2017, le total des charges et revenus de Cartoriviera ont été les suivants pour le SIT :

Charges

- Fr. 9764.- : participation selon clé de répartition

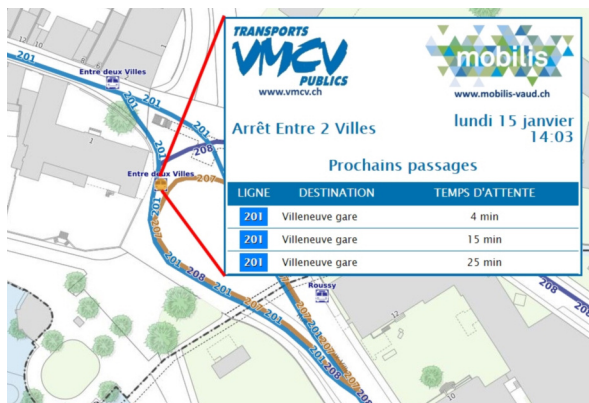
Revenus

- Fr. 83 729.04.- : contient également les développements effectués spécifiquement pour les paritaires

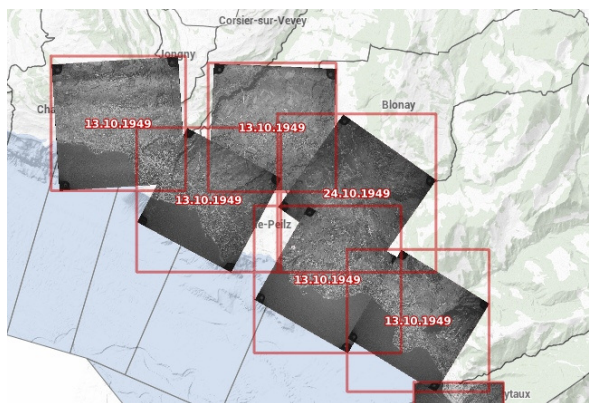
Volet technique

Les nouvelles données qui ont été introduites en 2017 sont les suivantes :

- Données en temps réel sur l'arrivée des prochains bus VMCV ;



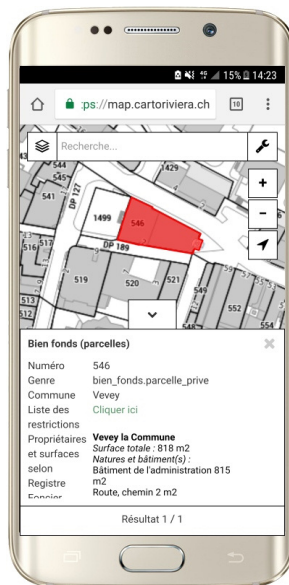
- NAC (nouveaux animaux de compagnie), couche sécurisée pour les besoins des utilisateurs du SDIS ;
- état des installations électriques des bâtiments communaux, couche sécurisée pour les besoins de la DAIE ;
- nouveau plan cadastral développé et fourni par l'ASIT-VD, en accès direct depuis les serveurs de l'ASIT-VD ;
- MTP (modèle topographique du paysage) et cartes nationales de swisstopo, en accès direct depuis les serveurs de la confédération ;
- données du RSHL sur les prestations sanitaires : hôpitaux, aide et soin à domicile, fondation de Nant, pharmacies, centres d'accueil temporaires, établissements médico-sociaux ainsi que les sites du RSHL ;
- photographies aériennes Swissimage 2016 de la confédération ;
- photographies aériennes historiques des années 30, 40, 60 et 90 ;



- périmètres liés à la Fête des Vignerons de 2019 ;
- données altimétriques LIDAR 2015 du Canton : courbes de niveau, profils altimétriques, reliefs, rayonnement solaire, etc.

Au niveau fonctionnel, une migration importante a été réalisée sur la version 2, ce qui a permis de mettre en place une nouvelle version mobile plus

moderne, performante et basée sur les dernières technologies de l'internet.



De plus, les premiers développements d'une application de gestion centralisée des demandes de permis de fouilles ont été effectués. L'application sera mise en ligne début 2018 pour les communes de Cartoriviera qui souhaitent utiliser ce module.

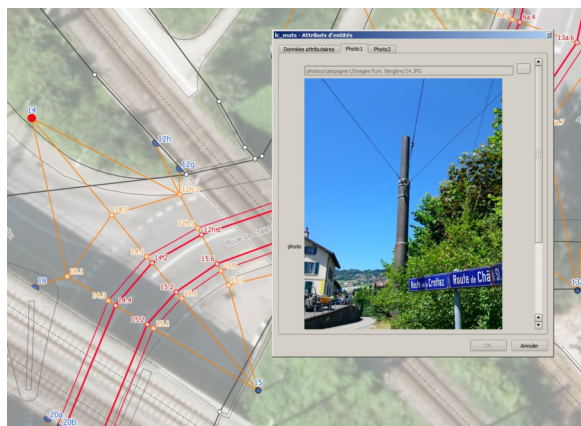
Formation

Comme chaque année, le SIT organise une formation sur Cartoriviera destinée aux employés de la ville. En 2017, 17 employés communaux ont été formés.

Applications de gestion de géodonnées

Le SIT a développé plusieurs applications de gestion pour des services de la ville ou intercommunaux :

- Gestion des lignes de contact : le SIT a été mandaté par les VMCV pour mettre en place un système de gestion des lignes de contact. Un important travail a été réalisé pour mettre sur pied l'infrastructure et l'application, basée sur QGIS. Le système, qui offre une grande satisfaction aux VMCV, est composé de deux parties :
 - une partie destinée au bureau et permettant d'effectuer la saisie et la gestion des données ;
 - une partie mobile destinée au relevé dans le terrain de photographies de chaque élément technique constituant la ligne.



- Entretien routier : pour les besoins de la DAIE, le SIT a réalisé une application basée sur QGIS et permettant de tenir à jour l'état et l'entretien des

routes communales. L'évaluation de l'état des routes a été réalisée en 2017 par une société spécialisée et les données ont été intégrées à cette application.

- Gestion des procédés de réclame : pour les besoins de la DU, le SIT a réalisé une application de gestion des procédés de réclame dans QGIS, auparavant gérés dans Excel.

Stationnement

En 2017, le SIT a présenté les projets « Smart parking » de Vevey à deux conférences :

- SmartSuisse à Bâle : nouvelle conférence suisse stratégique sur les thèmes du Smart City ;
- Polis à Bruxelles : conférence internationale sur le thème « Transports et innovation pour des villes et régions durables ».

Le SIT a également été sollicité par la Commune de Montreux pour deux projets liés au stationnement :

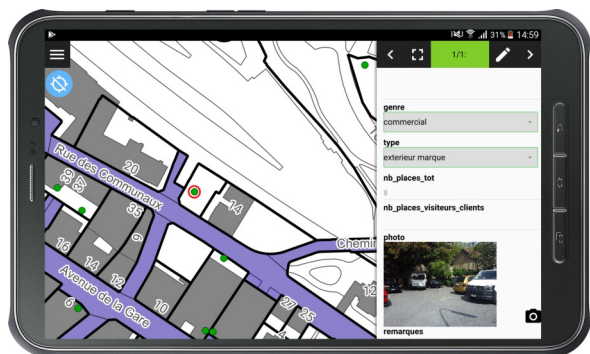
- installation des panneaux indiquant les places libres aux entrées de Montreux - les panneaux de Montreux utilisent le même système informatique que ceux de Vevey, réalisé par le SIT ;
- installation de caméras sur le nouveau parking de Chailly pour détecter et diffuser en temps réel l'occupation du parking.

Finalement, le SIT a participé activement avec ASR au choix de la solution ParkNow pour le paiement dématérialisé du stationnement sur la Riviera.

Inventaires dans le terrain

En 2017, le SIT a mis en place une infrastructure innovante permettant d'inventorier des éléments dans le terrain. Côté client, le système se base sur des tablettes Android équipées d'une connexion réseau (carte SIM) et du logiciel QField. Côté serveur, Cartoriviera met les couches éditables à disposition selon le protocole WFS. Ce système a permis à différents services un important gain de temps dans les inventaires qu'ils ont eu à effectuer en 2017 :

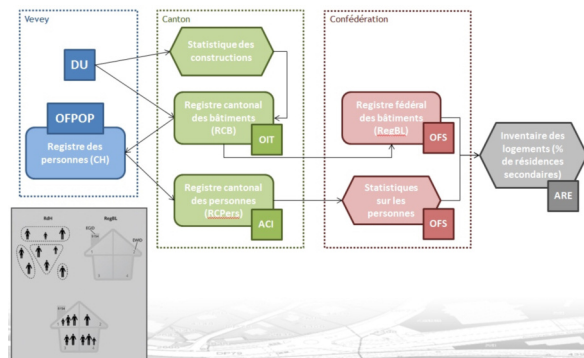
- poubelles et bancs publics pour la DEP : géolocalisation et photographie des poubelles (329) et des bancs publics (417), dans un objectif de gestion ;
- stationnement privé pour la DU : géolocalisation et photographie des zones de stationnement privé (plus de 1'500 zones pour un total de plus de 12'000 places), pour les besoins du plan directeur du stationnement ;
- procédés de réclame pour la DU : géolocalisation et photographies des procédés de réclame (plus de 3'000), dans le but de pouvoir percevoir les taxes impayées et améliorer leur intégration architecturale.



Le système a été présenté lors des « Rencontres » de l'ASIT-VD.

Résidences secondaires

En 2017, le SIT a effectué une analyse approfondie de la base de données de la population, de manière à obtenir une meilleure compréhension de la situation des résidences secondaires. L'analyse a permis d'obtenir des chiffres fiables et ainsi de déterminer les bonnes actions à entreprendre.



Migration MN95

Pour pouvoir se conformer à la LGéo, toutes les données du SIT doivent être transformées de l'ancien cadre de référence MNO3 vers le nouveau cadre MN95. Cette migration nécessite un important travail puisque tous les objets de toutes les couches doivent être transformés au niveau de leurs coordonnées. Cette migration n'a aucune conséquence pour la majorité des utilisateurs. En 2017, une première partie de cette migration a été réalisée sur les données de Vevey et de Cartoriviera. Le travail se terminera en 2018.

Support

Le SIT est régulièrement sollicité par les services de la ville ou les partenaires de Cartoriviera pour des questions liées aux géodonnées. En 2017, les principales activités de support ont concerné les domaines suivants :

- ASR - Police du commerce : applications de gestion des marchés et de la Saint-Martin ;
- ASR - Police : applications de gestion et de contrôle du stationnement ;
- ASR - direction : statistiques des interventions ;
- Greffe : surfaces concernées par la Fête des Vignerons ;
- DAIE, DEP et Greffe : diverses extractions d'habitants et entreprises liés à un secteur géographique, à des fins de publipostage ;
- DJEFS : répartition géographique des élèves en fonction de leur année scolaire ;
- DEP : distance des habitants aux écopoints et statistiques des surfaces entretenues par la voirie ;
- Commune de Montreux : infrastructure QGIS/QField pour la saisie de données dans le terrain ;
- Commune de Saint-Légier : plans des itinéraires de déneigement, transferts des données dans Cartoriviera.

*Lionel Girardin, municipal
Daniel Gnerre, responsable du SIT*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 : Néant.

Lexique

ASIT-VD : Association pour le système d'information du territoire valdois
ASR : Association Sécurité Riviera
DAIE : Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie
DEP : Direction des espaces publics
DU : Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
EPT : Equivalent plein temps
LGéo : Loi sur la géoinformation

LIDAR : Light detection and ranging (technique de mesure de l'altimétrie)
QGIS : Quantum GIS (logiciel SIT professionnel)
QField : Version mobile Android de QGIS
RSHL : Réseau Santé Haut-Léman
SDIS : Service d'incendie et de secours
SIGE : Service intercommunal de gestion
SIT : Système d'information du territoire
VMCV : Transports publics de la Riviera valdoise
WFS : Web feature service

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : Serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : Equipement de communication « intelligent » utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Disaster Recovery : Reprise d'activité suite à un problème important (= désastre).

FC ou Fiber Channel : Protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

FO : Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

Gigabits/s ou Gbits/s : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : Kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : Un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : Norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID : (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : Matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : Protocole réseau (= comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloi-

sonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

VoIP (Voice over IP) : Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.

55

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable planifie l'aménagement du territoire, gère les autorisations de construire et coordonne l'Agenda 21 local.

**DIRECTION
DE L'URBANISME,
DE LA MOBILITÉ
ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



Les résistances locales à des projets de construction ne cessent de se multiplier et pas seulement à Vevey. Ces oppositions n'émanent plus exclusivement de mouvements minoritaires ou d'un quarteron de voisins défendant leur strict confort direct. Nous assistons aujourd'hui à une forte crainte des effets pervers que peut provoquer une urbanisation mal contrôlée, à la réaction de citoyens qui ont le sentiment que la petite ville sympathique ou le « grand village » qu'ils ont connu se transforme en cité dortoir où se construisent des « cages à poules ».

Avec le refus du projet de la « Cour aux marchandises », la Municipalité de Vevey a pris la mesure de cette situation et a confié le soin à la Direction de l'urbanisme de faire des propositions pour sortir de l'ornière. La marge de manœuvre laissée par un règlement sur les constructions particulièrement souple présentait un confort certain, mais ne pouvait plus échapper à une révision complète au vu de son obsolescence dénoncée à maintes reprises par les détracteurs des projets de constructions refusés.

Après réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion qu'avant d'accepter tout nouveau projet immobilier d'importance, il était nécessaire de faire une pause pour redéfinir les objectifs de développement de la ville. Continuer à présenter des développements immobiliers sans l'établissement d'un consensus autour de cette question fondamentale de l'évolution urbaine de la ville était l'assurance de nouveaux échecs.

Aussi désagréable fut-elle pour les propriétaires fonciers prêts à développer de nouveaux projets de construction de logements, cette décision est apparue comme la seule issue possible pour permettre aux Veveysannes et Veveysans d'adhérer à un projet de développement concerté en particulier dans le quartier de Plan-Dessus où des friches industrielles sont l'objet de projets de valorisation foncière. C'est ainsi qu'a été lancée très rapidement une réflexion sur le type de développement à envisager dans ce quartier, en particulier des cœurs d'ilots, dont les conclusions seront intégrées aux futures planifications.

Parallèlement, la Municipalité a décidé de mettre en pause provisoirement les développements immobiliers importants à Plan-Dessus afin de redéfinir une perspective générale du développement de l'aménagement du territoire veveysan qui soit largement partagée et qui permettra une évolution cohérente. Cette décision devrait encore être approuvée par le Conseil communal.

Le dossier de la mobilité et du stationnement a franchi également une nouvelle étape en 2017 avec l'établissement d'une étude de stationnement qui sera présentée au Conseil communal en 2018. Celle-ci prévoit la création de parkings souterrains à proximité de la route cantonale hors de l'hyper-centre pour éviter tous les inconvénients liés à la surcharge de trafic automobile au centre-ville. C'est dans ce contexte également que la Municipalité a lancé les mandats d'étude parallèles en vue du réaménagement de la place du Marché et fait aboutir la pré-étude de faisabilité du parking Gare-Nord.

Nous sommes toujours plus nombreux à nous déplacer à Vevey et il convient de hiérarchiser les usages de la ville pour permettre à chacun d'en jouir de manière adaptée afin créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Veveysannes et Veveysans.

Jérôme Christen, municipal

Introduction

Présentation

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable dont l'acronyme est la « DU » remplit les missions suivantes :

Pour la partie **urbanisme**, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de **planification** en aménagement du territoire (plans directeurs, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour la partie **mobilité et aménagements urbains**, il s'agit essentiellement de la requalification des espaces publics et de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de la régulation du trafic. Cette planification dispose d'un document directeur : le plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU).

Le **développement durable** est indissociable des missions précitées. Il s'agit d'accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques ainsi que d'informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privé et public à la durabilité.

Organisation

Afin de mener à bien ces tâches, la DU comprend formellement 4 « secteurs » :

- la police des constructions ;

- le PMU ;
- l'Agenda 21 ;
- l'aménagement du territoire.

La DU dispose également d'un secrétariat commun auxdits secteurs.

La nature même des thématiques qui occupent la DU implique un travail de coordination intense à l'intérieur du service comme avec les autres services communaux et partenaires extérieurs. Entre responsables PMU et Agenda 21 pour les projets relatifs à la mobilité douce et au stationnement, entre police des constructions et Agenda 21 pour les plans de mobilités, etc. La collaboration avec les services communaux dits « opérationnels » comme la DAIE est également importante.

Ressources humaines

La DU dispose d'un effectif permanent de 9 personnes (8,5 ETP). Celui-ci n'a pas évolué au cours de l'année. Des engagements temporaires ont toutefois été effectués :

La DU bénéficie du programme « Premier emploi ». Ce programme permet d'offrir à un universitaire la possibilité de bénéficier, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliarat à 100% pour une année. Madame Pellaton bénéficie de ce contrat. Entrée comme stagiaire à l'Agenda 21 en 2016, un contrat d'auxiliarat lui a été proposé en cours d'année.

Une secrétaire intérimaire a également été engagée en remplacement d'une collaboratrice en arrêt maladie.

De plus, afin de pallier l'absence d'un collaborateur et en prévision des lourdes tâches à venir, un auxiliaire géographe, Monsieur Marc Assal, a prêté main forte au responsable de l'aménagement du territoire.

Julien Cainne, chef de service

Planification en aménagement du territoire

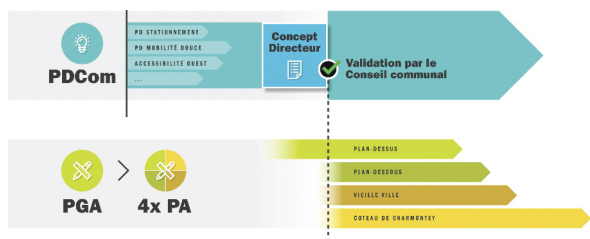
Stratégie en aménagement du territoire

Ces dernières années, la Ville de Vevey a essuyé 3 référendums successifs négatifs en aménagement du territoire. La Municipalité a décidé d'y apporter une réponse adaptée en adoptant les mesures suivantes :

- mise à jour de la planification directrice ;
- révision de la planification réglementaire (PGA) ;
- mise en attente de toutes les planifications réglementaires jusqu'à validation par le Conseil communal du concept directeur ;
- mise en œuvre d'une zone réservée sur le quartier de Plan-Dessus.

Cette stratégie est novatrice à plusieurs titres et préfigure en quelque sorte la nouvelle LATC. Une vidéo didactique permettant de communiquer et expliquer cette stratégie a été mise en œuvre.

Une demande de crédit d'études d'un montant de Fr. 1'300'000.- pour la révision de ces documents a été acceptée par le Conseil communal en fin d'année.



Révision du plan directeur communal (PDCOM)

L'actuel document date de 1997. L'article 30 LATC prévoit expressément son adaptation tous les quinze ans.

La révision de la planification directrice se fera en deux temps : concept directeur, puis poursuite de la mise à jour du PDCOM.

Ce concept directeur mettra en évidence les enjeux principaux liés au territoire et définira les objectifs principaux d'aménagement pour la Commune.

La validation dudit concept, qui sera discuté et soumis au Conseil communal au printemps 2019, donnera le feu vert pour l'élaboration de nouvelles planifications réglementaires, notamment le PGA. La mise à jour du PDCOM se poursuivra ensuite par un approfondissement des enjeux et des objectifs, puis par la constitution d'une liste de mesures pour atteindre ces objectifs.

Révision du plan général d'affectation (PGA)

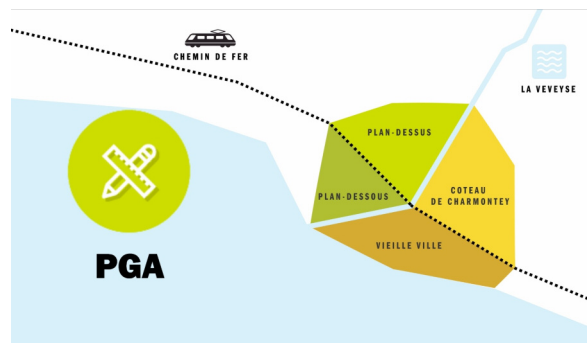
Le règlement sur les constructions de la Ville de Vevey (RCW) et les plans qui l'accompagnent approuvés par le Conseil d'Etat en 1952 et mis à jour en 1964 sont reconnus comme largement obsolètes.

La révision de ces documents sera échelonnée dans le temps par quadrants et non d'un bloc. Le PGA se fera en 4 parties distinctes et autonomes afin d'accélérer la démarche et de mettre d'abord l'accent sur les secteurs les plus sensibles.

L'élaboration des plans d'affectation (PA) des 4 quadrants pourra commencer, selon l'urgence, dès que le concept directeur précité sera validé par le Conseil communal.

Mise en attente des planifications réglementaires

Afin d'éviter un nouveau refus populaire en référendum, il a été décidé de mettre en attente les planifications. Il s'agit principalement des plans de quartier (PQ) « Plan-Dessus parcelles N° 272 et 331 » à Plan-Dessus.



Zone réservée

La zone réservée est un outil de planification qui permet de suspendre partiellement et provisoirement la constructibilité des secteurs sur lesquels des plans d'affectation doivent être révisés. Elle équivaut à une affectation temporaire.

L'enjeu est ici de laisser le temps de remettre à plat les dispositions réglementaires de ce secteur particulièrement touché par les développements immobiliers.

Concrètement, la zone réservée permet de refuser les projets de permis de construire qui pourraient contredire un futur plan d'affectation, même s'ils sont conformes à l'actuelle réglementation.

Le principal projet concerné est celui des Retraites Populaires sur la parcelle 355.

Planification directrice en mobilité

La mobilité doit également être planifiée et se retrouvera dans la révision du PDCOM. Toutefois, afin d'en anticiper les effets, la Municipalité a souhaité consacrer une étude spécifique sur la mobilité douce, et suite à la demande du Conseil communal, sur le stationnement.

Plan directeur mobilité douce

Dans le cadre de la révision du plan directeur communal, la Municipalité a décidé de mettre en place un plan directeur de mobilité douce. En septembre, la Municipalité a choisi le bureau BFM (Büro für Mobilität) comme mandataire. Cette étude suivie par Agenda 21 donne la parole aux associations de quartier et autres acteurs de Vevey afin d'appréhender au mieux les réalités et les difficultés rencontrées au quotidien. Le but de l'étude est de définir une feuille de route avec des mesures pour l'horizon 2030. La finalisation de l'étude est prévue pour le printemps 2018.

Plan directeur du stationnement

Dans le cadre de la révision du plan directeur communal veveysan, la Ville élabore un plan directeur du stationnement. Débuté en mars 2017 avec le mandataire Transitec Ingénieurs-Conseils SA, le rapport final est prévu courant mars 2018. Dans les grandes lignes, le diagnostic démontre un état des lieux nuancé avec des secteurs et des périodes problématiques en matière de stationnement, mais une disponibilité de places quasi permanente, y compris dans le centre-ville et une forte demande pendulaire mal satisfaite par l'offre actuelle. Concernant les besoins, le développement futur de Vevey et le potentiel de valorisation et de réaménagement de l'espace public ont été pris en considération. Aussi, la stratégie d'organisation du stationnement prévoit que 900 nouvelles places devront être réalisées afin d'équilibrer offre et demande. Deux parkings en ouvrage (Gare Nord et Entre-Deux-Ville) et un P+R (hors du centre-ville) sont conseillés pour répondre aux besoins des pendulaires, des résidents et des visiteurs occasionnels.

En outre, dans le cadre de cette étude, des étudiants ont effectué des relevés pour chiffrer l'ensemble du stationnement privé sur le territoire veveysan. Cela a permis de préciser le nombre global de ces places qui se situent aux environs de 10'000.

Planifications spéciales

Plan partiel d'affectation (PPA) « Cour aux Marchandises »

Début 2017, dans l'attente du résultat du référendum, CFF Immobilier a pu continuer à bénéficier du soutien de la DU. Celle-ci a notamment conduit une analyse financière dans la perspective d'un résultat positif du scrutin et de la mise en œuvre éventuelle du projet. Le 12 février 2017, la population a refusé le PPA « Cour aux Marchandises ». Dans l'attente d'un nouveau projet de valorisation, la DU et la DEP ont alors travaillé conjointement avec les CFF pour mener de nouvelles réflexions concernant les modalités de gestion temporaire du site.

PQ « Plan-Dessus parcelles N° 272 et 331 » à Plan-Dessus

Le 12 août 2016, le Service du développement territorial a rendu un examen préalable demandant plusieurs compléments et adaptations. La Direction générale de la mobilité et des routes a notamment demandé l'établissement d'un projet routier au débouché de l'avenue Reller sur la route de Châtel-Saint-Denis.

Au vu du refus du PPA « Cour aux Marchandises », les PQ Nestec totalisant environ 43'000m² de surface brute de plancher - une surface comparable à celle du PPA précité - la Municipalité a jugé pertinent de mettre en attente ces dossiers. Il était en effet primordial de répondre aux demandes de la population avant de proposer ces nouveaux projets de PQ à l'adoption du Conseil communal. Elle a ainsi validé le 22 mai 2017 une stratégie post-référendum décidant la mise en attente des planifications réglementaires sur l'ensemble du territoire communal. La Municipalité et la DU ont rencontré à plusieurs reprises les représentants de Nestec afin de leur présenter cette nouvelle stratégie et les enjeux importants qu'elle comporte.

Plan d'affectation (PA) de l'Avenir

L'élaboration d'un projet de PA sur l'îlot urbain de « l'Avenir » a débuté fin 2017. Cet îlot du quartier de Plan-Dessus, situé entre la rue des Tilleuls, la rue Gutenberg, la rue de Fribourg et l'avenue de Corsier, est constitué de 7 parcelles, dont l'une d'entre elles appartient à la Ville de Vevey (parcelle N° 258, intégrant le bâtiment de l'Athénée).

Le propriétaire des parcelles N° 260 et 263 souhaite valoriser son bien-fonds en construisant de nouveaux volumes habitables. Pour préserver une cohérence urbanistique à l'échelle de l'îlot urbain, la Ville de Vevey propose d'élaborer un nouveau plan d'affectation à cet endroit, en collaboration avec le propriétaire.

Une convention-cadre a été signée par le propriétaire et la Municipalité afin que le PA prévu assure la valorisation des espaces extérieurs existants sur rue et sur cour et, également le maintien d'un restaurant sur la parcelle N° 263.

Plan d'affectation (PA) de Chemenin

Une étude, dont le but est de définir un cadre réglementaire permettant de protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel du site, a débuté sur la parcelle N° 1076.

A cet endroit, une villa et ses abords, classés en note 3 au recensement cantonal, constituent en effet l'un des derniers vestiges de ce que l'ISOS

(inventaire des sites construits à protéger en Suisse) décrit comme « le vaste coteau de Charmontey, couvert d'immeubles dans les parties basses, de villas dans les parties hautes ».

Le projet d'aménagement en cours vise principalement à remplacer l'affectation actuelle du PPA « Berges du Léman », qui prévoit pour l'instant la démolition de la villa.

*Gilles Grosjean-Giraud, chef de projet
Michel Bloch, délégué Agenda 21*

Aménagements urbains

Concept d'aménagement urbain

Secteur Plan-Dessus

En prévision de la révision du PDCom, la Municipalité a souhaité consacrer une étude thématique spécifique consacrée à la trame des espaces ouverts du quartier de Plan-Dessus (places, rues et cœurs d'îlots).

En vue de recueillir les avis et de définir les perspectives les mieux partagées, une soirée d'ateliers participatifs a été organisée le 29 novembre 2017. Celle-ci a réuni plus de 60 habitants et propriétaires du quartier, ainsi que des représentants d'associations locales. Les témoignages et avis exprimés à cette occasion ont permis de déterminer des pistes d'action pour améliorer la qualité des espaces ouverts du quartier.



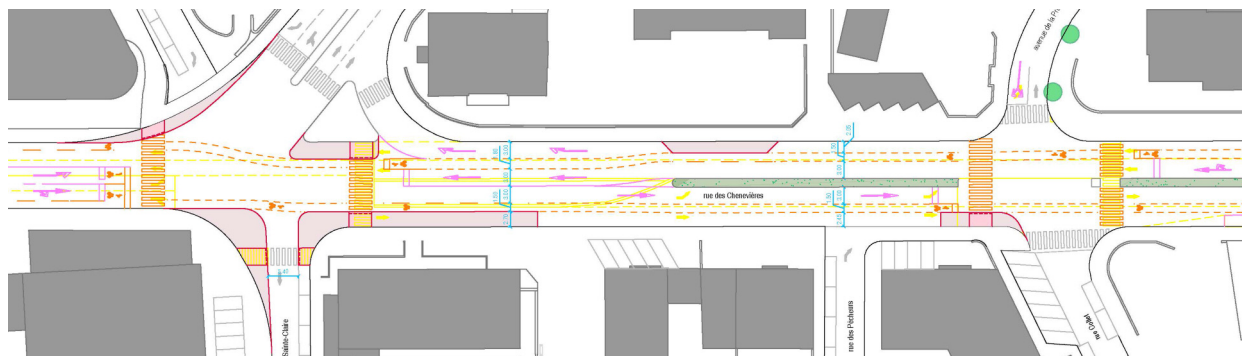
Les résultats attendus de l'étude en cours, soit une image directrice concernant les perspectives d'évolution du quartier, seront intégrés comme éléments de base pour les réflexions à mener à l'occasion de la mise au point du Concept directeur préfigurant le futur PDCom de Vevey.

Projets communaux

Route cantonale 780b

Le système de régulation du tronçon Gare/Entredeux-Villes a subi de nombreuses avaries en 2016 et 2017. Au vu de la dangerosité du passage pour les piétons et les écoliers notamment, il est urgent de remplacer ce système. Par mesure d'économie, ce premier réaménagement doit également s'inscrire dans la perspective de ceux, plus importants, qui seront nécessaires à l'horizon 2030 compte tenu de l'état général de la chaussée.





En coordination avec ASR et la DAIE, DU a étudié les différentes options d'aménagement et a mis au point un dossier intégrant des bandes cyclables, l'amélioration des conditions de sécurité pour les piétons, notamment en traversée de l'axe, et la transformation progressive de la route cantonale en une avenue urbaine mieux connectée aux quartiers riverains.

Le préavis cantonal est globalement positif. Le projet sera finalisé en 2018.

Place du Marché

Suite au vote du crédit d'étude par le Conseil communal en décembre 2016, des Mandats d'Étude Parallèles (MEP) ont été organisés en vue du réaménagement de la place du Marché. Cette démarche aboutira au choix d'un avant-projet qui sera présenté au public au printemps 2018.

Dans les grandes lignes, le cahier des charges des MEP propose de conserver 200 places de stationnement sur la place et de transférer 250 places dans divers parkings en ouvrage du centre-ville, notamment sur le versant Nord de la gare.



Plusieurs formes de participation ont été organisées, notamment des tables rondes accompagnant les travaux du jury, ainsi qu'une journée de participation populaire le 2 juillet 2017. Réunissant plus de 500 personnes, cette journée a permis de faire vivre une expérience inédite de la place et de mettre à jour les résultats d'une enquête plus large menée en 2008 sur le même thème (enquête Albatros).



Parking et place des Bosquets

Le projet Gare Nord intègre un parking enterré destiné notamment à recevoir les places de stationnement transférées de la place du Marché. Le permis de construire sera délivré en 2018 pour le bâtiment d'activité qui complète ce programme et le parking fera l'objet d'un complément d'enquête. L'enjeu pour la Commune consiste également à donner forme et vie à l'aménagement de surface de cet endroit, qui accompagnera également le réaménagement de la gare MVR prévu en 2022-2023.

L'avant-projet de parking compte actuellement 314 places, dont 23 destinées à l'immeuble d'activités, 4 à l'usage des ateliers protégés Polyval et 50 aux CFF. Un accès direct au passage inférieur central de la gare est prévu afin de permettre un accès direct depuis la place de la Gare. L'accès des véhicules au parking quant à lui est prévu depuis l'avenue de Gilamont par la rampe des Bosquets. La Municipalité est actuellement engagée dans une phase de négociation avec les différents partenaires de ces opérations, notamment les CFF, en vue de définir les options de gestion et les contours financiers qui pourront être soumis au Conseil communal le moment venu.

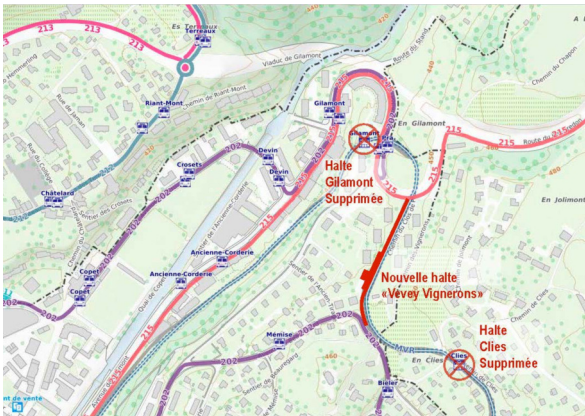


Ouvrages et installations de chemin de fer

Suppression des arrêts Gilamont-Clies et nouvel arrêt Vevey-Vignerons

Faisant suite au dépôt à l'enquête publique du 15 novembre au 14 décembre 2017 du projet « Montreux-Vevey Riviera (MVR) - nouvel arrêt Vevey-Vignerons », la Municipalité a chargé la DU d'étudier le dossier mis à l'enquête.

Le projet présenté par MVR propose de supprimer les arrêts de Gilamont et Clies au bénéfice d'un nouvel arrêt Vevey-Vignerons. Cette mesure a été notamment dictée par l'impossibilité de mettre les deux arrêts existants mentionnés en conformité avec les directives de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand).



Les études et sondages effectués montrent que les habitants du quartier de Gilamont seront pénalisés par la suppression de l'arrêt Gilamont. Une majorité des actuels usagers de cet arrêt n'utiliseront plus le train pour rejoindre Vevey-Gare, St-Léger ou Blonay.

En parallèle, l'étude de mobilité, ayant comme périmètre le secteur concerné, montre que si le projet présenté venait à être réalisé, des mesures d'accompagnements, non prévues par MVR, devraient être impérativement mises en place.

Enfin, le projet du nouvel arrêt, tel que présenté, ne répond pas en termes de qualité à ce qui a été demandé par la Municipalité et pose plusieurs interrogations sur le respect de la LHand et les normes en vigueur.

Fort de ces constats, la Municipalité a décidé de déposer, le 14 décembre 2017, une opposition au projet « Montreux-Vevey Riviera (MVR) - nouvel arrêt Vevey-Vignerons ».

*Gilles Grosjean-Giraud, chef de projet
Michel Bloch, délégué Agenda 21*

Développement durable - Agenda 21

Missions

- Accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales et sociales).
- Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privé et public à la durabilité.
- Collaborer à la mise en œuvre du PMU et du processus « Cité de l'Énergie - Gold ».

Administration exemplaire

Plan de mobilité de l'administration communale

1. Gestion des véhicules communaux
Les vélos électriques sont très utilisés (plusieurs trajets/jour) ainsi que la remorque à disposition pour transporter du matériel. Aussi, les deux vélos électriques de l'Hôtel de Ville achetés en 2016, ayant nécessité de nombreuses réparations, ont été remplacés par deux nouveaux, plus solides. De plus, deux vélos-cargos viennent compléter la flotte de véhicules communaux. Le premier se trouve à l'Hôtel de Ville et le second est utilisé uniquement par les concierges.
2. Gestion des places de stationnement communales
Les places de stationnement situées sur le territoire privé communal sont attribuées à des pendulaires et des entreprises qui répondent à des critères d'accessibilité, les résidents peuvent louer les places la nuit et le week-end. L'Agenda 21 examine les demandes pour la validation des critères. La Direction des Finances Gérances établit ensuite les baux.

Afin d'optimiser le stationnement sur le territoire privé communal, les critères d'attribution des places de stationnement et la tarification ont été modifiés. La tarification des places est passée de Fr. 80.- à 100.- par mois. Concernant les critères d'attribution, le temps de trajet porte à porte en transport publics est passé de 30 à 45 minutes.

3. Mesures incitatives

Les collaborateurs ayant travaillé pendant toute l'année 2016 bénéficient d'un bon d'une valeur de Fr. 185.- pour un abonnement de transports publics ou l'achat ou l'entretien d'un vélo.

Cette mesure incite les collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce. Cette année, 257 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure pour un montant total de Fr. 44'360.-.

Achats responsables

Un achat responsable est un achat qui respecte l'être humain, qui tient compte des exigences de la protection de l'environnement et favorise le développement économique local par la recherche d'efficacité, d'amélioration de la qualité et d'optimisation globale des coûts. La Ville dispose depuis 2013 de différentes directives notamment pour l'achat des fournitures de bureau, du mobilier, du papier, des produits alimentaires, des véhicules et des vêtements. Sous la responsabilité des chefs de services, ces directives conduisent les achats opérés en 2017.

1. Fournitures de bureau

Suite à la mise en place de ces directives, un prestataire local unique avait été sélectionné en 2013 pour les fournitures de bureau. En octobre 2016, un sondage de satisfaction a été mené auprès des services et différents problèmes ont été soulevés. Suite à cette évaluation peu satisfaisante et à l'échéance du contrat, un nouvel appel d'offre sur invitation a été lancé en mai 2017 auquel le fournisseur actuel n'a pas été reconvié. Après analyse des offres de trois prestataires, le choix s'est porté sur le fournisseur Lyreco S.A. Le contrat court jusqu'en décembre 2020.

2. Manifestations durables

La Ville de Vevey, pionnière dans la mise en œuvre locale du développement durable, souhaite que les manifestations, qu'elles soient grandes ou petites, intègrent des éléments de durabilité. Dans ce cadre, il a été suggéré à la Municipalité d'élaborer un guide des manifestations durables propre au territoire veveysan et compatible avec l'ensemble des manifestations, dont les méga-événements comme la Fête des Vignerons. La vocation de ce guide est d'être un outil pratique pour la mise sur pied d'événements, un fil rouge qui compile conseils, recommandations, astuces et bons plans à appliquer avant, pendant et après la manifestation. De la demande des autorisations à la clôture de l'événement, il réunit des mesures concrètes à entreprendre selon la taille de la manifestation et présente toutes les prestations proposées par les différents services de la Ville de Vevey. Le guide sera disponible au printemps 2018.

Mobilité douce

Aménagements cyclables

L'offre en stationnement vélo sécurisé a été développée cette année encore. En tout, 33 places sécurisées ont été créées : 7 au collège Kratzer, 7 au

CAB, 9 sous les arcades de Général-Guisan et 10 aux Moulins.

La collaboration entre l'Agenda 21 et la police des constructions a permis de faire financer des places vélo sécurisées sur le domaine public par les privés. Selon l'exigence de la norme VSS, si le propriétaire n'a pas la place d'aménager des places sur sa parcelle, il peut solliciter l'administration afin de trouver un emplacement sur le domaine public, moyennant le financement de l'équipement d'un montant de Fr. 250.- par place.

Un contre-sens cyclable a été mis en place à la Rue Collet.

Passage Saint-Antoine

Dans le cadre des nouveaux accès aux quais prévus par les CFF, la Ville de Vevey négocie depuis 2011 la prise en compte du conflit piétons-cyclistes généré sur le passage Saint-Antoine. Toutefois, le dossier PAP complémentaire reçu en mars 2017, n'a pas apporté de résolution à ce conflit. Aussi, une convention entre la Ville de Vevey et les CFF a été rédigée. Cette convention a pour but de garantir à long terme un accès Nord-Sud/Sud-Nord pour les cyclistes et les piétons à proximité du passage Saint-Antoine pendant et après les travaux d'accès aux quais des CFF. A savoir, soit un tube vélo à côté dudit passage, soit une passerelle sur la Veveyse avec un accès par Gilamont. Une mesure complémentaire financée par les CFF verra le passage des Entrepôts aménagé pour les cyclistes.

Vélostation

La vélostation a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2015. Elle compte aujourd'hui 50 abonnés, dont 34 abonnements vélos et 16 pour les motos/scooters. Ce résultat est en dessous des objectifs fixés (75 abonnements), selon la convention entre l'OSEO et la Ville de Vevey. Les travaux d'accès aux quais depuis le passage St-Antoine et la construction de la rampe d'accès à la vélostation peuvent expliquer en partie ce résultat.

Vélos en libre-service

En 2015, la Ville de Vevey a changé de prestataire pour ses vélos en libre-service (VLS). La gestion est assurée par le SEMO de l'OSEO-Vaud. Ce projet comporte donc un volet social par l'intégration de jeunes en insertion professionnelle.

Vevey compte actuellement 8 stations. Après un peu plus de deux ans d'exploitation, il y a en moyenne 2'300 locations/mois sur le réseau Riviera contre 800 en 2016. Cette importante augmentation résulte du fait que le badge des employés Nestlé donne l'accès au système pour tous les collaborateurs.

La Ville de Vevey a également acheté deux nouveaux vélos qui viennent compléter la flotte.

D'autres partenariats sont envisagés pour continuer le développement du réseau et d'autres communes de la Riviera vont rejoindre le réseau (Veytaux, Villeneuve). La Commune de Montreux a ouvert 4 stations sur son territoire.

Carvelo2go

Notre ville est la première ville romande à rejoindre le réseau de partage de vélos-cargos électriques carvelo2go.

Cette plateforme de partage qui permet de louer des vélo-cargos électriques à des prix avantageux (www.carvelo2go.ch) remporte un franc succès depuis sa mise en place en juin 2016. La Ville de Vevey possède actuellement 4 vélo-cargos répartis sur son territoire. 344 réservations ont été effectuées

en 2017 et 210 utilisateurs sont abonnés. La mise en place d'un cinquième vélo est en cours de réflexion.

Déchets à roulette

En étroite collaboration avec la Direction des espaces publics, l'Agenda 21 a mis en place l'offre « déchets à roulette » permettant aux veveysans d'évacuer leurs déchets en vélo-cargo ou faire appel aux services d'un coursier à vélo sur commande ou par le biais d'un abonnement. Lors de cette première année d'exploitation, seule 6 personnes ont souscrit un abonnement.

Subvention pour l'achat d'un vélo électrique

La subvention communale à l'achat d'un vélo électrique a cette année encore rencontré un franc succès. En effet, 25 personnes ont bénéficié d'un rabais de 10% sur leur nouveau vélo et jusqu'à concurrence de Fr. 300.—.

Transport public

Subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics

Les jeunes veveysans âgés de moins de 25 ans et en formation post-obligatoire (apprentissage, université, etc.) peuvent bénéficier d'une subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics. Elle couvre 15% du prix de l'abonnement jusqu'à un maximum de Fr. 190.-.

Malgré une importante campagne de communication effectuée via l'affichage, la diffusion de flyers aux écoles et un courrier personnalisé aux nouveaux ayants-droits, le nombre de demandes stagne. En effet, seules 137 demandes ont été acceptées en 2017 pour un montant total de Fr. 22'400.—. Il est prévu de modifier les critères en 2018.

Ligne 215

La Commune de St-Légier a rencontré la Ville de Vevey afin d'examiner un projet d'étude, conduit par les VMCV avec plusieurs variantes, et visant à prolonger la ligne 215. Pour rappel, la ligne a été mise en service en décembre 2016 et possède une cadence de 40 minutes durant les heures creuses et 20 minutes durant les heures de pointes.

La Commune de St-Légier a ensuite rédigé un courrier officiel à la Municipalité indiquant que sa variante privilégiée induirait une cadence à 30 minutes aux heures creuses et aux heures de pointes. Pour notre Commune, il est inapproprié que ce changement induise une baisse de prestation combinée à un surcoût financier. Toutefois, suite à une information erronée concernant le surcoût pour la Commune de St-Légier le projet d'extension de l'offre a été gelé.

Cars longues distances

Des entreprises privées de cars de longues distances souhaitent exploiter des lignes traversant la Suisse et proposent un arrêt de desserte à Vevey. La DGMR, sur mandat de l'Office fédéral des transports, a demandé l'avis à la Commune pour l'octroi d'une telle concession. En raison du coût environnemental, des horaires inadéquats proposés, de la faible valeur ajoutée de l'offre et du risque de report modal du train vers la route, l'Agenda 21 a conseillé à la Municipalité de donner un préavis négatif pour l'octroi de la concession et de refuser l'autorisation d'un arrêt pour autocar à Vevey. Ce qu'elle a choisi de suivre.

Transport individuel motorisé

Modification de la tarification du stationnement

Par souci d'homogénéisation, de régulation du stationnement longue durée dans le centre et de

garantir le stationnement des habitants dans leur quartier, la tarification a été adaptée selon les modèles de villes comme Fribourg ou Martigny. Cette mise à jour concernait les tarifs des places sur voirie et en ouvrage (Panorama), les macarons, les abonnements du Panorama ainsi que les tarifs des places de parc sur le domaine privé communal.

Manor parking public 24h/24 en 2018

Dans le cadre de sa politique de stationnement et dans le but d'optimiser l'usage de parkings en ouvrage déjà construits, la Ville a passé un accord avec Manor pour rendre leur parking commercial ouvert au public 24h sur 24h. Disposant d'un espace de stockage en sous-sol, Manor va créer à cet endroit 70 places supplémentaires et également aménager des sorties piétons indépendantes du centre commercial. Une convention a été ratifiée en fin d'année pour garantir une politique de stationnement cohérente avec le reste de la ville. A savoir, les trois premières heures seront un peu moins chères que le tarif généralisé de Fr. 2.-/heure et au-delà le prix grimpera très vite, ce parking n'ayant pas pour objectif d'accueillir des pendulaires à la demi-journée. Il devrait être prêt pour fin 2018.

Bornes électriques

Les voitures électriques prennent une part de marché de plus en plus importante en Suisse. Pour répondre à cette évolution, la Ville a fait installer sur la place du Marché, une borne de recharge pour deux véhicules électriques. Elle a signé une convention avec Groupe E pour l'installation, la maintenance et l'exploitation de la première borne de recharge publique sur le territoire communal. Le réseau commun est exploité sous la dénomination MOVE.

Alimentation

Principe d'aménagement de potagers urbains

Suite au succès du potager du Potaclos, de nouvelles demandes de création de jardins affluent à l'Agenda 21. Etant donné le manque d'emplacement pour la création de jardins dans le centre-ville, un principe d'aménagement de potagers urbains sur le domaine public a été développé. Les premiers bénéficiaires de ce concept sont l'association des Bosquets, représentant le quartier « Jardin cœur de Ville ». Dix bacs hors sol (paloxs) de 1m² ont été disposés sur la chaussée de la Guinguette. Les habitants de la rue de la Byronne ont également formulé une demande similaire. Elle est en cours de traitement dans le cadre du réaménagement de la rue.

Jardin didactique en permaculture à l'école de Charmontey

L'association Permaculture Riviera a contacté l'Agenda 21 et la Direction des espaces publics afin d'obtenir leur soutien pour un projet de jardin didactique en permaculture sur une parcelle jouxtant l'école de Charmontey. Le but de ce projet, encadré par les enseignants, est surtout pédagogique : sensibiliser les enfants à une alimentation saine, naturelle et locale à travers une expérience sociale et ludique en milieu urbain. Les travaux sur la parcelle ont débutés en février 2017 et la mise en place des cultures s'est faite en avril/mai.

Lombricomposteurs

Afin de soutenir l'engagement en faveur du tri et de la réduction des déchets l'Agenda 21 propose depuis 2011 une subvention de Fr. 50.- à l'achat d'un lombricomposteur. 17 familles ont pu bénéficier de cette subvention dont 3 en 2017.

Economie

One Creation

ONE CREATION est une société coopérative, créée en juin 2010 et basée à Vevey, visant à soutenir l'essor des technologies de l'environnement. Elle aide notamment des secteurs tels que les énergies renouvelables, les nouveaux matériaux écologiques et la gestion des ressources naturelles à se développer.

La coopérative ONE CREATION a rencontré la Ville de Vevey début 2017 dans le but de présenter leur projet et solliciter une souscription à une part sociale. La Municipalité a accepté de souscrire une part de Fr. 10'000.- prélevée sur le fonds énergie et développement durable. Ainsi, la Ville favorise et soutient la création d'entreprises dont les activités sont centrées sur un développement économique respectueux de l'environnement ainsi que la création d'emplois dans les domaines technologiques du développement durable.

Monnaie locale

En février dernier, l'association « Monnaie Léman » est venue présenter le projet d'implémenter cette monnaie sur Vevey à la commission du développement durable. La monnaie locale permet de supprimer les intermédiaires, encourager le commerce de proximité et les petits commerçants et de développer une nouvelle clientèle. L'Agenda 21 a entamé les démarches avec le « Responsable Monnaie Léman Vevey » afin de trouver un financement pour le lancement et un lieu qui pourrait faire office de bureau de change. Le responsable n'a pas pu assumer le projet et celui-ci est donc resté en suspens. Toutefois, la Ville compte déjà 11 commerçants acceptant les Lémans.

Événements

Semaine de la mobilité 2017

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Agenda 21 a organisé des tests de vélos en libre-service et de vélos-cargos, ainsi qu'une bourse aux vélos en collaboration avec Provélo et l'ATE. Cette année, 5 abonnements pour les vélos en libre-service ont été offerts aux participants par tirage au sort et des bons pour tester gratuitement la vélostation et les vélo-cargos ont été distribués.

Fête des voisins

A l'occasion de l'édition 2017 de la Fête des voisins sur la Riviera, 122 fêtes ont été enregistrées dans les 9 communes participantes. Blonay (14 fêtes), Corseaux (10), Corsier-sur-Vevey (12), Jongny (4), La Tour-de-Peilz (19), Montreux (13), Saint-Légier - la Chésiaz (16), Vevey (32) et Veytaux (2).

La Fête des voisins est organisée chaque année par le bureau de l'intégration des affaires sociales et familiales, en collaboration avec l'Agenda 21.

Collaborations / coordinations

Fête des vignerons (FDV) 2019

La Municipalité a nommé le délégué Agenda 21 comme membre de la commission Mobilité. Celui-ci a donc pris part aux séances régulières de cette commission en tant que répondant de la Ville sur les enjeux de mobilité. L'accueil de 20'000 spectateurs dans les arènes, parfois à deux reprises dans la journée avec la foule des visiteurs de la ville en fête est un véritable défi en terme de sécurité, qualité de vie des résidents et préservation de l'activité économique de notre ville. Un autre enjeu important est d'accompagner la FdV pour que la manifestation soit exemplaire en matière de durabilité.

Héros Ordinaires

Suite à l'élan positif suscité par le film « Demain », la responsable de la formation « conseiller en environnement » du WWF s'est manifestée auprès de l'Agenda 21 pour proposer un projet en lien avec ce film. Dans ce sens, la nouvelle association veveysanne « Héros Ordinaires », en collaboration avec l'Agenda 21, ont mis en lumière, à travers des portraits filmés et photographiques, 17 citoyens de la Ville de Vevey engagés dans différentes thématiques du développement durable. Partage d'un poulailler ou d'une voiture, installation d'une ruche urbaine, adoption d'une démarche d'achats écoresponsables ou entretien d'un jardin via la permaculture : autant d'actes éco-citoyens qui ont été partagés lors d'une soirée événement à la salle del Castillo où plus de 300 personnes se sont déplacées pour l'occasion.

Volteface

L'Agenda 21 et la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie participent à la plateforme Volteface (www.volteface.ch), qui a pour but de soutenir des projets de recherche portant sur les aspects sociaux de la transition énergétique. Le projet veveysan « Comment favoriser la généralisation et la pérennité des comportements durables ? », doit permettre de tester différentes interventions sur les deux tours de Gilamont. Après une analyse des comportements de consommation des ménages occupant les tours, il s'agit d'agir sur ceux-ci afin d'améliorer le bilan énergétique de l'ensemble. Le but de la recherche, menée par une étudiante de master en psychologie sociale et accompagnée par la Ville de Vevey, était d'évaluer l'impact des normes descriptives locales - pouvoir de persuasion des voisins - sur le taux de participation à une étude prônant les comportements pro-écologiques ainsi que sur l'engagement dans de tels comportements. La tour anthracite a été utilisée comme condition contrôle. Dans cette dernière, ce sont les chercheurs de l'université qui ont présenté l'étude aux habitants alors que, dans la tour blanche, il s'agissait de voisins (briefés par les chercheurs). Le taux de participation ayant été faible dans les deux tours (env. 20%), il a été difficile de voir si une influence des normes descriptives locales a eu lieu ou non. Concernant l'engagement, les sujets ayant été approchés par des voisins avaient tendance à plus affirmer vouloir s'engager que dans les conditions contrôle. Cela indique un lien entre les valeurs d'universalisme et les engagements dans des activités liées à l'écologie. Toutefois, par manque de temps, les chercheurs de l'université n'ont pas pu évaluer les dépenses d'énergie des tours après l'étude. Actuellement, nous ne disposons pas d'indicateurs quantitatifs permettant de voir l'impact de ces interventions.

Espaces de travail partagés

Le développement des espaces collaboratifs est une vraie tendance depuis quelques années. Suite à la fermeture des locaux du collectif Coolcats au printemps 2016 à Vevey, il est devenu évident qu'un soutien à ce type d'initiatives était nécessaire. Ainsi, l'Agenda 21, en collaboration avec la déléguée à la culture, travaille à la mise en oeuvre de ce type d'espace pour des micro-entrepreneurs qui se lancent. La disponibilité de locaux à Verger 10 permet d'initier un projet à Vevey. Après analyse des espaces à disposition, deux visions sont proposées :

1. une vision locale qui permet de créer un espace partagé en regroupant des opérateurs en lien avec la culture et l'image dans un même local et de mutualiser les équipements et connaissances.
2. une vision régionale visant à instaurer un tech-

nopôle en lien avec la culture et le milieu artistique. Ces deux visions ont été présentées à la Municipalité en octobre 2017, laquelle souhaite creuser les deux pistes. Dans un premier temps, développer pour Verger 10 l'installation d'entreprises et d'artisans complémentaire à ceux existant. Le 2^e aspect de l'étude cherche à vérifier si le développement d'un technopôle en lien avec la culture et l'image est pertinent et adéquat pour la région. Une collaboration avec Promove est planifiée afin d'examiner cette option dans une vision régionale.

Coord21

Afin de favoriser le partage d'information et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de développement durable, le délégué Agenda 21 prend part aux rencontres et aux comités de Coord21. Cette association encourage les synergies et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Afin de rendre cohérent les objectifs de développement durable des Nations Unies au niveau cantonal et communal pour l'horizon 2030, l'association Coord 21 souhaite élaborer des lignes directrices, selon un processus participatif, permettant d'implémenter ces objectifs au niveau local. Le but de cette démarche est de saisir l'opportunité de renouveler la stratégie Agenda 21 avec ce nouveau cadre de référence. Le comité a donc rédigé une demande de financement auprès de l'office du développement du territoire, laquelle a été acceptée.

Michel Bloch, délégué Agenda 21

Police des constructions

Missions

La compétence de la police des constructions (PC) découle principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction consiste à vérifier les prescriptions légales et réglementaires, plans en matière d'aménagement du territoire et des constructions, la conformité du plan général d'affectation ainsi que les diverses lois, directives fédérales et cantonales. Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé (article 103 LATC). Toute demande de permis de construire doit être présentée selon les articles 69 RLATC, 73 RLATC. Elle doit permettre une bonne compréhension du projet et être conforme aux lois et règlements, notamment à l'art. 106 LATC. A réception des documents et des plans, la police des constructions examine le projet et se détermine sur la procédure, soit :

- soumettre le projet à l'enquête publique (30 jours) ;
- dispenser d'enquête publique, en vertu des art. 111 LATC et 72 d RLATC. Cette mesure reste toutefois une exception pour laquelle une analyse des plans par notre service est nécessaire.

Outre les demandes de permis de construire, la PC assure également la gestion des demandes de procédés de réclame, délivre les permis d'habiter, traite les plaintes de salubrité ainsi que les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Constructions

Permis de construire

Au terme de la procédure, et en cas de décision

favorable de la Municipalité, le permis de construire sera délivré. Il pourra être assorti de charges et/ou conditions émanant tant des services communaux que cantonaux.

Cette année la PC a reçu 220 annonces de travaux et demandes de permis de construire. Elle a traité 63 permis de construire qui ont fait l'objet d'enquête publique, 36 dispensé d'enquête publique pour un total de 99.

Permis d'habiter/utiliser

La PC a délivré 44 permis d'habiter, est en attente de compléments pour 50 dossiers. Des visites sur place sont programmées pour 60 dossiers. La quantité et l'augmentation constante de la complexité des actes administratifs exigent un effort plus considérable des collaborateurs de la PC. Elle doit vérifier que les plans, les conditions du permis de construire ainsi que la synthèse de la centrale en matière des autorisations de construire (CAMAC) ont été respectés. De plus elle doit demander la déclaration de conformité de protection incendie, le rapport de contrôle des installations thermiques établi par le ramoneur officiel, diagnostic amiante mis à jour après travaux, etc.

Procédures de recours

Trois décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet de recours. Au cours de l'année, trois causes ont été jugées par la cour de droit administratif du Canton de Vaud qui les a rejetées. Une cause a été jugée par le Tribunal d'Arrondissement de l'Est Vaudois qui a résulté en la condamnation d'un propriétaire pour infraction à la LATC. Deux causes ont été retirées. Au 1^{er} janvier 2017, quatre causes restent en attente d'une décision. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure. Le traitement de ces dossiers implique le recours à des professionnels du droit.

Protection du patrimoine

La sauvegarde du patrimoine architectural est une mission primordiale pour notre service. Ce travail de préservation du patrimoine est fait en collaboration avec M. Meier, architecte des monuments et sites du Canton. Il est fixé une à deux séances par mois selon les demandes qui sont présentées par les architectes ou les propriétaires. Diverses séances ont eu lieu sur les sites suivants : Hôtel du Lac - Parking du Château - rue du Lac 3-5-7 - rue de l'Union 1 - grande place 5 - Henri-Plumhof 3 - EMS Berges du Léman - Nestlé 55 - Nestlé 35 - quai de Copet 3-5 - Collège de la Veveyse - Eglise Sainte Clair - gare de Vevey - Eglise de Saint Martin - rue du Théâtre 6.

Statistiques

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de la construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Projets hors CAMAC

- CFF- ATR Lausanne-Villeneuve : modification projet de base (marquises et accès au passage inférieur des Moulins) ;
- Romande Energie - Villeneuve : Urbanisation des infrastructures réseau ;

- DGMR - Projet définitif de protection contre le bruit (AP) Jongny/Corsier-sur-Vevey/Corseaux/Vevey ;
- DGMR - Projet d'assainissement du bruit routier (route du Rio Gredon, route de St-Légier, routes d'Hauteville, de St-Légier, des Deux-Villages et de Châtel-St-Denis) ;
- Ville de Vevey - Demande d'octroi de concession pour un projet de radeau de baignade sur le lac Léman : installation d'un radeau de baignade retenu par des corps-morts, sur le domaine public cantonal "Le Léman", au lieu-dit "Parc de l'Arabie", sur le territoire de la Commune de Vevey.

Procédés de réclame

Dans une volonté d'assurer la protection des sites, du repos public et la sécurité des personnes et, en vertu à la loi du 6 décembre 1988 sur les procédés de réclame et de son règlement d'application du 31 janvier 1990, la DU a procédé à un inventaire géoréférencé la totalité des publicités sur Vevey. Un relevé sur le terrain par deux étudiants a été exécuté cet été. Préalablement et en collaboration avec M. Gnerre, responsable du Système d'information du territoire, une application issue du programme QGIS a été conçue pour une saisie de données sur le terrain à l'aide de tablettes. Après examen des informations rentrées sur cette base de données, la DU constate un chiffre important de 1530 publicités non autorisées, dont certaines sont non-réglementaires. Dès lors et à la suite de ce constat, une demande future pour la mise en conformité de l'intégralité des enseignes sera demandée aux commerçants et entreprises qui, engendrera une récupération non-négligeable d'émoluments d'autorisation et de taxes d'anticipation non-perçues à ce jour.

La PC a traité 83 demandes d'autorisation de procédés de réclame en 2017.

Nouveau règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière de la police des constructions et d'aménagement du territoire de la Commune de Vevey

Il s'agit d'actualiser les émoluments de la police des constructions et de les fixer dans un nouveau règlement communal approuvé par le Canton.

Le barème actuel des taxes relatives à la police des constructions (essentiellement les permis de construire et d'habiter), est entré en vigueur en 1998. Depuis cette date, il n'a subi aucune modification. Il est donc devenu impératif d'actualiser ces tarifs et de clarifier un certain nombre de points afin d'en faciliter l'application. Un nouveau règlement a donc été élaboré sur la base d'un règlement-type proposé par le Canton.

Les documents ont ensuite été transmis au Service du développement territorial pour l'examen préalable. Cette actualisation nécessite également la modification du règlement sur les constructions concernant le montant compensatoire pour l'exonération de la construction de places de parc.

En 2018 il s'agira de mettre à l'enquête publique la modification du règlement communal sur les constructions (article 67 bis) puis de proposer cette modification et le nouveau règlement à l'adoption du Conseil communal.

Cadastre

Divers dossiers sont en cours auprès de notre service. Ils concernent les cessions de terrain au domaine privé communal ou public, des servitudes de passage, d'anticipation à la limite des constructions, fractionnements, cadastration et décadastation, radiation de servitudes. Il s'agit de procédures qui sont souvent en lien avec un permis de construire. Elles font parfois l'objet de né-

gociations jusqu'à l'inscription auprès du registre foncier. Le traitement de ces dossiers implique le recours à des ingénieurs géomètres et notaires.

Collaborations interservices

Création de nouvelles/régularisation de terrasses sur le domaine public et privé

En collaboration avec la police du commerce ASR, six établissements ont déposés des demandes de régularisation de terrasses existantes.

Collaboration avec la Police du Commerce Riviera, DASLI, Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera

La location ou sous-location touristique en lien avec le régime Airbnb ou autres plateformes soulèvent différents problèmes : changement d'affectation qui doit obtenir un permis de construire et d'utiliser, taxes de séjour impayées, questions d'assurances, etc.

Collaboration avec l'OPop

Dans le cadre de la LHR, la mise à jour de la base de données du registre cantonal des bâtiments (RCB) peut se faire par 2 biais :

- Via STATVD - STC ceci pour les nouvelles constructions ou les transformations qui font l'objet d'une demande de permis de construire P via ACTIS.
- Via le RCB, hors demande de permis de construire. Ces cas se présentent lors de la découverte d'erreurs par le contrôle des habitants ou par la police des constructions.

Il a été constaté un grand nombre d'erreurs dans ce registre. Un travail de correction a commencé sous 2017 et devra se prolonger sur 2018 tant la tâche est lourde.

Collaboration avec la DAIE

La collaboration avec la DAIE est intense et porte sur divers projets :

- Collège de Gilamont : préparation des dossiers d'enquête publique (collège / aménagements extérieurs, requalification de l'avenue des Crossets / rue de Fribourg / quai de Copet, passerelle sur la Veveyse) ;
- Collège des Crossets : préparation d'un dossier de demande de permis de construire suite à l'incendie ;
- Collège Provisoire sur la dalle du parking du SIGE : préparation d'un dossier de demande de permis de construire avec enquête publique.

Collaboration avec la DEP

- Port de plaisance - mesures pour sécuriser la digue des incivilités.

Collaboration avec la Culture

- Etats généraux de la culture, commission «Images et espace urbain».

Fête des Vignerons

Commissions

La PC participe à plusieurs commissions qui sont liées à la délivrance de permis de construire et occupation du domaine public.

Il s'agit principalement de la Commission infrastructure qui s'occupe notamment de la construction de l'arène sur la grande place, et des plateformes sur le lac

PC a également participé à la commission de restauration qui traite de l'exploitation des constructions temporaires à édifier sur l'espace public dans le périmètre de la « Ville en Fête ».

Marche à suivre pour les Caveaux privés lors de la Fête des Vignerons

La PC, en collaboration avec les services et secteurs communaux et cantonaux concernés, a établi une marche à suivre pour la réalisation de travaux en lien avec une demande d'exploitation d'un caveau (rénovation, transformation, construction ou démolition, changement d'affectation).

Les services et secteurs suivants ont été consultés et ont approuvé la procédure :

- ASR, police du commerce et manifestations ;
 - DAIE, protection incendie ;
 - DEP, voirie ;
 - Etablissement d'assurance contre les incendies et les éléments naturels, prévention ;
 - Police cantonale du commerce ;
 - Service de la consommation et des affaires vétérinaires, chimiste cantonal et protection des denrées alimentaires ;
 - Service de défense incendie et secours, prévention
- Pour réaliser des travaux en lien avec une demande d'exploitation d'un caveau (rénovation, transformation, construction ou démolition, changement d'affectation), il y a lieu de demander une autorisation. Sont admis comme caveaux privés, des locaux en sous-sol ou des magasins situés au rez-de-chaussée, et dont les propriétaires souhaitent effectuer un changement d'affectation pour la Fête. La procédure est ainsi différenciée entre les caveaux existants et les nouveaux caveaux selon la durée prévue des installations.

*Sergio Da Costa,
responsable de la police des constructions*

*Jérôme Christen, municipal
Julien Cainne, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Voeu N° 7 : La commission désire que la signalétique des panneaux Enjoy Vevey soient accessibles visuellement aux personnes handicapées (hauteur des panneaux et taille des caractères).

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable et l'ASR ont collaboré sur le projet Enjoy Vevey sur des questions d'emplacement et de signalétique directionnelle des panneaux. Les services communaux n'ont pas été consultés concernant les questions de la taille des caractères sur les panneaux ainsi que la hauteur. La Municipalité a validé les désignations définitives et les pictogrammes customisés proposés par Enjoy Vevey pour la signalétique touristique piétonne.

Voeu N° 13 : La commission propose que la participation de la commune à l'acquisition ou à l'entretien des vélos, offerte aux employés communaux, ne soit pas octroyée si l'employé bénéficie d'une place de parc à sa disposition à des conditions déjà avantageuses.

Les fonds dégagés par la location des places de parc servent à financer les mesures de compensation et d'incitation aux mobilités douces et à l'utilisation des transports publics pour un montant équivalent au prix du demi-tarif CFF. Par cette mesure, l'administration incite ses collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou à favoriser la mobilité douce. Aussi, et ce pour que la mesure incitative soit efficace, il est d'autant plus important que les employés bénéficiant d'une place de parc soient incités à utiliser d'autres modes de déplacement. De plus, les employés communaux possédant une place de parc sur le domaine privé communal ne bénéficient plus, et ce depuis 2009, de conditions avantageuses. Les tarifs sont les mêmes pour les collaborateurs de la Commune ou les sociétés et entreprises privées.

Lexique

ACTIS :	base de données Camac	MEP :	mandats d'étude parallèles
AEAI :	association des établissements cantonaux d'assurance contre les incendies	NAL :	numéro administratif du logement
CAMAC :	centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire	OFS :	office fédéral de la statistique
CDAP :	cour de droit administratif et public	OIT :	office de l'information sur le territoire
CITS :	commission intercommunale de la taxe de séjour	PA :	plan d'affectation
EGID :	numéro fédéral du bâtiment	PC :	police des constructions
EWID :	numéro fédéral du logement	PDCom :	Plan directeur communal
FDV :	Fête des Vignerons	PGA :	plan général d'affectation
G2I :	base de données des habitants de l'office de la population de Vevey	PMU :	plan de mobilité et d'urbanisme intégré
Intercapi :	base de données du registre foncier	PPA :	plan partiel d'affectation
LAT :	loi fédérale sur l'aménagement du territoire	PQ :	plan de quartier
LATC :	loi sur l'aménagement du territoire et des constructions	RCB :	registre cantonal des bâtiments (et des logements)
LHR :	loi sur l'harmonisation des registres	RegBL :	registre fédéral des bâtiments
LPNMS :	loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites	RF :	registre foncier
		RLATC :	règlement d'application LATC
		RLVLEne :	règlement d'application de la loi du 16 mai 2006 sur l'énergie
		STATVD -	
		STC :	base de données des statistiques vaudoises

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enquêtes publiques							
Permis de construire délivrés	45	48	56	47	53	43	63
Cadastrations / décastrations	2	2	0	3	1	1	3
Cessions de terrain	-	1	1	0	0	1	3
Servitudes de passage	-	-	-	-	-	-	7
Mutations / fractionnements (dep)	-	-	-	-	-	-	4
Hors camac	-	-	-	-	-	-	8
Demandes de permis refusées	-	-	-	-	4	2	0
Procédures au tribunal	-	-	-	-	-	7	9
Dénonciations	-	-	-	-	4	3	0
Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC							
Permis de construire délivrés	30	18	26	10	10	18	36
Non soumis à autorisation							
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	-	22	91	77
Investissements des constructions							
Total de permis de construire délivrés	76	67	82	68	64	61	99
Estimation totale des travaux	Fr. 140'000.-	Fr. 115'000.-	Fr. 173'000.-	Fr. 142'000.-	Fr. 142'500.-	Fr. 90'000.-	Fr. 185'700.-
Permis d'habiter / d'utiliser							
Constructions délivrées	37	38	62	46	61	50	44
Procédés de réclame							
Autorisations délivrées	-	-	40	36	24	40	83
Taxes perçues (recettes pour la commune)							
Permis de construire	Fr. 42'863.-	Fr. 47'863.-	Fr. 127'842.-	Fr. 70'747.-	Fr. 86'891.-	Fr. 95'193.-	Fr. 93'000.-
Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC	-	-	-	-	-	Fr. 9100.-	Fr. 9654.-
Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes)	Fr. 10'000.-	-	-	-	Fr. 73'500.-	Fr. 260'000.-	Fr. 205'000.-
Emoluments enseignes	-	-	Fr. 19'048.-	Fr. 29'986.-	Fr. 14'150.-	Fr. 18'781.-	Fr. 26'269.-
Statistiques							
Statistiques du canton de Vaud (STC)	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 3 trimestrielles	1 annuelle 3 trimestrielles

69

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - propreté, gestion des déchets, logistique pour les manifestations, entretien des espaces verts et du cimetière, gestion des ports, garage et administration - la Direction des espaces publics est en charge de l'entretien, de la gestion et de l'embellissement du domaine public.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS



Décorations saisonnières au quai Perdonnet, été

Préambule

Fortement diminuée depuis deux ans, la gouvernance des Espaces Publics est bientôt arrivée au terme de son processus de reconstruction. Après le poste de chef de service en 2016, c'est le poste d'adjoint administratif qui a été repourvu en 2017, puis un nouveau chef de voirie après une vacance de près de 3 ans.

Reste encore à retrouver un chef du secteur Parcs & Jardins et l'équipe sera à nouveau complète afin d'accomplir de manière plus efficiente les tâches courantes et de mieux répondre aux objectifs et aux attentes de la population. Malgré ces conditions difficiles, nos collaborateurs ont admirablement assuré le travail quotidien du service, soit le nettoyage et l'embellissement du domaine public.

Nombre de mesures au service des usagers ont été prises, à commencer par l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie en terme d'accueil. Pour ce qui est du traitement des déchets, la réorganisation et l'uniformisation des éco-points sont arrivées à terme. Elles ont pour but de rendre leur utilisation plus optimale en terme de qualité du tri et de réduire leurs charges d'entretien. Un important travail a été également effectué pour mieux identifier les filières de recyclage des déchets et établir leur traçabilité, pour s'assurer de la conformité de leur traitement aux objectifs de recyclage.

Un état des lieux de l'ensemble des 21 toilettes publiques que compte notre ville a été établi et dès l'obtention des crédits nécessaires, des mesures de remise en état seront effectuées en 2018 et 2019 afin qu'elles soient plus avenantes dans la perspective de l'évènement très attendu de l'été 2019, soit la Fête des Vignerons.

On relèvera également comme travail notoire réalisé en 2017, la restauration complète des fontaines de l'Horloge, du Conseil et du Sauveur et pour répondre aux ambitions que s'est fixées la Ville de Vevey en matière de développement durable, l'aménagement de deux nouveaux écrans thermiques sur les serres permettant une économie de 40% d'énergie ainsi que la poursuite du processus zéro pesticide qui devrait être atteint à fin 2018 après de nombreuses années d'efforts. Enfin, un nouveau processus de déneigement a été mis en place afin d'optimiser l'ordre des priorités et de mieux servir les usagers des voies de communication.

2 collaborateurs se sont occupés du contrôle minutieux du parc arboré veveysan comportant pas moins de 2750 arbres. Cette vérification a permis de répertorier les arbres devant être abattus pour des raisons sanitaires et de sécurité. Un renouvellement important des arbres se poursuivra en 2018.

M. Jérôme Christen, municipal

Préavis et rapport-préavis

P 23/2017 Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Jacques Décosterd « Une gestion des déchets sur la Riviera » suite à la décision du Conseil d'Etat du 29 juin 2011.

C 36/2017 Réponse à l'interpellation de M^{me} Caroline Gigon « Des espaces verts beaux et bons pour la santé ! »

Secteur administration

Organisation

L'adjoint administratif en place a été nommé chef de service au 1^{er} janvier 2017 suite à une mise au concours du poste en 2016.

Un nouvel adjoint administratif a été engagé et a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2017.

Suite à la réussite de ses examens, l'apprenti de commerce s'est envolé vers de nouveaux horizons professionnels. Il a été remplacé, en août 2017, par un nouvel apprenti, pour une période de 3 ans.

Dès l'été 2017 et afin de renforcer l'aide administrative au secrétariat ainsi qu'à la comptabilité du service, une auxiliaire d'administration à 20% a permis d'alléger quelque peu la charge de travail.

Enfin, dès l'été 2017, l'ancien responsable du secteur parcs et jardins, de retour de son congé maladie, a repris, comme chargé de projet, le contrôle du parc arboré de la ville et le contrôle des places de jeux.

Missions et tâches

Outre le contact au quotidien avec la population, le secrétariat est la gestion administrative courante. Ses tâches particulières couvrent les domaines :

- du prélèvement de la taxe des déchets industriels et commerciaux ;
- de la tenue du registre des ports, du prélèvement des taxes d'amarrage et de l'attribution des places ;
- du prélèvement de la taxe des eaux usées et des

eaux claires, en collaboration avec la Direction des finances ;

- de la gestion administrative du cimetière, de l'occupation des tombes, de la facturation de l'entretien et des désaffectations ;
- des inhumations et de ses procédures ;
- de la facturation, en général, notamment des taxes relatives à l'occupation du domaine public - permis de fouilles et de dépôt - des prestations de location de matériel pour les manifestations et des participations à l'éclairage public ;
- du suivi des plaintes suite à des actes de vandalisme ;
- du contrôle budgétaire utile au suivi précis des dépenses et à la maîtrise du budget.

Les ports

Gestion administrative

L'administration des ports a été assurée par deux gardes-ports à temps partiel équivalent à environ 40 %.

La répartition des places d'amarrage est la suivante :

- Port de Plaisance, 102 places + 4 visiteurs
- Port de la Pichette, 31 places + 2 visiteurs
- Port Creux-de-Plan (Eiffel), 9 places
- Place du Marché, 6 places visiteurs

Suite aux incivilités au port de Plaisance, la DEP a préparé le dossier pour la mise à l'enquête publique de la fermeture de l'accès à la digue.

Suivant la liste d'attente « Vevey », 3 places ont été attribuées en 2017 à des nouveaux locaux dont une de catégorie supérieure.

Un détenteur d'une place au port de Creux-de-Plan a résilié son contrat ; la place a été attribuée au premier des « viennent ensuite » de la liste d'attente qui a répondu favorablement à la consultation du service - place de catégorie 1.

Au 31 décembre 2017, la liste d'attente « Vevey », qui est mise à jour fréquemment, recensait plus de 130 prétendants à une place d'amarrage, ce nombre augmentant chaque année.





Panneau de sensibilisation au port de Plaisance

Gestion technique

Port de Plaisance : suite au contrôle effectué en 2016, les travaux de réfection des chaînes-mères et des régères ont été réalisés en 2017. Les bouées défectueuses ont également été remplacées.

Port de la Pichette et Port Creux-de-Plan : quelques chaînes d'amarrage défectueuses ont été réparées ponctuellement.

Les feux du port de la Pichette ont été remplacés par du LED et des contrôles électriques ont été effectués.

Les travaux techniques

Généralités

Malgré l'importance de la mission d'un responsable technique, ce poste n'a pas été repourvu en 2017. Toutefois, introduit dans le budget 2018, il sera repourvu en 2018 selon un descriptif de fonction qui sera soumis au Service des ressources humaines au courant du premier trimestre 2018.

Ainsi, les projets de génie civil et la logistique des manifestations - traitement des besoins des organisateurs en matériel de tout genre - ont été gérés par les collaborateurs du secteur voirie.

Le suivi administratif des pannes de l'éclairage public a été repris conjointement par le secteur administration et le secteur de la voirie.



Nouveaux feux d'entrée au port de la Pichette-Ouest

L'éclairage public

Suite à la mise en œuvre des nouvelles exigences légales concernant l'efficacité énergétique de l'éclairage public, ainsi qu'aux récentes directives établies par l'ESTI - Inspection fédérale des installations à courant fort - la Commune de Vevey met son parc d'éclairage public en conformité afin de diminuer les frais d'exploitation tiers et de maintenance, en remplaçant des lampes à vapeur de

mercure, de sodium et des lampes à iodure métallique par du LED.

Ainsi, par le biais des interventions coordonnées avec les travaux des autres services communaux, la DEP saisit l'occasion des fouilles ouvertes sur le territoire communal pour procéder au remplacement progressif des lampadaires vétustes et des alimentations électriques souterraines.

Ainsi, les vieux lampadaires à la rue du Stand, au quai de la Veveyse, à la rue des Moulins Sud/passage St-Antoine, à la route de St-Légier et le sentier de Chemenin ont été remplacés par du LED, soit un total de 49 lampadaires.

En particulier pour ce dernier projet, la DEP, en coordination avec la DAIE, a privilégié, pour la première fois à Vevey, l'utilisation d'un éclairage dynamique qui permet un abaissement nocturne en adéquation avec l'utilisation effective de ce sentier. Cela est possible par l'utilisation des cellules de détection de mouvement.

Le potentiel d'économie est d'environ 50 % avec les points lumineux LED et pourrait passer à environ 70 % à l'aide du système de détection de présence.

En l'absence d'un technicien en charge de cette tâche, aucun préavis n'a été déposé pour la deuxième étape du projet « Candela » consistant à l'assainissement du parc communal d'éclairage public.

Un préavis sera déposé dans ce sens à la fin du 3^e trimestre de 2018.

L'éclairage attractif de Noël

Afin de rendre festive notre Ville pendant la période de Noël, notre service a coordonné les travaux d'installation des rideaux lumineux dans la vieille ville de Vevey, soit sur la rue du Lac, la rue du Conseil, la rue du Centre ainsi que la rue des Deux-Marchés.



Sapin de Noël au bas de la grande place

Les enrochements

Les enrochements ont été relevés en début d'année par l'entreprise Segrave SA. Ces travaux ont été en partie subventionnés par le Canton et ont été coordonnés par les collaborateurs du secteur voirie.

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public

En 2017, notre service a établi 239 permis de fouille et permis d'occupation contre 204 en 2016. Les

taxes prélevées se sont montées à plus de Fr. 149'000.-.

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la Commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public que son occupation pour des installations de chantier et les échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leur frais et aux conditions fixées par la Commune.

Les toilettes publiques

La DEP a mené une étude approfondie sur l'état des 21 toilettes publiques.

Cette étude, comprend :

- l'inventaire complet des édicules abritant les toilettes publiques et leur état de vétusté ;
- l'inventaire technique - éclairage, canalisations, écoulements et nombre de cuvettes ;
- l'adéquation « emplacement/fréquence d'utilisation » ;
- les besoins actuels de rénovation et le coût correspondant.

L'inventaire complet de l'état de ces édicules publics a été terminé au 21 décembre 2017 et sera mis au point par le biais d'une collaboration technique entre la Direction des espaces publics et la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie. Les propositions finales seront soumises à la Municipalité pour approbation fin mars 2018.

Par ailleurs, l'état de vétusté avancé de notre parc de toilettes publiques incite des individus à se livrer à des actes de vandalisme tels que graffitis, destruction de l'éclairage intérieur, des cuvettes et des lavabos ainsi que l'obstruction des écoulements par des déchets divers.



Toilettes publiques St-Jean, incivilités



Toilettes publiques Bois d'Amour, vétusté des équipements

Les fontaines

Fontaines de l'Horloge, du Conseil et du Sauveur

Les finitions portant sur les travaux de rénovation entrepris pour ces 3 fontaines, ont pris fin avant l'été.

Les corps de métier ayant participé aux rénovations : ingénieurs, marbriers, tailleurs de pierre, ferronniers, étancheurs et autres, ont restauré ces monuments, patrimoine de Vevey, dans les règles de l'art.

Les travaux tels que la restauration des bassins, de l'adduction d'eau, des goulots et de la chèvre ainsi que de la remise à neuf de leur étanchéité ont permis à ces exemples du patrimoine de Vevey de retrouver leur splendeur d'antan.

A noter que l'obélisque de la fontaine du Sauveur a repris sa place majestueusement le 27 août 2017. L'inauguration officielle des trois fontaines a eu lieu le 28 août 2017 en présence des autorités communales et cantonales ainsi que des corps de métier. Le coût de leur restauration s'est élevé à environ Fr. 530'000.- montant bien inférieur à la somme allouée par le Conseil communal de Fr. 570'000.-.

Les autres fontaines communales

En parallèle à l'achèvement des travaux des trois fontaines historiques, l'ingénieur responsable a entrepris une étude dont le but était d'identifier l'état



Inauguration de la fontaine de l'Horloge



Inauguration de la fontaine de Conseil



Inauguration de la fontaine du Sauveur

technique du reste des fontaines communales et de prioriser leur restauration, en particulier pour celles situées dans le périmètre de la Fête des Vignerons 2019.

L'ingénieur a remis son rapport à notre service fin 2017. Ce document servira de base pour l'établissement d'un préavis qui sera déposé fin du 2^e semestre 2018.

Le coût estimatif pour la restauration des 15 fontaines communales restantes est de l'ordre de Fr. 1'700'000.-.

Secteur garage

Son organisation

Le garage a comme mission d'entreprendre les travaux de réparation et de maintenance du parc des véhicules de l'administration communale, composé d'environ 100 véhicules et machines qui s'alimentent au diesel, au gaz naturel, à l'essence ainsi que 5 véhicules électriques.

Son responsable, appuyé par un mécanicien et un apprenti qui se forme aux multiples tâches confiées à cette entité, offrent un suivi technique rapproché et veillent à ce que le temps d'immobilisation du parc véhicules soit minimum.

L'apprenti actuellement en place terminera sa formation de mécanicien de maintenance en automobile en 2018.

Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus d'achat des véhicules, veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables, organise et coordonne les formations spécifiques de l'apprenti, des chauffeurs et des machinistes.

Au printemps et en automne 2017, le responsable de l'atelier a organisé une formation sur l'utilisation optimale des vélos électriques à l'ensemble du personnel communal. A l'issue de cette formation, chaque participant a reçu un casque de sécurité offert par la Ville.

Les prestations du garage sont traitées par le biais d'une application informatique permettant la facturation interne à chaque service concerné.

En 2017, l'atelier a procédé à près de 650 réparations mécaniques et de dépannages, 12 préparations de véhicules pour les contrôles périodiques ainsi qu'aux diverses démarches d'immatriculations.



Garage, atelier

Nouveaux véhicules et engins de travail

En 2017, dans le but de renforcer les multiples tâches de nettoyage de la ville, le service a fait l'acquisition d'une 3^e balayeuse de moyenne capacité, de marque Azura.

Un chariot élévateur à bras télescopique de marque Manitou est venu compléter le dispositif d'aide aux tâches des collaborateurs des secteurs de la voirie et de parcs et jardins. Grâce à la polyvalence de cet engin, différentes missions de levage et de travaux en hauteur pourront être réalisés.



Balayuse Azura

Compte tenu d'une moyenne d'âge d'environ 12 ans, le responsable du garage, avec l'appui du secteur administratif du service, a mis en place un inventaire détaillé des véhicules et des machines appartenant à l'administration. Cet inventaire servira de base à l'établissement d'un préavis qui sera déposé en 3^e trimestre 2018 en vue d'un appel d'offres public pour le renouvellement progressif dudit parc.



Chariot élévateur à bras télescopique

Secteur voirie

Responsable secteur voirie

Suite à une mise au concours, un nouveau responsable a été engagé avec entrée en fonction le 1^{er} octobre 2017 ayant comme mission la prise en main des affaires du secteur voirie.

Cet engagement comble un vide pour ce poste qui est resté vacant pendant environ deux ans.

Déchetterie

La déchetterie de Vevey est opérationnelle depuis décembre 2015 sur une parcelle louée aux CFF. Sa superficie est d'environ 2'800 m².

L'optimisation des horaires d'ouverture de ce site a pris effet au 1^{er} janvier 2017. Le but était de proposer aux citoyens un jour supplémentaire d'ouverture, de permettre aux collaborateurs de mieux gérer l'information aux citoyens, d'optimiser l'évacuation des bennes et d'éviter une surcharge de travail pendant les heures creuses.

Egalement, afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site, la déchetterie s'est dotée durant l'année d'un système de barrière automatique permettant de mieux gérer le flux des véhicules admis sur cet espace de tri.

Ce système permettra de passer, dans un futur proche, à l'utilisation des cartes d'accès à puce. La déchetterie en chiffres :



Déchetterie, nouvelles barrières et marquage au sol

- 6'000 heures de travail
- 2'410 tonnes des déchets tout type confondu
- 615 mouvements des bennes
- 106 frigos
- 270 appareils électroménagers de grande taille
- 22 tonnes de fer-blanc
- 117 tonnes de ferraille
- 2 tonnes de fils isolés
- 520 kg des tubes néons et des ampoules
- 28 tonnes d'habits à recycler

Le dispositif de gestion des déchets 2017

Le dispositif en vigueur en 2017 était le suivant :

- Une déchetterie - 30 matières collectées ;
- 32 écopoints (vs 47 en 2016) dont :
 - 21 écopoints avec trois matières collectées à savoir le verre, l'aluminium/fer-blanc et les déchets organiques ;
 - 6 écopoints avec des contenants pour le textile, en plus des 3 matières de base ;
 - 5 écopoints avec le verre et l'aluminium/fer-blanc uniquement ;
- Une collecte au porte à porte des incinérables, du papier/carton et des végétaux de jardin ;
- Une collecte aux écopoints des déchets organiques de cuisines ;
- Les encombrants, collectés porte-à-porte sur inscription à travers le service fourni par la centrale d'appels - deux collaborateurs pour 939 clients inscrits - un total de 1'300 heures ;
- Les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux » - un total de 2'060 heures.



Encombrants, déchets illégaux



Camionnette SOS déchets

Les écopoints

La réorganisation des écopoints a commencé en 2016 sur la base du critère d'une distance d'environ 250m entre le domicile et l'écopoint le plus proche et cela sur l'essentiel du territoire communal.

De 47 écopoints début 2016, leur nombre a été réduit à 32 fin 2017 avec, comme but, une suppression de 5 écopoints supplémentaires courant 2018. D'un côté pratique, l'optimisation du nombre des écopoints a permis notamment d'alléger la charge de maintenance des écopoints qui incombe au secteur voirie, avoir un meilleur contrôle de ceux-ci tout en maintenant cette prestation en faveur des citoyens.



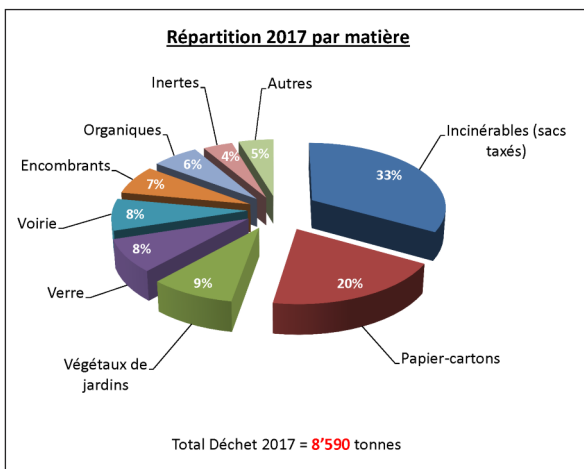
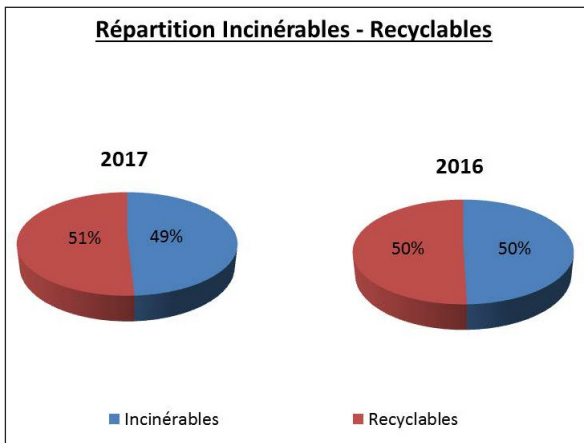
Écopoint, déchets illégaux



Écopoint Palud

L'info-déchets

Les collaborateurs d'une centrale d'appel spécialisée - prestation externalisée pour des raisons évidentes d'efficacité - ont traité, en 2017, environ 1'469 appels liés aux déchets soit environ 122 par mois en moyenne (vs. 3'400 appels en 2016). L'essentiel des appels des citoyens traités par ce prestataire concernait l'information sur la gestion des déchets à Vevey, leur recyclage et valorisation, la gestion de l'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants et les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux. Les questions complexes ont été transmises à la Direction pour réponse, en particulier les complications relatives au domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets.



Les statistiques des déchets 2017

En 2017, un total de 8'546 tonnes de déchets a été collecté par la DEP. Les statistiques des matières principales ramassées sont les suivantes :

- 2'845 tonnes d'incinérables
- 1'682 tonnes de papier-carton
- 717 tonnes de verre
- 616 tonnes d'encombrants
- 779 tonnes de végétaux de jardin
- 538 tonnes d'organiques de cuisine
- 156 tonnes de métaux
- 338 tonnes d'inertes
- 81 tonnes d'appareils électriques et électroniques
- 8 tonnes de PET
- 30 tonnes de plastiques
- 40 tonnes de textile
- 1 tonne de déchets spéciaux ménages

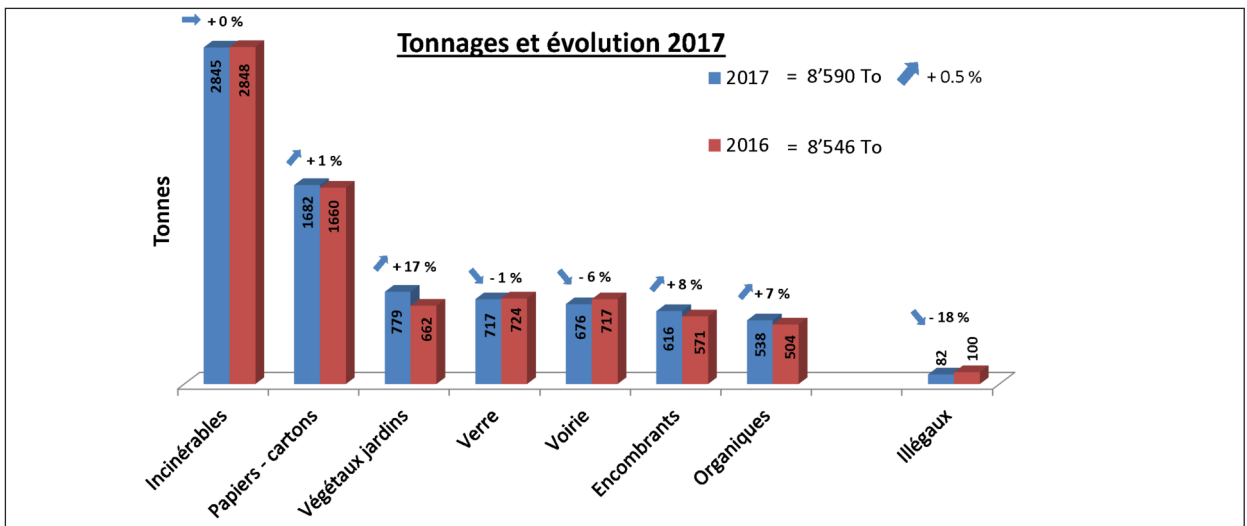
Sensibilisation

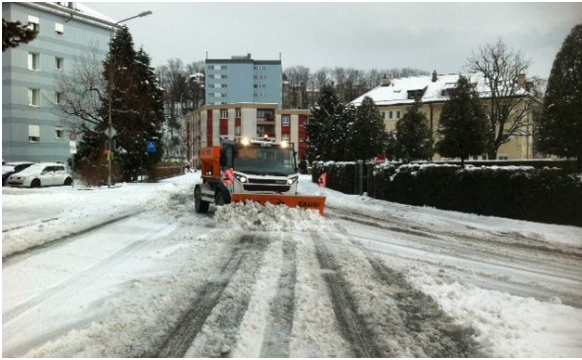
Du mardi 22 au jeudi 24 août, les ambassadeurs IGSU (Communauté d'intérêt pour un monde propre) ont arpenté une nouvelle fois la ville à la rencontre de la population, avec comme objectif de la sensibiliser à la problématique des déchets sauvages.



Service hivernal et déneigement

Afin d'optimiser l'ordre des priorités du déneigement - dégagement des chaussées et des trottoirs de la ville - et du salage, le processus complet a été revu et mis à jour. La révision des processus et des circuits a été rendue possible grâce à la collaboration étroite entre les responsables de tous les secteurs de la DEP et sa mise en forme - brochure qui sera publiée en





format papier et électronique fin du 1^{er} trimestre 2018 – par le travail graphique d'une personne engagée temporairement à cet effet. Les collaborateurs des secteurs voirie et parcs et jardins ont œuvré durant 2'348 heures pour le service hivernal 2017 avec une utilisation de 87 tonnes de sel.

Manifestations

Comme chaque année, les secteurs de la DEP fournissent de nombreuses prestations de services et d'aide aux organisateurs des manifestations. En 2017, nous avons décompté un total de 2'318 heures pour 240 dossiers traités. Un effort particulier en terme de communication a été fourni par les collaborateurs de la DEP à l'attention des organisateurs de ces événements les incitant à gérer, en autonomie, les déchets produits et importés durant leur manifestation.



Nacelle pour les manifestations

La Plage

Les citoyens et les visiteurs ont pu profiter de l'espace Plage du 6 juin au 1^{er} octobre 2017. L'installation et le démontage ont nécessité 250 heures de main-d'œuvre et 140 tonnes de sable. L'exploitation et la surveillance ont nécessité 600 heures entièrement confiées à du personnel placé par l'EVAM, sous la responsabilité et l'encadrement des coordinateurs du secteur voirie.



Plage Vevey, travaux préparatoires



Plage de Vevey

Les ateliers

Des prestations diverses ont été fournies par les ateliers spécialisés du secteur voirie aux autres services de la Ville ainsi qu'à l'administration, tels que des travaux de menuiserie, de peinture, de serrurerie et de maçonnerie. L'entretien des bancs publics, les diverses réparations des barrières en ville, l'entretien courant des pataugeoires, des bassins et des équipements et portes des WC publics, le nettoyage des graffitis en ville, sont les travaux principaux entrepris par les collaborateurs des ateliers. Pour rappel, l'obturation de nids-de-poule sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la mise en place de nouveaux bancs, sont des travaux réalisés par l'équipe du secteur voirie.



Réfection de la peinture, bassin de l'Hippocampe



Edicule CGN, incivilités



Banc public, quai Maria-Belgia, avant



Banc public, quai Maria-Belgia, après rénovation

Poubelles et déchets de voirie

La totalité des heures consacrées au nettoyage du domaine public par les collaborateurs du secteur voirie – passages des balayeuses, de l'aspirateur Glouton et de la camionnette électrique Goupil – la vidange des poubelles publiques, le ramassage des feuilles et la collecte des déchets illégaux s'élève à environ 21'000 heures (vs. 20'000 heures en 2016).

Ce travail correspond à une collecte d'environ 756 tonnes de déchets de voirie – voies publiques, poubelles et feuilles. Ce tonnage comprend également 82 tonnes de déchets sauvages.

Le secteur parcs & jardins

Etablissement horticole

La mission de l'établissement horticole est de produire et de cultiver au long des quatre saisons plus de 100'000 plantes telles que plantes annuelles, plantes bisannuelles, plantes vivaces, plantes en pots et fleurs coupées.

En 2017, l'établissement horticole a produit, en parallèle, des anciennes variétés de légumes et de plantes aromatiques afin d'agrémenter les décorations saisonnières de la ville.

De plus, 40 kilos de miel ont été produits par le rucher communal dont la plus grande partie a été distribuée aux garderies veveysannes.



Etablissement horticole

Installations

L'aménagement, courant 2017, de deux écrans thermiques a permis de régulariser automatiquement l'ombrage des serres en été et de facto en hiver pour une économie de près de 40% d'énergie



Ecrans thermiques

provenant du fait que le simple vitrage s'en trouve renforcé.

Cet aménagement est un complément logique des écrans thermiques déjà installés sur les serres construites en 2010.

Décorations, manifestations officielles

L'équipe du centre horticole assure la décoration des manifestations publiques, la décoration courante des locaux publics ainsi que des points d'accueil de l'administration.



Décorations saisonnières, automne

Cela nécessite la confection, la mise en place et l'entretien de plus de 1'000 arrangements ou plantes fleuries, par année.

Le temps de travail consacré à cette tâche est d'environ 530 heures.

Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique

Douze jeunes personnes, vs sept en 2016, ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle, six en floriculture et six en paysagisme.

Cinq apprentis sont actuellement en formation CFC en horticulture : deux suivent un cursus en option paysagisme et trois en option floriculture. Un apprenti horticulteur-paysagiste a réussi ses examens finaux en juin 2017 et a obtenu son CFC.

Gestion de l'énergie, de l'eau et des traitements phytosanitaires

Le secteur parcs et jardins s'efforce depuis plus de 10 ans de réduire drastiquement les produits de synthèse.

Actuellement, 90% des produits utilisés sont bio et 10% sont des produits de synthèse qui sont utilisés uniquement dans les cultures de la zone horticole. Aucun produit de synthèse n'est utilisé à l'extérieur ! Aucun glyphosate n'est utilisé depuis avril 2015 ! L'entretien des gazons des parcs s'est poursuivi en 2017 sur la base d'une méthode d'entretien 100% biologique : abandon des traitements sélectifs (produits de synthèse) et remplacement par d'autres méthodes existantes pour limiter les mauvaises herbes.



Jardin du Rivage, espaces verts

Le « zéro » pesticide de synthèse devrait être atteint pour le reste des cultures d'ici à fin 2018. Des efforts continus sont entrepris par les collaborateurs du secteur parcs et jardins pour atteindre cet objectif.

Cimetière

Gestion des secteurs du cimetière

Le cimetière de Saint-Martin comporte environ 2'500 tombes réparties comme suit :

- des concessions de corps
- des tombes de corps à la ligne
- des concessions cinéraires
- des tombes cinéraires à la ligne
- des tombes enfants

Un jardin du souvenir complète l'offre à l'attention des proches des défunts.

Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Nombre d'inhumations de corps en 2017

Tombes à la ligne de corps	27
Tombes d'enfants	1
Concessions de corps	8
Total des inhumations de corps	36

Nombre d'inhumations de cendres en 2017

Tombes à la ligne cinéraires nouvelles	17
Concessions cinéraires nouvelles	1
Inhumations de cendres sur tombes existantes	30
Inhumations de cendres en tombes	48
Inhumations de cendres au Jardin du Souvenir	55
Total des inhumations de cendres	103

En 2017, un nombre de 115 personnes (vs 127 en 2016) ont choisi l'incinération sur un total de 147 décès (vs 153 en 2016) de Veveysans, soit une proportion de 78 %.

Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel ou de contrat à long terme permet aux jardiniers de la Ville d'assurer la continuité de la décoration florale des tombes durant l'année et l'entretien paysager du site.

Le produit annuel de ces abonnements d'entretien représente un montant d'environ Fr. 160'000.-.



La vente de plantes et de décorations florales au magasin du cimetière représentent un montant annuel d'environ Fr. 40'000.-.

Cimetière britannique

Comme chaque année, les commémorations du cimetière britannique ont eu lieu le 25 avril et le 11 novembre. Les représentants des divers ambassades et consulats faisant partie du « Commonwealth » se sont réunis pour cet évènement.

Travaux au cimetière

Compte tenu de l'installation de deux barrières à la déchetterie communale, l'utilisation de ce site par les collaborateurs des secteurs voirie et parcs et jardins est devenue plus difficile - files d'attente.

Ainsi, afin de croître l'efficacité opérationnelle, il a été décidé de déplacer la benne destinée à la collecte des déchets de voirie - déchets provenant des balayuses ainsi que des poubelles publiques - et le compacteur destiné à la collecte des déchets végétaux, derrière la petite maison du cimetière.

Le déplacement du compacteur a été aisément effectué.

Des travaux d'aménagement d'une fosse et d'une rampe d'accès pour les balayuses, ont été réalisés avec la collaboration des secteurs voirie et parcs et jardins permettant l'installation d'une nouvelle benne de 20 m³ pour les déchets de voirie.



Paysagisme

Soins aux arbres

Malgré l'absence d'un responsable, les coordinateurs du secteur parcs et jardins, avec leurs équipes, ont poursuivi l'entretien général des arbres et ont procédé à leur sécurisation par des actions d'élagage et d'abattage de certains sujets malades.

Des replantations ont été également effectuées, en particulier 19 jeunes platanes sur le quai Perdonnet.

En outre, en juillet 2017, la DEP a mis en place une équipe dédiée au contrôle de l'état sanitaire des arbres du domaine public - 2 personnes à plein temps dont un garde-forestier engagé pour une durée de 6 mois - appuyée par le coordinateur des travaux extérieurs et de paysagisme.

Dans le cadre de ces contrôles minutieux et réguliers du patrimoine arboré veveysan comportant 2'735 arbres, cette équipe de spécialistes a pu contrôler, visuellement, la totalité des arbres du domaine public.

Ces deux collaborateurs ont répertorié des arbres nécessitant un deuxième avis par le biais d'une expertise externe ainsi que 66 arbres qui devront être abattus en raison de leur état sanitaire en constante dégradation et pour des raisons de sécurité.

Ces arbres, dont l'abattage est prévu dans le courant des mois de février et de mars 2018, se situent principalement sur le quai Ernest-Ansermet, sur le quai Perdonnet et dans le quartier de Plan-Dessus. Les travaux de replantation débuteront au printemps 2018. Les essences compensatoires ont été définies en fonction des lieux, des arbres déjà existants, et de la place à disposition pour leur croissance.

Arbres du domaine privé

Les demandes d'abattages privées sont adressées à la DEP. Les autorisations d'abattages ont été va-



Taille des arbres



Dessouchage, quai Perdonnet

liées par la Municipalité sous la condition d'une plantation des nouveaux arbres ou d'une compensation financière.

Les plantations compensatoires sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire

Places de jeux et espaces de loisirs

L'entretien courant des places de jeux pour enfants s'est poursuivi tout au long de l'année.

De par des contrôles plus approfondis, une attention particulière a été faite sur la sécurité des usagers.

Projet LUDO

Le projet de remise en état des surfaces de jeux s'est poursuivi en 2017 par la réalisation d'un projet de rénovation, soit la place de jeux du square de l'Indépendance dont l'inauguration s'est tenue le 7 août 2017.

Le projet Ludo prévoit en 2018 la rénovation complète de la place de jeux du Parc du Panorama.

Forêts

L'équipe du secteur parcs et jardins a poursuivi l'entretien des chemins pédestres et de la piste finlandaise de la Veyre.

Suite au contrôle du garde-forestier, un abattage a dû être fait pour des raisons de sécurité au chemin des Pêcheurs, sur les bords de la Veveyse.

Aux Bosquets, d'entente avec le garde-forestier, des mesures d'assainissement ont été prises afin d'éliminer les arbres secs ou ceux présentant un taux de défoliation supérieur à 50 %.



Nouvelle place de jeux, Square de l'Indépendance

En parallèle, des travaux de défrichage et d'abattages ont eu lieu sur le chantier du MVR en raison de la création d'une voie d'évitement. Toutes les zones défrichées seront renouvelées par des essences compensatoires d'ici à 2019.

Le bois provenant des abattages forestiers sera utilisé pour approvisionner la nouvelle centrale de chauffage à distance.

Zones naturelles

Suite à la construction de la centrale de chauffage à distance à proximité de l'Ancien-Stand, un projet d'une zone naturelle a été élaboré par une entreprise spécialisée dans la gestion de la nature et des cours d'eau.

Les travaux - création des étangs permettant à certaines espèces de se développer - ont été réa-

lisés par les collaborateurs du secteur des parcs & jardins.

Le cheminement peut se faire le long des étangs facilité par le biais d'informations didactiques.



Réfection de la zone naturelle au Stand

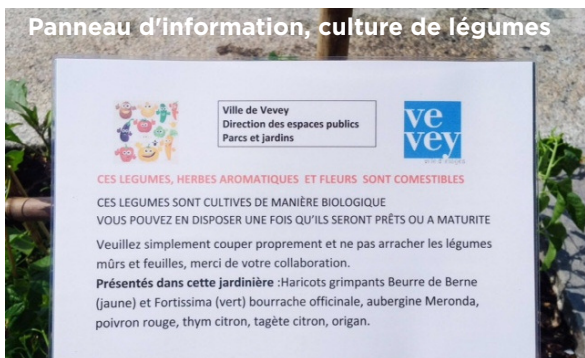
Jardins urbains et projets pédagogiques

Sur demande des responsables de la bibliothèque municipale, dans le cadre du projet d'une animation avec et pour les enfants, un atelier de plantation de légumes a été mis en place.

Les décorations saisonnières de l'année ont permis de privilégier les plantations de fleurs comestibles, de plantes aromatiques ainsi que de légumes.

La cueillette était autorisée par les habitants. D'autres projets de jardins potagers et de permaculture ont vu le jour, bénéficiant de l'aide et de l'appui technique des collaborateurs du secteur parcs et jardins, tels que la réalisation des jardins de Charmontey ainsi que ceux de la chaussée de la Guinguette.

Dans le cadre du passeport-vacances, animation de l'été, des ateliers ont été organisés à l'établissement horticole ainsi qu'un jeu de piste dans les hauts de la Ville.



54^e Assemblée générale de l'USSP à Vevey

C'est à Vevey, ville d'images, que la 54^e assemblée des membres de l'USSP (Union Suisse des Services des Parcs et Promenades) a eu lieu les 24 et 25 août 2017.

Plus de 120 personnes, membres de l'USSP, autorités, partenaires et sponsors ont été accueillies par la DEP, organisatrice de la manifestation avec le soutien de la coordinatrice des manifestations. Un point d'honneur a été mis sur la visite des espaces verts, après l'assemblée générale. Différentes activités et visites guidées étaient organisées à travers le territoire communal tels que : les décorations saisonnières du quai Perdonnet, la rénovation de la place de jeux du square de l'Indépendance, les jardins urbains en permaculture à la chaussée de la Guinguette, les jardins pédagogiques de Charmontey, le concept d'entretien du terrain de sport de Copet I, les installations de fitness de plein air, le cimetière avec ses ruches et le centre horticole de la ville montrant son plan de production incluant l'utilisation de produits phytosanitaires et bio-compatibles.

Vevey a été honorée d'accueillir l'USSP et s'est réjouie d'avoir pu faire découvrir aux participants ses plus belles facettes.



Les membres de l'USSP ont remercié chaleureusement la ville organisatrice tant pour la partie découverte que récréative.

Le budget de cette manifestation prévoyait la couverture d'un déficit maximum de Fr. 15'000.-. Grâce à la couverture publicitaire, aux sponsors ainsi qu'aux efforts d'économie consentis, l'évènement s'est soldé par un bénéfice de Fr. 3'000.-, montant qui a été reversé au Fonds de l'association USSP.

*Jérôme Christen, municipal
Georges Garanis, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Vœu N° 5 ; La DEP, soucieuse du problème de gaspillage, a décidé d'installer à l'intérieur de la déchetterie un couvert destiné à l'échange des objets pouvant avoir une deuxième vie, la "ressourcerie", sous la forme d'un couvert d'environ 2x4 mètres.

En parallèle, la DEP est en contact fréquent avec les représentants de l'association Ares de Vie, soucieux également du problème de gaspillage. Cette association a même proposé à la DEP de se charger du tri des certains objet et, par la suite, les revendre à un prix symbolique. En l'état des chose, la DEP n'est pas en mesure de proposer un vrai local pour une ressourcerie, "vrai" dans le sens de ses dimensions, donc plus grand, de sa nature, fermé ou vitré, et dans son emplacement, accessible également par l'extérieur de la déchetterie, pour les raisons suivantes :

- 1) la configuration actuelle de la déchetterie - forme, dimensions, surface - ne permet pas de mettre à la disposition des citoyens un local plus grand;
- 2) la configuration actuelle pose un problème de circulation des véhicules à l'intérieur de la déchetterie ;
- 3) les CFF ont demandé à la DEP d'utiliser, pendant la période du chantier relatif au prolongement du quai N° 5, une surface d'environ 550 m². Par conséquent, cette demande résultera à une diminution conséquente de la surface de la déchetterie, qui pourrait certes fonctionner, mais sans pouvoir accueillir un "vrai" local pour la ressourcerie ;
- 4) la problématique du projet de l'association Ares de Vie est que le tri et la vente se passeraient au même endroit, à l'intérieur de la déchetterie, ce qui inciterait inévitablement les citoyens à rester trop longtemps au sein de la déchetterie, chiner, et en conséquence bloquer l'espace au dépens des autres utilisateurs ;
- 5) au vu de la nature provisoire de la déchetterie, il serait inopportun, en ce moment, de procéder à des frais supplémentaires pour la création d'un vrai local.

Au vu des points énumérés ci-dessus, ce projet n'est pas réalisable dans l'immédiat.

Lexique

COSEDEC Coopérative romande de Sensibilisation à la gestion des Déchets
EVAM Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants

IGSU Communauté d'intérêt pour un monde propre
LED Light Emitting Diode
DEP Direction des espaces publics



Visite au quai Perdonnet, USSP



Visite chaussée de la Ginguette, USSP



Place de jeux, square Indépendance



Visite jardins potagers, Charmontey, USSP



83

La Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration est au service de la population dans des domaines divers tels que le logement, l'intégration et met également en place ou soutient des actions en faveur de la population.

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION

Vivre à Vevey



Mot du municipal

Consolider l'existant

La Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration, en dépit de multiples difficultés, a ouvert plusieurs chantiers de réflexion et de mise en œuvre de fondamentaux pouvant assurer un fonctionnement rationnel et efficace d'une collectivité publique.

En effet, après les départs de l'adjoint et de la secrétaire de direction à la DJEFS et la démission du chef de Service en décembre 2016, la DASLI a mis du temps à se stabiliser jusqu'à la nomination de la nouvelle cheffe de Service, Madame Stéphanie Zufferey, au 1^{er} juillet 2017.

Cette stabilisation trouve déclinaison dans un passage en revue des fondamentaux en vue de leur consolidation.

Aussi pour l'Office du logement était-il envisagé de le renforcer en lui adjoignant le secteur des gérances, jusqu'alors partie de la Direction finances-gérances, pour une gestion interne du patrimoine immobilier communal, une demande réitérée de différents partis politiques siégeant au Conseil communal.

La décision de novembre 2017 d'une majorité de circonstance au sein de la Municipalité a momentanément mis en échec ce projet et a ainsi perturbé la fragile cohabitation issue des élections de 2016.

Inutile de revenir sur les misérables et malheureux épisodes qui ont ponctué l'exercice 2017 ce concernant vu que les médias en ont largement fait état.

Quoi qu'il en soit le Service reste et demeure persuadé qu'une gestion interne du parc locatif de la Commune est le meilleur moyen d'arriver à une certaine cohérence et rationalité dans le domaine du logement, du moins en ce qui concerne le logement dit à prix abordable. Et ce, pour le bien des habitants de Vevey.

Un autre chantier dans ce domaine a été la révision des prescriptions communales spéciales en lien avec le RCOL et RCOLLM concernant les logements subventionnés. Cela trouvera son épilogue début 2018 devant le Conseil communal par l'approbation d'un préavis déposé à cet effet.

Le secteur Intégration, pour ne pas rester au stade de concept, a pu miraculeusement repourvoir rapidement le poste de Déléguée à l'intégration, en la personne de Madame Amaranta Fernandez, par voie de promotion interne.

Cette dernière étant déjà dans le bain a pu mener à bien différents projets exposés dans le présent rapport, entre autres, le vaste chantier de la brochure « Vivre à Vevey », l'élaboration du Mini-Pic II, dans la continuité du premier programme d'intégration communal (Mini-Pic I).

Vu l'implication du Canton via la région dans ce domaine, le développement d'une véritable politique sociale ne peut se réaliser sans une prise de conscience partagée du social comme facteur de développement, ni sans une volonté politique manifeste.

Les solutions standard sont certes importantes pour la plupart des cas connus, il reste pourtant une belle part à laquelle aucun des schèmes anciens ou standardisés ne pourra correspondre.

Il incombe aux Communes de rattraper ceux et celles que les mailles du filet social, aussi serrées soient-elles, laissent tomber en développant ledit social « bas-seuil ».

Ces personnes-là trouvent une oreille respectueuse et un accompagnement global auprès de la DASLI, laquelle a cherché, tout au long de l'année 2017, à mettre l'humain au centre de son action.

Lentement, mais sûrement le Service se réorganise, remplit ses objectifs à l'égard de la population, entretient de bonnes relations avec les partenaires du réseau et les services cantonaux. Elle élargit également son cercle de partenaires en faisant acte de candidature pour intégrer la Ville de Vevey dans le réseau « villes amies des aînés », une émanation de l'OMS.

De sincères et profonds remerciements à toute l'équipe de la DASLI pour leur courage et leur dévouement, - et ce, malgré les difficultés rencontrées -, au service des Veveysannes et Veveysans, des plus fragilisés en particulier.

Michel Agnant, municipal

Missions de la DASLI

- **Intégration** : Favoriser la cohésion sociale, gérer les maisons de quartier, mener des actions dans les quartiers, faciliter la compréhension du système pour une installation optimale des nouveaux habitants, coordonner et piloter le programme d'intégration communal.
- **Logement** : Encourager la construction de nouveaux logements à des prix abordables ; vérifier les conditions d'octroi et d'occupation des logements subventionnés et allouer l'aide individuelle au logement ; préavis des demandes de rénovation, de transformation, de changements d'affectation ou d'aliénation des appartements se trouvant sur le territoire communal.
- **Affaires sociales** : Mettre en place et poursuivre les différentes actions en faveur des personnes fragilisées et précarisées, notamment des aînés ; gérer les plans canicule et grand froid ; développer un accueil bas-seuil.

Intégration

Orienter et accompagner la population migrante de Vevey, encourager la participation citoyenne et donner des clés de compréhension du système aux personnes nouvellement arrivées dans la



Commune sont les priorités du Bureau de l'intégration.

L'année 2017 marque la fin d'un cycle à plus d'un titre pour le Bureau de l'intégration. En effet, le premier programme d'intégration communal, commencé en 2014 s'est achevé en 2017. Cela a été l'occasion d'effectuer un bilan sur les prestations mises sur pied durant ces 4 années mais aussi d'imaginer le prochain programme d'intégration qui débutera en 2018. Une nouvelle déléguée à l'intégration a également été nommée et prend le relais pour continuer les différents projets et en imaginer d'autres.

Cette année, a également marqué l'aboutissement du travail du Bureau de l'intégration dans sa volonté d'informer au mieux les nouveaux arrivants dans la Commune et la population dans son ensemble, avec l'impression et la diffusion de la brochure « Vivre à Vevey ».

Cette brochure se veut être un guide complet et vivant sur toutes les offres et prestations à Vevey et dans sa région ayant trait aux domaines importants du quotidien. Le Bureau de l'intégration a souhaité mettre en avant les richesses des partenaires veveysans en collaborant avec le CEPV pour l'illustration des têtes de chapitres de la brochure. Avec une volonté marquée de travailler avec le tissu associatif ainsi qu'avec les partenaires reconnus, l'objectif du Bureau de l'intégration pour l'année 2016 a été de consolider le programme d'intégration communal (Mini-Pic). Pour rappel, les cinq piliers de celui-ci sont les suivants : la primo-information, le conseil, l'employabilité, l'intégration sociale et l'encouragement précoce.

La nouvelle formule des *cours de français pour allophones* mise en place en 2016 a pu être consolidée en 2017. Cette nouvelle approche vise à être au plus proche des préoccupations du public concerné et a pour objectif non seulement l'apprentissage du français, mais également une compréhension globale du système suisse et communal. Ainsi, des interventions (par exemple pour la sécurité routière), des sorties (par exemple à la Foire Saint Martin) et des mises en condition sont venues renforcer le cours afin d'enrichir les notions apprises. Le Bureau de l'intégration a pu compter sur ses partenaires pour animer ces différentes activités.

D'autres projets très bien implantés et ayant un grand succès ont suivi leur cours. Le *Café-rencontre* et le *Pause-café parents*. Ces ateliers de conversation ont vu passer 1659 femmes et accueilli 997 enfants en tout au cours de l'année 2017. En moyenne, 25 femmes et 10 enfants étaient présents par atelier. De manière générale, les participantes aux ateliers sont les mêmes durant plusieurs mois et un renouvellement s'opère en chaque début d'année scolaire. Différents intervenants ont été sollicités pour informer, conseiller et répondre aux femmes dans des domaines variés tels que la culture, la santé ou sur des thèmes de société tels que les réseaux sociaux. Ainsi, des interlocuteurs comme des infirmières de la petite enfance, Profa, la médiatrice du musée Jenisch sont venus présenter leurs offres et leurs prestations.

Ateliers d'aide aux démarches liées à la naturalisation : mis en place en collaboration avec Caritas, ils visent à préparer aux auditions les personnes ayant entrepris une démarche en vue d'une naturalisation. Cette mesure, qui rencontre un très grand succès, a été dédoublée avec deux niveaux distincts selon les aptitudes des apprenants afin de répondre à la demande. Proposée à 2 reprises en 2017, elle a pu apporter conseil et aide à 50 personnes.

Une nouvelle session de formation à la médiation interculturelle pour les concierges d'immeubles a été organisée en 2017. Cette formation valorise le rôle des concierges dans les immeubles et leur donne des outils en médiation interculturelle. Jouant un rôle important, ceux-ci font le lien entre les habitants de différentes cultures et peuvent être une ressource en cas de conflits. Ils sont également un fort vecteur d'intégration en transmettant les règles et usage de vie aux habitants nouvellement arrivés. 12 personnes ont ainsi suivi



ces modules de 4x4 heures.

Permanence emploi: donner des outils de compréhension du monde de l'emploi, rédiger des lettres de motivation et des CV pour les personnes ayant peu de bagage scolaire ou étant en situation précaire, tels sont les objectifs de ce projet qui a été mis sur pied par le Bureau de l'intégration.

Projet de socialisation adressé aux enfants de 0 à 4 ans, « 1001 histoires » a pour but principal de les sensibiliser à la lecture, notamment par le partage d'histoires, de comptines et de chansons dans la langue d'origine. Après l'arabe, le Bureau de l'intégration a pu proposer en 2017 une nouvelle langue, le portugais.



Financement de projets

En marge des projets mis en place par le Bureau de l'intégration, celui-ci finance également de nouveaux projets indépendants. Ces projets sont évalués selon leur pertinence pour le contexte veveysan et en complémentarité avec le travail du Bureau de l'intégration.

En 2017, le Bureau de l'intégration a financé un projet de film nommé « Nos 20 ans à Vevey ». Ce projet, débuté en 2017 et qui se poursuivra en 2018, souhaite mettre en lumière ce que signifie vivre à Vevey aujourd'hui et il y a 60 ans par une approche intergénérationnelle. Des jeunes habitants se sont initiés aux techniques de réalisation d'un film. Ils iront ensuite à la rencontre d'ainés ayant plus de 75 ans et qui vivaient à Vevey lorsqu'ils avaient 20 ans. Une collaboration avec Ginkgo et le Centre de jour du Panorama a permis d'initier une rencontre entre deux générations qui

promet d'être riche en émotions.

Un autre financement a été attribué à l'association *Urban Project*. Cette dernière s'attelle à la défense, la promotion et le développement des cultures et sports urbains en Suisse. Une manifestation a été organisée dans ce sens en juillet regroupant des activités allant du tournoi de basket 3x3, en passant par le skate et des démonstrations de danse hip-hop, parmi d'autres.

L'association *A la Vista*, qui met sur pied des reportages TV à l'intention des personnes migrantes pour leur donner une meilleure compréhension du système a également reçu un financement du Bureau de l'intégration.

Finalement, le Bureau de l'intégration soutient également diverses associations selon les demandes. En 2017 ce fut le cas pour la *Maison Ouverte* et *ARAVOH*.

Commission des activités interculturelles

La commission s'est réunie une fois en 2017. En effet, la DASLI ayant connu différents changements notamment au niveau de la direction, il était difficile de programmer des rencontres.

Lors du rassemblement, les membres de la CAI ont pu prendre connaissance des changements au sein de la DASLI et du Bureau de l'intégration ainsi que de leurs activités.

Le Bureau de l'intégration leur a présenté les réflexions menées sur le programme d'intégration communal 2018-2021. Ils ont ainsi pu appréhender les transformations liées aux nouvelles appellations (petite enfance et vivre ensemble) et faire des propositions en lien avec les 5 domaines d'action du programme d'intégration communal.

Maisons de quartier

Villa Métisse (quartier Plan-Dessous)

La responsable de la Villa Métisse est partie en congé maternité de février à octobre 2017. Durant cette période, elle a été remplacée par un animateur socio-culturel qui a pu maintenir les activités existantes tout en proposant de nouvelles perspectives, notamment en termes de développement durable.

La Villa Métisse vit au rythme d'un programme d'activités régulières :

- Le mercredi après-midi est un moment primordial pour la vie de la Villa Métisse. En effet, des activités ludiques et participatives sont proposées aux enfants, telles qu'ateliers de cuisine, chasse au trésor ou ateliers créatifs. L'objectif est de mettre en place un programme adapté à l'âge varié des enfants tout en continuant à mettre l'accent sur l'aspect de prévention et de bien vivre ensemble.
- Le repas communautaire pour femmes se déroulant le dernier mercredi du mois continue d'être très fréquenté par les femmes et leurs enfants et est un moment riche en échanges et partages. La maison de quartier propose des activités en continuité du repas afin que les femmes soient valorisées dans leur rôle de maman auprès de leurs enfants mais également afin de les encourager à découvrir les autres offres d'intégration.
- Autre repas communautaire, celui du vendredi mis sur pied en collaboration avec Ginkgo. La participation des habitants du quartier n'a cessé d'augmenter. Aux habitués, s'ajoutent régulièrement de nouvelles personnes, renouvelant ainsi la dynamique de ce rendez-vous. A table, se créent des liens parfois durables entre personnes d'âge, d'origine et de statut social différents.

- Les aînés du quartier se rencontrent le vendredi après-midi autour de jeux de société. Ce groupe s'est soudé au fil du temps et organise également des sorties régulières.
- Ponctuellement, des événements sont organisés en collaboration avec des partenaires. Ainsi, un vide-dressing et des contes ont pu être proposés au quartier en 2017.
- De nouvelles collaborations ont vu le jour et de nouvelles plages horaires ont pu être investies par des associations qui répondaient à des besoins constatés par le Bureau de l'intégration. La CAMIR (Coordination Asile-Migration Riviera) a mis en place une consultation hebdomadaire pour répondre aux différents besoins des requérants d'asile ainsi que des ateliers de conversations en français.
- L'association de soutien à la Communauté portugaise (AACP) a proposé une permanence administrative à toutes les personnes ayant besoin, par exemple, d'un conseil sur les assurances, de remplir un formulaire ou simplement de comprendre un courrier.
- La Villa Métisse a également soutenu l'association « 1, 3, 7, 20 Byronne » dans l'organisation de leur événement de Noël.

La DASLI constate que les activités de la Villa Métisse répondent à un réel besoin de la part de la population de pouvoir bénéficier de locaux pour se réunir lors d'événements privés, mais également de pouvoir participer et mettre en œuvre des initiatives et des projets répondant à des besoins identifiés dans le quartier.

La DASLI a la volonté de ménager des plages horaires libres afin de continuer à valoriser les initiatives des partenaires associatifs ou privés afin d'être au plus proche des besoins constatés sur le terrain. La salle informatique répond aux besoins des requérants de l'EVAM d'avoir les outils informatiques pour garder le lien avec leur famille et pays d'origine.

En outre, la Villa Métisse accueille un programme d'occupation de l'EVAM qui permet de faire découvrir le monde de l'animation socio-culturelle à un requérant d'asile mais également de renforcer la présence à la maison de quartier.

Dans la continuité du projet urbain, qui a permis l'ouverture de la villa et qui avait pour objectif de favoriser la cohésion sociale au travers de projets embellissant les quartiers et permettant les rencontres, des réflexions ont été menées pour réaménager l'espace « parking » situé devant les fenêtres de la villa. Afin de créer un autre espace de rencontre et permettre aux habitants de profiter d'un lieu de verdure, le Bureau de l'intégration a donc réfléchi à un projet d'aménagement d'une terrasse devant la Villa Métisse.

L'objectif est de pouvoir disposer des bacs, planter des fleurs et des légumes, sur la terrasse, avec les habitants du quartier au printemps 2018, si les autorisations sont délivrées.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

L'Espace Bel-Air a encore été très sollicité durant l'année 2017 tant pour les événements privés que par les associations et les habitants du quartier. L'objectif du comité de l'Espace Bel-Air est de continuer à faire vivre le quartier mais aussi à ouvrir la maison de quartier à de nouveaux projets et associations qui font sens pour les habitants.

Le « café-croissant » du jeudi matin, nouvel espace de rencontre mis en place en 2016, perdure et rencontre un joli succès. Les habitants viennent se rencontrer et échanger sur divers sujets et dans un esprit de convivialité.

Toujours dans l'optique de répondre aux besoins de la population, le Bureau de l'intégration a collaboré à la mise en place d'une permanence juridique les lundis soirs. Cette permanence permet, par sa proximité avec les habitants, de répondre à de nombreuses problématiques et orienter la population.

Utilisée notamment par l'association TREMPOLIN, avec laquelle la Ville de Vevey a une convention de collaboration, celle-ci y propose notamment une aide aux leçons et des activités très appréciées des enfants du quartier.

Le Bureau de l'intégration a aiguillé l'EPER à l'Espace Bel-Air pour la mise en place de leur atelier de français pour personnes issues de la migration de plus de 50 ans.

Pour être au plus proche des habitants, l'APERO a continué à animer le quartier avec de nombreuses animations et activités. Les habitants apprécient ces moments et se réunissent toujours aussi nombreux pour les fenêtres de l'avent, les marchés aux puces et repas communautaires. Le Bureau de l'intégration tient à relever l'énorme investissement de cette association pour faire vivre le quartier.



**« Le sport sans préjugés »
Semaine d'actions contre le racisme**

Souvent montré du doigt comme « niche » à préjugés, le sport peut exacerber les identités et le communautarisme autant que réunir les gens. L'objectif de la campagne de 2017 était de faire réfléchir le public sur les discriminations et le racisme que l'on peut retrouver tant au sein des équipes que dans les tribunes, mais aussi le racisme et les discriminations visibles (sur le terrain) et invisibles (dans les vestiaires). Nous souhaitons rappeler que le sport peut être un vecteur réel d'intégration et véhiculer des valeurs transposables dans la vie quotidienne comme le respect, le fair-play et l'union.

Pour la semaine d'actions contre le racisme 2017, le Bureau de l'intégration a collaboré pour la première fois avec la commune de Montreux. En effet,

les deux villes jouissent d'une mixité sociale importante et poursuivent les mêmes objectifs en termes de cohésion sociale et de lutte contre les discriminations. Cette collaboration a permis de toucher un public plus large et varié.

Le Bureau de l'intégration a pu réitérer son travail de collaboration avec les élèves de poly design du CEPV pour la réalisation de l'affiche de la semaine d'actions contre le racisme. Cette campagne a permis de sensibiliser les jeunes adultes du CEPV et leur a donné l'occasion de mener une réflexion sur la façon de mettre en image la thématique du racisme dans le sport.

Les deux Communes ont pu proposer conjointement des activités variées telles que du théâtre de rue, une flashmob avec une collaboration inédite entre la troupe de danse Lezarts et le conservatoire de musique de la Riviera et diverses activités au sein des maisons de quartiers. Le Bureau de l'intégration a pu également participer au grand loto du Vevey Sports avec une animation autour de la danse et mener des actions de sensibilisation auprès des entraîneurs de Riviera basket.

Pour clore la semaine d'actions de manière festive, une « silent party » à la patinoire de Montreux a été organisée.

Pour cette semaine d'actions contre le racisme, le Bureau de l'intégration a continué à s'appuyer sur les liens tissés avec ses partenaires lors des précédentes éditions. C'est ainsi que l'animation jeunesse a proposé un tournoi de football aux jeunes et la bibliothèque de Vevey a organisé une soirée de rencontres et d'échanges autour de la cuisine. Finalement, la promotion de tous les événements a pu se faire au travers des partenariats mis en place avec les VMCV et Radio Chablais depuis quelques années.

Grâce à l'excellente collaboration avec l'école secondaire, le Bureau de l'intégration a continué son effort de sensibilisation auprès des élèves de 9^e Harmos. La Déléguée à l'intégration et sa chargée de projet ont ainsi pu intervenir dans 10 classes durant les cours de sports afin d'aborder la thématique du racisme et des discriminations dans le sport. Ces interventions de 1h30 chacune ont été complétées par une troisième période quelques semaines après. Le but étant de voir ce que les élèves avaient retenus et faire un bilan avec eux. Dans un souci de prévention, un fascicule a en outre été remis à chaque élève dans lequel figuraient les organismes auxquels s'adresser en cas de problématique de discrimination.

Fête des voisins

Plus qu'une fête, ce moment offre l'opportunité aux habitants de se mélanger et ainsi stimuler la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle. Cet événement permet également aux personnes isolées de se rencontrer et créer un sentiment de solidarité au sein d'un quartier.

Pour sa 11^e édition, la fête des voisins a attiré plus de 100 organisateurs et Vevey a enregistré le plus grand nombre de fêtes avec un total de 32. Le nombre de fêtes a augmenté par rapport à 2016, nous sommes passées de 95 à 122 fêtes. Cette édition a vu les petites communes telles que Corsier-sur-Vevey ou Corseaux enregistrer plus de fêtes que les années précédentes.

Le concept gagne en succès et le matériel mis à disposition (kit de préparation, bancs et tables) encourage l'organisation de fêtes. Le Bureau de l'intégration a reçu de nombreux commentaires positifs sur les fêtes organisées et les organisateurs ont salué l'implication des différentes Communes participantes.





Le travail de coordination a été assuré par la Déléguée à l'intégration et sa chargée de projet, avec la coopération d'Agenda 21. L'excellente collaboration avec la Direction des espaces publics est également à souligner.

Affaires sociales Suivis sociaux

En 2017, la DASLI a souhaité pouvoir accueillir et orienter les personnes en situation de vulnérabilité. Ainsi, le service a accompagné 25 personnes dans leurs démarches de recherches de logement ou d'intégration, afin de faire valoir leurs droits ou simplement les informer des possibilités qui s'offraient à elles.

Aînés

Sur les quelque 20'080 habitants que comptait Vevey à fin 2017, la population des plus de 65 ans représentait près de 14.49%, soit 2'910 personnes. Dans cette même catégorie, près d'un aîné sur trois est âgé de plus de 80 ans. Selon les perspectives démographiques publiées par Statistique Vaud, la part des 65+ devrait augmenter ces prochaines années pour atteindre près de 22 % en 2030.

En 2017, la DASLI a souhaité réfléchir à une approche globale concernant le vieillissement de la population veveysanne et des problématiques à prendre en compte. Ainsi, elle a proposé à la Municipalité de demander l'adhésion au label mondial de l'OMS « Villes Amies des Aînés », ce qui a été fait en septembre 2017. Ce projet international a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour les aînés, d'améliorer leur qualité de vie, leur santé, leur sécurité. L'idée est de donner aux villes une certaine convivialité en développant le principe de solidarité et en impliquant les aînés dans les réflexions de fond. Pour y parvenir, l'OMS a introduit 8 thématiques de l'environnement social sur lesquelles les territoires impliqués s'engagent à initier une réflexion et un travail d'amélioration :

- L'habitat : le logement est et reste essentiel au bien-être et à la sécurité des personnes âgées. Il est garant de leur autonomie.
- Les transports et la mobilité : l'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. L'accès aux soins, aux services et à la culture doit être favorisé et motivé par une participation sociale et citoyenne.
- Les espaces extérieurs et les bâtiments : l'idée est d'intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc le confinement au domicile.
- L'information et la communication : pour permettre un vieillissement actif avec les aînés, il est important de maintenir une relation avec les autres habitants et avec les événements se déroulant près de chez eux. Pour ce faire, l'offre et les supports d'information doivent être multiples. La culture et les loisirs : la notion de lien social est très présente dans la thématique culture et loisirs.
- La participation citoyenne et l'emploi : la retraite ne marque pas la fin de la contribution apportée par les aînés à la ville, plus largement à la société. Les Villes Amies des Aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie locale des personnes âgées.
- L'autonomie, les services et les soins : les services de santé à domicile, les dispositifs médico-sociaux et les structures de santé sont également des critères essentiels au maintien à domicile.
- Le lien social et la solidarité : l'inclusion sociale et le respect des aînés contribuent au vieillissement actif. Les Villes Amies des Aînés s'engagent à lutter contre l'âgisme.

Une fois la demande d'adhésion acceptée, la Commune devra procéder à un état des lieux exhaustif des offres et besoins de la population aînée, notamment par le biais d'une démarche participative.

Commission des aînés

La Commission des aînés qui ne s'était encore jamais réunie a siégé pour la première fois en 2017.

Sortie des aînés

Le 6 juin 2017, malgré la tempête, 165 personnes ont participé à la traditionnelle croisière annuelle CGN sur le « Rhône ». Proposée aux aînés du Centre de jour et de la salle à manger du Panorama, l'édition 2017 a été agrémentée d'une tombola. Cette sortie bénéficie de la subvention de la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux.

Plan canicule

Comme chaque année, un courrier a été envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus vivant sur la Commune dans l'objectif de connaître ceux qui seraient au besoin d'un contact ou d'une visite dans l'éventualité du déclenchement du plan canicule par le Canton. C'est ainsi que 997 courriers ont été envoyés par la DASLI qui a traité les 867 réponses parvenues en retour, soit un taux de réponse de 87%. 68 personnes ont émis le désir d'être contactées en cas de déclenchement du Plan canicule, ce qui n'a pas été le cas en 2017.

Dispositif Grand froid - Hiver 2017-2018

Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2017-2018 grâce à la collaboration entre les différents partenaires intervenant en faveur de la population précaire dans la région et les responsables des services communaux en

charge des problématiques sociales de Montreux, la Tour-de-Peilz et Vevey.

La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le responsable du Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles et active ainsi, au besoin, l'ouverture du lieu d'accueil supplémentaire au plus tard à 20h le même soir et ce jusqu'à 8h30 le lendemain. Ce dispositif est mis en place du 19 décembre 2017 au 31 mars 2018.

Accueil des nouveaux retraités

En 2017, 159 habitants de Vevey ont atteint l'âge de la retraite. En leur honneur, et afin de marquer avec eux ce passage du statut de professionnel actif à celui de retraité, la DASLI a organisé, pour la 4^e année consécutive, une soirée en date du 4 octobre 2017. Outre une partie officielle suivie d'une animation musicale, 14 associations régionales et cantonales ont présenté leurs activités : une opportunité de découvrir de nouvelles perspectives et activités pour les 56 nouveaux retraités ayant répondu présents.

Messages aux parents - Pro Juventute

Notre Commune continue, depuis 2011, à offrir, en collaboration avec Pro Juventute, un coffret à chaque nouveau parent contenant des conseils pour l'arrivée de leur nouveau-né. En 2017, 104 courriers ont été envoyés et 32 abonnements offerts aux parents qui en ont fait la demande.

Sacs poubelles

Depuis 2014, les familles (durant les trois premières années de leur enfant) et les personnes au bénéfice d'une attestation médicale peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de 10 sacs poubelle 35 litres taxés. En 2017, 3615 rouleaux ont été distribués aux parents et 750 aux pharmacies.

Don de Noël

Le traditionnel paquet de Noël destiné aux bénéficiaires des prestations complémentaires (qui se sont manifestés suite à un courrier que leur a adressé l'Agence d'assurances sociales à La Tour-de-Peilz) a été remplacé cette année par une carte-cadeau de la Coop (Fr. 40.- pour les personnes seules et Fr. 50.- pour les couples).

Cette nouvelle formule a été très bien accueillie par les 739 bénéficiaires concernés.

De plus, 182 bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) (habitant la commune depuis deux ans, ayant des enfants à charge en âge de scolarité et au bénéfice du RI depuis au moins trois mois), ont reçu un montant de Fr. 150.- comme prestation de Noël de la part de la Ville, par le biais de notre Direction.

Aide communale

L'aide communale, octroyée aux bénéficiaires des prestations complémentaires complètes (PC) et résidant sur la commune depuis 5 ans au minimum au cours des 10 dernières années, a été versée cette année à 245 bénéficiaires pour un montant total de Fr. 318'987.-.

L'octroi du droit à l'aide communale se fait sur la base de l'analyse de la décision des prestations complémentaires AVS/AI de la caisse vaudoise de compensation.

Carte de bus

En 2017, ce sont 115 subventions de Fr. 7.- qui ont été versées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

Logement

Chiffres clés

Taux de logements vacants :	0.4%
Préavis LDTR :	17
Préavis LAAL :	14
Logements subventionnés :	440
Bénéficiaires AIL :	95

Pénurie de logements

La mission générale des collectivités publiques et de l'office du logement consiste à s'efforcer de procurer un logement approprié aux familles et personnes établies sur leur territoire et à celles dont la présence dans la commune a une justification économique ou sociale (Loi sur le logement). Or, depuis des années, Vevey continue de présenter un parc de logements disponibles très bas, se caractérisant par là-même comme une commune dans laquelle sévit une pénurie de logements, et ce, malgré les nouvelles constructions qui ont été réalisées ces dernières années. Les diverses lois relatives au logement, leur règlement d'application, les règlements communaux, ainsi que l'arrêté visant l'interdiction de toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey, constituent autant de mesures à disposition des autorités communales pour pouvoir remplir leur mission.

Commission logement

La Commission logement s'est réunie une fois en 2017.

LDTR - LAAL

LDTR

La loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR) a pour objectif, dans les communes où sévit la pénurie de logements, de soumettre à autorisation les demandes visant les buts énoncés dans le titre de la loi elle-même. Sous réserve de certaines conditions, et sur préavis de la Municipalité, l'autorisation est accordée par la Division logement (Service des communes et du logement), lorsque les travaux prévus apparaissent indispensables pour des motifs, en substance, de sécurité, de salubrité ou d'intérêt général. En 2017, 21 demandes de rénovation et 6 demandes de changement d'affectation ont été soumises à l'Office du logement, sur un total de 27 dossiers traités (13 dossiers en 2016), 17 ont été préavisés par la Municipalité, 3 n'étaient pas soumis à autorisation et 7 étaient en suspens au 31.12.2017.

LAAL

La loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL) a également pour but de lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché locatif certains types d'appartements répondant à un besoin de la population. Ainsi, l'aliénation à titre onéreux, sous quelque forme que ce soit, d'un appartement à usage d'habitation jusqu'alors loué est soumise à autorisation, celle-ci étant délivrée par la division logement, sur préavis de la Municipalité. En 2017, sur 16 demandes (8 demandes en 2016) soumises à l'Office du logement, 14 ont été préavisées par la Municipalité et 2 étaient en suspens au 31.12.2017.

Le nombre de demandes relatives à la LDTR et à la LAAL a particulièrement été élevé en 2017 (le double de 2016) générant une augmentation considérable de la charge de travail de l'Office du logement. Sachant que les préavis communaux sont indispensables à la prise des décisions cantonales (no-

tamment dans la délivrance des permis de construire), l'Office communal du logement est amené à collaborer étroitement avec la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU), ainsi qu'avec la Division cantonale du logement (DL).

Logements subventionnés (aide à la pierre)

Le parc de logements subventionnés s'élève à 440 objets, répartis dans 14 immeubles. Sur l'ensemble du parc immobilier veveysan (10'535 logements au 31.12.2016 ; source : Statistique Vaud), cela représente 4.19%. Le subventionnement communal s'est élevé à Fr. 170'069.- pour 2017. Afin que des appartements subventionnés demeurent disponibles pour les personnes qui en ont réellement besoin, l'Office communal du logement procède périodiquement au contrôle du revenu des locataires et du taux d'occupation de ces appartements. A cet effet, 64 contrôles ont été effectués en 2017 : 30 appartements sis rue d'Italie 7-13 (RCOL) + 34 contrôles individuels dans d'autres immeubles (RCOL + RCOLLM). A cela s'ajoute 17 dossiers traités pour l'attribution d'un logement subventionné.

Révision des prescriptions communales spéciales
Des prescriptions communales peuvent compléter les règles cantonales des logements subventionnés (articles 12 du RCOL et 13 du RCOLLM) si la situation locale justifie des mesures différentes que celles prévues dans les règlements cantonaux. Pour que des appartements subventionnés demeurent disponibles sur le marché, la Commune de Vevey s'est dotée, en 1992 déjà, de prescriptions communales « spéciales ». Celles-ci prévoient la possibilité de faire résilier le bail à loyer d'un ménage dont les revenus dépassent le barème cantonal approuvé ou en cas de sous-occupation du logement. La dernière version des prescriptions veveysannes ayant été approuvée par le Conseil d'Etat en 1995, l'Office du logement s'est penché sur la révision des prescriptions communales spéciales. Le préavis y relatif sera présenté au Conseil communal, début 2018.

La nécessité de libérer des logements subventionnés est d'autant plus prégnante de nos jours que la pénurie de logement en général devient de plus en plus importante.

Revenu déterminant unifié (RDU)

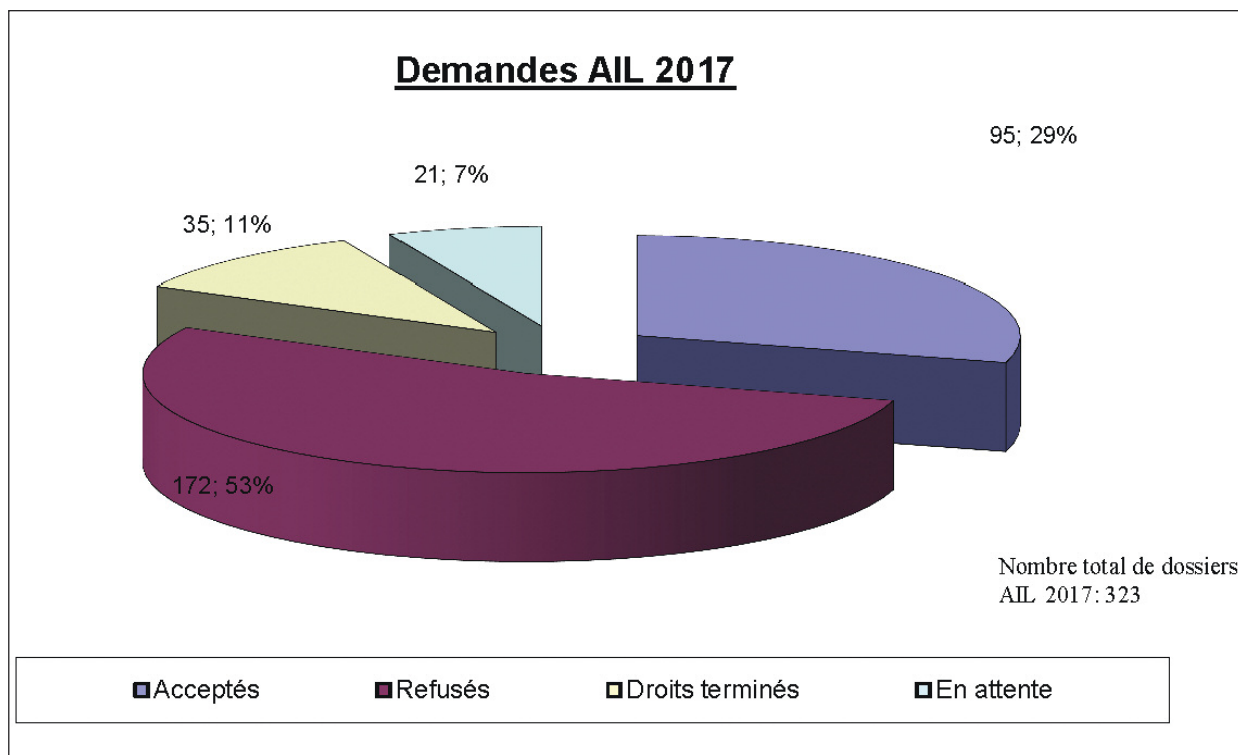
Cette méthode de calcul du revenu déterminant unifié, utilisée depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 de la LHPS (Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises), lie depuis courant 2016 l'aide à la pierre à d'autres prestations sociales (notamment l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM), le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA), l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) et l'aide individuelle au logement (AIL) par le biais du système informatique d'échanges d'informations financières et administratives SI RDU.

Chaque actualisation des finances effectuée par un gestionnaire de dossiers d'une des prestations précitées, ainsi que toute actualisation opérée par l'Office du logement, est, par voie de conséquence, susceptible d'influencer désormais le montant de toutes les autres aides. Dès lors, de nouvelles responsabilités incombent à l'Office du logement.

Entre l'examen des dossiers de candidatures lors de relocation d'appartements, les contrôles périodiques d'immeubles, les changements annoncés spontanément par les locataires et ceux générés par le SI RDU précité, l'Office communal du logement a traité 111 dossiers en 2017.

Aide individuelle au logement AIL (aide à la personne)

Appliquée dans 11 communes du canton de Vaud et à Vevey depuis 2008, l'AIL, sous réserve de plusieurs conditions, constitue une aide financière directe attribuée à certains ménages disposant d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais supportant une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. L'objectif de cette mesure de soutien vise ainsi à



parer au manque d'appartements subventionnés et à l'augmentation du prix des loyers pour les familles à faible revenu qui peinent à trouver un logement adapté à leurs moyens financiers. En 2017, 95 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté Fr. 192'000.-, dont la moitié nous est remboursée par le Canton. Sur un nombre de 323 dossiers reçus, 60% sont venus par le biais d'autres métiers des prestations sociales telles que le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) 9%, l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM) 13%, le Centre régional de décision des PC Familles 9% et l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) 29%. En dépit d'un taux de refus de 70%, le nombre bénéficiaires reste assez stable : 66 bénéficiaires au 31.12.2017 (68 bénéficiaires au 31.12.2016).

Le Hublot

- Le Centre d'hébergement d'urgence de la Riviera propose 19 lits hommes/femmes.
- Les nuitées en 2017 se sont élevées à 6'000 (taux d'occupation global de 91%) un chiffre en augmentation de 4% par rapport à 2016. 5400 petits déjeuners et 4700 repas chauds ont été servis.
- La population hébergée se compose de 28% de Suisses et de 72% de personnes d'origine étrangère majoritairement de Roumanie, France et Italie. 351 personnes différentes, dont 17% de femmes, ont été accueillies avec une moyenne d'âge de 37 ans, dont 15% de 18-25 ans.

Fondation Apollo

En 2017, la fondation Apollo a rencontré 124 personnes ou familles veveysannes en recherche de logement. Les comptoirs du logement, organisés deux fois par semaine, ont été largement fréquentés par les habitants de Vevey, soit une moyenne de 50 Veveysans par semaine.

Pour l'année 2017, 4 nouveaux baux ont été contractés au nom de la fondation Apollo ce qui porte à un total de 118 le nombre de baux au nom de la fondation.

La fondation Apollo a en outre poursuivi le suivi social de 38 familles veveysannes. Durant l'année 2017, 8 personnes ou familles occupant un logement Apollo ont enfin obtenu un bail à leur nom et 3 ont été relogées dans un autre appartement plus adapté à leur situation (via la fondation).

Logements communautaires : La Coccinelle

En outre, 5 personnes ont pu bénéficier temporairement de cette nouvelle prestation, à vocation socio-éducative, dont l'objectif est de retrouver un logement stable. En effet, 4 d'entre elles ont trouvé depuis des solutions de relogement (dont 2 par le biais de la fondation).

Michel Agnant, municipal
Stéphanie Zufferey, cheffe de service a.i.

Lexique

AIL	Aide individuelle au logement
APERO	Association pour les environs de la place Robin
AVS	Assurance vieillesse et survivant
BCI	Bureau cantonal de l'intégration
BRAPA	Bureau de recouvrement des pensions alimentaires
CEPV	Centre d'enseignement professionnel de Vevey
CGN	Compagnie générale de navigation
CSR	Centre social régional

DASLI	Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration
DJEFS	Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports
DL	Division du logement
DU	Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable
EPT	Equivalent plein temps
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
LAAL	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués ; loi du 1er décembre 1989
LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1er avril 2004
OCBE	Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage
OVAM	Office vaudois de l'assurance-maladie
Mini-PIC	Programme d'intégration communal
PC	Prestations complémentaires
PIC	Programme d'intégration cantonal
RCOL	Règlement du 24 juillet 1991 sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics
RCOLLM	Règlement du 17 janvier 2007 sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Activer les démarches auprès du Canton dans le but d'harmoniser les barèmes appliqués pour le subventionnement des logements et pour l'aide individuelle au logement.

Le projet de modification du barème de l'AIL demandé et soutenu en 2015 par les Offices communaux du logement est toujours en suspens au Canton depuis le transfert du dossier AIL en 2016 de la Division du logement (DL) au Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH).

93

Le service culturel de la Ville de Vevey a pour objectif principal d'assurer la coordination et le rayonnement de l'offre culturelle de la ville, selon le document des « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey », adopté par le Conseil communal en 2004.

SERVICE CULTUREL



Fin des états généraux de la culture de Vevey

Le 27 novembre 2017 a marqué la fin du long processus des états généraux de la culture de la Ville de Vevey, lancé en février 2017.

Il a fallu en effet quelque 270 jours de travaux et de réflexion à travers des ateliers et autres commissions, sous le pilotage de Mme Marie Neumann du Service culturel, pour présenter - sous forme semi-brute - propositions, vœux, attentes, voire ambitions des participant-e-s de ces états généraux de la culture.

Comme souligné plusieurs fois, Vevey est de facto une ville de culture. Cependant, la réussite pleine de cette ambition, déclinée déjà en l'une de ses composantes partagée et reconnue, Vevey, ville d'images, ne se réalisera que si et seulement si chaque maillon de la chaîne sociétale veveysanne prend ses responsabilités et joue pleinement et entièrement son rôle. On entend par maillon : les acteurs culturels, le Service culturel, la Municipalité, le Conseil communal, le secteur économique et surtout les Veveysannes et Veveysans. Aussi les lignes directrices de la politique culturelle qui seront retenues et fixées pour de beaux lustres seront-elles capitales et déterminantes pour l'avenir non seulement de la culture à Vevey, mais aussi pour d'autres secteurs comme l'économie et le tourisme qui sont appelés à se développer de façon encore plus importante dans la région, au vu du changement de paradigme enregistré et vécu ces dernières décennies dans la société.

De nouvelles et belles perspectives pointent à l'horizon. Il appartient alors à chacun de tout mettre en œuvre pour que la culture puisse rester l'âme et le ferment de cette société veveysanne en perpétuelle mutation.

Finalement, j'adresse mes chaleureux remerciements et ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui contribuent à faire rayonner la culture de Vevey, ville d'images, loin au-delà de ses confins.

Michel Agnant, municipal

Missions générales

Le service culturel répond aussi bien aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocuteurs externes qu'aux besoins internes de l'administration communale. Ses missions générales sont :

- Appliquer les « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la ville ;
- Assurer la gestion administrative (préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, RH, courriers, etc.) ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles (hormis musées et bibliothèque), le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions ponctuelles et assurer un suivi (visionnement, comptes, rapport) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Visionner les spectacles, les expositions et les manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter certains projets émanant directement du service tels que PictoBello ou le Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les acteurs culturels (par ex. la carte Sésame, les rencontres culture, les états généraux de la culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la ville et assurer la coordination avec les autres services ;
- Assumer la gestion des activités liées aux temples, aux orgues et aux relations avec les paroisses ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le service et soutenir le travail de recherche de fonds des acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel - Collaborateurs

Culture :	1.5 EPT
- Déléguée à la culture	(80%)
- Secrétaire	(70%)

Cultes :	1.61 EPT
- Organiste	(61%)
- Préposé aux temples	(70%)
- Préposée aux temples	(30%)

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs engagés en mandat qui répondent directement à la déléguée à la culture. A noter que le marguillier à 30% qui avait démissionné fin 2015 n'a pas été remplacé. Selon accord avec les préposés aux temples, ces derniers assument également les tâches de marguillier sur leur temps de travail jusqu'au départ à la retraite du préposé aux temples en 2019. A ce moment-là, il s'agira d'étudier comment réorganiser les temps de travail pour le secteur des cultes.

Mandats

Le service fait très régulièrement appel à des collaborateurs auxiliaires pour des mandats de durée déterminée afin, d'une part de pallier le manque de ressources humaines fixes à disposition du service pour mener à bien sa mission et, d'autre part, pour assumer certaines tâches opérationnelles de coordination d'événements. En 2017, des mandats ont été confiés à des tiers notamment pour la programmation et coordination de PictoBello, pour la communication de PictoBello, pour le soutien à la coordination des états généraux de la culture et pour le suivi de quelques affaires courantes du service comme la carte Sésame. A noter que deux stagiaires ont été engagées sur l'année (8 mois / 4 mois). Ces deux étudiantes ont ainsi pu se familiariser avec le monde du travail, renforcer leurs connaissances et acquérir un grand nombre de compétences.

Conventions

En 2017, le Canton de Vaud et la Ville de Vevey ont signé une convention tripartite afin de pérenniser leur soutien à la Fondation Vevey ville d'images. Cette convention précise les engagements de chacune des parties sur quatre années. Concernant les théâtres, aussi bien la convention avec la Fondation des Arts et Spectacles (FAS), que celle avec l'Asso-

ciation Oriental-Vevey doivent être actualisées depuis de nombreuses années. En effet, la première date de 1992 et la seconde de 2001. Certaines questions sur l'exploitation de la Castillo n'étant pas réglées, la convention entre la Ville et la FAS n'a pas pu être renouvelée en 2017, elle le sera vraisemblablement entre fin 2018 et 2019. La convention qui lie la Ville au Théâtre de l'Oriental a été intégralement revue, il reste toutefois quelques éléments à finaliser. Celle-ci devrait être signée en été 2018. Le Service culturel est en discussion avec le Canton de Vaud pour signer ces conventions de manière tripartite afin d'associer les deux échelons de soutien à ces deux institutions théâtrales d'importance pour Vevey, mais également pour la région et tout le canton. De manière générale, il serait souhaitable de revoir l'ensemble de la politique de convention liant la Ville aux structures culturelles subventionnées. Ce travail pourra être réalisé uniquement si le service culturel est renforcé en ressources humaines.

Communication Agenda Riviera

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié en 45'000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par le service culturel. Comme souligné à plusieurs reprises au cours des états généraux de la culture, il est aujourd'hui nécessaire de repenser cet outil en imaginant notamment une version digitale ainsi qu'une newsletter régulière. Ce chantier sera mené durant cette législature 2016-2021.

Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun vingt à vingt-cinq emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels. Le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du secrétariat municipal. En parallèle, l'alternative (affichettes A2) mise en place il y a dix ans avec la société Affichage Vert a fait ses preuves. Ainsi les acteurs culturels profitent de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Sites Internet

La rubrique culture du site Internet www.vevey.ch comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel local ainsi que des informations sur la procédure à suivre pour déposer une demande de soutien ponctuel. D'autres sites ont été créés par le service afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pictobello.ch et www.dansometre.ch. Pour assumer les tâches quotidiennes de communication, capitales pour un service culturel efficace dans la promotion culturelle, il manque très clairement une ressource humaine dédiée à la communication (mise à jour des sites Internet, suivi de l'Agenda Riviera, création et envoi de newsletters, pilotage pour le développement d'une plateforme numérique, présence régulière sur les réseaux sociaux, suivi de l'actualité et relai, création d'un support de communication pour les médias, etc.). Lors des états généraux de la culture, le déficit de communication de la part de la Ville et l'existence d'outils adéquats pour communiquer sur les activités culturelles ont été soulignés par la grande majorité des acteurs.

Projets spéciaux Dans la ville d'images

Un nouveau portail Internet avait été créé en 2016, www.danslavilledimages.ch, regroupant une très

grande partie de l'offre culturelle veveysanne. Il présente les institutions, les associations et les manifestations en images (photographies ou vidéos). L'interface web ne comprend aucune information détaillée sur les contenus des programmes culturels ; il répertorie simplement les acteurs culturels et mentionne leurs coordonnées respectives (dont leur propre site Internet). Afin de rendre cet outil réellement pertinent, complet, dynamique et bien référencé sur les moteurs de recherche, il faudrait y consacrer du temps, ce dont manque le service culturel aujourd'hui.

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le service culturel offre une carte Sésame aux nouveaux habitants, citoyens, électeurs et bourgeois qui le souhaitent. Cette carte donne un accès gratuit et illimité pendant six mois à sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Rêfle-Theâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rocking Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie, et plus spécifiquement, le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel local. Un bilan de cette première édition a été réalisé : 590 personnes ont commandé la carte parmi les 2'000 à qui elle a été proposée. 151 personnes ont utilisé leur carte, en moyenne deux à trois fois. Les institutions partenaires sont ravies de cette première expérience qui leur permet de nouer des liens avec des nouveaux veveysans et d'étoffer leurs fichiers d'adresses respectifs, elles ont donc souhaité poursuivre l'expérience. Ainsi une deuxième édition a été lancée à la fin de l'été et une troisième édition est prévue pour le premier semestre de 2018. Ce projet demande du temps, ce qui fait défaut au service culturel. Par conséquent, les services de l'administration sont en cours de réflexion pour mutualiser les envois dédiés aux nouveaux habitants et assurer le suivi des prestations qui leur sont offertes (ex. carte déchetterie, carte Sésame).



BURO19 - bureau pour les acteurs culturels

Ce bureau culturel a ouvert ses portes fin 2016. L'exploitation du lieu a été déléguée à TheWorkHub sàrl, en étroite coordination avec le service culturel. L'exploitant s'est chargé d'aménager les bureaux et les services informatiques, de créer un site Internet, de promouvoir ce nouvel outil à disposition des acteurs culturels ainsi que de gérer les réservations et facturations aux utilisateurs. Sur cette première année, neuf structures et artistes



Rencontre des acteurs culturels au BURO19 et Dansomètre

ont utilisé les bureaux pour du travail administratif ou pour des réunions de comité. L'équipe d'ATAC a utilisé gracieusement ce lieu comme bureau provisoire durant les quelques mois de travaux du RKC. Divers événements ont été organisés pour faire connaître l'espace : rencontre des acteurs culturels, café des administrateurs romands, etc. Le BURO19 a aussi été utilisé pour le tournage d'un film. Globalement les coûts du bureau ont été couverts par les recettes, excepté les heures de travail de l'exploitant, qui a accepté d'offrir son temps lors de cette première année de lancement. Afin de pérenniser l'outil, une réflexion est en cours pour assurer une présence quotidienne d'un gestionnaire et pour adapter les tarifs aux contraintes des acteurs culturels, car le lieu est attractif mais encore peu connu.

Etats généraux de la culture

But

En 2017, le service culturel de la Ville de Vevey a organisé des états généraux de la culture, processus participatif développé sur une période de neuf mois, dans la perspective de rédiger un nouveau plan stratégique qui guidera la politique culturelle veveysanne ces dix prochaines années. Ce document remplacera l'actuel texte de référence intitulé « Lignes directrices pour une politique culturelle de Vevey » adopté par les autorités en 2004 et dont la plupart des objectifs ont été atteints. Une centaine de représentants des milieux culturels, touristiques, socioculturels, économiques, éducatifs et politiques a été associée à cette démarche afin de partager des expériences, confronter des idées, favoriser le débat et élaborer des propositions concrètes, notamment sur des sujets transversaux.

Soirée d'ouverture

Le 27 février, 200 personnes ont participé à la soirée d'ouverture lors de laquelle la Ville a présenté la méthode de travail.



Soirée d'ouverture des états généraux de la culture
© Delphine Schacher

Groupes de travail

Quinze groupes de travail ont été constitués, dont huit commissions thématiques articulées autour de quatre axes : 1) Culture, Tourisme, Economie, 2) Vevey, ville d'images, 3) Médiation culturelle, 4) Subventions.

Les thèmes des commissions étaient les suivants : Rayonnement du territoire, Images et communication de la Ville, Pépinière d'idées, Images et espace urbain, Ecole-Culture, Synergies socio-culturelles, Coordination interservices des subventions communales, Coordination des subventions ville-région-canton.

Sept ateliers professionnels ont été organisés par discipline artistique (Arts vivants, Musiques actuelles, Musique classique, Littérature, Cinéma, Arts visuels, Musées communaux) et réunissant des structures culturelles et des artistes.



Commission Ecole-Culture des états généraux de la culture

Méthodologie

Les commissions thématiques transversales ont réuni aussi bien des acteurs culturels locaux que des représentants d'autres secteurs (touristique, éducatif, économique, social) dans le but de faire émerger des objectifs concrets et partagés par l'ensemble des participants. Les séances ont débuté par un bref état des lieux concernant la thématique. Chaque participant a inscrit sur post-it une série de « points forts » et « points faibles » afin d'obtenir une vision globale et de discerner ensemble les éléments récurrents. Chacun a ensuite rédigé quatre objectifs qu'il souhaitait proposer au groupe. Ceux-ci ont été classés par thème pour faire émerger les lignes de force. Trois à cinq objectifs finalistes sur lesquels travailler lors de la dernière partie de la séance ont été collectivement choisis. Enfin, toutes les idées de mesures qui semblaient pertinentes pour atteindre ces objectifs ont été formulées par les participants.

Les ateliers professionnels ont réuni des acteurs culturels veveysans dans le but d'échanger leurs points de vue et expériences sur un certain nombre de problématiques concrètes liées spécifiquement à leur discipline artistique. Chaque participant a formulé deux problématiques pour chacun des trois chapitres suivants proposés par le service culturel : 1) création et diffusion, 2) infrastructure et équipement, 3) communication et médiation. Celles-ci ont ensuite été retranscrites sur post-it. Les problématiques ont été disposées au mur de la salle afin que les participants puissent avoir une vision globale et discerner ensemble les éléments récurrents. Le groupe a ensuite choisi de garder six problématiques significatives sur lesquelles travailler durant la deuxième partie de la séance. Toutes les idées de mesures qui semblaient pertinentes pour résoudre les six problématiques soulevées ont été proposées par les participants.

Participation citoyenne

La population a été sollicitée pour prendre part aux réflexions lors de trois projets de participation citoyenne élaborés avec des partenaires culturels ou socioculturels : trois rencontres « La culture et vous ? », deux projets impliquant des enfants et des adolescents « Les Petits généreux de la culture » et un appel à projets artistiques intitulé « Portraits de citoyens ».

« Les Petits généreux de la culture »

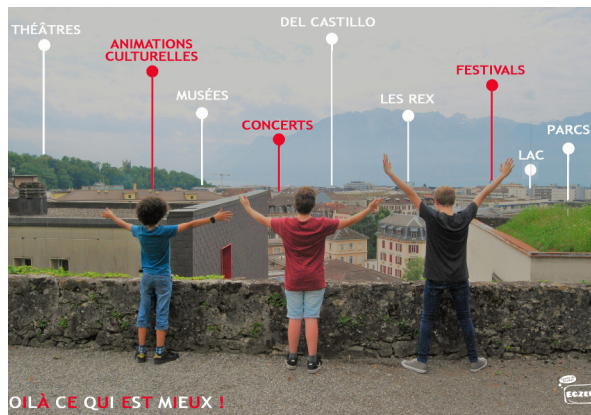
Il s'agit de deux projets impliquant des enfants et des adolescents. Les deux projets ont été pilotés par des animateurs socioculturels : l'un par la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports de la Ville de Vevey et l'autre par les professionnels d'Egzeke, Animation jeunesse des communes du Cercle de Corsier. Ces projets avaient pour but de donner la parole aux enfants et aux jeunes autour du label « Vevey, ville d'images » et de la vie culturelle veveysanne en général. Les adolescents ont notamment suggéré la création d'un « pass-étoiles » donnant accès à des activités culturelles et sportives pendant les vacances, pass rechargeable en échange de contributions citoyennes.

Rencontres « La culture et vous ? »

Le service culturel de la Ville de Vevey, en collaboration avec le Café littéraire et la Bibliothèque municipale, a accueilli une septantaine de citoyens lors de trois rencontres, du 17 au 22 juin 2017, organisées pour échanger des points de vue sur divers sujets en matière de culture. Chacun a pu rédiger sur post-it ses désirs, ses mécontentements, ses rêves en lien avec la culture veveysanne et les coller aux murs du café ainsi que ceux de la bibliothèque. Les propositions exprimées sont restées visibles sur place pendant une semaine.

« Portraits de citoyens »

Le 21 septembre, le service culturel de la Ville de Vevey a lancé un appel à projets artistiques intitulé « Portraits de citoyens ». Cette démarche visait à offrir un mandat artistique à un ou plusieurs acteur(s) veveysan(s). Ouvert à tous les artistes professionnels ou en formation, qui vivent, travaillent ou étudient à Vevey, la thématique de ce concours est la relation des Veveysans à la culture de leur ville. Les candidats ont pu présenter des projets de formes visuelles et textuelles multiples (photographie, illustration, vidéo, écriture, poésie). Une bourse de Fr. 3'000.- est accordée au lauréat pour la réalisation. Le projet imaginé par un duo d'artistes veveysannes - la photographe Laetitia



Projet de participation citoyenne « Les petits généreux de la culture »

© Thierry Chevalley

Gessler et l'écrivaine Nuria Manzur-Wirth - a été sélectionné par un jury à la fin du mois d'octobre. Ce travail souhaite mettre en perspective le foisonnement de l'offre culturelle veveysanne en croisant deux disciplines artistiques : écriture et photographie. Une exposition aura lieu au printemps 2018 dans l'espace public.

Questionnaire aux acteurs culturels

Afin de dresser un état des lieux actualisé des acteurs culturels veveysans, le service culturel a élaboré un questionnaire qui a été complété par une soixantaine d'institutions, associations, compagnies et collectifs d'artistes. Cet outil a permis de récolter des informations parmi les sept thèmes suivants : renseignements généraux, programmation, ressources humaines, finances, infrastructure, publics et communication et le tourisme. En s'appuyant sur ces données, le service culturel est en train de concevoir « une fiche d'informations » par organisation culturelle veveysanne. D'autre part, certaines tendances ont pu émerger et nourrir les réflexions en vue de la rédaction du prochain document de politique culturelle de la Ville de Vevey. Une partie des données recueillies via ce questionnaire sera mise à disposition des professionnels et du public d'ici au printemps 2018, offrant ainsi un panorama actualisé du paysage culturel veveysan.

Commission des Conseillers communaux

Le 27 septembre 2017, une restitution du travail effectué par les différents groupes et des idées exprimées lors des projets citoyens a été organisée pour les représentants du Conseil communal afin qu'ils puissent poser leurs questions et formuler remarques et suggestions.

Soirée de clôture et perspectives 2018

La soirée de clôture des états généraux organisée le 27 novembre a permis de transmettre aux invités, réunis en plénière, les réflexions engagées lors des différents moments de dialogue qui ont ponctué ce processus participatif. A l'issue de cet événement, la Municipalité, sur la base des propositions du service culturel, procédera à la sélection des objectifs et mesures qu'elle jugera pertinents d'intégrer dans son nouveau document de politique culturelle qui sera adopté en 2018.



Aperçu d'objectifs et mesures proposés

Parmi les nombreux objectifs formulés par les différents participants aux commissions, en voici un échantillon :

Culture, Tourisme, Economie : renforcer la promotion de la Riviera comme destination de tourisme culturel en accentuant la complémentarité des positionnements des villes et de la région ; améliorer l'accueil des touristes dans les institutions culturelles

Vevey, ville d'images : définir et formaliser l'essence du label « Vevey, ville d'images » en élaborant un document de référence ; développer une stratégie de communication communale attractive en lien avec l'image ; concevoir un centre urbain de l'image qui fonctionnerait comme un pôle de compétences ; créer une commission transdisciplinaire « Images et espace urbain » qui veillerait à la qualité des espaces publics ; favoriser la réappropriation par des projets artistiques et culturels d'espaces libres ou peu valorisés.

Médiation culturelle : élaborer un programme culturel cohérent et complet sur l'ensemble du cursus scolaire obligatoire ; assister à un spectacle et visiter une exposition par année scolaire et par classe en collaboration avec les acteurs culturels locaux ; développer des actions et des prestations qui diversifient l'usage des institutions culturelles.

Coordination des subventions : mieux accompagner les acteurs culturels en élaborant un guide pour la recherche de fonds, constituer un fonds de soutien aux amateurs et projets socioculturels ainsi qu'une enveloppe budgétaire pour encourager la formation continue des acteurs culturels professionnels ; renforcer le dialogue entre ville, région et canton pour les projets phares s'inscrivant dans une politique culturelle à long terme.

Les professionnels de la culture, réunis dans les sept ateliers, ont réfléchi à la résolution de problématiques communes en proposant des mesures concrètes, en voici une sélection :

- Mutualiser les ressources humaines, logistiques et matérielles, par exemple, billetterie commune, atelier de construction (FabLab), dépôts et lieux de stockage partagés ;
- Elaborer un répertoire des salles en location et des locaux disponibles en ville ;
- Renforcer le soutien à la création, augmenter les subventions ;
- Améliorer fortement la communication culturelle (développer des outils digitaux, de nouveaux supports de visibilité en ville, engager un chargé de communication culturelle et un attaché de presse partagés entre les acteurs culturels) ;
- Simplifier et clarifier les procédures pour organiser une manifestation ;
- Repenser l'Agenda Riviera (version numérique, graphisme, format, public cible) ;
- Réaffecter un bâtiment communal pour des logements et résidences d'artistes ;
- Décloisonner les disciplines, mise en réseau (réseau culture et réseau d'ambassadeurs culturels).

Brochure de synthèse

Le service culturel a produit une brochure de synthèse des états généraux de la culture qui a valeur d'archive et servira à la rédaction des nouvelles lignes directrices de politique culturelle. Le document est disponible en téléchargement sur le site de la Ville.

Musique

Association ATAC - Rocking Chair

Le Rocking Chair (RKC) vise à mettre en avant la scène suisse avec 79% d'artistes helvétiques qui se sont soit produits en tête d'affiche, soit en première partie d'artistes reconnus et internationaux. Lors de la saison 2016-2017, plus de 13'000 amateurs de musique ont participé aux cinquante-trois événements organisés au RKC. Ces soirées peuvent être réparties en trois catégories : production, coproduction et location. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs

culturels, particulièrement des associations de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des vide-greniers, animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages, formations ou encore enregistrements, grâce au studio Full Range dont bénéficie la salle. A noter qu'au cours de cette saison plus de 3'807 heures de bénévolat (septante-sept heures par événement en moyenne) ont été effectuées par quarante-quatre bénévoles, membres du comité et employés. Si l'on compare au nombre d'heures salariées (5'132 heures / 2.6 EPT), on constate que le bénévolat est crucial pour le bon fonctionnement du RKC. Après plusieurs exercices bénéficiaires, la saison 2016-2017 se termine avec un déficit de Fr. 13'043.- notamment dû à la baisse de la capacité de la salle intervenue fin 2016 pour des questions de normes ECA et la réduction de la saison d'un mois en rapport avec les travaux. En effet, en 2017, le RKC a bénéficié d'importants travaux pour améliorer l'accueil des artistes et du public, et adapter la ventilation de la salle à une capacité de 500 personnes. À l'issue des quatre mois de travaux de réaménagement pilotés par la DAI et suivis par le service culturel et l'équipe d'ATAC, le RKC a commencé la saison 2017-2018 avec l'inauguration d'une salle réaménagée et remise aux normes. La gestion de l'accueil du public, du bar et de la salle de concert a ainsi été améliorée. Ce début de saison a marqué également les 25 ans d'existence du Rocking Chair.



Grupo Compay Segundo - Rocking Chair
© Nikita Thévoz

Festival Nox Orae

La huitième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy fin août et a été, encore une fois, un très beau succès : programmation saluée par la critique, températures estivales et fréquentation en hausse par rapport à 2016 (deux soirées presque complètes). Le festival programme aussi bien des découvertes dans les musiques actuelles que quelques légendes du rock, des artistes suisses comme internationaux (Etats-Unis, Angleterre, France). En 2017, il accueillait no-



The Jesus and Mary Chain - Nox Orae 2017
© Michel Bertholet

tamment le célèbre groupe de rock britannique The Jesus and Mary Chain. Ce festival, qui bénéficie d'une subvention de La Tour-de-Peilz et Vevey, est également soutenu depuis 2017 par le Fonds culturel Riviera au vu de son rayonnement régional, et même national.

Festivalocal

Les éditions 2013 à 2016 du Festivalocal avaient été organisées par l'association du même nom. En 2017, c'est l'Association Le Local qui a repris la programmation et la coordination de la manifestation. L'échelle du festival a été réduite puisqu'il s'est déroulé sur deux au lieu de trois jours et au Jardin du Rivage plutôt qu'au Jardin Doret. Malgré sa scène unique et ses multiples changements dans l'organisation, le festival a rencontré un vif succès puisque les organisateurs estiment la fréquentation 2017 à 8'000 auditeurs (contre 18'000 en 2016 sur trois jours avec trois scènes). Aucune infraction n'est à déplorer par ASR pour cette édition. Cependant, le nettoyage du jardin est un point à améliorer par les organisateurs dès l'édition 2018 au risque que la manifestation ne soit plus autorisée.

Association Live in Vevey

Live in Vevey pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens professionnels la possibilité de participer à des résidences de jazz de plusieurs semaines. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. Depuis la réouverture de l'Oriental en 2014, Live in Vevey a repris ses activités dans le foyer du théâtre comme à ses débuts. Le programme de la saison 2016-2017 était composé de deux résidences, deux concerts événements de la pianiste Sylvie Courvoisier, une soirée en collaboration avec le RKC, un événement au Dansomètre dans le cadre de la Fête de la Danse, la participation au festival Suisse Diagonales Jazz, ainsi qu'un événement à la Villa « Le Lac » Le Corbusier en collaboration avec l'association Arcades. Enfin, l'association a célébré ses quinze ans d'existence en 2017. A cette occasion, un festival a été organisé début mars, sur trois jours. Il a remporté un grand succès avec trois soirées affichant complet.

Chœurs, chorales et orchestres

Le service culturel est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux (Chœur symphonique de Vevey, Chœur à corps, Montreux Choral Festival, La Lyre de Vevey, Orchestre de Ribaupierre, etc.) pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers. En 2017, l'Orchestre de Ribaupierre a fêté son centenaire (exceptionnellement, le service culturel lui a accordé deux remboursements de salles pour cette occasion).

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

Fondation Vevey ville d'images

La Ville de Vevey s'est dotée, dans les années 90, d'un label politico-administratif, « Vevey, ville d'images », destiné à illustrer son positionnement en matière de culture, de tourisme et d'économie. La Fondation Vevey ville d'images (FVVI) valorise ce label et lui assure une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. Elle compte aujourd'hui trois activités principales - regroupées sous l'appellation unique « Images Vevey » - qu'elle développe sur une période de deux ans : le Festival Images Vevey (années paires), volet événementiel et grand public ;

le Grand Prix Images Vevey (années impaires), bourses d'aide à la création ; et, depuis 2010, une programmation annuelle à l'Espace Images Vevey, vitrine permanente de la FVVI (anciennement Quai n°1). En prenant le label « Vevey, ville d'images » au pied de la lettre, le Festival Images a développé une formule d'expositions de photographies grand format en plein air, sur les façades et dans les parcs de la ville. Il transforme tous les deux ans Vevey en un véritable musée gratuit et à ciel ouvert durant les trois semaines de la manifestation. A cette programmation en extérieur s'ajoutent des expositions dans des lieux insolites, des collaborations avec les musées et institutions artistiques de la région, ainsi que la présentation des travaux lauréats des Grands Prix. Au fil des éditions, le Festival Images a confirmé son statut de plus importante biennale d'arts visuels de Suisse. Les facteurs de succès sont multiples : l'ancrage de la manifestation dans le tissu culturel, économique et politique local assure une participation importante de toute la région. La programmation éclectique et généreuse, présentant des stars internationales aux côtés d'artistes émergents, satisfait autant la curiosité des spécialistes que celle du grand public.

En 2016, la Ferblanterie avait accueilli l'exposition en hommage aux cinquante ans du Montreux Jazz Festival en septembre ainsi que « Insert Coins » de Christian Lutz en décembre. En 2017, l'Espace Images Vevey y a présenté l'exposition de Lucas Blalock - exposition interactive dont la tournée a commencé à la Tate Modern de Londres puis a été présentée à Berlin (C/O) et Amsterdam (Unseen) pour se terminer à la Ferblanterie. L'Espace Images Vevey a également présenté deux expositions dans ses anciens locaux de la gare : « Radicalia » de Piero Martinello (reprise et adaptation à Vevey de l'exposition présentée aux Rencontres d'Arles) ainsi que « Pony Congo » de Vicente Paredes. En 2017, le Grand Prix Images Vevey a également été organisé. Après trois jours de délibération, le jury présidé par l'artiste Christian Marclay et composé de Simon Baker (conservateur Art International Photographie, Tate London), Lars Boering (directeur, World Press Photo Amsterdam), Darius Himes (directeur, dé-



partement Photographie, Christie's New York) et Luce Lebart (directrice, Institut Canadien de la Photographie, Ottawa) a attribué le Grand Prix Images Vevey au photographe hongrois Peter Puklus pour sa proposition originale et fascinante, qui explore les thématiques de la famille et des rôles parentaux à travers son univers visuel unique et captivant. Il exposera lors du Festival Images 2018. Quatre autres prix ont été attribués à des artistes internationaux.

En raison des travaux prévus par les CFF, la FFVI doit déménager ses bureaux et son espace d'exposition courant 2018. La FVVI avait pour projet de s'installer dans la Ferbanterie, propriété de Nestlé, sis à la Chaussée de la Guinguette. Par conséquent, la direction de la fondation a travaillé intensément sur la réalisation de cette petite « Kunsthalle » de quelques 800 m² parfaitement située derrière la gare. L'équipe a concentré ses activités sur la recherche de fonds, la programmation et le développement de ce projet, dont elle aurait dû bénéficier dès avril 2018. Toutefois, en décembre 2017, Nestlé a finalement décidé de renoncer à ce projet, laissant ainsi la FVVI dans une situation très difficile. Le Service culturel espère que cette décision de Nestlé est temporaire et que ce projet extrêmement intéressant - en termes artistiques, mais également de politique culturelle - pourra voir le jour dans quelques années. D'autres pistes sont à l'étude pour accueillir la FVVI.

PictoBello

PictoBello est la seule manifestation de Suisse à permettre au grand public de voir gratuitement des dessinateurs professionnels créer en direct. Le festival se déroule sur quatre places de la ville d'images où vingt artistes suisses et internationaux sont invités à dessiner durant une journée sur des panneaux de format géant (2,70 sur 1,30 mètres) habituellement dévolus à la publicité et aux campagnes d'affichage politique. En 2017, les dessins étaient visibles du 3 au 25 juin. Le synopsis a été écrit par Germano Zullo, collaborateur de longue date d'Albertine et scénariste de « Ma vie de courgette », autour du thème « Le camping sauvage ». PictoBello a reçu l'artiste Jochen Gerner en invité d'honneur et collaboré avec la maison d'édition belge Frémok.



PictoBello 2017 © Céline Michel

Stadio

L'espace d'art contemporain situé dans le quartier de la Valsainte a ouvert ses portes en 2014. Le lieu est géré et programmé par trois artistes professionnels de la région. Il rencontre un vif succès tant auprès du public local et régional que des professionnels du milieu des arts plastiques. En 2017, STADIO a organisé trois expositions dans ses locaux. Ses artistes se sont également exportés pour un projet en collaboration avec l'espace d'art lausannois La Placette. Le Service culturel soutient

cette association de manière ponctuelle depuis quatre ans.

Collectif RATS

Le collectif regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Pendant cinq ans (2012-2016), le collectif organisait des expositions dans l'ancien Grand Café des Mouettes en accord avec le propriétaire. Il gère également les éditions TSAR (dix-huit publications à ce jour). Au printemps 2017, les membres des RATS ont inauguré leurs nouveaux espaces de travail au rez-de-chaussée du bâtiment Verger 10. Le service culturel les avait étroitement accompagné pour trouver cette solution avec l'aide du service des gérances. Afin de réduire les coûts, les RATS ont réalisé eux-mêmes quelques travaux intérieurs. Un espace d'environ 130 m² regroupe quatre ateliers d'artistes et un espace commun. Un atelier bois existe également dans ces nouveaux locaux ainsi que des surfaces de stockage. Juste à côté, un nouvel espace de 26 m² baptisé « Indiana » permet aux RATS de programmer quatre à cinq expositions par année.

Association and fé Les Mouettes

Depuis le départ du collectif RATS, l'ancien Grand Café des Mouettes est géré par l'association and fé Les Mouettes qui propose de multiples activités culturelles et socioculturelles ouvertes au tout public (repas, ateliers, théâtre, improvisation, concerts, discussions, rencontres avec d'autres associations, lectures, etc.).

Association Einzweidrei - Emergency

Créée il y a dix ans, l'association Einzweidrei regroupe trois artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. Les artistes du collectif, soutenus par le service culturel, ont été invités en août à la galerie ContreContre à Saint-Maurice. Depuis 2016, l'association gère Emergency, un espace permanent d'exposition permettant d'étendre l'offre au public. Bénéficiant d'une ligne au budget de la Ville comme aide au loyer, cet espace d'art contemporain a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences. En 2017, Emergency a donc accueilli cinq expositions d'artistes romands et internationaux (Chine, Angleterre, Japon, Canada), dont une qui s'est déroulée dans le cadre d'une résidence d'un mois à Vevey. Le collectif a également proposé un vernissage/lecture de l'écrivain veveysan Vincent Kappeler ainsi qu'une lecture des textes de Paul Celan. Plus de



Vernissage de l'exposition « Zeitspiegel » de Nicholas Marolf - Emergency © Joachim Sommer

500 personnes ont visité l'espace hors lectures et conférences.

VIFFF

En 2017, la troisième édition du VIFFF - Vevey International Funny Film Festival a eu lieu sur trois jours, du 27 au 29 octobre, dans les salles de Cinérive. La manifestation a été soutenue par une subvention ponctuelle du service culturel. Le programme était composé de vingt-et-un courts et longs métrages. Jean Libon et Yves Hinant, producteurs et réalisateurs de l'émission « Strip-tease », étaient présents ainsi que vingt-quatre autres invités. Le festival comprenait également des nocturnes, deux cérémonies, une conférence au Café littéraire, un « apéro-masterclass » et un hommage à Jerry Lewis, récemment décédé. Le VIFFF a également collaboré avec le NIFFF (Neuchâtel International Fantastic Film Festival) dans le cadre de deux projections et avec l'association Alamorgordo et Décal'Quai pour la mise sur pied du concours « Short Cuts Project ». Le bar du festival était situé au Reflet ainsi que sous la Grenette. Les organisateurs étaient ravis du succès de fréquentation : plus de 2'300 spectateurs, soit 15 % de plus que lors de l'édition 2016.



Nuit du court métrage

Le Festival international du court métrage de Winterthur est un rendez-vous important des cinéphiles et professionnels du domaine. En parallèle, les Nuits du court métrage sont organisées dans de nombreuses villes romandes (Lausanne, Genève, Yverdon, Neuchâtel, etc.). Pour la troisième fois, la Nuit du court métrage a été proposée à Vevey le 6 octobre 2017 avec un programme varié (« Swiss Shorts », « C'est la vie », et « Sacrée Famille ! »). Le film « LUNARIUM » issu du projet de médiation culturelle en danse « Ghetto Jam » et produit par la compagnie veveysanne ADN Dialect a été projeté à cette occasion. La salle a affiché complet. Les organisateurs ont également créé pour la première fois un jury des jeunes. Cette initiative a été très appréciée par les jeunes veveysans qui ont participé à l'expérience.

Cinéma en plein air

Le festival de films en plein air est organisé par Cinérive de mi-juillet à mi-août sur la Place Scanavin. Le service culturel participe chaque année aux frais d'infrastructure.

Cercle d'études cinématographiques

Auparavant basé au Gymnase de Burier, le Cercle d'études cinématographiques déploie depuis cinq ans ses activités dans les locaux de Cinérive. Une douzaine de projections réservées aux membres sont programmées chaque année. Entre 500 et 600 spectateurs sont présents chaque soir. Ce programme n'est pas soutenu par le service culturel.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique est un programme de neuf films par saison proposés aux enfants âgés de six à douze ans. Quelques jours avant chaque projection, les inscrits reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiens les prépare à la découverte du cinéma. Proposé aux élèves scolarisés à Vevey, ce programme est soutenu par le service culturel. Lors de la saison 2016-2017 environ 250 enfants ont participé aux séances.

Film Location Riviera

Film Location Riviera (FLR) est une association soutenue par les Communes de Vevey et de Montreux. Le but de cette structure est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera réunit des enjeux économiques, touristiques et culturels. Elle vise à mettre l'industrie du cinéma au service d'une destination : la Riviera. En 2016, la gestion de FLR avait été transférée à la Fondation Vevey ville d'images. Cependant, pour plus de cohérence et de pertinence et au vu des enjeux touristiques et économiques de FLR ainsi que du territoire concerné (la Riviera), l'association a décidé de transférer dès 2018 la gestion de ses activités à Montreux-Vevey Tourisme. Le municipal en charge de la culture de la ville d'images en a été élu président. En 2017, cinq projets ont été soutenus financièrement par FLR et certains d'entre eux ont nécessité des conseils ou une aide au repérage. En automne, le service culturel a hélas dû décider de suspendre la subvention annuelle de Fr. 10'000.- dédiée à FLR, dès 2018, en raison des difficultés financières auxquelles la Commune doit faire face. Le service espère pouvoir réinscrire ce montant au budget lors de temps financièrement plus favorables. Ce choix n'a pas été fait en regard à la qualité du travail de FLR, mais simplement parce que FLR gère un fonds et, de ce fait, les prestations ne sont pas réduites immédiatement malgré la coupe budgétaire. Toutefois, ce fonctionnement ne peut durer sur le long terme au risque d'épuiser le fonds et de ne plus bénéficier d'une politique d'incitation au tournage de films. Le rapport détaillé de FLR est à disposition.

Cinéma et aides aux tournages

Dans la logique de « Vevey, ville d'images », le service culturel accorde des aides ponctuelles pour la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. En effet, en matière de politique culturelle suisse, le cinéma est du ressort de la Confédération en priorité (subsidiarité inversée) par le biais de son Office fédéral de la culture - section Cinéma. Cela dit, celle-ci ne soutient pas de plus petits projets réalisés par des équipes locales. Les Villes peuvent alors soutenir les petites productions locales pour que celles-ci puisse exister. Vevey défend la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à Cinéforum - Fondation romande pour le cinéma). Six tournages ont été réalisés en 2017 grâce au soutien du service culturel. A noter que Cinérive SA a notamment programmé le magnifique film documentaire « Clara-Haskil - Le mystère de l'interprète » de Pierre-Olivier François, Prune Jaillet et Pascal Cling et produit par la société veveysanne Louise Productions.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand, qui y réside à l'année et met en place l'agenda des résidences et activités. Situé depuis 2016 à l'Athénée, le Dansomètre, dans sa nouvelle disposition, vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des possibilités de résidences aux compagnies tant émergentes que confirmées venant de toute la Suisse. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destiné à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles. 2017 a été une année de lancement et de visibilité du lieu auprès des professionnels et du public. La compagnie résidente s'est essentiellement concentrée sur la diffusion de ses œuvres, ce qui a permis une large mise à disposition de l'espace pour d'autres artistes. Douze compagnies ont donc pu bénéficier du lieu et quatorze événements ouverts au public ont été proposés. Le Dansomètre est devenu partenaire officiel de RESO - Réseau danse suisse - ainsi que de l'AVDC. Sur un plan international, le Dansomètre a tissé des liens de partenariat avec BIDE - Barcelona international dance exchange - et des premiers échanges ont vu le jour. Enfin, l'association à but non lucratif « Les Amis du Dansomètre » a été fondée pour permettre un meilleur fonctionnement et une gestion plus optimale du lieu.



Création "BONES" - Dansomètre
© Clovis Baechtold

Les Chorégraphiques

La chorégraphe veveysanne Jasmine Morand a mis sur pied, depuis 2016, un nouveau rendez-vous annuel proposé chaque début d'année au Théâtre de l'Oriental. Durant trois jours, chaque édition propose un programme varié de trois nouvelles créations de danse contemporaine. Les trois spectacles présentés ont tous bénéficié d'une coproduction et d'un temps de résidence dans l'une des deux infrastructures au service de la création en arts vivants : le Dansomètre ou l'Oriental. Le public peut ainsi assister à des propositions chorégraphiques d'univers très différents portées par des compagnies de danse suisses.

Les compagnies de danse

En 2016, la Ville de Vevey, l'Etat de Vaud et la Cie Prototype Status ont signé une convention tripartite pour une durée de trois ans. Cette convention a permis à la compagnie de se renforcer et se restructurer en engageant une administratrice ainsi qu'une chargée de diffusion dans le but d'augmenter les possibilités de diffusion nationale et internationale. En 2017, Prototype Status a été sélectionnée aux Journées suisses de danse contemporaine avec

la production « MIRE », ainsi qu'aux Printemps de Sévelin. Cette mise en avant a permis à la compagnie de profiter d'une large reconnaissance du milieu professionnel. La compagnie a aussi tourné sa production « LUI & ARTEMIS » au Royaume-Uni et a participé à la Fête de la Danse avec le projet « ONE HOUR ». La Cie ADN Dialect bénéficie, quant à elle, d'un grand local (Le Clabo) mis à disposition par la Ville, dans les sous-sols du SwissMediaCenter, utilisé pour les répétitions de la compagnie et pour des cours. La compagnie a mené tout au long de l'année la quatrième édition de son projet de sensibilisation des jeunes à l'art chorégraphique intitulé « Ghetto Jam ». Un film intitulé « LUNARIUM » a été produit en 2017 et présenté lors de la Nuit du court métrage à Vevey. La compagnie a également reçu un prix pour son film « Genre ! » par le jury du festival Jugendfilmtage à Zürich. En 2017, Fréquence Moteur (Valentine Paley, Simon Bolay et Gabriel Goumaz) a continué à développer son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. L'association a organisé la dixième édition des Hors Lits, festival de performance en appartement, sur deux jours, en août 2017. La compagnie a également été soutenue pour une performance présentée à l'Arsenic de Lausanne dans le cadre de la Fête du Slip.

Fête de la Danse

Créée pour la première fois à Zürich en 2006, la Fête de la Danse est aujourd'hui fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour tous les passionnés et amateurs de danse, ainsi que pour le grand public. Elle a réuni 80'000 participants lors de l'édition 2017 dans toutes les régions linguistiques de Suisse. Depuis 2017, l'organisation de la manifestation a été transmise par le service culturel à l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) basée à Lausanne. Cette nouvelle organisation a permis, d'une part, de mutualiser les ressources administratives et de communication en bénéficiant en plus du savoir-faire de l'AVDC et, d'autre part, de renforcer les synergies entre le tissu culturel local (compagnies de danse, artistes indépendants, théâtres, écoles de danse) et l'association faitière vaudoise. Cette dernière assume ainsi désormais la conception, la programmation, la gestion et la coordination de l'événement en partenariat avec les différentes institutions et associations actives dans le domaine de la danse à Vevey. Plus de 3'000 personnes ont participé à la Fête de la Danse veveysanne en 2017. Le budget global avoisine les Fr. 97'000.- ; la Ville apporte une participation de Fr. 25'000.-. Le reste du financement provient de fonds privés et du partenaire principal RESO-Réseau Danse Suisse (organisme national de coordination de la Fête de la Danse). A noter que le transfert de l'organisation de la fête à l'AVDC n'a modifié aucunement les coûts pour la Ville.



Démonstration de l'Atelier.le.loft - Fête de la Danse 2017
© Laetitia Gessler

Ecoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives à Vevey. De manière générale, le service culturel n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles (danse, théâtre, d'art, etc.) autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration, une fois par an, dans la dynamique de la Fête de la Danse.

Théâtres / Arts de la Scène

Théâtre de Vevey - Fondation des Arts et Spectacles (FAS)

Le rapport détaillé de la FAS est à disposition.

Théâtre Oriental-Vevey

En 2014, c'est un théâtre totalement refait à neuf qui a réouvert ses portes, après cinq saisons « hors les murs ». L'outil est devenu exceptionnel pour les compagnies de théâtre qui profitent des salles de lecture et de répétition, des équipements techniques ainsi que des conseils et compétences de l'équipe du théâtre avant de présenter au public, dans la salle de spectacle, le fruit du travail réalisé pendant plusieurs semaines en ces lieux. Chaque saison comprend entre douze et quinze projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le théâtre accueille également l'association Live in Vevey et ses résidences de jazz. Les salles sont par ailleurs régulièrement louées ou prêtées gracieusement à des associations et à des artistes qui ont besoin d'un espace de travail de manière ponctuelle. Si l'infrastructure est aujourd'hui parfaitement adaptée à la création professionnelle théâtrale et chorégraphique, il sera nécessaire de renforcer le budget d'exploitation du théâtre. La Ville a fait le premier pas en augmentant en 2017 la subvention de Fr. 30'000.-, la région et le Canton ont consécutivement augmenté leur soutien. Rappelons que ces soutiens augmentent parce que la Ville s'investit de manière plus importante. Aujourd'hui, le budget global se situe entre Fr. 550'000.- et Fr. 600'000.-. Un théâtre de création tel que l'Oriental - qui joue un rôle capital dans le paysage culturel cantonal et romand - devrait fonctionner avec un budget global se situant entre Fr. 800'000.- et Fr. 1'000'000.-. Ce travail de consolidation du théâtre, et par conséquent d'augmentation des financements, doit continuer ces prochaines années. Grâce à l'augmentation de la subvention communale, l'Association Oriental-Vevey a pu engager un employé à temps partiel dédié à la médiation culturelle et aux liens avec les publics. En 2017, le service culturel a travaillé longuement sur la rédaction d'une nouvelle convention. L'actuelle a été signée en 2001 pour une période initiale de trois ans et demi, renouvelable tous les deux ans. Ce travail a fait émerger des réflexions de fonds sur des thèmes de politique culturelle d'importance tels que les modèles de gouvernance des institutions ou le renouvellement des directions artistiques dans les institutions. Ces questions sont actuellement discutées et devraient faire partie des prochaines lignes directrices de la politique culturelle veveysanne. Enfin, la convention entre la Ville et l'Oriental devrait être signée d'ici à l'été 2018. Une commission municipale a été créée au début de la nouvelle législature; elle s'est réunie pour la deuxième fois en octobre 2017.

Théâtre de Poche de la Grenette

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les « one-man-show » qui peut accueillir septante personnes. Lors de la saison 2016-2017, le théâtre a fêté ses trente-cinq

ans. A cette occasion, le célèbre humoriste Jamel Debbouze était programmé pendant trois soirs. Le théâtre est géré par une association et une fondation. Son rapport annuel est à disposition au service culturel sur demande. Le Théâtre de la Grenette est aujourd'hui soutenu par la Ville à hauteur de Fr. 50'000.-.

Théâtre des Trois-Quarts

Le Théâtre des Trois-Quarts poursuit son activité entre création de comédies et école de théâtre. La subvention destinée à cette structure est de Fr. 20'000.-. En février 2017, la population a refusé le PPA « Cour au Marchandises » qui aurait conduit à la démolition de l'actuel théâtre. Celui-ci peut donc continuer ses activités dans ses locaux ces prochaines années suite à un accord avec les CFF. En conséquence, l'association « Le Quatrième Quart » a été créée pour récolter des fonds afin d'aider au financement du rajeunissement des espaces (agrandissement zone réservée au public, travaux sur la partie technique, rénovation de la cage de scène, etc.). A noter que le théâtre compte une fréquentation aux alentours de 85%, soit environ 3'500 spectateurs par saison.

Midi, théâtre !

Midi, théâtre ! est une association romande constituée de théâtres et de compagnies ayant comme volonté d'ouvrir les théâtres en journée en proposant un concept original : pour le prix d'un menu du jour, le public assiste à une représentation tout en partageant un repas en commun. Le service culturel a soutenu la cinquième saison 2017-2018. Sept compagnies suisses se sont produites et ont tourné dans sept théâtres romands partenaires, dont le Reflet.

Salle del Castillo

Après les deux premières années d'exploitation, les constats suivants ont pu être établis : la grande salle est en majorité louée par des sociétés locales à but non lucratif dont le prix de location très préférentiel est non rentable ; les locations par les milieux touristiques et économiques sont moins fréquentes que prévu ; les moyens de promotion des espaces de la salle del Castillo sont insuffisants ; la gestion technique de la grande salle se révèle plus compliquée qu'imaginé au départ et nécessite un temps de travail important pour les techniciens de la FAS. A la suite de nombreux échanges entre la FAS et le service culturel, différentes mesures ont été imaginées pour réduire - autant que possible - le déficit de la salle del Castillo. La ligne au budget du service culturel prévue comme garantie de déficit Castillo était auparavant de Fr. 80'000.-, elle a été réduite à Fr. 60'000.- dès le budget 2017. Au terme de l'année, les comptes sont bouclés avec un déficit de Fr. 40'000.-, ce qui encourage la Ville et la FAS à continuer de développer toutes les actions adéquates qui vont dans ce sens.

Montreux Comedy Festival

Depuis 2006, le Montreux Comedy Festival développe un volet veveysan dans sa programmation humour, essentiellement au Théâtre de la Grenette. A ce titre, il bénéficie d'une subvention annuelle du service culturel.

Temples

Activités liées aux temples

Depuis 2011, deux préposés aux temples se partagent un 100%. Un marguillier à 30% a assumé pen-

dant plusieurs années les tâches plus spécifiquement liées aux cultes, et les événements du week-end. En automne 2015, le marguillier a démissionné et les préposés aux temples ont accepté de prendre en charge ses tâches jusqu'au départ à la retraite de l'un des préposés aux temples en 2019. Le rapport de l'organiste est à disposition au service culturel. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'Eglise évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire ; l'Eglise Evangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité Evangélique de Pentecôte.

Orgue de Sainte-Claire

Les travaux de restauration de l'orgue de Sainte-Claire ont été réalisés entre décembre 2016 et juin 2017. La manufacture alsacienne Blumenroeder à Haguenau a été mandatée pour cette importante intervention. Le buffet a, quant à lui, été restauré par l'Atelier Meyer de Strasbourg. Le photographe veveysan Edouard Curchod en a effectué un suivi photographique remarquable. Le plancher de l'Eglise a été entièrement huilé en juillet. Un week-end de festivités d'inauguration de l'orgue restauré a été mis sur pied les 23 et 24 septembre 2017. Au programme ont figuré : trois concerts, dont le concert d'inauguration interprété par Daniel Chapuis, organiste titulaire, et un conte musical pour les enfants. L'AROSC (Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire) avait été créée en 2014 dans le but de récolter les fonds nécessaires à cette importante rénovation. L'association a effectué sa recherche de fonds et a organisé l'inauguration. L'avenir de l'association est pour l'heure incertain. Ayant rempli sa mission, le comité souhaite démissionner, à l'exception de l'organiste titulaire, prêt à s'engager pour la reconstruction de la lyre.



Inauguration de l'orgue restauré de l'église Sainte-Claire

Société des Concerts de St-Martin

La SCSM, qui a fêté son quarantième anniversaire, publie chaque année un programme de demi-saison regroupant les concerts d'orgue (seul ou accompagné de solistes et/ou d'instrumentistes) donnés dans les temples. Le public est en constante augmentation depuis ce menu remodelage accompagné par le service culturel. Chaque concert draine entre 50 et 150 amateurs de musique – ce qui est réjouissant dans le contexte actuel. De plus l'exercice 2016-2017 se solde par un léger bénéfice.

Musées communaux et Bibliothèque municipale

Pour les musées et la Bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad hoc. Suite à la réorganisation des dicastères en 2013, ces derniers dépendent directement du municipal Etienne Rivier.

Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Café littéraire poursuit sa ligne de programmation résolument éclectique tout en établissant des partenariats avec différentes structures et manifestations de la région (Reflet, Oriental, VIFFF, PictoBello, Fête de la Danse, Bibliothèque). Le Café littéraire propose une quarantaine d'événements chaque année : il collabore régulièrement avec des auteurs et éditeurs romands, développe ses propres soirées théâtrales ou musicales en donnant carte blanche à des artistes locaux, met sur pied des expositions, organise des projections et propose divers ateliers et animations culturelles tout au long de l'année. En 2017, la programmation du Café littéraire était également tournée vers le monde, avec des soirées à la rencontre des musiques et cultures de pays divers (Inde, Italie, Grèce, Espagne), une soirée en l'honneur du poète écossais Robert Burns, une soirée de témoignages de personnes migrantes ainsi qu'une soirée de regards croisés sur le monde islamique contemporain. Pour rappel, les activités culturelles sont développées par l'association Ekphrasis et soutenues par une subvention du service culturel, alors que les activités commerciales du café sont gérées par une sarl.

Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans deux pièces au sous-sol du collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué quatre contrôles en première partie d'année 2017 (janvier, mars, mai et juillet). Cette année, des pièges lumineux ont été installés dans les collections. Ils remplacent les désinfectants et ont l'avantage de ne pas être toxiques. La même méthode a été installée dans les autres collections du musée de zoologie. Suite à l'incendie du collège en octobre 2017, des contrôles beaucoup plus réguliers ont été nécessaires. Heureusement, la collection d'animaux n'a été touchée ni par l'incendie, ni par l'eau, mais le système électrique a été fortement endommagé. Un système provisoire pour remettre en route les déshumidificateurs a donc été mis en place. En attendant de pouvoir remettre en route les pièges lumineux et fermer les collections, des plaques insecticides ont été placées dans les collections. En 2017, le hamster doré et un lapin angora ont été empruntés et seront exposés à long terme par l'Alimentarium. Les prêts sont momentanément suspendus pour deux raisons : 1) l'incendie rend l'accès compliqué aux collections, 2) suite aux

alertes de la société suisse des taxidermistes concernant l'arsenic présent dans les pièces anciennes, les spécialistes du musée évaluent la situation et mettent en place un protocole ainsi qu'une information détaillée pour tous les détenteurs d'animaux empaillés. Il y a de fortes chances pour qu'une partie de ces préparations contiennent des doses d'arsenic. Il convient de les manipuler en prenant des précautions telles que port de gants, masque, voire combinaison.

Sculptures et fresques

Le service culturel veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air - planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire - en collaboration avec la DEP pour la coordination administrative des travaux de restauration. En 2017, l'atelier Mannella a procédé à l'entretien de la sculpture Henryk Sienkiewicz située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac - l'ambassadeur de Pologne s'y rend chaque année pour une cérémonie commémorative - et a entretenu le buste Paderewski installé sur la fontaine devant l'Hôtel des Trois Couronnes. La plaque commémorative installée à côté de Sienkiewicz a également été nettoyée, le texte devenant illisible. En 2018, il faudra prévoir de faire ré-graver cette plaque ainsi que nettoyer le buste du poète roumain Mihai Eminescu situé sur les quais. Un plan d'entretien de l'ensemble des sculptures installées sur le territoire communal devrait être défini par un mandataire spécialisé afin de rendre aussi bien leur gestion que les procédures de suivi d'entretien davantage efficaces. Dans cette optique, au printemps 2017, le service culturel, avec le soutien de la DEP, a fait la demande à un expert pour réaliser un inventaire des besoins en matière d'entretien de tout le parc de sculptures installées dans l'espace public. Le service culturel et la DEP sont en discussion quant à la pertinence de passer, par voie de préavis, l'entretien des sculptures de la Ville de Vevey en parallèle aux travaux de rénovation des fontaines historiques à Vevey dont une partie devait être réalisée avant la Fête des Vignerons 2019.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le municipal de la culture et la déléguée à la culture.

Représentations du municipal de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Représentations et commémorations annuelles

Représentations de la déléguée à la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La CVC gère des ateliers pour artistes en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC depuis cinq ans, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier ses artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire. En 2017, après un appel par voie de concours, un jury d'experts a sélectionné l'artiste veveysan Mathias Forbach pour une résidence de trois mois à Gênes, de septembre à novembre. Début 2018, une résidence de six mois à Buenos Aires sera mise au concours pour le premier semestre de 2019. Par ailleurs, les délégués culturels des villes membres de la CVC se sont réunis une journée à Berne en avril et à Lugano, sur deux jours, en octobre pour traiter de différents thèmes de politique culturelle.

Subventions et soutiens

Le service est en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans la ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, le service s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales. Lors des états généraux de la culture, la question de la subsidiarité entre Ville, région et Canton a été discutée (cf. brochure de synthèse) et plusieurs mesures ont été proposées pour améliorer la coordination des subventions entre les différents services de l'administration communale.

Critères de subventionnement

Les critères d'attribution des subventions culturelles avaient été adoptés par la Municipalité en 2015. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La Société de développement de Vevey permet d'assurer la diversité de l'offre puisqu'elle prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre,

etc.). Le souhait de renforcer les soutiens alloués aux projets impliquant plus largement les citoyens (projets dits « amateurs » ou « socioculturels ») a été évoqué dans le cadre des états généraux de la culture. La question du soutien à la formation continue pour les artistes ou les professionnels culturels a également été abordée. Enfin, les acteurs culturels souhaiteraient plus de transparence sur les critères d'analyse des projets et une meilleure communication sur les possibilités de financements publics et privés (en rédigeant par exemple une marche à suivre ou un guide).

Aides et subventions

En 2017, le service culturel a reçu 111 demandes de soutien ponctuel totalisant environ Fr. 485'000.-, auxquels il a fallu répondre avec les Fr. 220'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget (aides et subventions, diversions et éditions, danse contemporaine, musiques actuelles, et enfin médiation culturelle). Les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif).

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par le Service culturel en 2017

Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653		Budget 2017	Comptes 2017
Budget 2017 (dont report 2016 Fr. 6'000.-)		106'000.00	96'007.20
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
ASSOCIATION PAROXYSMES DE L'ABSURDE	Musée de l'Absurde à Vevey	Arts visuels	5'000.00
ADRIEN CHEVALLEY	Résidence à l'étranger (Paris)	Arts visuels	2'500.00
CORINNE VIONNET	Me. Here Now	Arts visuels	3'000.00
PETER SCHOLL	Vevey Ville d'images - Affichage 2017	Arts visuels	90720
STADIO	Exposition DEF:IN	Arts visuels	1'500.00
ATELIER 20	Exposition La Bataille de San Romano - Georges Schwizgelbel	Arts visuels	2'500.00
ASSOCIATION EINZWEDREI/MÉLANE BAUMGARTNER	Soutien production exposition "A l'insu de notre plein gré"	Arts visuels	500.00
ASSOCIATION EINZWEDREI/NICOLAS CHRISTOL	Soutien production exposition "A l'insu de notre plein gré"	Arts visuels	1'000.00
ASSOCIATION EINZWEDREI/NICHOLAS MAROLF	Exposition de gravures sur bois - inauguration orgue Ste Claire	Arts visuels	800.00
JACQUES DUBOUX	Modatives / Atelier vaudois du 700e	Arts visuels	2'500.00
PORTRAITS DE CITOYENS - N.MANZUR & L.GESSLER	Projet "Appel à projets artistiques" - états généraux de la culture	Arts visuels	3'000.00
PROJET ARTISTIQUE PARTICIPATIF (JEUNESSE)	Création d'une marionnette géante	Arts visuels	800.00
JACQUES DUBOUX	Publication "Dynamies"	Arts visuels/Edition	1'500.00
AXAXAXA MIXED MEDIA	Événement sur les collections de livres - Les Mouettes	Arts visuels/Edition	2'500.00
MICRONAUT	Publication "Carnival Trees" de Charlotte Krieger	Arts visuels/Edition	1'500.00
DESTINATION 27	Les Epicerie culturelles - projet autour de la Carte Culture Caritas	Arts visuels/Médiation	1'500.00
COMPAGNIE FRECKLES	Création théâtrale - "MOI Mouvance organique Ininterrompue"	Arts vivants	2'000.00
AVDC ASSOCIATION VAUDOISE DE DANSE CONTEMPORAINE	Soutien 2017 à l'association	Arts vivants	2'000.00
COMPAGNIE BAZ	Création théâtrale - "Une semaine pas plus"	Arts vivants	2'000.00
COMPAGNIE SLALOM	Création théâtrale - "Je voulais juste venger.."	Arts vivants	2'000.00
ASSOCIATION DES TROIS PETITS POINTS	Création théâtrale - "Tambours dans la nuit"	Arts vivants	2'000.00
ASSOCIATION FRÉQUENCE MOTEUR	10e édition du festival Hors Lits - Performances en appartement	Arts vivants	1'000.00
ADN DIALECT	Création "160, le gala des générations"	Arts vivants	7'500.00
DANIEL BOVARD	Film sur la Fête des Vignerons	Cinéma	2'500.00
MIKE INGLE	Film "LOOKINSIDE"	Cinéma	1'000.00
APOLLO PROJECTS	Tournage "Lowkey"	Cinéma	1'000.00
LOUISE PRODUCTIONS	Film documentaire "Clara Haskil - Le Mystère de l'interprète"	Cinéma	5'000.00
VERTIGES PROD	Film "En équilibre sur l'Océan"	Cinéma	3'000.00
CINÉMA CITY-CLUB	Soutien aux activités 2017	Cinéma	1'000.00
ASSOCIATION DES TROIS PETITS POINTS	Clip Inanis - Tit's 22	Cinéma	1'000.00
INTERNATIONALE KURZFILMTAGE WINTERTHUR	Nuit du court métrage 2017 à Vevey	Cinéma	1'500.00
ASSOCIATION DU VIFFF	VIFFF - 3e édition	Cinéma	4'000.00
ASSOCIATION DES TROIS PETITS POINTS	Tournage "Help Yourself"	Cinéma	500.00
EDITIONS D'AUTRE PART	Publication "Erasmus" de Elodie Glerum	Littérature/Edition	2'000.00
ASSOCIATION VIBISCUJUM	Annales veveysannes	Littérature/Edition	4'000.00
EDITIONS DE L'AIRE	Publication "Les oies de l'Ile Rousseau" de Xochitl Borel	Littérature/Edition	1'500.00
ASSOCIATION VAUDOISE DES ECRIVAINS	Soutien aux activités 2017	Littérature/Edition	500.00
EDITIONS DE L'AIRE	Publication "La véritable histoire de Luz Nieve"	Littérature/Edition	2'000.00
ASSOCIATION DES AMIS DE LA CINQUIÈME SAISON	"La Cinquième saison" Revue littéraire romande	Littérature/Edition	2'000.00
DUO SYMPHONIQUE DS	Concert Hommage à Bach, Haendel et Vivaldi	Musique classique	2'000.00
LAVAUX CLASSIC	14e édition du Lavaux Classic	Musique classique	6'000.00
AAS - ASSOCIATION AMIS SCHUBERTIADÉ ESPACE 2	20e édition de la Schubertiade	Musique classique	500.00

ASSOCIATION LE PANIER CULTUREL	Le Panier culturel	Pluridisciplinaire	2'000.00
FOOD CULTURE DAYS	Festival Culture & alimentation	Pluridisciplinaire	500.00
LE BUREAU CULTUREL VAUD	Soutien aux activités 2017	Pluridisciplinaire	1'000.00
ASSOCIATION VIVISKES	3 ^e édition du Festival Les Celtiques de Vivisco	Pluridisciplinaire	2'000.00

Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21		25'000.00	25'000.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
INFOLIO EDITIONS	Publication "Marche et rêve" de Olivier Burkhalter	Littérature/Édition	2'500.00
EDITIONS DE L'AIRE	Publication "Rêver et travailler" de Michel Moret	Littérature/Édition	2'000.00
HÉLICE HÉLAS ÉDITEUR	Publication "Tsarvai" d'Amélie Strobino	Arts visuels/Édition	2'000.00
ASSOCIATION L'IDIOTIE BIENVEILLANTE	Publication "Le langage dessiné de l'idée" de Darren Roshier	Arts visuels/Édition	3'500.00
FOCUS ASSOCIATION	Echange artistique entre la Suisse et l'Iran	Arts visuels/Exposition	4'000.00
ASSOCIATION VILLA "LE LAC" LE CORBUSIER	Exposition "Chromatiques"	Arts visuels/Exposition	2'500.00
ALINE PALEY ET ALEX TROESCH	Exposition "Los Tribales"	Arts visuels/Exposition	3'000.00
STADIO	Cycle de trois expositions	Arts visuels/Exposition	3'500.00
NICHOLAS MAROLF	Soutien production exposition "Zeitspiegel"	Arts visuels/Exposition	2'000.00

Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19		65'000.00	50'000.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
AVDC ASSOCIATION VAUDOISE DE DANSE CONTEMPORAINE	Subvention pour organisation Fête de la Danse Vevey 2017	Arts vivants	25'000.00
ASSOCIATION RECONVERSION DANSEURS PROFESSIONNELS	Participation aux activités	Arts vivants	500.00
PROTOTYPE STATUS	Subvention annuelle selon convention	Arts vivants	20'000.00
ADN DIALECT	Création "160, le gala des générations"	Arts vivants	4'500.00

Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52		10'000.00	10'000.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
K7 PRODUCTIONS	Création théâtrale - "O.V.N.I"	Arts vivants	2'000.00
ASSOCIATION MIDI, THÉÂTRE	Midi, théâtre ! saison 17-18	Arts vivants	5'000.00
ADN DIALECT	Ghetto Jam 2017	Arts vivants	2'000.00
ATELIER 20	Exposition "La Bataille de San Romano" - Georges Schwizgelbel	Arts visuels	1'000.00

Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44		20'000.00	20'500.00
Bénéficiaires	Projets soutenus	Catégories	Attribué
HEROD NOISE	Soutien production 2 ^e album	Musiques actuelles	2'500.00
NAKED	Soutien production 2 ^e album	Musiques actuelles	1'500.00
LES FILS DU FACTEUR	Soutien production 2 ^e album	Musiques actuelles	2'000.00
ASSOCIATION RIVIERA TANGO	Concert Tango "Festival Riviera Tango Fiesta"	Musiques actuelles	2'500.00
SERVICE FUN	Aide à la diffusion - tournée promotion nouvel EP	Musiques actuelles	1'000.00
GILLES DUPUIS	Soutien à la production d'un clip video "We Thit"	Musiques actuelles	1'000.00
MONTREUX JAZZ FESTIVAL	Prix Ville de Vevey Concours de voix + soutien création à Vevey	Musiques actuelles	5'000.00
ASSOCIATION AUTOUR DU MONDE	Soutien 6 ^e édition du Festival du Bout du Monde	Musiques actuelles	2'500.00
NOLOSÉ	Aide à la tournée du projet "flash mob"	Musiques actuelles	500.00
VENUS ON FYRE	Aide à la production d'un EP "Honey"	Musiques actuelles	1'000.00
DUO "IL PLEUT DES CORDES" - R. Hunziker et V. Bernard	Soutien production partition et concert Hommage à Arvo Pärt	Musique contemporaine	1'000.00

Totaux		226'000.00	201'507.20
---------------	--	-------------------	-------------------

Edition littéraire et musicale

En 2017, le service culturel a soutenu onze publications d'artistes et d'auteurs veveysans ou en lien étroit avec Vevey (romans, bandes dessinées, monographies, livres d'art). Quatre albums de musique et deux tournées de groupes locaux ont bénéficié d'une subvention. Depuis dix ans, le service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursement de salles

Depuis de nombreuses années, le service culturel gère les remboursements des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations lo-

cales (sans les frais techniques). En 2017, ce sont quarante-et-une associations qui se sont fait rembourser les frais de location : salle del Castillo principalement (22), Le Reflet (7), le RKC (6), l'Oriental (2), la salle Camille de Saint-Saëns (1) et exceptionnellement les Galeries du Rivage (3). Le service culturel a été confronté à plusieurs problématiques dans l'application de cette mesure de soutien et souhaite l'adapter. Des discussions ont eu lieu dans le cadre des états généraux. On constate notamment que les critères et procédures ne sont pas assez clairs pour le public ; il existe une confusion quant aux salles reconnues dans le cadre de cette mesure ; il manque une analyse qualitative de l'événement organisé dans la

Tableau récapitulatif des remboursements de salles en 2017

Ligne "Frais de salle, soirées de sociétés locales" n° 814.3653.07	Budget 2017	Comptes 2017
	45'000.00	69'300.00
Bénéficiaires	Salle	Montant
ASSOCIATION VEVEY UNITED - STEVEN PILET	Camille de Saint-Saëns	150.00
ORCHESTRE DE RIBAUPIERRE	Del Castillo	1'000.00
SOCIÉTÉ VALAISANNE DE VEVEY ET ENVIRONS	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION FOLKLORIQUE LES PORTUGUAIS DE VEVEY	Del Castillo	1'000.00
FC VEVEY SPORTS	Del Castillo	1'000.00
LES LIBÉRAUX RADICAUX DE VEVEY (PLR)	Del Castillo	1'000.00
FÊTE DES VIGNERONS - CONFRÉRIE DES VIGNERONS	Del Castillo	1'000.00
MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE	Del Castillo	1'000.00
ORCHESTRE DE RIBAUPIERRE (SOUTIEN EXTRA. 100 ANS)	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION 4 ROUES DE SECOURS ET SERVICES BÉNÉVOLES DE VEVEY	Del Castillo	1'000.00
FONDATION DU SEPTEMBRE MUSICAL - FESTIVAL OFF	Del Castillo	1'000.00
FONDATION DU SEPTEMBRE MUSICAL - FESTIVAL IN	Del Castillo	1'000.00
BRIGADE SCOUT DU VIEUX MAZEL	Del Castillo	1'000.00
OSEO	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION CREATIVITY- YOUTH ASSOCIATION	Del Castillo	1'000.00
LIONS CLUB VEVEY	Del Castillo	1'000.00
RIVIERA RAPTORS	Del Castillo	1'000.00
VEVEY HANDBALL CLUB	Del Castillo	1'000.00
ACS AZZURRI RIVIERA	Del Castillo	1'000.00
CAS SECTION JAMAN	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION ARTS ET LETTRES	Del Castillo	1'000.00
ASSOCIATION DES RENTIERS AVS-AI (AVIVO) (2017)	Del Castillo	1'000.00
LA LYRE DE VEVEY, HARMONIE MUNICIPALE	Del Castillo	1'000.00
MOTO CLUB VEVEY	Galleries du Rivage	1'000.00
BUSHIDO JU-JITSU CLUB VEVEY	Galleries du Rivage	200.00
CONFRÉRIE DES VIGNERONS	Galleries du Rivage	1'300.00
ASSOCIATION VIFFF	Le Reflet	3'700.00
ECOLE DE DANSE CHRISTINE KOENIG	Le Reflet	3'700.00
ATELIER LE LOFT	Le Reflet	3'700.00
CERCLE DE DANSE	Le Reflet	3'700.00
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	Le Reflet	600.00
ASSOCIATION CLARA HASKIL	Le Reflet	3'700.00
LAVAUX CLASSIC/FONDATION CULLY CLASSIQUE	Le Reflet	3'700.00
ASSOCIATION DOXILOG	Oriental	200.00
ASSOCIATION RIVIERA TANGO	Oriental	600.00
ASSOCIATION HEAVY AS ROCK	RKC	2'500.00
ASSOCIATION FYNIGHT	RKC	2'500.00
ASSOCIATION DROPNESS	RKC	2'500.00
ASSOCIATION LE LOCAL	RKC	2'500.00
ASSOCIATION IMPRO RIVIERA EVENTS	RKC	2'550.00
ASSOCIATION LES AMIS DU VEVEY RIVIERA BASKET	RKC	2'500.00
CINÉRIVE CINEMA OPEN AIR	Infrastructures Open air	6'000.00

procédure de remboursement ; etc. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité d'anticiper le nombre et le montant des demandes en amont et respecter ainsi le budget à disposition, qui est régulièrement dépassé.

Conclusion

Marquée par les états généraux de la culture, 2017 a été aussi intense qu'intéressante. Au travers de ce processus participatif, les structures culturelles et les artistes ont été écoutés, leurs problématiques

partagées, et de nombreuses pistes pour les résoudre ont pu être imaginées. Les moments de discussion qui ont ponctué l'année se sont déroulés dans une ambiance particulièrement agréable et constructive, fédérant les interlocuteurs réguliers du service culturel. La démarche consistait aussi à dialoguer avec des personnalités d'autres domaines d'activités, tels que les milieux éducatifs ou touristiques pour faire émerger des objectifs communs. Après huit mois de réflexion et d'échanges, il s'agit aujourd'hui pour la Ville de Vevey d'intégrer dans

son prochain document de politique culturelle une partie des propositions concrètes formulées par les acteurs de terrain et de l'enrichir par ses propres objectifs et mesures.

Ce texte de référence sera à considérer comme un phare guidant, jour après jour, les actions de la Ville en matière de politique culturelle pour les dix prochaines années. Un consensus politique sera donc aussi essentiel que décisif au moment d'adopter ce préavis.

La soirée d'ouverture des états généraux de la culture avait débuté par ces mots: « Co-construire un projet ; faire fonctionner l'intelligence collective ; partager une vision ; prendre du recul par rapport à ses propres problématiques d'artiste, d'institution, d'administration, d'école ou de parti politique ; penser collectif : pour la ville, pour la région, pour les ci-

toyens ; oser confronter les idées ; se focaliser sur les dénominateurs communs plutôt que sur les divergences. Telles sont les ambitions de la démarche ».

Que ces pensées nous accompagnent jusqu'à la finalisation et l'adoption des nouvelles lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey.

*Michel Agnant, municipal
Marie Neumann, déléguée à la culture*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2016 :**
Néant

Une bibliothèque non-silencieuse

En 2017, la bibliothèque municipale de Vevey a battu tous les records. La fréquentation (+3%), les prêts (+7%) sont en hausse. Depuis 2014, la bibliothèque se propose d'être un lieu de vie, de discussion et de lien social. Nous offrons un cadre ouvert où les usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte. Cette expérience du troisième lieu¹ se révèle plus que concluante.

Services au public

Fréquentation

En 2017, la bibliothèque a comptabilisé 836 nouvelles inscriptions dont 539 adultes et 297 jeunes, soit une augmentation de 5% par rapport aux inscriptions de 2016. Au regard de la décision du canton (DGEO) concernant les classes primaires, de ne plus se rendre aux animations à la bibliothèque municipale, les classes (plus de 1'700 élèves) continuent de fréquenter assidûment la bibliothèque. La fréquentation annuelle (2017) de la bibliothèque est de 45'018 usagers (+3% par rapport à l'année passée). Ces statistiques comprennent les passages d'emprunteurs, les classes, les crèches, la fréquentation aux animations, la fréquentation de la salle de lecture, des postes Internet et du coin des revues.

Prêt

La bibliothèque a effectué 179'925 prêts en 2017, soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente (167'770 prêts). L'augmentation est perceptible aussi bien en prêts adultes (+7%) qu'en prêts jeunesse (+7%). Pour la cinquième année consécutive, le nombre de prêts constitue le record depuis la création de la bibliothèque. Suite à un changement de paramétrage en 2016, nous pouvons dorénavant obtenir des statistiques pour la section jeunes adultes (6'445 prêts) ce qui représente un +11% en 2017 : des statistiques réjouissantes d'autant qu'elles concernent un public particulier et traditionnellement absent.

Acquisitions

5'375 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Un peu plus de 6'500 documents ont été désherbés en raison de manque de place ou de leur obsolescence.

Livres électroniques

Les usagers inscrits à la bibliothèque peuvent avoir accès à plus de 5'000 e-books. Les lecteurs empruntent gratuitement depuis chez eux, sans effort. 236 personnes ont bénéficié de ce service (+337% par rapport à 2016) et ont emprunté 848 e-books (+343%).

Documentaires

Les documentaires concernent tous documents de non-fiction. Depuis plusieurs années, la collection de documentaires a considérablement rajeuni et un gros travail de désherbage a été effectué. Et cela s'est relevé payant : +9% de prêts !

Fondation Brentano²

Grâce au soutien financier de la Fondation Bren-

¹ Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

tano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2017. 851 personnes ont assisté à l'Heure du conte (-29% par rapport à 2016). La fréquentation de Bébé lit est stable avec une moyenne de 41 personnes par samedi (contre 43 personnes en 2016).

De plus, la bibliothèque a proposé 31 ateliers allant de l'éveil musical pour les tout-petits à du booktubing³, de la fabrication d'un jeu de société à des ateliers d'écriture jeunesse.

Médiation culturelle

En 2017, nous avons organisé 47 actions qui se sont déroulées sur 140 rendez-vous (59 pour le public adulte et 81 pour la jeunesse). 5'224 personnes y ont participé. La moyenne de fréquentation est d'environ 111 personnes par action. Nous avons opté pour une riche programmation afin que la variété de l'offre permette à chacun de participer. La répartition des 140 rendez-vous est la suivante :

Contes, spectacles, lectures, événements	54
Ateliers	40
Conférences	2
Concerts	4
Hors-murs	29
Clubs de lecture	11

Un projet participatif : Pimp ta biblio !

Suite au succès du projet participatif : « Création d'un espace pour les 14-20 ans », nous avons réaménagé la section jeunesse en créant un espace chaleureux et moderne au plus près des besoins de nos usagers. La section jeunesse de la Bibliothèque était fonctionnelle mais peu d'espaces privilégiaient la lecture « cocooning » pour s'asseoir et rester lire aussi longtemps que possible. En réaménageant cette section, nous souhaitons :

- adapter le secteur jeunesse de la bibliothèque aux besoins actuels ;
- inviter les enfants et leurs parents à lire aussi longtemps qu'ils le souhaitent dans les murs de la bibliothèque ;
- proposer aux usagers et à des usagers potentiels de s'approprier l'espace qui leur est réservé ;
- promouvoir la lecture, changer l'image du livre et d'une bibliothèque de « savoirs ».

Le projet s'est basé sur une démarche participative, soit la collecte d'idées auprès des utilisateurs eux-mêmes. Le projet final a été conçu par les étudiants du CEPV à Vevey et les travaux ont été réalisés, entre autres, par les jeunes du SeMo (Semestre de Motivation de l'OSEO). Un atelier dirigé par Adrienne Barman a été mis sur pied pour la création de deux fresques sur vitres.

Nous nous sommes donc appliqués à suivre les demandes des usagers mais force est de constater que l'espace délimité pour les jeunes et leur famille est trop restreinte pour réaliser les souhaits du public ainsi que les nôtres. Ce projet aura donc une

² La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise : en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.

³ Ce néologisme est la contraction de « book », livre en anglais, et de « Tube », pour faire référence à YouTube, le fameux site de partages de vidéos. Il s'agit donc d'un moyen de parler livres via internet qu'un nombre de plus en plus conséquent de jeunes lecteurs(-trices) utilise pour partager une passion.



seconde étape prévue pour 2019 : le déplacement des documentaires jeunesse dans la section adulte.

Groupe de travail pour un espace dédié à la culture numérique

Tout au long de l'année, un groupe de travail constitué d'une partie de l'équipe de la Bibliothèque et d'un expert du jeu vidéo s'est réuni pour créer un espace dédié à la culture numérique dans nos murs : l'Espace pixel. L'investissement dans ce nouveau type de production culturelle n'est pas opportuniste, c'est une décision réfléchie pour mieux répondre à notre mission de bibliothèque publique. Dorénavant, les bibliothèques sont bien plus qu'un dépôt de livres. Elles offrent d'ores et déjà plusieurs autres produits culturels comme la musique et les films. Elles proposent également une offre de médiation culturelle gratuite. La démocratisation de l'accès au numérique s'inscrit dans la vision de la Bibliothèque d'être un terrain de jeux initiatique pour la culture, le loisir et la technologie. Le numérique en bibliothèques a aussi un rôle éducatif, social et divertissant qui permet à nos institutions de s'inscrire comme un acteur important dans l'apprentissage alternatif. Puisque le futur doit être numérique, que les bibliothèques le soient aussi. L'inauguration de l'Espace pixel est prévue pour le 16 février 2018.

Le **Samedi des bibliothèques vaudoises**⁴ est un événement fédérateur célébré par une quarantaine de bibliothèques. « Le jeu des 7 familles » fut le thème imposé par BiblioVaud pour cette nouvelle édition

qui a eu lieu le 11 mars 2017. Nous avons proposé plusieurs activités : discussions, rencontres d'associations veveysanes et vaudoises œuvrant pour les familles, portraits des familles présentes par une dessinatrice, un concert et un atelier de fabrication de son propre jeu des 7 familles. 482 personnes ont participé à cette journée.



La grainothèque et la création d'un jardin

Inaugurée en mars 2016, la grainothèque de la Bibliothèque, première grainothèque romande, a fait de nombreux émules. Nous avons accueilli les responsables de différentes villes (Yverdon, Lausanne, Evian, Genève, ...) qui ont, à leur tour, proposé une grainothèque dans leur bibliothèque.

Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous avons proposé de créer, en étroite collaboration avec le secteur Parcs et Jardins de la DEP, un jardin potager sur la terrasse du Café littéraire dans le but de :

⁴ En 2017, les bibliothèques publiques du canton de Fribourg se joindront au Samedi des bibliothèques. A quand le Samedi des bibliothèques romandes ?



- proposer, de manière ludique, une réflexion sur notre alimentation en privilégiant la variété, l'agriculture biologique et les espèces rares
- promouvoir la grainothèque de la Bibliothèque
- inciter les citoyens à (re)mettre les mains dans la terre, en adéquation avec le postulat de M. Serge Ansermet pour favoriser la création de jardins partagés ; augmenter l'offre du Café littéraire et du Quai Perdonnet en proposant une terrasse protégée du trafic mais aussi embellie qui attire le regard des badauds.

Ce jardin a été créé et est entretenu par le public (organisation d'ateliers tout au long de l'année). L'arrosage se fait par la DEP.

La bibliothèque a continué de proposer des projets autour du concept « hors murs » c'est-à-dire une bibliothèque mobile qui se déplace vers le citoyen. Trois actions hors-murs ont été menées cette année :

- Nous avons proposé à la Fondation l'Esterelle à Vevey, institution spécialisée dans l'accompagnement et la réinsertion des personnes touchées par les problèmes d'alcool d'organiser un atelier d'écriture dans leurs murs. Cet atelier a

été mené par deux auteures sur six après-midis. Lors de chaque session, nous avons amené une valise à l'intention des participants contenant une sélection de documents : romans, documentaires, BD, DVD, revues, etc. Une septième rencontre eu lieu à la Bibliothèque afin de transmettre une attestation de cours, lire plusieurs textes écrits durant l'atelier, visiter les lieux. La collaboration s'est ensuite poursuivie en invitant régulièrement les usagers de la Fondation à venir emprunter des documents.

- Durant le mois de juillet 2017, la Bibliothèque s'est installée pour la troisième fois au Jardin Doret. L'action Bibliolac a pour objectifs de déplacer l'offre de lecture dans un lieu à vocation non-culturelle pour promouvoir la lecture, changer l'image du livre et de la bibliothèque, permettre l'accès à la culture pour tous et toucher des publics qui, habituellement, ne fréquentent pas la ou les bibliothèques. Plus de 4'600 livres ont été proposés (+ 31 % par rapport à 2016). En tout, 4'621 ouvrages ont été empruntés. 1'862 personnes ont fréquenté le chalet de Bibliolac contre 1'923 en 2016. Cette diminution de 3 %

s'explique par le fait que cette action n'a pas pu avoir lieu durant 7 jours en raison des conditions météorologiques. Cependant, la moyenne de fréquentation quotidienne de 98 visiteurs a augmenté de 2 %. A découvrir, le second reportage sur Bibliolac 2017 tourné par La télé: <http://www.latele.ch/play?i=l-actu-une-bibliotheque-ephemere-au-bord-du-lac-a-vevey-17-07-2017-1800>

- Pour la première fois, nous avons tenu un stand à la célèbre Foire Saint-Martin. Notre équipe a distribué du thé chaud, du chocolat, des mandarines et des livres. Notre objectif était de faire connaître notre institution tout en promouvant la lecture par le biais d'une bibliothèque éphémère nourrie par le public. Si le flux de personnes qui se sont arrêtées fut continu (environ 150 personnes), le projet de bibliothèque éphémère n'a pas su intéresser le public. Après bilan, la mobilisation du personnel fut trop importante pour cette journée. De ce fait, nous renonçons à poursuivre cette activité.

Un nouveau service : l'écrivain public

La Bibliothèque a inauguré en septembre 2017 un nouveau service : un écrivain public à la disposition de qui aurait besoin d'aide pour la compréhension et la rédaction d'un courrier administratif ou la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un profil LinkedIn ou autre...

Nouveau rendez-vous pour les adultes : En marge et DIY

A la demande de nombreux usagers, nous avons instauré, dès janvier, un club de lecteurs. Chaque dernier jeudi du mois, le public est invité à venir parler de ses lectures autour d'un verre. La présence à tous les rendez-vous et présenter un livre ne sont pas obligatoires. Une trentaine de personnes participent régulièrement à ces rendez-vous.

En septembre, la Bibliothèque a inauguré un nouveau cycle de rencontres autour du « Do It Yourself ». Littéralement « fais-le toi-même », ce courant connaît actuellement un fort engouement. Un atelier sera proposé tous les deux mois, autour d'un domaine artistique différent permettant de découvrir en créant. Ces événements ont rapidement affiché complets.

En collaboration avec le Service des affaires sociales, du logement et de l'intégration, et sur un modèle existant à Lausanne depuis quelques années, la bibliothèque a organisé en 2017, pour la 5^e année consécutive, un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 6 ans):

1001 histoires.

Ce projet, qui stimule la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, a pour objectifs, entre autres, de :

- favoriser l'éveil à la langue première, car une bonne maîtrise de la langue maternelle facilite l'apprentissage d'une autre langue
- stimuler l'imaginaire, renforcer le lien parents-enfants ;
- soutenir les parents dans leur rôle
- permettre d'initier des solidarités interfamiliales ;
- faire connaître et faciliter la fréquentation de la Bibliothèque municipale à un public qui n'ose souvent pas « faire le pas ».

1001 histoires à Vevey a donc proposé, durant l'année 2017, 20 animations en arabe, à raison de 2x

par mois, le samedi après-midi, à la bibliothèque. Au total il y a eu 145 participants (-1% par rapport à 2016), dont 44 adultes et 101 enfants.

1001 histoires à Vevey a pu commencer des animations dans une autre langue, le portugais, dès fin avril. Il y a eu durant l'année 2017, 7 animations en portugais, à raison d'une fois par mois, à la Maison de quartier Villa Métisse. Au total il y a eu 109 participants, dont 39 adultes et 70 enfants.

La Bibliothèque a accueilli durant l'année scolaire 2017 les classes de français pour adultes de Mme Françoise Besse. Ce cours s'appelle « cours de français langue d'intégration (FLI) » et a été mis sur pied par la DASLI.

Objectifs du cours : permettre aux personnes migrantes de Vevey d'acquérir un vocabulaire pouvant être utile au quotidien et favoriser leur intégration sociale dans les espaces de la vie publique veveysane. C'est dans ce but qu'ont été organisés des ateliers à la bibliothèque depuis mars 2017. Les apprenants, répartis en sous-groupes, ont pu peu à peu se familiariser avec la bibliothèque et prendre connaissance de ses collections et de ses animations, se familiariser avec son catalogue en ligne. Chaque participant a été initié à la recherche documentaire, selon des thèmes choisis en classe, et a pu travailler directement sur les documents, selon les consignes de l'enseignante.

12 ateliers ont été organisés pour un total de 144 participants.

De plus, la Bibliothèque a accueilli des groupes d'apprenants en collaboration avec l'Association *Lire et écrire* qui organise principalement des cours de lecture et d'écriture pour adultes en situation d'illettrisme, parlant le français mais ne maîtrisant pas suffisamment la lecture, l'écriture ou le calcul.

L'appétit du public, toujours plus fort, démontre le besoin d'un lieu de brassage culturel intergénérationnel réunissant les diverses couches sociales de la population. La Bibliothèque municipale de Vevey n'est pas uniquement un lieu dans lequel on prête des documents mais un espace complémentaire qui s'organise autour de la vie sociale, des rencontres et des échanges entre les individus. En refusant d'être un lieu de prescription du savoir, elle prône la diversité culturelle sans hiérarchisation et propose une offre riche et variée à des usagers curieux, qui se font souvent co-créateurs ou producteur de contenus.

Café littéraire (CL)

L'association Ekphrasis qui gère les activités culturelles du Café littéraire y a organisé en 2017 quarante-huit événements : dix-sept soirées littéraires, douze concerts, treize conférences ayant trait aux sciences humaines, deux spectacles d'improvisation, deux vernissages d'expositions, un tournoi (Juste dance) organisé avec la Bibliothèque municipale de Vevey et une rencontre interculturelle avec des migrants de l'EVAM.

La fréquentation moyenne par événement a été de 30 personnes.

*Etienne Rivier, municipal
Yan Buchs, conservateur*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :
Néant

L'année 2017 fut particulière pour l'équipe du Musée. En effet, il y a eu d'une part, l'arrêt maladie de longue durée de notre directrice et d'autre part, le départ de notre directrice adjointe et conservatrice du Cabinet cantonal des estampes. M^{me} F. Zimmermann a accepté de suppléer l'absence de la directrice et de la directrice adjointe et nous lui sommes particulièrement reconnaissants d'avoir mené plusieurs tâches à bien dont en particulier les 120 ans du musée qui fût un éclatant succès montrant l'attachement des Veveysans à notre musée (plus de 2'500 visiteurs en à peine 48 heures).

Le relais a aussi été assumé par les trois conservatrices adjointes qui ont fait face aux problèmes quotidiens du musée sachant trouver des collaborations utiles qu'elles soient internes ou externes au musée pour que les expositions prévues se déroulent parfaitement. Il faut également mentionner toute l'équipe - secrétariat, communication, accueil et réception, sécurité et maintenance ainsi que la technique des collections, la régie et la médiation qui a su se réorganiser.

En outre la programmation pour 2018 a été achevée et validée grâce aux compétences professionnelles de l'équipe.

Les Ressources humaines ont proposé leur expertise et leur soutien, afin de soutenir le musée dans cette période de transition, cela devrait rassurer toute l'équipe et représenter peut-être l'opportunité de réfléchir à de nouvelles pistes en terme d'organisation.

Je souhaite que chacun se sente personnellement remercié pour son travail et son engagement pour le Musée Jenisch : les Veveysans et les Amis du

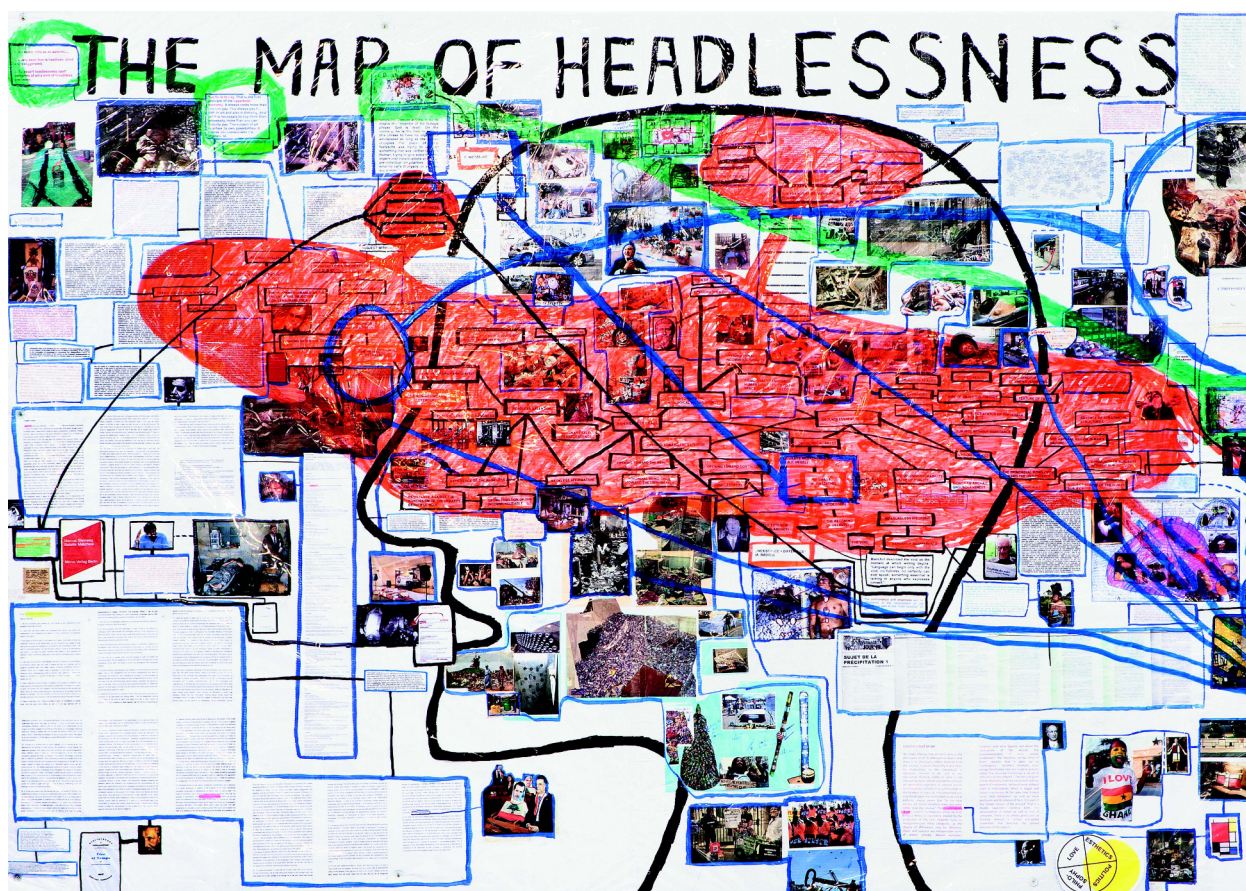
Musée pourront ainsi continuer à vivre de précieux moments dans ce lieu de haute culture.

Etienne Rivier, municipal

Depuis plusieurs années maintenant, des œuvres d'art exceptionnelles ont rejoint les collections du Musée. Cette année encore, celui-ci a grandi en accueillant plus de 600 nouvelles feuilles. En continuant de devenir, l'institution, qui figure parmi les plus anciens musées d'art de Suisse, ne se sent ainsi pas vieillir. Et ce bien qu'elle ait fêté en 2017 ses 120 ans d'existence, lors d'un week-end anniversaire ouvert aux Veveysans, les 2 et 3 septembre. A cette occasion, elle a inauguré son nouveau jardin dessiné par l'architecte paysagiste Augusto Calonder, grâce à la générosité et l'engagement des Amis du Musée.

Deuxième importante réalisation du Musée Jenisch Vevey : l'inauguration le 16 novembre 2017 du Pavillon de l'Estampe, nouvel espace permanent de présenter de façon intime les collections du Cabinet cantonal des estampes.

Conçu principalement à partir des collections conservées, le programme d'expositions 2017 a abordé la création contemporaine autant que l'art des siècles plus anciens. Au printemps, une exposition a été dédiée à la scène artistique suisse des années 1990 avec l'histoire du collectif M/2 et de son espace d'art à Vevey, ainsi que les dessins fascinants de Stéphan Landry. A l'été, Vertige de la couleur a fait la part belle à la lithographie et à ses possibilités chromatiques, mêlant chefs-d'œuvre d'une grande collection privée et trésors du musée. A l'automne les gravures sur bois monumentales de Franz Gertsch, dans une exposition



Thomas Hirschhorn (*1957) et Marcus Steinweg (*1971), The Map of Headlessness, 2011
 Technique mixte, 401 x 241 cm
 Musée Jenisch Vevey
 © Thomas Hirschhorn
 Photo Julien Gremaud

orchestrée par Rainer Michael Mason ont été à l'honneur.

Les expositions 2017

Tout va bien, M/2, Stéphan Landry, du 31 mars au 11 juin 2017

Pour fêter les 30 ans de l'espace d'art M/2, lieu dédié à la jeune création et à l'expérimentation, le Musée Jenisch Vevey proposait une double exposition. Un premier volet retraçant l'histoire de M/2, cette aventure collective d'artistes aujourd'hui reconnus dans leurs pratiques respectives – Jean Crotti, Alain Huck, Robert Ireland, Jean Luc Manz, Christian Messerli et Catherine Monney ; un autre présentait une importante sélection d'œuvres sur papier de Stéphan Landry (1960-2009), artiste issu de la même génération que le collectif M/2, dessinateur hors pair à l'univers graphique foisonnant. L'exposition réunissait un choix d'œuvres et d'archives liées à l'espace M/2, ainsi qu'une sélection des plus belles feuilles de Stéphan Landry reçues en donation en 2015.

Tout va bien s'accompagnait d'un film intitulé *Microcosme idéal*, avec les témoignages de Jacques Sprunger, Helen Bieri Thomson, Christian Verdon, Pierre Cochand, Jean Paul Jungo, Fabrice Gygi, Eric Hattan, Thomas Koenig, et les membres de M/2, réalisé par Anne Marsol.

Projet de Julie Enckell Julliard et Stéphanie Serra.

Vertige de la couleur, l'estampe en France à la fin du XIX^e siècle, du 30 juin au 1^{er} octobre 2017

Réunissant plus de 160 œuvres issues des fonds du Cabinet cantonal des estampes et d'une collection privée, cette exposition racontait l'épopée de la gravure en couleurs, l'un des facteurs du succès rencontré par la lithographie presque cent ans après son invention.

Comment imprime-t-on une gravure en couleurs ? Quelle est la différence avec une gravure colorisée ? Quelles en sont les fins esthétiques ? Comment Odilon Redon, Paul Signac, Paul Gauguin, Pierre Bonnard, Edouard Vuillard ou encore Henri de Toulouse-Lautrec en ont-ils tiré parti ? Une sélection de documents et d'épreuves rares (variantes d'encrage, tirages annotés, états, estampes rehaussées) ont permis de découvrir les effets de la polychromie et ses procédés techniques, dans la production artistique française, au tour de 1890.

L'exposition était accompagnée d'une publication sous la direction de Laurence Schmidlin, *Vertige de la couleur. L'estampe en France à la fin du XIX^e siècle*, éditée par le Musée Jenisch Vevey- Cabinet cantonal des estampes et Scheidegger & Spiess.

Projet de Laurence Schmidlin, assistée de Camille Jaquier.

Franz Gertsch visages paysages, du 27 octobre 2017 au 4 février 2018

Tirant parti des propres fonds de Vevey et de prêts extérieurs, l'exposition a rendu compte d'un arc de trente ans de création de Franz Gertsch, artiste d'envergure internationale accordant visages monumentaux et images de la nature. Il a inventé vers 1985 une technique de gravure sur bois qui apparaît comme une manière de « criblé ». Les xylographies pointillées du peintre-graveur bernois, souvent de très grand format, se donnent pour peu comme de la photographie, immergée avec son modelé subtil et ses nuances sur la surface d'une couleur « monochrome ».

Projet de Rainer Michael Mason, assisté de Camille Jaquier.

Pavillon de l'estampe

Espace d'exposition rénové en 2017 durant les mois de septembre à octobre sous la direction de la DAIE pour un coût s'élevant à Fr. 175'000.-. Le Pavillon de l'estampe est entièrement dédié à l'art riche et multiple de l'estampe, ses fonctions et son histoire, aussi bien qu'à ses développements actuels.

Inscrit au cœur du Musée, il accueille trois expositions par année élaborées à partir des fonds conservés au Cabinet cantonal des estampes. Promouvoir son patrimoine, le partager, donner à comprendre et surtout à voir ce qui le caractérise, telle est la vocation du Pavillon de l'estampe.

Trois regards à l'œuvre : Marianne Décosterd, Ilse Lierhammer, Susan Litsios, du 17 novembre 2017 au 4 mars 2018

Lors de son inauguration le 16 novembre et jusqu'au 4 mars 2018, le Pavillon de l'estampe a présenté l'exposition *Trois regards à l'œuvre : Marianne Décosterd, Ilse Lierhammer, Susan Litsios*, commissionnée par Florian Rodari, conservateur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex. Elle dévoilait l'œuvre gravé de trois artistes vaudoises proches de l'Atelier de Saint-Prex. Projet de Florian Rodari, assisté de Catherine McCready.



Pavillon de l'estampe, exposition « Trois regards à l'œuvre », Photo Julien Gremaud

Les expositions Focus Beaux-Arts et Estampes

Hodler, peintre de l'expression, du 14 mars 2017 au 1^{er} octobre 2017

Au travers d'une sélection de peintures et de dessins, enrichie du plâtre de Valentine Godé-Darel (modèle et amante de l'artiste), l'accrochage visait à témoigner de l'enjeu fondamental dans l'œuvre de Hodler qu'est l'expression. Dans le cas des portraits, il s'agit de rendre la personnalité du modèle. Dans les compositions symbolistes, ce sont les corps des figures et leurs mouvements qui expriment des états d'âme, des humeurs, des sentiments. Dans les paysages enfin, c'est la beauté de la nature, sa force et son harmonie qu'il s'agit d'exprimer.

Projet d'Elisa de Halleux.

Entre Renaissance et Maniérisme, l'image de la femme dans l'estampe européenne, du 14 mars 2017 au 4 juin 2017

Prenant appui sur les riches fonds gravés du Cabinet cantonal des estampes, cet accrochage focus témoignait du renouveau qu'a connu l'image de la femme dans les arts visuels européens à la Renaissance. Si, au Moyen-Âge, les représentations féminines étaient étroitement liées à l'iconographie religieuse, elles s'en sont partiellement libérées dès le 16^e siècle, témoignant ainsi des réflexions de leur époque de création, et entrant

en résonnance avec les idées et les discours d'alors sur le statut de la femme. Projet d'Elisa de Halleux.

Jean-Pierre Kaiser. Météores et phénomènes du 19 mai 2017 au 3 septembre 2017

Le Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes a invité le public à redécouvrir l'une des figures de la gravure vaudoise dans le cadre de l'exposition *Jean-Pierre Kaiser. Météores et phénomènes*. A l'appui d'une soixantaine d'œuvres, de croquis et de quelques sculptures, elle a proposé un parcours chronologique à travers les grandes séries (Météorite, Espace monumental, Grand ciel, Phénomène, Passage, etc.) qui ont occupé l'artiste au fil de sa carrière. A cette occasion, le Cabinet cantonal des estampes a édité avec Scheidegger & Spiess la monographie *Jean-Pierre Kaiser. Météores et phénomènes. L'œuvre gravé / Jean-Pierre Kaiser. Himmlische Phänomene. Das druckgrafische Werk*, sous la direction de Laurence Schmidlin. Cet ouvrage fait suite à une importante donation de la famille de l'artiste, qui a intégré, en 2009, la Collection des estampes de l'Etat de Vaud. Projet de Laurence Schmidlin.

Say it with Words, du 9 juin 2017 au 1^{er} octobre 2017

Laisser la part belle aux mots écrits ou énoncés par les artistes en partant des définitions dadaïstes données par Raoul Hausmann dans son dernier ouvrage : Sensorialité excentrique. Au-delà d'une captation d'idées, les œuvres qui étaient présentées se voulaient autant d'exemples ou de possibilités de donner forme au verbe, et d'envisager ainsi le mot, la phrase, le poème comme texte mais aussi comme image. Avec les œuvres de Guy de Cointet, Henri Chopin, Lawrence Weiner, Maurizio Nannucci, James Lee Byars, Alain Huck et Gilles Furtwängler. Projet de Stéphanie Serra.

Au bord de cette route de montagne, du 27 octobre 2017 au 14 janvier 2018

Au bord de cette route de montagne rendait compte des déclinaisons multiples de ce sujet d'inspiration helvétique. Les sommets y sont tantôt fantasmés, comme chez Markus Raetz ou Jean-Luc Manz, tantôt considérés pour leur appartenance à la culture populaire chez Stéphane Kropf ou Amy O'Neill, quand ils ne sont pas l'incarnation des abysses pour David Hominal, ou du paysage sublime comme chez Aloïs Lichtsteiner. Projet de Stéphanie Serra.

Les expositions de l'espace Kokoschka

Oskar Kokoschka, l'œuvre peint, du 31 mars 2017 au 1^{er} octobre 2017 et du 27 octobre 2017 au 4 février 2018

A l'occasion du lancement du catalogue raisonné en ligne des peintures d'Oskar Kokoschka, cette exposition a fait la part belle aux chefs-d'œuvre picturaux de la collection de la Fondation, s'échelonnant de 1906 à 1973 et couvrant l'ensemble de ses périodes artistiques.

Lorsque Kokoschka entame sa formation à Vienne, la ville est l'un des endroits en Europe où la frontière entre beaux-arts et arts appliqués est particulièrement poreuse, ouvrant la voie à de nouvelles expérimentations. Kokoschka y fréquente alors une classe de peinture à l'Ecole des arts appliqués et est rapidement remarqué par Adolf Loos, qui lui reconnaît un talent expressif dès sa première exposition à la Kunstschau de Vienne en 1908, événement clé pour le mouvement moderne dans cette ville. A l'instar d'autres

expressionnistes de son temps, Kokoschka laisse évoluer librement ses modèles pour capter leurs mouvements. Cette recherche du mouvement s'exprime aussi dans les paysages et paysages urbains, qu'il représente avec beaucoup de dynamisme dans la profondeur de la plongée.

Après avoir été stigmatisé comme artiste dégénéré à l'exposition de Munich en 1937, Kokoschka donne un caractère plus politique à certaines de ses œuvres. Il continue toute sa vie à faire de la peinture parallèlement aux lithographies, aquarelles et dessins. Projet d'Aglaia Kempf.

La médiation et l'accueil des publics 2017

Comme chaque année, le Musée tient à développer le secteur de la médiation afin d'atteindre un public varié et diversifié et de permettre à ce public d'aller à la rencontre de l'art. Voici les actions que le Musée a entreprises afin de mener à bien cette mission :

Les écoles enfantines, primaires et secondaires de Vevey et région

30 enseignants ont participé à la visite (facultative) organisée à l'ouverture de chacune des expositions.

802 élèves, toutes classes confondues, soit 50 classes ont été accueillies.

Les institutions sociales régionales et romandes

248 personnes atteintes d'un handicap physique/psychique ou en âge avancé, ont été accueillies avec leurs accompagnants.

Le jeune public et les familles : PâKOMUZé, En famille au Musée, Labo-WIZZZ, Son anniversaire au musée

Ces événements ont permis d'accueillir 60 enfants et 27 familles, soit un total de 120 personnes.

Les stages d'été et d'automne

Ces stages se déroulent sur 4 jours consécutifs lors des vacances scolaires avec des intervenants externes. Ils ont permis d'accueillir 20 enfants cette année.

Débat & discussion

Discussion entre Stéphanie Moisdon et David Hominal, le 28 avril, à 18h30.

Conversation avec Guy Meldem autour du livre Chandigarh Furniture, le 28 janvier à 18h30.

Evénements

Les jeudis inédits

Au nombre de 4, les jeudis inédits ont eu pour but d'allier l'art et l'écriture, sachant que tous les deux utilisent le papier comme terrain de jeux. Le Musée a accueilli dans sa bibliothèque du 5^e étage pour des soirées-débat organisées par Yasmine Char : L'AJAR le 16 février 2017, Caroline Loeb le 27 avril, Frédéric Pajak le 30 août et Fabrice Melquiot et son équipe le 7 décembre.

La Nuit des musées

La 18^e Nuit des musées de la Riviera, le 20 mai de 17h à 24h, proposait des visites en continue de nos collections ainsi qu'une carte blanche à l'artiste Baker Wardlaw fraîchement diplômé de la HEAD. Nous avons également offert un espace à nos visiteurs pour qu'ils puissent créer leurs propres cartes postales.

Les 120 ans du Musée

Les 2 et 3 septembre derniers, le Musée a célébré ses 120 ans qui ont réunis, l'espace d'un week-end,



Photo du mapping projeté en façade et créé par Robert Nortik, le 2 septembre 2017 © Nortik Studio. Photo Christophe Voisin

quelques 2'500 visiteurs. Les festivités ont commencé avec l'inauguration du nouveau jardin généreusement financé par les Amis du Musée et se sont poursuivies avec des visites « clin d'œil », un atelier gâteau géant, les dessinateurs in situ du collectif Marie-Louise, un concert jazz avec le groupe Dynamo en partenariat avec Live in Vevey ainsi qu'un « mapping » de 15 minutes, créé par Nortik Studio à partir de nos collections et projeté sur la façade du musée toutes les 30 minutes. Pour l'occasion, la route cantonale s'est transformée pour quelques heures en zone piétonne avec les tables et les bancs prêtés par la Ville de Vevey et des « foodtrucks » afin de rassasier nos convives.

L'invention de la gravure en couleur

Le jeudi 21 septembre, Florian Rodari, conservateur de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, a donné une conférence sur l'invention de la gravure en couleur.

Soirée Frédéric Rouge

Le 30 novembre 2017, le Musée Jenisch Vevey et la Fondation Frédéric Rouge ont célébré les 150 ans de la naissance du peintre chablaisien (1867-1950). A cette occasion, Me Charles-Henri de Luze, chasseur et Président de la Fédération des sections vaudoises de la Diana, était l'invité de l'institution pour dialoguer autour de l'une des œuvres les plus emblématiques de l'artiste appartenant aux collections veveysannes : Le Braconnier (1908, huile sur toile).

L'Assemblée générale de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Nous avons accueilli le 5 décembre 135 personnes pour des visites « clin d'œil » de nos collections permanentes.

Formation SIK-ISEA

Dans le cadre de la formation continue « Histoire de l'art appliquée. Matériaux et techniques » organisée par l'Institut suisse pour l'étude de l'art de Zurich (SIK-ISEA), avec la collaboration de la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK), le Musée Jenisch Vevey a accueilli le groupe en formation

le 9 décembre 2017 lors d'une journée d'étude dédiée au dessin. Prenant appui sur les collections de l'institution, l'enseignement a alterné connaissances théoriques et exercices pratiques, visant à mieux appréhender les supports et techniques du dessin dans leur richesse et leur diversité. Avec l'Ariana de Genève pour l'art verrier, le Musée Jenisch Vevey est le seul musée romand à avoir été sollicité par le SIK pour cette formation continue.

Les publications 2017

Stéphan Landry, première monographie sur Stéphan Landry, textes : Julie Enckell Julliard, Stéphanie Serra et Joana Neves, coédition Musée Jenisch Vevey et Éditions Patrick Frey Zurich. Édition bilingue (français/anglais).

M/2, Vevey 1987-1991, livre de poche, texte : Julie Enckell Julliard, coédition Musée Jenisch Vevey et JRP | Ringier Zurich (coll. Hapax) / Edition bilingue (français/ anglais)

Jean-Pierre Kaiser. Météores et phénomènes, monographie sur l'oeuvre gravé/Jean-Pierre Kaiser. Préfaces de Julie Enckell Julliard, Pierre Keller, essais Marc Atallah, Bruno Corthésy, Philippe Kaenel et Laurence Schmidlin, biographie de l'artiste par Christopher Kaiser, une nouvelle inédite de Jérémie Gindre. Coédition Scheidegger & Spiess / Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes (Allemand/français)

Franz Gertsch, visages paysages, préface de Camille Jaquier, texte de Rainer Michael Mason, édition Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes

Vertige de la couleur, préface de Julie Enckell Julliard, introduction et glossaire de Laurence Schmidlin, textes de Phillip Dennis Cate, Gilles Genty, Cyril Lécosse et Valérie Sueur-Hermel. Coédition Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Vevey et Scheidegger & Spiess, Zurich. Edition bilingue

Les acquisitions 2017

Collection de la Ville de Vevey - Achats Hessie, *Sans titre*, 1970, collage de ficelle et de fil de fer sur papier blanc, INV 2017-0005

Hessie, *Sans titre*, 1970, collage de papiers scotchés sur papier blanc, INV 2017-0006

Hessie, *Sans titre*, 1968/70, collage de deux morceaux de carton bleu et marron sur papier blanc, 1968/70, INV 2017-0007

Genêt Mayor, *Sans titre*, 2017, 7 dessins : stylo-feutre sur papier cartonné, INV 2017-0016 à 0022

Théodore Géricault, *Etude de chevaux*, Etude de chapeaux, non daté, crayon noir sur papier, INV 2017-0027

Charles Marie Louis Houdard, *Grenouilles et iris*, planche tirée de L'Estampe originale, album VIII, vers 1894, eau-forte (?) et aquarelle en couleurs sur papier japonais, INV 2017-0028

Didier Rittener, *La sedia*, 2015, lithographie sur vélin de Zerkall, INV 2017-0029

Silvia Buonvicini, *Sans titre*, non daté, deux pyrogravures sur plexi, INV 2017-0030 et 0031

Silvia Bächli / Eric Hattan, *Situer la différence* : 6 posters en couleur, deux éditions de tête, ed. CCS., INV 2017-0032, 33, 34.

Baker Wardlaw, *Objects and machines for living/OH YEAH!*, 2016, édition Musée Jenisch Vevey, INV 2017-0035

Sébastien Mettraux, *Sans titre*, 2017, linogravure en deux passages sur fond sérigraphié sur papier BFK Rives, INV 2017-0036

Stéphane Zaech, *Van*, impression numérique, 29.7 x 42 cm, édition Locus Solus, INV 2017-0044

Noémie Doge, *Mon coude sur la falaise*, impression numérique, édition Locus Solus, INV 2017-0045

Klaus Lutz, *Lebendes Bild*, 1974-1976, leporello de 12 pages sous emboîtement en carton, INV 2017-0047

Thomas Huber, *Sans titre*, 2017, aquarelle sur papier, INV 2017-0109

M/2, *Sans titre*, portfolio : impressions numériques, édition Locus Solus, INV 2017-0112

Otto Piene, *Sans titre*, 1966, gouache sur papier, INV 2017-0117

Meret Oppenheim, *Fünf Schmetterlinge, eine Raupe, ein Hase*, 1959, encre de Chine sur papier, INV 2017-0118

Markus Raetz, *Stähli-Mappe*, 1970, portfolio : 30 feuilles, Edition Stähli, INV 2017-0119

Robert Ryman, *Two Stones*, 1971, lithographie sur papier, INV 2017-0120

Sonia Delaunay, *Composition no. G132*, 1925, gouache sur papier, INV 2017-0121

Phillippe Vandenberg, *Sans titre*, 2009, deux dessins : crayon gras sur papier, INV 2017-0186 et 00187

Jasper Johns, *Blue formidable*, non daté, estampe, INV 2017-0222

Gustave Doré, *mendiants espagnols*, non daté, dessin, INV 2017-0223

Collection de la Ville de Vevey - Dépôts

Ciro Ferri, *Sainte Rita enfant nourrie par les abeilles*, non daté, pierre noire sur papier, FED 548

Henry Meylan, *Signaleurs*, 1942, aquarelle, gouache et huile, plume et encre sur papier, FED 549

Federico Zuccaro, *Le Martyre de sainte Catherine*, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur mise en place à la pierre noire sur papier, FED 550

Alfred Roll, *Portrait de femme*, non daté, crayon noir sur papier, FED 551

École florentine, attribué à Giulio Parigi, Deux paysans à l'orée d'une forêt, première moitié XVIIIe siècle, plume et encre brune sur papier, FED 552

Andrea Lilio, *Le Roi David et Moïse debout devant une colonne sous un écu porté par un ange*, vers 1600, pierre noire, sanguine, plume et encre brune, rehauts de gouache blanche, mise au carreau à la sanguine sur papier, FED 553

Joseph Marie Vien, *L'Adoration des bergers*, 1750, plume, encre brune et lavis brun sur papier, FED 554

Benedetto Marini, *Le Miracle des mains de San Savino*, vers 1613, pierre noire et craie blanche sur papier, FED 555

Ottaviano Dandini, *Biche morte*, non daté, sanguine sur papier, FED 556

École italienne, *Architecture circulaire imaginaire*, milieu du XVIe siècle, plume et encre brune (métallogallique) sur papier, FED 557

Giovanni Domenico Ferretti, *Apothéose d'un saint*, non daté, pierre noire et lavis gris sur papier, FED 558

Janine Janet, *Femme lion*, non daté, plume, encre de Chine, pinceau, lavis d'encre de Chine et gouache blanche-orangée, traces de crayon au graphite sur papier, FED 559

Martial-André Lefebvre, *Portrait en pied d'Albert Magny*, 9 ans et demi, 1949 (8 février), crayon au graphite, estompe et fusain (pupilles) sur papier, FED 560

Raymond Legueult, *Femme allongée sur un sofa*, non daté, crayon noir sur papier, FED 561

Charles-Louis Muller, *Étude de soldat de face: étude préparatoire au tableau "Nous voulons Barbaras"*, 1878, crayon au graphite sur papier, FED 562

Jacques Gamelin, *Ignudo, d'après un détail du plafond d'Annibal Carrache au Palais Farnèse*, 1766 (septembre), sanguine brune, estompe et rehauts de craie blanche, mise en place au crayon au graphite et traits (d'encadrement?) au crayon au graphite sur papier, FED 563

Arthur Aeschbacher, *Envers et contre soif*, 1961, collage de papiers sur papier, FED 564

Martin Disler, *Sans titre*, non daté, crayon de graphite, aquarelle et peinture argentée sur papier, FED 565

Maurice Barraud, *Femme accoudée*, non daté, matrice en linoléum contrecollée sur une pièce de bois, FED 566

Jean-Pierre Saint-Ours, *Vue de Saint-Jean-de-Latran à Rome*, non daté, plume, encre brune (métallogallique) et lavis gris sur mise en place à la pierre noire (?), sur papier, FED 567

Domenico Pedrini, *Tarquin et Lucrece*, non daté, plume, encre brune (métallogallique) et lavis brun sur traces de mise en place à la pierre noire (?), filet à plume et encre brune sur papier, FED 568

Stefano Della Bella, *Frise avec médaillon, rinceaux de feuillage et putti*, non daté, plume, encre brune (métallogallique?) et lavis gris sur mise en place à la pierre noire sur papier, FED 569

Pierre Lélou, *Muse jouant de la mandoline : sculpture dans une niche*, 1763, plume, encre gris-noir et lavis brun sur mise en place à la sanguine et au crayon au graphite, traits de coupe (?) au crayon au graphite, sur papier, FED 570

Raffaellino da Reggio, *Allégorie de la Prudence* (recto); esquisses non identifiées (verso), non daté, recto: plume, encre brune et lavis brun sur mise en place à la pierre noire, sur papier, FED 571

Lattanzio Gambara, *Frise avec deux médaillons représentant "Elie sur son char de feu" et "Le Sacrifice d'Abraham"*, diverses figures et cariatides, non daté, plume, encre brune (métallogallique), lavis brun et rehauts de gouache blanche sur mise en place à la pierre noire (ou fusain?), sur deux feuilles de papier apondues, FED 572

Collection de la Ville de Vevey - Dons et Legs

Danièle Ansermet, *Sans titre* (carte de vœux 2016), linogravure, non daté, don de l'artiste, INV 2017-0001

Claire König, *Sans titre* (carte de vœux 2016), boîte à allumette et aquarelle, don de l'artiste, INV 2017-0002

Huber.Huber, *Sans titre* (carte de vœux 2016), lithographie, don de l'artiste, INV 2017-0003.01 et.02

Ian Anüll, *Catch the spirit*, 1988, portfolio de 8 sérigraphies sur papier glacé, don Jean-Luc Manz et Jean Crotti, INV 2017-0004

Stéphan Landry et Pascal Landry, *Sans titre* (grand calque), non daté, chablon et papier calque, don association uno-due-trait, INV 2017-0023

Stéphan Landry, *Sans titre*, non daté, tipp-ex sur verre, don association uno-due-trait, INV 2017-0025

Sylvie Fleury, *Mirage* (carte de vœux 2017), impression jet d'encre pigmentaire sur papier vélin, non daté, don Atelier Raynald Métraux, Lausanne, INV 2017-0026

Renaud Allirand, *Sans titre*, non daté, eau-forte sur papier, carte de vœux Prouté 2017, don anonyme, INV 2017-0088

Janos Urban, *Sans titre*, 4 dessins, non daté, don Pierre Keller, INV 2017-105 à 108

Farhad Ostovani, *Nuage*, non daté, calendrier, don de Michel Cap, INV 2017-0110

Sigismond de Vajay, *Industrial romance*, 2017, aquarelle sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux, INV 2017-0111

Frédéric Pajak, *La Peinture*, 2012, assemblages :18 dessins à l'encre de Chine et texte sérigraphie, don de la Fondation Léo Fiaux, INV 2017-0112.01 à .13

David Hominal, *NON*, 2007, gravure sur bois, don MAMCO, INV 2017-0113

David Hominal, *NON*, 2007, gravure sur bois, don MAMCO, INV 2017-0114

David Hominal, *DEAD LINE*, 2007, gravure sur bois, don MAMCO, INV 2017-0115

Tito Honegger, *Sans titre*, 2017, estampe, don de la Fondation pour les arts graphiques en Suisse, INV 2017-0116

Don Henri Mottaz

Jacques Villon, *Vigneron et cheval*, non daté, eau-forte, INV 2017-0008

Denise Voïta, *Sans titre*, 1995, lithographie, INV 2017-0012

Denise Voïta, *Nul ne sait*, 1977, lithographie, INV 2017-0013

Denise Voïta, *Sans titre*, non daté, lithographie, INV 2017-0014

Denise Voïta, *Sans titre*, 1971, lithographie, INV 2017-0015

Raoul Ubac, *Arbre et pierre II*, 1962, lithographie, INV 2017-0046

Legs Marc-Olivier Jaccard

Félix Vallotton, *Portrait d'homme en turban, de profil gauche*, non daté, huile sur papier, INV 2017-0048

Félix Vallotton, *Autoportrait*, 1889, crayon noir et rehauts de craie blanche sur papier, INV 2017-0049

Félix Vallotton, *Portrait de la mère de l'artiste endormie, de trois-quarts*, décembre 1890, crayon au graphite sur papier, INV 2017-0050

Félix Vallotton, *Portrait de la mère de l'artiste endormie, de profil droit (recto), Etudes de têtes et d'un doigt (verso)*, octobre 1890, crayon au graphite sur papier, INV 2017-0051

Félix Vallotton, *La Mère et la sœur de l'artiste*, vers 1883, crayon au graphite sur papier, INV 2017-0052

Félix Vallotton, *Paysage*, non daté, crayon noir sur papier, INV 2017-0053

Félix Vallotton, *Vue de la Cité, avec la Cathédrale et le château de Lausanne*, plume et encre noire sur papier, INV 2017-0054

Erich Hermès, *Paysage*, non daté, pastel sur papier, INV 2017-0055

Maurice Félix, *La Source mystérieuse*, non daté, pastel sur papier, INV 2017-0056

Italo de Grandi, *Le Mur derrière Janiol*, non daté, aquarelle sur papier, INV 2017-0057

Gérard de Palézieux, *Nature morte*, aquarelle sur papier, INV 2017-0058

Anonyme, *Vue de Vevey*, non daté, pinceau, encre brune et lavis brun sur papier, INV 2017-0059

Pierre-Eugène Bouvier, *Paysage lacustre*, non daté, aquarelle, gouache, encre et crayon sur papier, INV 2017-0060

Denise Mennet, *Sans titre*, 1990, Plume, encre noire et rehauts blancs sur papier, INV 2017-0061

Félix Vallotton, *La Foule à Paris*, 1892, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0062

Félix Vallotton, *La vitrine de Lalique*, planche 3 de la suite Exposition universelle, 1901, gravure sur bois sur papier japon, INV 2017-0063

Félix Vallotton, *Félix Vallotton*, 1891, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0064

Félix Vallotton, *A vingt ans ...*, 1894, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0065

Félix Vallotton, *La charge*, 1893, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0066

Félix Vallotton, *L'absoute*, 1894, gravure sur bois sur papier japon, INV 2017-0067

Félix Vallotton, *Le bon marché*, 1893, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0068

Félix Vallotton, *Le coup de vent*, 1894, gravure sur bois sur papier vélin, INV 2017-0069

Félix Vallotton, *La mère de l'artiste dormant, de face*, 1887, pointe sèche sur papier vélin, INV 2017-0070

Félix Vallotton, *La mère de l'artiste dormant, de profil*, 1887, burin et pointe sèche sur papier vélin, INV 2017-0071

Félix Vallotton, *Torse de femme nue*, 1891, pointe sèche sur papier vélin, INV 2017-0072

Félix Vallotton, *L'enfant au bérêt*, 1889, pointe sèche sur papier vélin, INV 2017-0073

Félix Vallotton, *Portrait d'homme*, 1891, eau-forte sur papier, INV 2017-0074

Gérard de Palézieux, *Sans titre*, non daté, eau-forte sur papier vélin, INV 2017-0075

Gérard de Palézieux, *Sans titre*, non daté, eau-forte sur papier vélin, INV 2017-0076

Gérard de Palézieux, *Sans titre*, non daté, manière de crayon et eau-forte sur papier de Chine appliqué sur papier vélin Lana, INV 2017-0077

Léon Prébandier, *Hymne du soleil*, non daté, eau-forte et roulette sur papier vélin Cuvée spéciale, INV 2017-0078

Jules-Olivier Bercher, *Sans titre*, non daté, eau-forte sur papier vélin, INV 2017-0079

Oskar Dalvit, *Sans titre*, 1950 - 1951, gravure sur bois en couleurs sur papier japon (?), INV 2017-0080

Henri de Toulouse-Lautrec (d'après), *Aristide Bruant*, non daté, lithographie en couleurs sur papier vélin, INV 2017-0081

Albert-Edgar Yersin, *Crescent place*, non daté, eau-forte et burin en couleurs sur papier vélin, INV 2017-0082

Hans Erni, *Sans titre*, non daté, lithographie en couleurs sur papier vélin Lafuma, INV 2017-0083

Fernand Léger, *Sans titre*, 1950 - 1951, sérigraphie en couleurs sur papier vélin Arches, INV 2017-0084

Pietro Sarto, *Sans titre*, 1986, sérigraphie en couleurs sur papier fort, INV 2017-0085

Ernest Pizzotti, *Sans titre*, non daté, sérigraphie en couleurs sur papier fort, INV 2017-0086
Pietro Sarto, *Sans titre*, non daté, impression offset sur papier fort, INV 2017-0087
Leo Maillet, *Sans titre*, 1949, gravure sur bois sur papier beige, INV 2017-0089

Don Verena Schindler

Rudolf Schindler, *Diskussion*, 1947, pointe sèche, INV 2017-0090
Rudolf Schindler, *Kauernde*, 1952, aquatinte, INV 2017-0091
Rudolf Schindler, *König*, 1952, aquatinte, INV 2017-0092
Rudolf Schindler, *Pierrot Lunaire*, 1977, pointe sèche, INV 2017-0093
Rudolf Schindler, *Kleine Sibylle*, 1990, vernis mou, INV 2017-0094
Rudolf Schindler, *Sibylle III*, 1990, vernis mou, INV 2017-0095
Rudolf Schindler, *Sibylle II*, 1990, vernis mou, INV 2017-0096
Rudolf Schindler, *Sibylle I*, 1990, vernis mou, INV 2017-0097
Rudolf Schindler, *Sibylle IV*, 1990, vernis mou, INV 2017-0098
Rudolf Schindler, *Bourée fantasque*, 1990, vernis mou, INV 2017-0099
Rudolf Schindler, *Ikarus II*, 1992, pointe sèche, INV 2017-0100
Rudolf Schindler, *Ikarus I*, 1992, pointe sèche, INV 2017-0101
Rudolf Schindler, *Ikarus III*, 1992, pointe sèche, INV 2017-0102
Rudolf Schindler, *Âme errante*, 1992, vernis mou et aquatinte, INV 2017-0103
Rudolf Schindler, *Parallelisme*, 1994, vernis mou et aquatinte, INV 2017-0104

Don Olivier Monthoux, Bercher

Bossard, *Poires et raisins*, non daté, monotype?, INV 2017-0037
Bossard, *Nu*, non daté, lithographie, numérotée et signée, 25x20 cm, INV 2017-0038
Charles Clément, *Scène villageoise*, non daté, lithographie, 60x45 cm, INV 2017-0039
Pierre Aubert, *Chat*, non daté, monotype, INV 2017-0040
Charles Clément, *Eglise de Begnins*, non daté, INV 2017-0041
Borgeaud, *Camargue*, non daté, INV 2017-0042

Collection d'art Nestlé déposée au musée

Fred Sandback, *Sans titre*, 1986, crayon de couleur sur papier, N-101
Sol Lewitt, *Horizontal Lines Approximately Eight and a Half Inches Long*, 1971, encre de Chine sur papier, N-102

Collection de l'État de Vaud - Abonnements

Société suisse de gravure (SGG), Zurich :
Thomas Huber, *Salzgesättigtes Bild*, 2016, aquatinte en couleurs, VD 017-0086
Thomas Huber, *Le soir*, 2016, aquatinte en couleurs, VD 017-0087
Thomas Huber, *Weisse Verhältnisse*, 2016, aquatinte en couleurs, VD 017-0088
Aloïs Lichtsteiner, *AL2016.060*, 2016, monotype, peinture à l'huile sur papier japon Tosa Shoji, VD 017-0089
Markus Schinwald, *Lily*, 2016, impression digitale sur papier vélin épais, VD 017-0442

Section suisse de Xylon, Zurich :

Thierry Perriard, *Héritage*, revue Xylon 161 (portfo-

lio Xylon 6), 2017, portfolio à couverture violette contenant quatre gravures sur bois sur papier vélin, VD 017-0338.1 à VD 017-0338.4

Ian Anüll, *Les dossiers...*, revue Xylon 162 (portfolio Xylon 6), 2017, portfolio à couverture grise-verte contenant huit gravures sur bois sur papier vélin, VD 017-0339.1 à VD 017-0339.8

Roman Signer, *Haiku - Matsuo Basho*, revue Xylon 163 (portfolio Xylon 6), 2017, portfolio à couverture bleue contenant quatre gravures sur bois sur papier vélin, VD 017-0340.1 à VD 017-0340.4

Collection de l'Etat de Vaud - Achats

Lot de 52 estampes de différents artistes, Editions Primo, Neuchâtel, VD 017-0001 à VD 017-0052

Catherine Bolle, *Les Liens IV*, 1995, aquatinte et pointe-sèche, VD 017-0055

Claudia Comte, *Felix* (demi-cercles vert et noir), 2017, sérigraphie, éd. Société des Beaux-arts et du Musée du Locle, VD 017-0081

Baker Wardlaw, *Objects and machines for living/OH YEAH!*, 2016, édition Musée Jenisch Vevey, VD 017-0083

Adrian van Ostade, *La Famille*, 1647, eau-forte sur papier vergé filigrané, VD 017-0090

Dieter Roth, *In der Ferne*, 1972, portfolio de 6 eaux-fortes, VD 017-335

Dominique Vivant Denon, *Autoportrait de l'artiste, écrivain, 1785-1790*, eau-forte, VD 017-0336

Albertine, *Le Musée*, 2017, sérigraphie en 7 couleurs, VD 017-0337

Collection de l'Etat de Vaud - Dons

Sylvain Croci-Torti, *Sans titre*, sérigraphie, 2016, don de l'artiste, VD 017-0053

Catherine Bolle, *L'Ultime*. Journal gravé, 2009-2011, eau-forte, pointe sèche et aquatinte sur papier vergé, dans un emboîtement en plastique transparent, don anonyme, VD 017-0082

Thomas Hauri, *Sans titre*, 2016, éditions de 20/20, don de Marco Costantini, VD 017-0084

Annaïk Lou Pitteloud, *Title*, 2016, éditions de 20/20, don de Marco Costantini, VD 017-0085

Albert-Edgar Yersin, *Sans titre* (ou la pisciculture), 1960-1966, pierre lithographique, don Pietro Sarto, VD 017-0334

Don Laurent et Marie-Thérèse Pizzotti

Revue Philographic. Zeitschrift für Originalgraphik (25 numéros), 1966-1970. Journal gravé, 2009-2011, don Laurent et Marie-Thérèse Pizzotti - Studiopizz, VD 017-0056 à VD 017-0080

Don Louise-Anne Monod-Müller, Paris

Martin Müller-Reinhart, *ensemble de dessins, carnets et gravures*, VD 017-0091 à VD 017-0144, VD 017-0146 à VD 017-0300, VD 017-0302 à VD 017-0333, VD 017-0341 à VD 017-0441

Don Ecole Cantonale d'Art de Lausanne

Simon Paccaud et Gina Proenza, *Sans titre*, 2017, lithographie, VD 017-0145

Achraf Touloub, *Sans titre*, 2017, eau-forte, VD 017-0301

Alfredo Aceto, *Sans titre*, 2017, lithographie, VD 017-0443

Antonio Caro, *Sans titre*, 2017, sérigraphie, VD 017-0444

Miriam Laura Leonardi, *Sans titre*, 2017, sérigraphie, VD 017-0445

NORM, *Sans titre*, 2017, eau-forte, VD 017-0446

Don Jacques Cesa

Matériel de gravure ayant partiellement appartenu à Jean-Pierre Kaiser, dont une sélection a été ex-

posée lors de l'exposition de l'artiste. Sans inventaire :

8 burins avec manche, 10 pointes sans manche, 1 berceau, 1 boîte de pointes et 1 roulette

1 rouleau et 3 pinces

1 bouteille de vernis, 1 flacon de vernis blanc à tableaux et 1 pot de résine aquarelle

1 bâton d'encre solide et 1 pot d'encre lithographique

1 vernis noir et 1 flacon de teinture à bronzer

1 bocal de sucre à glacer, 1 boîte de poudre d'argent et 1 sachet de poudre de colophane

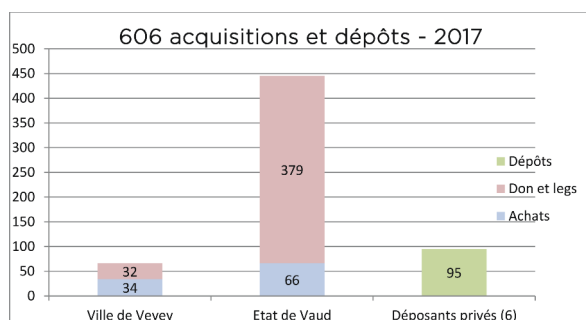
2 tampons en cuir

1 appareil à hachurer

Don Fondation des Amis du Musée

Ruby Anemic, *we love you*, 2017, sérigraphie sur métal, FAM 35

Ruby Anemic, *we love you*, 2017, carton collé sur papier, FAM 36



Les prêts 2017

Musée Marmottan Monet, Paris

Ferdinand Hodler, *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau au-dessus du brouillard*, 1908, huile sur toile, INV 1972-013

Ferdinand Hodler, *Ruisseau de montagne*, vers 1882, huile sur papier marouflé sur toile, FGK-555

Centre Dürrenmatt, Neuchâtel

Jean-Christophe Norman, *Série COVER*, 8 dessins, non datés, crayon au graphite sur papier journal, INV 2016-096 à 103

MAMCO, Genève

Asger Jorn, *L'amour s'avance sur la balance ou la grande illusion*, 1962, huile sur toile, INV 2010-028

Asger Jorn, *Souriez rue froide*, 1962, huile sur toile, INV 2010-027

Asger Jorn, *La fortune de la roue ou il faut porter la fortune du bonheur*, 1962, huile sur toile, INV 2010-026

Asger Jorn, *Grand baiser du cardinal d'Amérique*, 1962, huile sur toile, INV 2010-025

Asger Jorn, *Le pêcheur*, 1962, huile sur toile, INV 2005-002

Fondation Gianadda, Martigny

Ferdinand Hodler, *Ruisseau de Montagne*, vers 1882, huile sur papier marouflé sur toile, FGK-555

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne

Ferdinand Hodler, *Etude de composition pour « L'Unanimité »*, 1911, crayon de graphite sur papier, INV 2014-436

Carl-Heming Pedersen & Else Alfelts Museum, Danemark

Asger Jorn, *L'amour s'avance sur la balance ou la grande illusion*, 1962, huile sur toile, INV 2010-028

Asger Jorn, *Souriez rue froide*, 1962, huile sur toile, INV 2010-027

Asger Jorn, *La fortune de la roue ou il faut porter la fortune du bonheur*, 1962, huile sur toile, INV 2010-026

Asger Jorn, *Grand baiser du cardinal d'Amérique*, 1962, huile sur toile, INV 2010-025

Asger Jorn, *Le pêcheur*, 1962, huile sur toile, INV 2005-002

Kunsthhaus, Aarau

Jean Lecoultre, *Le pouvoir, ou L'aigle*, 1969, Lithographie à l'aérographe, deux pierres sur papier vélin BFK Rives, FWC&ASP 000-0216

Jean Lecoultre, *La ballade du singe*, 1969, Lithographie à l'aérographe, deux pierres sur papier vélin BFK Rives, FWC&ASP 000-0211

Jean Lecoultre, *Sans titre*, 1969, Lithographie à l'aérographe, deux pierres sur papier japonais contrecollé sur papier velin, FWC&ASP 000-0166

Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-bains

Prêt de 32 œuvres sur papier de Jean-Pierre Kaiser

Musée d'art Moderne de la ville de Paris

Balthus, *La joueuse de Diabolo*, 1930, huile sur toile, D1

20^e exposition d'art de Trubschachen

Félix Vallotton, *Le grand nuage, Honfleur*, 1909, huile sur toile, D 27

Louis Moilliet, *Die Römerin*, 1907, huile sur toile

Louis Moilliet, *Häuser in der Gegend von Vully*, 1913, huile sur toile

La Fondation Oskar Kokoschka, Vevey

Oskar Kokoschka, *Mutter und Kind*, 1921, huile sur toile, INV 1988-032

Leopold Museum, Vienne

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante*, [1915 janvier], crayon de graphite et huile sur papier, empreinte à l'huile au verso, INV 2014-035

Ferdinand Hodler, *Etude de figure pour "Le Jour"*, vers 1899-1900, crayon de graphite, aquarelle et gouache (?) sur papier découpé collé en plein sur papier Japon, INV 2014-096

Ferdinand Hodler, *Etudes de figures pour "La Vérité"*, vers 1886-1890, crayon de graphite et mise au carreau au crayon de graphite sur papier, INV 2014-292

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel au ruban noir*, vers 1908, crayon de graphite et huile sur papier Fabriano, empreinte à l'huile au verso, INV 2014-440

Ferdinand Hodler, *Etude pour le portrait de Valentine Godé-Darel sur son lit de mort*, 1915 (26 janvier), crayon de graphite et mise au carreau au crayon de graphite sur papier, empreinte à l'huile au verso, INV 2014-441

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante, de profil à gauche*, 1915 janvier, crayon de graphite sur papier, empreinte à l'huile au verso, INV 2014-443

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante, de profil à droite*, [1915], crayon de graphite, gouache blanche sur papier gris, INV 2014-448

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante*, [1915, 2 janvier], crayon noir, crayon de graphite et gouache blanche sur papier gris, INV 2014-449

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante, de profil à gauche*, 1914 (17 décembre), crayon de graphite sur papier, INV 2014-450

Ferdinand Hodler, *Portrait de Valentine Godé-Darel mourante, de profil à gauche*, 1915 (19 janvier), crayon de graphite sur papier, INV 2014-452
Ferdinand Hodler, *Etude de figure pour "Le Jour"* (recto et verso), vers 1898-1899, recto: crayon de graphite, plume, lavis d'encre noire et mise au carreau au crayon de graphite sur papier Fabriano ; verso: crayon de graphite et mise au carreau au crayon de graphite, INV 2014-464
Ferdinand Hodler, *"Le Rêve"*. Etude pour l'affiche de la Société des Arts de Zurich, [1897], gouache et crayon de graphite sur papier, INV 2014-685

Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, Paris
Eugène Burnand, *La rentrée du troupeau*, 1896, Huile sur toile, INV 1896-006

Musée Granet, Aix-en-Provence
Pierre Tal-Coat, *Rencontré*, [1967-1980], huile sur toile, INV 1986-020
Pierre Tal-Coat, *Sans titre (colza)*, 1975-1982, huile sur toile, INV 2002-081
Pierre Tal-Coat, *Rochers*, 1950, huile sur toile, INV 1991-097

Kircher Museum, Davos
 Prêt de 112 œuvres d'Oskar Kokoschka appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka

Musée Courbet, Paris
 Gustave Courbet, *La Mouette du lac Léman*, poésie, 1979 ?, bronze à la cire perdue, INV 1979-009

Fondation de l'Hermitage, Lausanne
 Eugène Grasset, *Lac Léman en hiver*, non daté, pastel sur papier, INV 1920 - 002

La conservation 2017
 En parallèle aux projets d'expositions et de publications menés cette année, la conservation a poursuivi son travail d'inventaire, de documentation et de conservation des collections qui lui sont confiées. Le partenariat liant le musée à l'Atelier de conservation-restauration ACR de Granges-Paccot, a ainsi permis de mener un important travail de conservation-restauration des œuvres. Un chantier de mise sous verre ou sous plexi des œu-

vres les plus fragiles a également été lancé cette année.

Les entrées et la boutique 2017
 Cette année, nous avons accueilli quelque 12'300 visiteurs, dont 24% de ceux-ci pour le week-end des 120 ans et la Nuit des musées. Quant à notre boutique, nous y vendons des livres spécifiques sur les beaux-arts mais également des produits originaux et variés afin de mettre en valeur la production éditoriale du Musée, mais aussi de soutenir les artisans et artistes locaux en renouvelant et poursuivant des partenariats. Vous y trouverez des articles comme les carnets de Nathalie Compondu, du collectif carnet numéro de Renens et les agendas Plein Papier de Lausanne.

La maintenance et la sécurité 2017
 Voir sous gérance.

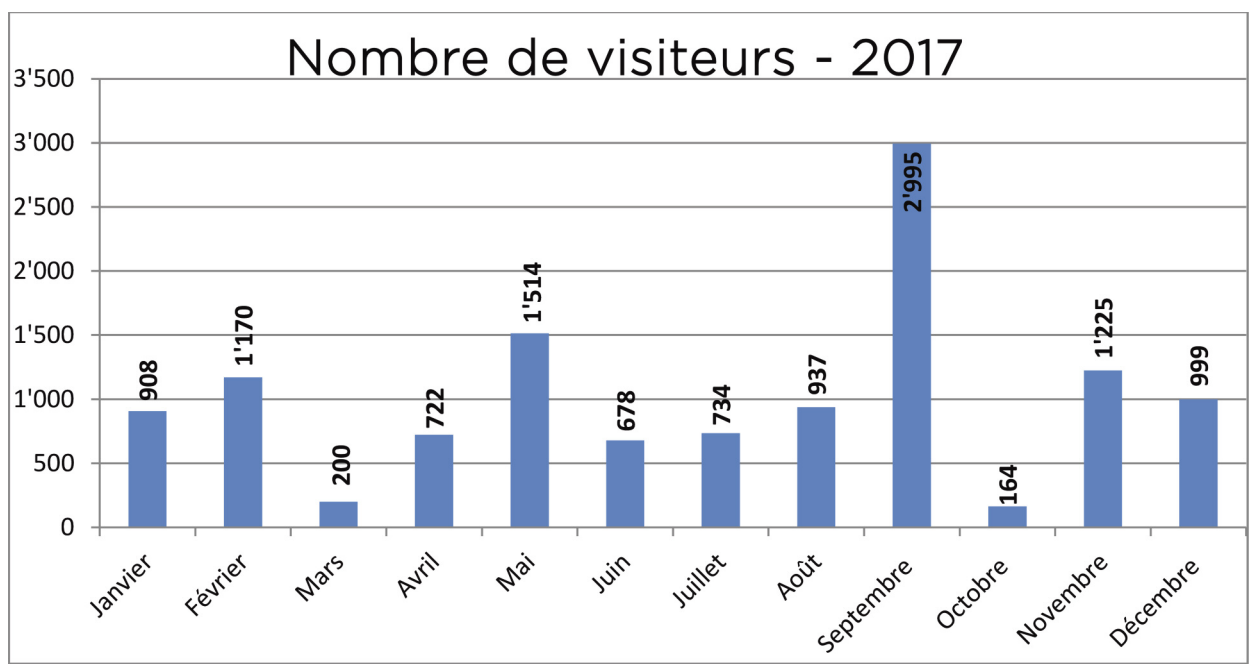
La communication 2017
Les médiums papier
 7 affiches format mondial F4 ; 3 affichettes format A2 ; 6 dépliants d'exposition ; 3 flyers ; 1 marque-page ; 1 flyers-cartes postales ; 1 programme annuel pour les événements de l'année 2018 ; 1 carte de vœux pour l'année 2018.

Les réseaux sociaux
 Leur consultation est en constante évolution :
 Site internet du Musée : museejenisch.ch = 30'000 visiteurs uniques par année
 Facebook = 2'585 abonnés et 2'616 mentions « j'aime »
 Instagram = 1'073 abonnés

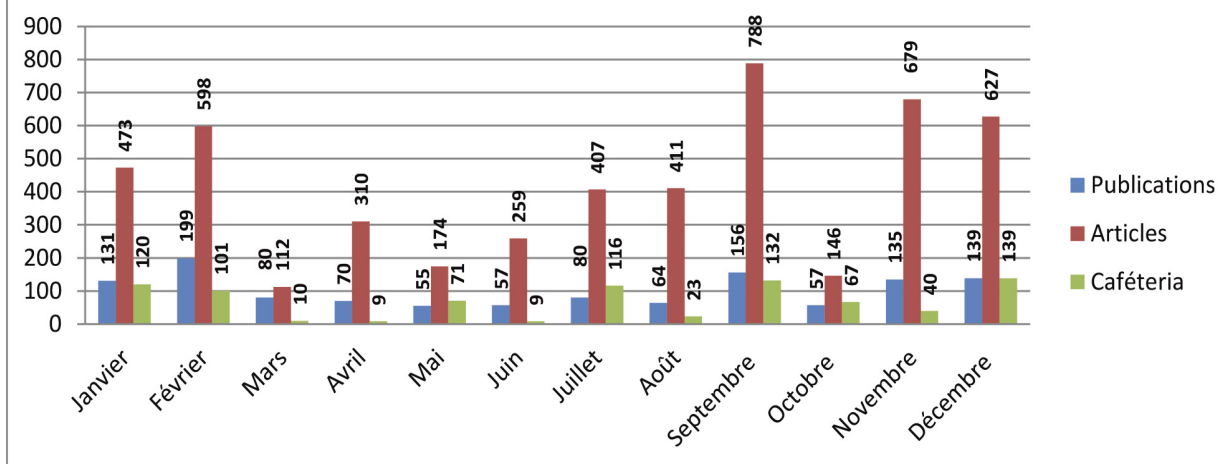
Couverture médiatique dans la presse
 Le Régional - 24 heures - Le Temps - Le Courrier - Blog Bilan - Le 20 minutes - Radio Chablais

Nos partenaires
 Clear channel plakanda - 20 minutes - Payot Librairie - Hôtel des Trois Couronnes

Nos partenaires financiers
 La Fondation des Amis du Musée
 Le soutien de la Fondation des Amis du Musée est primordial au rayonnement de l'institution. Nous



Boutique - 2017



nous permettons de rappeler ici que cette Fondation a été la clé de voûte du réaménagement du jardin du Musée, qui a été inauguré le 2 septembre 2017 à l'occasion des 120 ans du Jenisch. Elle a effectivement réussi à réunir l'argent nécessaire à ce réaménagement dont le coût total s'est élevé à Fr. 250'000.-.

La Fondation de la famille Sandoz
 La Loterie Romande
 La Fondation Ernst Göhner
 La Fondation Sophie et Karl Binding
 Nestlé SA
 La Fondation pour les Arts et les Lettres
 La Fondation Jan Michalski
 La Fondation Coromandel
 La Fondation Leenaards

La Fondation Stanley Johnson
 La Commission Intercommunale de la Taxe de Séjour de la Riviera et de Villeneuve
 La Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera
 La Ville de Vevey
 L'Etat de Vaud

*Etienne Rivier, municipal
 Julie Enckell Julliard, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :
 Néant

Belle collaboration entre Estavayer-le-Lac et Vevey

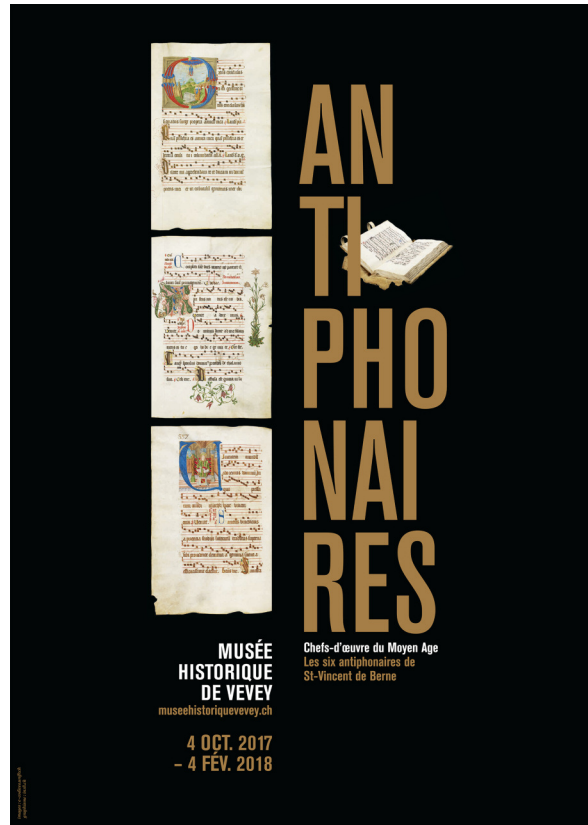
Les antiphonaires de St-Vincent de Berne enfin réunis

La réalisation d'une exposition et d'une publication consacrées aux antiphonaires de St-Vincent de Berne, à l'automne 2017, a été l'aboutissement d'un long processus, initié il y a plus de 10 ans entre la Paroisse St-Laurent d'Estavayer-le-Lac, l'association des Amis du Vieux Vevey Vibiscum et le Musée historique. Après de nombreuses recherches de fonds menées auprès d'instances publiques (aux niveaux fédéral, cantonal et communal) et privées, le projet de restauration, numérisation, exposition et publication de ces livres enluminés a pu être mené à bien. Opération réussie, avec la visite d'un public étonnamment diversifié : Fribourgeois, Bernois et Vaudois, catholiques et protestants, musiciens, chanteurs, médiévistes, artistes, graphistes et typographes, libraires... et amoureux des beaux livres !

Expositions temporaires

Le musée a présenté, du 4 octobre 2017 au 4 février 2018, l'exposition : « Chefs-d'œuvre du Moyen Age - Les six antiphonaires de St-Vincent de Berne ».

Quelques mots sur ces antipho... quoi ? Les antiphonaires sont des livres qui contiennent les parties chantées des offices des heures (matines, laudes, vêpres,...). Réalisés à Berne vers 1490, ces précieux ouvrages de parchemin, manuscrits et enluminés, ont été utilisés par les chanoines de la Collégiale St-Vincent (le Münster) jusqu'à l'instauration de la Réforme à Berne en 1528. Quatre volumes ont alors été vendus au clergé d'Estavayer, où ils sont encore conservés, tandis que deux autres sont arrivés à Vevey dans des circonstances demeurant mystérieuses. Heureusement épargnés par la Réforme, ces livres manuscrits sont considérés comme des exemples parmi les plus représentatifs de l'enluminure en Suisse au bas Moyen Age. Ces chefs-d'œuvre ont été exceptionnellement réunis à l'occasion de cette exposition.



Ces très grands livres, ouverts sur leurs plus belles pages, étaient présentés dans six vitrines, auprès desquelles étaient installées des tablettes permettant de les feuilleter numériquement. Dans une salle attenante, un film sur la fabrication des manuscrits, les reproductions des miniatures et la projection de détails d'enluminures venaient documenter l'ensemble constitué par les six volumes. Concerts à l'église Ste-Claire, conférence dans le cadre de l'association Vibiscum, démonstrations et ateliers de calligraphies ont accompagné cette exposition, plébiscitée par de nombreux visiteurs enthousiastes. 22 visites guidées ont été menées auprès de groupes d'adultes et de classes d'écoles durant les 4 mois de l'exposition.

Point d'orgue de ce bel événement : la publication, aux éditions Infolio, de « Les antiphonaires de St-Vincent de Berne - Le destin mouvementé d'un chef-d'œuvre liturgique », un ouvrage de référence, richement illustré, réunissant les textes de plusieurs experts.



Exposition « Chefs-d'œuvre du Moyen Age - Les six antiphonaires de St-Vincent de Berne »

Exposition permanente

Le montage (ou le démontage) des expositions temporaires dans plusieurs lieux du musée ont entraîné divers réaménagements :

Salle 1 : retour en réserves de la collection archéologique de David Doret, présentée jusqu'en été 2017, pour laisser place à l'espace documentaire consacré aux antiphonaires.

Salle 2 : démontage de cette salle dite « médiévale » pour accueillir l'exposition « Chefs-d'œuvre du Moyen Age - Les six antiphonaires de St-Vincent de Berne ».

Salle 6 : après l'exposition de 2016 « Drôles de clés et jeux de serrures », création d'un nouveau lieu dédié aux clés antiques, aux poids et mesures et aux mouvements des horloges de la tour St-Jean et de l'Hôtel de Ville.

Fréquentation

2'730 entrées ont été comptées en cette année 2017 (année sans festival « Images »). Ce chiffre représente la fréquentation globale du Château, à savoir les entrées au Musée historique de Vevey et au Musée de la Confrérie des Vignerons. A l'examen de ce nombre quelque peu décevant, on remarque une baisse conséquente du taux de visiteurs durant les mois d'été, compensée tout de même par le succès public de l'exposition « Antiphonaires » rencontré à la fin de l'année. A noter que d'octobre 2017 à fin janvier 2018, cette exposition a été vue par près de 1'700 personnes.

Les événements (vernissages, Nuit des Musées, En famille aux musées) apportent également leur lot de visiteurs, mais cela toujours dans le cadre d'entrées libres.

950 entrées payantes ou à prix réduit (Riviera Card, Raiffeisen, Passeport musées suisses) ont été comptabilisées en 2017.

Les ventes de la boutique ont également bénéficié de l'exposition « Antiphonaires » puisque d'octobre à décembre 2017, le musée a encaissé plus de CHF 3'000.- pour un montant annuel total de CHF 3'955.-.

Acquisitions

Le musée a pu acquérir auprès de maisons de vente ou de vendeurs particuliers les œuvres et les objets suivants :



Nouvelle acquisition (don) : « Fête de la Navigation », photographié originale (négatif sur plaque de verre), vers 1889

- « La Ville de Vevey depuis La Tour-de-Peilz » vers 1780, par Michel Vincent Brandoin (1733-1790), aquarelle ;
- « Embouchure de la Veveyse », daté de 1833, par Théophile Steinlen (1779-1847), aquarelle ;
- « Vue de Vevey » vers 1850, par Jean-Philippe George-Juillard (1818-1888), huile sur toile ;
- « Place du Marché de Vevey », daté de 1823, anonyme, aquarelle ;
- une montre à gousset gravée et signée par l'horloger veveysan François Renaud, début 20^e siècle.

Par ailleurs, le musée s'est enrichi des dons suivants :

- « Cascade du domaine d'Hauteville », daté de 1849, et « Château d'Hauteville », non daté, par Anne Speckel, dessins à la mine de plomb ;
- « Vue de Vevey », vers 1850, par Frédéric von Martens (1809-1875), eau-forte colorisée ;
- « Vevey et la place des Trois-Marronniers en 1890 », daté de 1942, par A. Raymond-Aguet, aquarelle ;
- « Eglise St-Martin de Vevey », daté de 1932, par Neukomm, pastel ;
- portrait du « Messenger Boiteux » Samuel Burand (1896-1985), par Emma Hartwig, non daté, huile sur bois ;
- 3 drapeaux de La Lyre de Vevey, de 1896, de 1912 et de 1951 ;
- 2 drapeaux de la Jeune Harmonie La Tour-de-Peilz, de 1912 et de 1954 ;



Nouvelle acquisition (achat) : « Place du Marché de Vevey », daté de 1823, anonyme, aquarelle

- 1 drapeau du Chœur d'Hommes Vevey, de 1953
- divers anciens objets de couture ;
- un exemplaire de l'« Annuaire et Guide de Vevey-Montreux et Environs - 1890 » ;
- un exemplaire de l'« Album officiel de la Fête des Vignerons - Vevey 1889 » ;
- une brochure consacrée aux « Fêtes musicales en l'honneur de Saint-Saëns - Vevey 1913 » ;
- un lot d'archives photographiques sur Vevey, dont 6 photographies originales (négatifs sur plaques de verre) datant de la fin du 19e siècle - début du 20e siècle.

Animations et activités de médiation

Dans le cadre des événements organisés par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) en 2017, le musée a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- « Touche pas à ma cachette », pendant les vacances de Pâques, les 19 et 21 avril (PâKOMUZÉ). Cette activité a permis aux enfants de lever le voile sur certains mystères dissimulés dans les salles du Château, puis de fabriquer un objet-cachette à emporter avec eux.
- « A la (re)découverte du Chasselas ! », lors de la Nuit des Musées, le 20 mai. A cette occasion, plus de 310 personnes ont pu visionner le film « Chasselas forever » et suivre les ateliers de dégustation animés par des œnologues et vigneronnés réputés.
- « Scriptorium pour scribouilleurs », au cours du week-end « En famille aux musées », le 4 et 5 novembre. Par le biais de l'exposition temporaire du musée, parents et enfants ont découvert les étapes de réalisation d'un manuscrit médiéval. L'entrée libre a également attiré de nombreux visiteurs. Au total, 260 personnes (136 adultes et 124 enfants) ont fréquenté notre institution à cette occasion.

Dans le cadre du Passeport-Vacances, les 7 juillet et 16 août, le musée a proposé « Enigmes à travers Vevey » une activité menée sous la forme d'une enquête, entraînant les enfants à la découverte de certains lieux particuliers de la ville.



Passeport-Vacances - « Enigmes à travers Vevey »

Le 3 décembre, le musée a mis sur pied l'animation « 365 jours, 12 mois, 4 saisons, 1 année !!! ». Il était proposé aux enfants, parfois accompagnés de leurs parents, de s'intéresser aux antiphonaires en tant qu'ouvrages liturgiques rythmant le temps de l'année, puis de réaliser un calendrier en s'inspirant de leur visite.

Prêts d'objets

Pour l'exposition « Le verre, un Moyen Age inventif », présentée au Musée de Cluny - musée national du Moyen Age à Paris, le musée a prêté l'un de ses objets les plus prestigieux : le Miroir parabo-

lique dit « des Conseils », dont la date est estimée vers l'an 1500. Du 20 septembre 2017 au 8 janvier 2018, ce rare et précieux témoin des miroirs convexes de la fin du Moyen Age a trouvé une place de choix dans l'exposition ainsi que dans l'ouvrage publié à cette occasion.

A noter encore :

- Le prêt de plusieurs œuvres de F.A.L. Dumoulin et de Théophile Steinlen à la Maison Gribaldi, à Evian, pour son exposition « Voiles latines du Léman », du 8 avril au 5 novembre, œuvres publiées dans le catalogue.
- Le prêt des objets issus de la tombe 22 de la Nécropole celtique de Vevey au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, pour son exposition au Musée Arlaud « Les Celtes et la monnaie : des Grecs aux surréalistes » du 1er septembre au 12 novembre, objets également présentés dans la publication du MCAH.

Collaborations

Les 28 janvier et 5 février 2017, trois des six volumes de l'antiphonaire de St-Vincent de Berne ont été réunis à Estavayer-le-Lac dans le but de présenter ces manuscrits et de faire découvrir au public, grâce à des concerts du Chœur mixte de St-Laurent, des chants tirés de ces antiphonaires ainsi qu'une nouvelle création musicale, le *Stabat Mater* d'Henri Baeriswyl. Les responsables du musée ont participé activement à ces journées. Le Musée historique s'est également impliqué dans une remise sur pied et une redynamisation de l'offre du groupe des guides touristiques de Vevey, en accueillant les guides et en mettant à leur disposition toutes les informations historiques souhaitées.

Il a en outre accueilli une nouvelle fois le cercle littéraire allemand « Rondo », pour une soirée-conférence autour du mythe de Guillaume Tell, ceci dans le cadre d'une collaboration établie depuis quelques années.

De nombreux documents iconographiques (gravures, photographies) concernant Vevey, ses bâtiments, ses personnalités ou ses événements passés ont été mis à disposition de chercheurs, de journalistes, d'architectes ou d'auteurs. En 2017, le musée a collaboré, entre autres :

- aux études historiques dirigées par Bruno Corthésy portant sur la place du Marché, la place de la Gare, la halle Inox des anciens ACMV ;
- à une petite exposition de photographies sur le passé de Corsier-sur-Vevey, présentée en août lors de « Corsier en Fête » ;
- aux recherches historiques de la costumière de la prochaine Fête des Vignerons (photos anciennes de Veveysans) ;
- à la revue « Passé Simple », pour un article relatant le passage de l'armée de Napoléon en 1800 dans notre région ;
- au livre « Le Manoir de Ban - Naissance d'un paradis », de Pierre Smolik, aux éd. Call Me Edouard ;
- à la revue annuelle « Patrimoines - Collections cantonales vaudoises », n° 2, consacrée aux objets archéologiques ;
- à la brochure dédiée à « L'église Ste-Claire », publiée à l'occasion de la fin des travaux de restauration de son orgue
- aux pages « histoire du quartier » de la revue Le Petit Robin.

Le Musée historique de Vevey a par ailleurs participé avec intérêt aux Etats généraux de la Culture de la Ville de Vevey, où il était représenté dans la commission thématique « Culture-tourisme-

économie » et dans l'atelier professionnel « Musées communaux », atelier dont il a été le référent à la clôture des Etats généraux le 27 novembre.

Inventaire et conservation

Plusieurs membres du personnel du musée ainsi qu'un employé auxiliaire ont travaillé à l'établissement et l'actualisation de l'inventaire numérique des collections (plus de 230 fiches établies).

Dans ce but, le musée a également travaillé en collaboration avec une photographe professionnelle à la mise sur pied d'une procédure d'inventaire pour le fonds du photographe veveysan Eric Guignard (1928-1990). Ce fonds, remis il y a de nombreuses années au musée, n'a fait l'objet jusqu'à présent que de rangements sommaires. Il se compose de plus de 50'000 images de divers formats et sur différents supports, qu'il sera nécessaire de trier et de sélectionner, afin d'inventorier, dans un premier temps, uniquement les photographies relatives à Vevey et sa région. Le travail d'inventaire numérique des images choisies et le rangement de l'ensemble du matériel selon des normes de conservation adéquates, qui ont débuté cette année, se poursuivront en 2018.

Parallèlement, le musée a fait appel à une autre photographe professionnelle pour documenter certains objets particulièrement importants.

M^{me} Michelette Rossier, bénévole, a poursuivi le

rangement et la mise à jour du catalogue de la bibliothèque.

Projets

En 2018, suite au démontage de l'exposition « Antiphonaires », le musée réaménagera la salle 2 où seront mis en valeur certains objets-phares des collections.

La salle 1 accueillera, du 9 mai au 9 décembre 2018, une nouvelle exposition temporaire consacrée à une série de photographies historiques issues du fonds du musée et qui invitera les visiteurs à s'arrêter sur certains détails.

En juin, le musée mettra à l'honneur le Cercle du Marché, qui fêtera ses 200 ans d'existence, puis en septembre il participera au festival Images 2018.

Diverses collaborations et prêts d'œuvres sont envisagés avec des institutions culturelles de la région (Bibliothèque municipale de Vevey, Musée Suisse du Jeu à La Tour de Peilz,...) et plus lointaines (Museum Rietberg de Zurich).

*Etienne Rivier, municipal
Françoise Lambert, directrice*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2016 :
Néant



Le Miroir parabolique dit « des Conseils », en prêt au Musée de Cluny - musée national du Moyen Age à Paris

Un musée unique en Suisse... et plus loin

Les auteurs de ce rapport, Madame et Monsieur P. et J.-M. Bonnard Yersin prendront leur retraite à la fin du mois de juin 2018. Ils quitteront un musée dont le niveau de perfection est actuellement inégalé en Suisse tant au niveau des collections d'objets continuellement enrichies par des dons et par des achats dont celui, exceptionnel, de l'équipement complet pour la photographie au collodion de l'opticien parisien Arthur Chevalier datant de 1860, qu'au niveau documentaire avec de nouvelles collections de gravures ou de photographies. A signaler également la démission, au printemps 2018, de Monsieur J. Staehli président de la fondation du musée qui, en étroite collaboration avec la direction, a su rassembler un public fidèle à notre musée et le soutenir financièrement. Qu'ils soient les uns et les autres ainsi que toute l'équipe du musée vivement remerciés: grâce aux expositions permanentes et temporaires, aux animations, à la promotion du musée que ce soit sur son site trilingue ou par les réseaux sociaux, le renom du musée a dépassé nos frontières... Quant à l'avenir de ce musée dont le patrimoine est unique, il est à portée de main!

Etienne Rivier, municipal



Couverture du volume 3 «Le siècle du film»

Préambule

La publication retraçant l'histoire passionnante de l'une des inventions capitales de notre civilisation à la lumière des collections du musée s'est poursuivie avec la parution des volumes 3 «Le siècle du film» et 4 «La révolution numérique 1965-2010». L'impression du no 5 «Les productions suisses» est à bout touchant. Un coffret recevra les six volumes lors de la publication du dernier ouvrage au printemps 2018. Les restrictions budgétaires ne nous ont pas permis d'organiser les expositions et leur communication de la meilleure manière, les fréquentations 2017 s'en sont ressenties.

Expositions temporaires

Auguste Vautier-Dufour et le Téléphot du 15 mars au 27 août 2017

Auguste Vautier-Dufour fut l'inventeur d'un appareil pour la téléphotographie, le Téléphot, produit à Genève dès 1904. Divers documents et photographies donnés au musée ont montré ses recherches

et expériences. De très belles vues faites au Téléphot et des images plus intimistes évoquaient sa vie et celle de ses proches à Grandson à la fin du XIX^e siècle où il dirigeait la manufacture familiale de tabac fondée en 1832.



Auguste Vautier-Dufour et le Téléphot, l'exposition

Nous avons bénéficié du soutien de Memoriav, association pour la conservation du patrimoine audiovisuel suisse pour la restauration des phototypes destinés à l'exposition ainsi que pour une publication coéditée avec les Editions de la Thièle à Yverdon.

Sébastien Kohler, ambrotypes

Du 13 septembre 2017 au 14 mars 2018

Né en Suisse en 1969 et établi à Lausanne, Sébastien Kohler vient du monde de la musique. Auto-didacte en matière de photographie, il s'est passionné pour le procédé au collodion humide*, mis au point en 1851 par le sculpteur et calotypiste anglais Frederick Scott Archer, suite aux travaux du photographe français Gustave Le Gray. Ce procédé fournit d'excellents négatifs sur verre que Sébastien Kohler présente à la manière d'un ambrotype*, technique brevetée en 1854 par James Ambrose Cutting aux Etats-Unis. Cette ex-



position a aussi révélé la puissance de son regard de portraitiste. Parmi les procédés visibles dans l'exposition permanente, seuls ceux au collodion n'avaient pas encore fait l'objet d'une présentation.

Fréquentations

En 2017, 7855 visiteurs ont fréquenté le musée. 2475 jeunes sont venus seuls, en famille ou en groupe, avec leur classe ou pour des ateliers, anniversaires, club de la Chambre noire et séances de projections de lanterne magique.

Le public du musée est constitué tant de visiteurs de la région et de toute la Suisse que de touristes des pays voisins, du reste de l'Europe voire de plus loin.

Le musée a reçu 128 groupes de jeunes et classes dans le cadre de visites accompagnées, y compris quelques garderies. Ces groupes et classes proviennent tant de la région proche que de tout le canton, de Suisse romande et de Suisse allemande. Une promotion particulière - gratuité de la visite - a été faite auprès des classes veveysannes, avec invitation de enseignants à une séance de présentation des activités proposées, qui a porté ses fruits : 23 classes ont assisté à une visite. Plusieurs écoles privées organisant des cours de langue durant l'été comptent parmi notre clientèle fidèle. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent toujours régulièrement le musée avec leurs élèves. Les étudiants du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, donné par le journaliste Luc Debraine, viennent aussi chaque année pour un séminaire organisé dans l'institution.

Notre jeune public a aussi participé à 18 anniversaires. Nous avons reçu les passeports-vacances de Vevey, Gland, Morges, Moudon ainsi que Nendaz.



Animation pour le jeune public

54 groupes d'adultes ont été accueillis pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, voire suivies d'un apéritif. Nous organisons aussi des animations pour des groupes d'ainés avec un accueil particulier moins fatigant qu'une visite traditionnelle.

Conservation

L'exposition permanente a reçu un entretien par tournus. L'accès aux objets permet une vérification de l'inventaire, de leur état (constats d'état entrés dans l'inventaire) et de procéder à des prises de vue de qualité des pièces exposées en vue de leur publication.

En vue du départ à la retraite de la direction du musée à fin juin 2018, une procédure précise a été mise au point : organisation des collections d'objets, tri et révision des inventaires avec photographie, constat d'état, petit nettoyage puis conditionnement avec des matériaux idoines.

L'inventaire des nouveaux dons et acquisitions au

fur et à mesure de leur arrivée s'est effectué tout au long de l'année.

L'ensemble des locaux du musée fait l'objet d'un contrôle climatique régulier (température et humidité relative), il en va de même pour la maintenance des installations de contrôle.

Le centre de documentation de Saint-Antoine

Il reçoit toujours régulièrement sur rendez-vous du public intéressé et des chercheurs. La documentaliste a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives nouvellement arrivées ainsi que des acquisitions pour la bibliothèque. Elle procède également à diverses recherches pour des compléments d'informations sur les collections et pour les publications.

Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématique avec photographie se sont poursuivis. Nous avons reçu un important ensemble de gravures et illustrations diverses de la seconde moitié du XIX^e siècle évoquant des scènes photographiques, l'usage de la lanterne magique ainsi que des images humoristiques.



Gravure montrant une photographie de classe en 1871

Le photographe montreuisien Dominique Derisbourg a fait don au musée de ses archives autour de la photographie de mode qu'il a pratiquée durant de longues années pour le magazine Femina.

Restaurations

Divers travaux de nettoyage et de restauration préventive ont été exécutés tant dans les collections d'objets qu'iconographiques, exposés ou en dépôt, souvent accompagnés d'une photographie si elle manque. Ce traitement s'applique également aux objets que nous prêtons à d'autres institutions. Deux planches de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert ont fait l'objet d'une restauration approfondie.

Dons et acquisitions

Dons :

- Ensemble d'appareils reflex et divers accessoires, par le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies.
- Un collectionneur quittant la Suisse nous a fait don d'une remarquable collection d'appareils, objectifs et accessoires divers de la marque Nikon, le tout en excellent état.
- Le musée a également reçu une collection de posemètres et appareils de mesure très représentative de ce type d'instruments.
- Un épiscopes de la fin du XIX^e siècle pour la projection de documents opaques

Acquisition :

Le musée s'est vu proposer une exceptionnelle ac-



Episcopes, fin du XIX^e siècle

quisition : un équipement complet pour la photographie au collodion de l'opticien parisien Arthur Chevalier des années 1860. Ne possédant pas encore d'ensemble cohérent permettant d'évoquer ce moment crucial de l'histoire de la photographie, le musée a sollicité l'aide de l'association des amis qui a organisé une souscription.

Médiation culturelle

Le jardin à l'arrière du Musée offre une agréable place de pique-nique pour les courses d'école et les anniversaires. Quand le temps s'y prête, il est régulièrement utilisé durant la belle saison, et nous y organisons également nos apéritifs de vernissages ou autres manifestations.

Séances de lanterne magique : Ressusciter toute la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, telle est la vocation de ces séances. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes ainsi que les anniversaires Cette animation peut aussi avoir lieu à certains moments durant les vacances scolaires.

Découverte du laboratoire argentique : Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants en photographie.

Diverses visites proposées aux écoles : Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, et pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique. Les **fêtes d'anniversaire** proposent trois variantes d'activités selon l'âge des participants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur et offert au jeune fêté.

Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Activités diverses

54^e foire internationale de la photographie à Bièvres : Les 3 et 4 juin derniers, les directeurs se sont rendus « officiellement » à la 54^e Foire internationale de la photographie à Bièvre qu'organise chaque année le Photoclub Paris Val-de-Bièvres. Nous étions accueillis au stand du Musée français de la photographie où nous avons pu présenter la publication en cours, « Les yeux des photographes ». Nous avons eu le plaisir de visiter ce musée confrère en compagnie de son directeur.



En début juillet, Rencontres de la photographie d'Arles

Arles : Pour la troisième année consécutive, la Suisse était partenaire du rendez-vous annuel de la photographie. Elle disposait d'un vaste espace d'accueil et de rencontres, le Nonante-neuf, où divers partenaires tels artistes, institutions, écoles, festivals, éditeurs étaient invités à se présenter. La fondation suisse pour la culture Pro Helvetia proposait également un cycle de conférences et de débats. Lors de la journée officielle de Présence suisse, nous avons pu disposer d'un espace pour la présentation du musée et des publications en cours.

Prêts à l'extérieur

Le musée a prêté durant l'année diverses pièces pour des expositions temporaires, dont un lot important de lanternes magiques, de projecteurs et de plaques de projection au Musée de l'Élysée pour son exposition « Diapositive - Histoire de la photographie projetée » qui s'est tenue l'été dernier.

Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses événements annuels destinés au public régional :

Pakomuzé : durant les vacances de Pâques, un riche programme concocté par les musées de Lausanne, de la Riviera et d'autres régions du canton de Vaud était proposé du 8 au 23 avril aux jeunes curieux.

En nos murs : animation-spectacle de projections lumineuses puis visite ludique et interactive du musée. Plus d'une centaine de jeunes visiteurs ont participé à ces séances.

Nuit des musées le samedi 20 mai : « La croisade du comte de Gruyère par Edouard Marcel Sandoz (1916) » Théâtre d'ombres lumineuses en 13 tableaux (créé par la Fondation Edouard et Maurice Sandoz) : Le public - fort nombreux - a pu assister à la projection d'une pièce d'ombres lumineuses réalisées d'après des rouleaux peints d'Edouard Marcel Sandoz. Le récit illustré de La croisade du comte de Gruyère, créé en 1916, a été

Nuit des musées du 20 mai 2017



projeté à l'aide d'une ancienne lanterne double de nos collections et accompagné par un récitant et un ensemble musical.

En famille aux musées les 4 et 5 novembre : « Une chasse au fantôme Playmobil en time lapse ! » : Les jeunes et leurs parents sont devenus les réalisateurs d'un petit film d'animation réalisé grâce à une série de photographies que chacun a prises à tour de rôle. Ce sont 24 familles qui ont découvert une activité fort ludique et facilement réalisable chez soi.

Promotion du musée

Outre l'affichage public au réseau culturel veveysan et à proximité, la promotion systématique de nos expositions et activités se fait essentiellement par notre site cameramuseum.ch, et divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails.

Le site du musée, trilingue, est très régulièrement fréquenté. Outre la promotion de l'institution et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Un onglet presse offre à celle-ci tous les documents et photographies concernant les expositions en cours.

Le musée est également présent sur les réseaux sociaux. Sa page sur Facebook est bien visitée.

Le dépliant général réédité sous une forme simplifiée est largement distribué auprès des offices de tourisme et des hôtels de la région ainsi que dans d'autres lieux culturels à qui nous le faisons parvenir régulièrement.

L'association des amis du musée

Pour l'acquisition de cet ensemble exceptionnel des années 1860, l'association des amis a organisé une souscription auprès de ses membres et du public du musée qu'elle a complétée avec ses propres fonds. L'équipement complet pour la photographie au collodion de l'opticien parisien Arthur Chevalier qui nous a été proposé est le seul ensemble au collodion complet d'Arthur Chevalier connu à travers le monde. Cet équipement réuni dans deux coffres se présente encore aujourd'hui selon la description faite dans le fascicule « Instruments pour la Photographie » publié par la maison Chevalier en août 1863.

Ensemble pour le collodion* de Chevalier à Paris vers 1860



La fondation du musée

L'histoire des appareils ALPA débuta dans les années 1930 entre Genève et Ballaigues pour se terminer à fin 1980, au bout d'une étonnante aventure industrielle qui vit le fabricant d'ALPA, Pignons SA, rivaliser avec les géants de la branche, notamment japonais.

Un ancien chercheur de l'Institut Batelle à Genève constitua une exceptionnelle collection regroupant l'ensemble des productions de la marque. En 2008, il décida de s'en séparer et la proposa au musée qui ne put l'acquérir.

Olivier Bourgeois, qui dirigea avec sa famille durant de longues années Pignons SA, décida alors

*Procédé au collodion humide/ambrotype :

En 1846, un chimiste français, Louis Ménard, dissout du coton-poudre ou fulmicoton - découvert la même année par un chimiste bâlois, Christian Friedrich Schönbein - dans un mélange d'alcool et d'éther : il obtient un liquide visqueux qui durcit et devient transparent en séchant, c'est le collodion, utilisé à diverses fins, entre autres dans le domaine médical.

Il faut attendre 1850 pour que Robert Bingham, en Angleterre, ait l'idée de l'utiliser pour la photographie.

Le photographe français Gustave Le Gray évoqua l'utilisation du collodion sur le verre la même année dans son *Traité pratique de photographie sur papier et sur verre*.

En mars 1851, le sculpteur et calotypiste anglais Frederick Scott Archer mit au point la méthode dite du collodion humide qu'il présenta à l'Exposition universelle de Londres : la plaque devant être préparée immédiatement avant usage sous peine de perdre sa sensibilité et développée sitôt la prise de vues effectuée, c'est un véritable laboratoire ambulant que le photographe doit prendre dans ses bagages lorsqu'il sort ! La très belle qualité des négatifs ainsi obtenus fait se généraliser cette méthode au détriment des daguerréotypes et calotypes dont elle cumule les avantages.

En sensibilisant une plaque d'étain au collodion humide, au préalable laquée en noir ou en brun, on obtient un positif direct, appelé ferrotype ; cette découverte est due au photographe français Adolphe Martin en 1853. Le ferrotype est appelé « tintype » en Angleterre où il est connu dès 1856, la même année qu'aux Etats-Unis où on l'a baptisé « mélanotype ».

L'ambrotype, procédé breveté en 1854 par James Ambrose Cutting aux Etats-Unis est une image négative sur plaque de verre ; si on place celle-ci devant un écran noir (peinture, tissu), l'image apparaît alors en positif. Le principe est simple : un négatif éclairé de face devant un fond noir apparaît alors en positif car la lumière éclaire l'argent métallique qui constitue l'image.



**Appareil Alpa
Reflex modèle 6
et objectifs grand
angle Angénieux
Alpa Retrofocus de 24 et 28 mm, vers 1960**

de sauver la collection de sa dispersion et l'acquit pour la déposer au musée où une grande exposition temporaire permet au public de la découvrir dans son ensemble. Souhaitant se retirer de cet engagement, Olivier Bourgeois a proposé de céder la collection à la fondation du musée à 75% de sa valeur d'assurance.

Dès l'automne 2017, celle-ci s'est mise à l'œuvre pour rassembler les fonds nécessaires à l'acquisition de ce patrimoine afin qu'il trouve cette fois sa place définitive en nos murs.

*Etienne Rivier, municipal
Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin,
directeurs*

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2016 : Néant



135

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie a pour missions principales la rénovation des bâtiments et des infrastructures communales, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**DIRECTION
ARCHITECTURE,
INFRASTRUCTURES,
ÉNERGIE**

Avant-propos

Les bâtiments scolaires, au coeur de l'intérêt public.

Le rapport de gestion 2016 mettait en avant le travail effectué par la Commune de Vevey pour entretenir ses bâtiments scolaires. Une fois encore, le rapport 2017 en fera état.

Cette année aura ainsi été marquée par l'incendie qui a frappé le collège des Crosets. Grâce à une formation récente en matière de procédures d'évacuation et à un sang-froid absolument remarquable de l'ensemble des enseignants et enseignantes présents, aucune victime, ni même blessé, n'a été à déplorer. C'est l'essentiel. Mais les dégâts matériels ont été considérables.

La collectivité veveysanne dans son ensemble a ainsi fait face à cet incendie de manière particulièrement responsable et citoyenne. La priorité a été de trouver de nouvelles classes pour les élèves. Ce défi a été relevé, d'abord dans une gestion d'urgence, puis, après huit semaines, avec des salles provisoires. Un accompagnement très attentif des élèves a aussi marqué cette période, difficile pour toutes et tous.

Cet état d'esprit et cette vision de l'intérêt public ne semblent malheureusement pas être partagés par tous.

En effet, la procédure de construction d'un nouveau collège pour 800 élèves, pierre angulaire des infrastructures scolaires veveysannes, fait à nouveau l'objet de procédures d'oppositions à répétition. Ces procédures ont deux coûts, l'un visible, il est financier, et l'autre invisible et plus sournois, il fragilise tout l'édifice scolaire veveysan.

Les arguments évoqués par les opposants n'ont finalement qu'un seul objectif, retarder ce projet au maximum pour protéger le plus longtemps possible certains intérêts privés.

En dépit de ces difficultés de nature juridique et procédurale, l'année 2017 a été marquée par un nombre considérable de réalisations, tant sur le plan des bâtiments que des infrastructures.

Je pense par exemple au projet de l'observatoire de Vevey. Voilà 40 ans que le premier observatoire fut construit et aujourd'hui reconstruit. Petit édifice à énergie positive et utilisation large de matériaux à faible empreinte écologique, il a été implanté dans le respect de son environnement et constitue un formidable outil pédagogique pour le plus grand nombre, tel que Claude Nicollier, astrophysicien, spationaute et par ailleurs le projet l'a relevé lors de l'inauguration du 21 novembre.

Il en est de même avec la mise en conformité et amélioration de la fonctionnalité du RKC. 25 ans après sa création, l'intérieur du bâtiment a fait peau neuve et permet de répondre ainsi aux attentes d'un large public.

Que dire de l'assainissement du réseau de canalisations qui devient de plus en plus soutenu. On le sait, le rendement des STEP diminue fortement lorsque les eaux usées sont diluées dans les eaux claires. Ainsi depuis plus de 40 ans, la Ville, en fonction de ses moyens, assainit son réseau de canalisations unitaires en le transformant en un système dit séparatif. Ce travail a pour objectif simple de combattre la présence de toute substance étrangère à l'eau au sens de la loi fédérale sur la protection des eaux. Aujourd'hui, 60% du réseau est assaini.

Je pense également au réseau routier qui, en milieu urbain, s'appréhende aujourd'hui sous l'angle de la protection contre le bruit, contre la chaleur et la pollution de l'air. C'est l'amélioration du cadre de vie qui est en jeu pour les habitants et usagers. Revêtement phono-absorbant à la route de St-Légier, piétonisation d'un secteur de la rue du Nord ou adaptation de l'espace public pour une zone 30 participent, certes modestement, mais durablement à l'un des objectifs importants du programme de législation de la Municipalité.

Le 21 mai 2017, le peuple a accepté la stratégie énergétique 2050. Il est donc temps de la mettre en œuvre en concrétisant des projets pour une part existants et en proposant de nouvelles réalisations dans le domaine. La livraison du bâtiment de la centrale de chauffage à distance à bois de Gilamont en 2017 et la mise en service du réseau en 2018 constitue une étape importante de la mise en œuvre de notre politique énergétique.

Je tiens ici à remercier toute l'équipe de la DAIE. Elle a su mener à bien tous ces projets. Cette équipe, à l'image de toute l'administration, a non seulement fait preuve en 2017 d'un professionnalisme exemplaire, mais aussi d'un courage et d'une abnégation remarquables lorsqu'un intérêt public supérieur le demande. Une attitude à méditer.

Elina Leimgruber, syndique

Mission

Les principales tâches confiées à la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable. Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles. Le travail s'effectue en collaboration avec la Direction des finances/gérances.

Infrastructures

Poursuivre la mise en œuvre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement

du réseau routier. Participer aux cellules opérationnelles du plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) et diriger la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public.

Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Energie

Définir et réaliser la stratégie énergétique de la Ville par le développement de projets pour l'efficacité énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales afin de remplir les engagements pris par la Municipalité, notamment à travers le processus Cité de l'énergie et le Plan Directeur Communal des Energies (PDCEn). Assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie.

Inspectorat des chantiers

La prévention des accidents dus aux chantiers est

une obligation légale dont les Communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité de l'inspecteur responsable de cette mission. Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

Evénements marquants

La DAIE a pu engager deux collaborateurs, pour le secteur infrastructures, dans le courant de l'année 2017, en remplacement d'un collaborateur parti à la retraite en 2016, ainsi que pour apporter un nouveau soutien à l'équipe.

Un nouveau délégué à l'énergie a également été engagé en août 2017, suite au départ à la retraite en 2016 du dernier délégué en poste jusqu'à présent.

Organisation

La DAIE comprend quatre secteurs :

- architecture
- infrastructures
- énergie
- inspectorat des chantiers.

Nous avons des projets avec l'ensemble des directions. Nous tenons à toutes les remercier de leur pleine coopération, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAIE est assuré par un effectif de 15 personnes (14,75 EPT) ;

Composition des EPT :

Direction : 2 (chef de service, adjointe administrative)

Architecture : 3 (chefs de projets, technicien en bâtiment)

Infrastructures : 4 (responsable de secteur, chef de projet en infrastructures et techniciens génie-civil)

Energie : 1,6 (délégué, assistant (auxiliaire))

Inspectorat des chantiers du district : 1 (inspecteur), 1 chargé prévention incendie (auxiliaire), 0,15 suppléant inspectorat des chantiers

Administration : 2 (secrétaires).

Formation

Les collaborateurs de la DAIE ont participé à différents séminaires dans les domaines du droit et des normes techniques de la construction, marchés publics, planification énergétique et prévention des accidents sur les chantiers.

Statistiques

Plan des investissements

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie compte 76 projets inscrits au plan des investissements du 28 novembre 2016. Elle participe activement à 26 projets développés par d'autres directions en particulier la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable.

Objets terminés

8 projets d'architecture, 12 d'infrastructures

Objets en cours

12 projets d'architecture, 13 d'infrastructures et 1 en énergie

Nouveaux objets à engager

14 projets d'architecture, 5 d'infrastructures et 2 en énergie

Objets mis à l'inventaire des investissements futurs
5 projets d'architecture, 9 d'infrastructures

Objets financés par des tiers
3 d'infrastructures

Crédits accordés par le Conseil communal en 2017 DAIE auteur des préavis

4 projets ont obtenu un crédit, 1 préavis a été retiré par la Municipalité et 2 comptes d'attente ont été ouverts en 2017 pour des objets figurant au plan des investissements.

Préavis N° 02/2017

Sentier de Chemenin – Mise en séparatif du réseau d'égout et renouvellement de l'éclairage public.

Préavis N° 09/2017

Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation du terrain de football de Copet II et demande de crédit pour travaux de régénération de Copet I.

Préavis N° 10/2017

Rue du Nord – Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout et aménagement partiel de l'espace public.

Préavis N° 11/2017

Demande de crédit d'étude pour la valorisation du Jardin Doret.

Préavis retiré par la Municipalité en séance du 22 juin 2017.

Préavis N° 17/2017

Demande d'adoption du projet d'aménagement de l'avenue des Crosets, quai de Copet et rue de Fribourg et des déterminations de la Municipalité relatives à l'opposition maintenue.

Demande d'adoption de la décadastration du Domaine Public Communal DP 129 (153 m²), de la cadastration du Domaine Public Communal provenant du chapitre communal, parcelle 1173, propriété de la Commune de Vevey (483 m²) et des déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues.

Demande d'un crédit d'étude pour le projet d'aménagement de l'avenue des Crosets, quai de Copet et rue de Fribourg.

Communications

Communication C 01/2017

Réponse à l'interpellation de M. Yvan Luccarini intitulée « Savoie : tenir ses engagements plutôt que de botter en touche ».

Communication C 13/2017

Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat intitulée « De l'eau dans le gaz dans les tarifs Holdigaz ».

Communication C 26/2017

Ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation du collège de la Veveysse.

Communication C 27/2017

Ouverture d'un compte d'attente pour la fourniture et la pose de pavillons scolaires.

Communication C 37/2017

Collège du cycle secondaire à Gilamont – La Municipalité lève les oppositions.

Communication C 38/2017

Mise en place d'un outil de suivi et de planification énergétiques territoriaux financé par l'Office fédéral de l'énergie.

Architecture

Réalisations au plan des investissements

39 projets touchant le secteur architecture sont inscrits au plan des investissements 2016 - 2021. 8 objets sont terminés, 12 en cours d'étude ou de réalisation, 14 objets sont à engager et 5 ont été portés à l'inventaire des investissements futurs.

Observatoire des Ruerettes

L'année 2017 marque une étape importante pour l'Observatoire des Ruerettes. Le crédit de Fr. 830'000.— a été octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 26 janvier. Les travaux ont débuté début avril pour se terminer en novembre, selon le calendrier établi.

L'ancien bâtiment métallique a été démolé, à l'exception de la coupole et de sa structure porteuse. Un radier en béton recyclé est coulé, il sert d'assise à l'ossature de l'édifice. Les éléments de charpente en bois, plus précisément les modules de paille sont montés fin juin, comme des « legos » en l'espace de 2 jours. Tous les travaux de second-œuvre (fenêtres, chauffage, électricité, peinture, etc.) suivent pour terminer avec la pose de tôles acier en façade. Le chantier s'est déroulé dans un climat serein dans une bonne entente avec les utilisateurs, les mandataires, les entreprises, les voisins, ainsi que les services communaux.

Le bâtiment est réalisé selon l'objectif fixé : un objet phare pour la Ville, simple et respectueux de l'environnement, tant dans son utilisation que dans les matériaux choisis à faible empreinte écologique.

La Société d'Astronomie du Haut-Léman (SAHL) a réintégré les locaux à partir de mi-novembre, quelques jours avant l'inauguration, le 21 novembre, avec la présence du parrain du projet, l'astronome Monsieur Claude Nicollier. Les cours d'astronomie au public sont prévus à partir de mi-janvier 2018.



Rocking Chair (RKC)

Dans sa séance du 9 mars 2017, le Conseil communal a accordé un crédit d'ouvrage de Fr. 945'000.— pour les travaux de transformations intérieures et mise en conformité AEAI de la salle du Rocking Chair. Ces travaux sont entrepris dans le but d'offrir une infrastructure plus adaptée au public, de garantir l'accueil des personnes en situation de handicap, d'améliorer la sécurité ainsi que la qualité de travail des bénévoles et employés. De plus, ATAC (Association Tous Artistes Confondus), chargée de gérer la salle de concerts,



Rocking Chair

s'est vu réduire la capacité d'accueil de la salle de 500 personnes à 300 sur sa licence d'exploitation, les installations de ventilation ne répondant plus aux normes. Cette limitation du nombre de spectateurs met en péril la stabilité financière de la salle.

Réalisés dans un délai très court, durant la pause estivale de la saison culturelle du RKC, de juin à octobre, les travaux consistent à une adaptation et à un réaménagement des espaces intérieurs. L'autre étape des travaux consiste à l'assainissement des éléments techniques, soit à la mise en place d'une installation de ventilation plus performante. Le bâtiment dont la chaudière doit également être assainie, est le premier bâtiment à être raccordé au chauffage à distance de Gilamont.

L'association ATAC a collaboré fructueusement avec la direction de chantier dès le début du projet : elle a ainsi pu inaugurer ses nouveaux locaux le 30.09.2017, dans le délai et les coûts annoncés.

Centrale de chauffage du CAD-Gilamont

Les travaux de la centrale de chauffage à distance ont débuté en octobre 2016 par les terrassements, la mise en place des micros-pieux et la construction des murs en béton. L'année 2017 a démarré par la mise en place de la structure métallique en façades et en toiture. Du mois de mai à juillet, la réalisation de la toiture, la pose du revêtement en lames de bois sur les façades et tous les travaux d'aménagements intérieurs. Les travaux d'équipement de la centrale, soit l'installation des chaudières, des cuves et des cheminées débutent au mois de mai pour se terminer en décembre 2017 pour une mise en service, début 2018. En parallèle et suite à une opposition lors de la mise à l'enquête d'implantation de Pro Natura VD qui souhaite quelques mesures en faveur de la nature, la Muni-



CAD Gilamont – Centrale de chauffage



cipalité et Groupe E Celsius SA prévoient de réaliser un parcours didactique « La balade des grenouilles ». L'inauguration officielle est prévue le 23 mars 2018 avec une journée portes-ouvertes aux citoyens le 24 mars 2018, pilotée par Groupe E Celsius SA.

Rénovation du terrain de football de Copet II

Une demande de crédit d'ouvrage de Fr. 1'400'000.— pour la rénovation du terrain de football de Copet II et une demande de crédit de Fr. 80'000.— pour les travaux de régénération de Copet I ont été acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 15 juin 2017 (préavis N° 9/2017). Un terrain synthétique a une durée de vie d'une dizaine d'années, suivant le type de fibres synthétiques, l'intensité d'utilisation et son entretien. Si celui-ci est soigné, la durée de vie peut être prolongée à 13 ans. C'est le cas du terrain de Copet II. Les fibres usées ne remplissent plus leur fonction de soutien au sable de quartz et au granulat et de ce fait les risques de chutes et de blessures étaient plus importants. Pour la surface de jeu, les travaux consistaient : démolition de la couche de Turf (texture synthétique), mise à niveau la surface de jeu (plusieurs zones affaissées), pose d'un enrobé drainant, mise en place d'un gazon synthétique « FIFA Qualité », identique au terrain du club de Neuchâtel Xamax. On a également procédé à l'installation d'un arrosage automatique, à la mise en place de nouveaux mâts d'éclairage, ainsi qu'à la pose de clôtures et portails. Les travaux ont débuté au mois de juillet 2017 pour se terminer début septembre 2017. En parallèle, des travaux de régénération du terrain de Copet I ont été réalisés, suite à un problème de liaison structurelle entre le gazon naturel et le gazon synthétique.

Quai Maria-Belgia 16

La commission chargée d'étudier le préavis N°32/2015, « Demande de crédit de

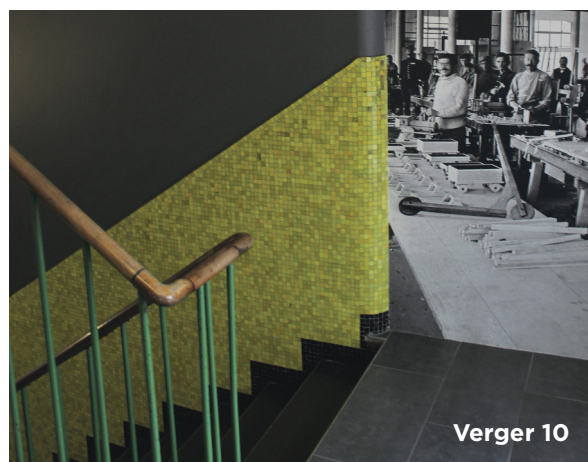


Fr. 1'023'000.— pour l'entretien du patrimoine communal », l'a amendé de manière à ce que soit financée la végétalisation de la toiture plate du bâtiment Maria-Belgia 16 lors de sa rénovation. Pour ce faire, une collaboration avec l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), spécialiste dans la végétalisation de toitures, a été mise en place. En plus de l'étude du bâtiment Maria-Belgia 16, un travail d'étudiants porté sur différentes toitures plates de bâtiments appartenant à la Ville a été présenté à M^{me} Leimgruber et une délégation de la DAIE, le 7 juin. Les collègues de Charmontey et de la Part-Dieu, les bâtiments des Marionnettes, du Port-Franc et de Maria-Belgia 16 ont servi de supports de cours à cinq groupes de travail. Des techniques de végétalisation de toitures et façades originales et innovantes sont présentées et seront sources d'inspiration pour les prochaines études de rénovations de ces bâtiments. Cela a permis de débiter les travaux de rénovation de la toiture avec des matériaux de construction adaptés à être végétalisés (préavis N° 32/2015). En plus d'être doublée avec des isolants performants, la toiture sera dès le printemps 2018 recouverte par une végétalisation inédite, composée de plantes et semis des près de la région. Une mixité compatible et bénéfique de l'occupation de la surface avec des panneaux photovoltaïques est actuellement à l'étude et sera réalisée en parallèle.

Le chantier a débuté en juillet 2017 et a été interrompu durant 2 mois pour ne pas péjorer la mise en place des containers du collège provisoire du SIGE.

Verger 10

La 2^e étape des travaux de rénovation du bâtiment a été réalisée durant le premier semestre de l'année. Ont été entrepris, des travaux d'aménagement pour accueillir les nouveaux locataires du rez-de-chaussée et du 4^e étage, ainsi que la réfection des surfaces en commun avec en ligne de mire, le respect des éléments conservés du passé de ce vestige industriel. Ces travaux d'aménagement ont été financés par le préavis N° 32/2015 « Demande de crédit de Fr. 1'023'000.— pour l'entretien du patrimoine communal », dont Fr. 218'00.— sont alloués au bâtiment du chemin du Verger 10 et par le budget d'entretiens spéciaux 2017. Lors d'une journée portes-ouvertes organisée le 8 septembre 2017, les entreprises et associations œuvrant dans le domaine culturel, industriel, du design et de l'art ont pu faire découvrir au public et à leurs clients ce nouveau lieu de création pluridisciplinaire qu'est devenu Verger 10.



SwissMedia Center – Aménagements intérieurs
La 2^e étape des travaux de réaménagements intérieurs a été entreprise pour permettre la démolition

tion du bâtiment situé à la rue des Communaux 7 et ainsi permettre à la Fondation de Nant de bâtir son nouveau centre ambulatoire de psychiatrie (préavis N° 08/2015). Une redéfinition des espaces intérieurs du SwissMedia Center a permis de reloger deux locataires occupant actuellement l'arrière, voué à être démoli. La société Mediaprofil a pris ses quartiers au rez-de-chaussée, sur l'avant du bâtiment, en partie dans l'ancienne cafétéria commune et la rédaction du « Régional », dans le bâtiment dit de liaison entre l'avant et l'arrière du SwissMedia Center, sur 2 niveaux. Une planification méticuleuse a permis à ces deux locataires de déménager sans préteriter leurs activités, qui ne peuvent être interrompues.

Transformation de la salle Cœur

Le préavis N° 3/2017 « Demande d'autorisation de transformation de la salle dite « cœur », située au premier étage du Musée Jenisch Vevey, en salle permanente dédiée au Cabinet cantonal des estampes, dont le financement de Fr. 175'000.— (TTC) est assuré grâce au Fonds « Anne-Marie Zeerleder-Thormann » a été déposé au Conseil communal le 13 février 2017 et accepté dans sa séance du 18 mai 2017.

Les Monuments Historiques, qui ont été consultés en janvier 2017, ont octroyé une autorisation spéciale.

La DAIE a piloté les travaux avec les mandataires (scénographe, éclairagiste), entreprises et utilisateurs de juin à octobre. Le calendrier a été respecté. Les travaux se résument de la façon suivante : un nouvel éclairage ponctuel sur rails est réalisé à environ cinq mètres de hauteur. Pour assurer plus de surfaces d'accrochages et un éclairage adapté aux œuvres exposées, un habillage des murs de la salle, une cimaise d'accueil et quatre cimaises mobiles ont été réalisées à l'aide de panneaux en bois et plâtre. Les installations techniques, ventilation et chauffage n'ont pas été touchées.

La salle, nouvellement baptisée « le Pavillon de l'estampe », a été inaugurée le 16 novembre 2017, en présence des autorités de la Ville et des mécènes du projet.



Musée Jenisch Vevey - Salle Cœur

Incendie au collège des Crossets

Lundi 4 septembre, à 11 h 41, la toiture du collège des Crossets prend feu. Les sapeurs-pompiers du SDIS Riviera interviennent immédiatement. Lors du départ du feu, l'alarme évacuation a immédiatement été actionnée et le bâtiment a pu être évacué en quelques minutes. Les enseignants, qui avaient reçu une formation en cas d'incendie en avril et en juin 2017, ont escorté les enfants jusqu'au collège de Plan comme le prévoit le protocole, dans le calme et personne n'a été blessé, ni incommodé par la fumée. Le feu a rapidement

été maîtrisé. L'administration communale, les directions des écoles, l'association Sécurité Riviera et l'ECA se sont immédiatement réunis en cellule de crise afin de coordonner les différentes interventions et trouver des solutions à court et moyen termes pour les 260 élèves. Un soutien psychologique a immédiatement été mis en place pour les élèves, les enseignants et le personnel communal qui en auraient besoin. Durant les mois d'octobre à décembre d'importants travaux indispensables sont réalisés : évacuation des débris en toiture (totalement détruite), montage d'un échafaudage avec pose d'un toit provisoire, démontage des plafonds de plusieurs classes et de la salle de gymnastique, installation de tableaux électriques provisoires, nettoyage et assèchement du bâtiment. En parallèle de ces travaux, la DAIE établit le cahier des charges des travaux à entreprendre pour la remise en état du bâtiment ; ces derniers sont prévus au premier semestre 2018.



Toiture après l'incendie



Dégâts suite à l'incendie

Collège provisoire du SIGE

Suite à la fermeture du collège des Crosets due à l'incendie du 4 septembre, il a été décidé d'ériger un collège provisoire afin d'y accueillir les élèves jusqu'à la fin de la remise en état du bâtiment. Après avoir étudié plusieurs sites, la Municipalité, avec l'accord du Service intercommunal de gestion (SIGE), a pu construire le collège provisoire sur la dalle du parking, au quai Maria-Belgia 18.

Le bâtiment est composé de 81 conteneurs préfabriqués empilés sur trois niveaux, posés sur une charpente métallique construite pour reprendre les charges du collège. C'est ainsi que 11 salles d'enseignement, une salle pour les activités créatrices manuelles et textiles, une salle d'appui et de soutien scolaire et une salle des maîtres sont mises à disposition des élèves le 30 octobre, soit moins de deux mois après l'incendie et avec un chantier réalisé en cinq semaines.

Orgue de Sainte-Claire

Construit en 1898 par le célèbre facteur d'orgue lucernois Friedrich Goll, l'orgue de l'église Sainte-Claire a des qualités intrinsèques exceptionnelles. Il est notamment un des rares à avoir conservé sa transmission pneumatique d'origine. Sa restauration a pu être réalisée grâce à la recherche de fonds lancée dès 2014 par l'AROSC (Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire). Après un appel d'offres, c'est la manufacture d'orgues alsacienne Blumenroeder qui a été mandatée. Les travaux se sont déroulés de décembre 2016 à juin 2017 et ont consisté principalement à déposer minutieusement chaque pièce de l'orgue, aussi petite soit-elle, à procéder au nettoyage et réglage de chacune d'elle. Il s'agit pas moins de 1'300 tuyaux et 1'500 soufflets pour plusieurs dizaines de milliers de pièces qui constituent cet instrument. Un humidificateur a été installé pour maintenir le degré hygrométrique souhaité. Dans le même temps, le plancher de l'église a reçu un traitement préventif contre les insectes xylophages et a été enduit ensuite à l'huile de lin. L'inauguration a eu lieu les 23 et 24 septembre.



Projets au plan des investissements à l'étude

Collège à Gilamont

La délivrance en 2014 de l'autorisation de construire a fait l'objet d'un recours admis dans un arrêt daté du 1^{er} juillet 2016. Afin de ne pas prendre le risque de retarder davantage la construction du futur établissement, la Municipalité a choisi de ne pas faire appel de cette décision et de réaliser les études complémentaires relatives aux griefs admis par la Cour.

Le dossier complété a fait l'objet de quatre mises à l'enquête publique en juillet. 39 oppositions ont été déposées contre la construction du collège et ses aménagements extérieurs et 2 oppositions

contre la création de 30 places de stationnement. Une rencontre collective et des entretiens individuels se sont déroulés aux mois de septembre et octobre. La délégation municipale, les directions concernées et les mandataires ont exposé les projets et répondu aux questions. 2 oppositions au collège et 1 à la création de 30 places de stationnement ont été retirées.

Les mêmes thèmes principaux à des degrés divers forment l'argumentation des opposants : l'obsolescence des outils de planification territoriale, les dangers naturels, la mobilité. Les autres arguments portent sur la suppression d'un espace vert, les nuisances et la délinquance due aux élèves, la garantie du financement, le bruit des installations techniques ou les désagréments liés au chantier. 33 oppositions sont tirées du formulaire de l'association des amis de Copet, Pierre Zuchuat, sentier des Crosets 12, Commune de Corsier-sur-Vevey.

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable a reçu les synthèses CAMAC du 28 août 2017 (création de 30 places de stationnement) et du 13 octobre (construction d'un collège et aménagements extérieurs à Gilamont) avec les préavis positifs des instances cantonales permettant à la Municipalité de statuer sur les demandes de permis de construire. Il a été décidé d'attendre les décisions du Conseil communal du 9 novembre dernier concernant l'aménagement de l'espace public, préavis N° 17/2017, avant la délivrance des permis de construire. Les courriers aux opposants ont été envoyés le 5 décembre.

La Municipalité a transmis dans le même temps, pour approbation préalable par la cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines du Canton les décisions du Conseil communal, relatives aux conclusions amendées du préavis N° 17/2017 portant sur l'adoption du projet d'aménagement intitulé avenue des Crosets - quai de Copet - rue de Fribourg.

Le retard pris sur la construction du collège à Gilamont est préjudiciable à plus d'un titre. Dans la planification initiale, le collège aurait dû ouvrir ses portes pour la rentrée d'août 2017, évitant toute construction de pavillons scolaires provisoires pour faire face à l'augmentation avérée du nombre d'élèves et en permettant dans le même temps, le lancement des rénovations nécessaires du bâti scolaire existant. L'intérêt purement privé dictant la conduite de quelques opposants met à mal l'intérêt public et le respect des obligations légales de la commune en matière d'accueil scolaire.

Collège de la Veveyse

Lors du Conseil communal du 7 septembre 2017, la Municipalité a déposé une communication (C 26/2017) pour l'ouverture d'un compte d'attente pour la rénovation du collège de la Veveyse.

La Municipalité souhaite mener une réflexion sur le développement du bâti scolaire en amont de la construction du nouveau collège à Gilamont, dont l'ouverture est prévue dans cette législature. Elle charge la DAIE, ainsi que ses services communaux, d'établir un programme d'interventions sur le bâti scolaire, afin de permettre une transition douce jusqu'à l'ouverture du collège à Gilamont. Pour rappel, la toiture ainsi que le chauffage ont été entièrement rénovés en 1992.

L'objectif de la rénovation est de valoriser ce bâtiment historique par le ravalement et l'assainissement des façades, de diminuer sa consommation énergétique par la rénovation des fenêtres existantes et le remplacement des chaudières, de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

par l'installation d'un nouvel ascenseur et par des rampes d'accès, de garantir la sécurité par des compartimentages feu, de transformer les locaux sanitaires et d'améliorer le confort des classes. Les travaux de rénovation débiteront après les vacances scolaires de l'été 2018.

Jardin Doret

Dans sa séance du Conseil communal du 22 juin 2017, la Municipalité a décidé de retirer son préavis N° 11/2017 « Demande de crédit d'étude pour la valorisation du Jardin Doret ». Elle souhaite ainsi prendre en compte les vœux émis par la commission chargée de l'étude du préavis de réduire la voilure du projet d'aménagement, de maintenir la coulée verte et afin de ne pas perdre le financement de l'ECA de Fr. 280'000.—, de revoir le concept du bâtiment. Une nouvelle variante de ce projet est donc à l'étude.

Entretien des bâtiments

La Commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :

- 42 bâtiments locatifs,
- 12 bâtiments administratifs,
- 23 bâtiments scolaires et parascolaires,
- 37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).

La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes. Le budget 2017 prévoit une trentaine d'interventions sur les bâtiments communaux, nous en présentons quelques-unes significatives.

Communaux 2a

Partagé par deux locataires jusqu'en mars 2017, le bâtiment Communaux 2a n'en abrite depuis, plus qu'un : l'association Appartenances. Cette dernière intervient dans les domaines de la prévention et la promotion de la santé, les soins, la formation et l'intégration. Les équipes multidisciplinaires s'efforcent de répondre aux besoins psychologiques et sociaux des personnes et des familles migrantes en difficulté.

Il est constaté que le bâtiment d'habitation Communaux 2a construit au XIX^e siècle, ne correspond pas à l'activité d'Appartenances. Un architecte est mandaté pour une étude de faisabilité tenant compte des besoins des utilisateurs. En parallèle, les locaux insalubres occupés jusqu'en mars par l'Etape, sont réaménagés en bureau d'accueil et en salle de cours, utiles pour le fonctionnement d'Appartenances. Le montant de ces travaux s'élève à environ Fr. 50'000.—.

Rue du Simplon 31

Dans le cadre du contrôle des installations électriques à basse tension imposé par la législation fédérale, il est établi qu'une partie importante des installations du bâtiment situé à la rue du Simplon 31 ne répond plus aux normes actuelles. Le mandat pour le marché de construction concernant les installations électriques a été attribué à une entreprise de la région suite à un appel d'offres pour des marchés simples sur procédure sur invitation conformément à la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD). Le montant des travaux se monte à Fr. 82'843.50.

Rue du Musée 5

La réorganisation des volumes dans le cadre des travaux de rénovation de la salle du Rocking Chair, a eu un impact sur leurs colocataires de l'AFM. En effet, les réaménagements font que les utilisateurs des 3 locaux de répétitions doivent être relogés. Une partie des anciens abris de la Protection ci-

vile, situés dans les sous-sols du bâtiment de la caserne du feu, conviennent parfaitement aux représentants de l'AFM.

Les travaux d'aménagement principaux des locaux sont réalisés par des mandataires (électricité, menuiserie et serrurerie) quant aux travaux d'aménagements intérieurs (doublages acoustiques), ils sont eux réalisés par les bénévoles de l'association, encadrés par un collaborateur de la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie. Le coût des travaux se monte à Fr. 52'232.75.

Collège des Crossets - Rénovation de l'atelier cuisine au 1^{er} étage

La cuisine professionnelle mise à disposition des écoliers participant à l'atelier de cuisine proposé durant leur parcours scolaire, présentait plusieurs signes de faiblesses. Les agencements étaient anciens, les tiroirs fonctionnaient mal, les charnières usées. Les appareils, accessoires, batteries et autres ustensiles étaient vieux et ne garantissaient plus un bon fonctionnement. Profitant de la rénovation complète de la cuisine, agencement, carrelage, peinture, électricité, nous avons revu la disposition et l'occupation des surfaces afin d'avoir des conditions de travail optimales. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires de l'été. Le montant des travaux est de Fr. 183'500.—.

Byronne 4

A la fin de l'année 2017, dans le cadre du diagnostic du patrimoine, un contrôle visuel de l'extérieur du bâtiment a été effectué. Il en ressort que le dessous du balcon de l'appartement du 2^e étage présente des fissures. Quelques tuiles en toiture ont également bougé. La sécurisation de ces parties de bâtiment a été assurée pour un montant de Fr. 10'704.40.

Garderie les Marionnettes

La direction de la garderie les Marionnettes a demandé un espace supplémentaire pour les poussettes, vélos, patins, trottinettes des enfants. Pour ce faire, un container préfabriqué de 8 m² a été commandé et déposé dans la cour de la garderie. L'habillage du container a été réalisé à l'aide de panneaux aluminium sérigraphiés. Il en ressort un résultat coloré et très apprécié. Le coût total du montant de ces travaux s'est porté à Fr. 11'399.40.



Salle del Castillo

Selon convention, il appartient à la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) d'entretenir le bâtiment, les équipements d'exploitation et l'ameublement. Sans un regard et un entretien régulier, la salle del Castillo va se dégrader rapidement. Il est nécessaire que le propriétaire s'implique directement avec la FAS pour déterminer qui est le plus habilité à s'occuper de cette propriété communale à

haute valeur historique et patrimoniale. Un mandataire accompagne étroitement la réflexion afin d'affiner les prises en charge respectives de ces travaux d'entretien. Le service culturel est appelé en 2018 à proposer une nouvelle convention avec la FAS.

Outils de gestion

Diagnostic bâtiment

Un plan de gestion de l'entretien du parc immobilier à moyen terme est nécessaire pour pouvoir maîtriser les dépenses. Pour ce faire, l'établissement d'un bilan par bâtiment et de son état de vétusté est mis en place permettant d'anticiper les travaux d'entretien et de rénovation.

Le logiciel de diagnostic EPIQR+ (Energy Performance Indoor Quality Reprofit), qui permet de définir l'état fonctionnel des éléments architecturaux et des installations techniques d'un bâtiment, a été utilisé pour analyser cinq bâtiments. Il s'agit du bâtiment du feu, de l'Hôtel de Ville, de l'immeuble du Panorama, du bâtiment Communaux 2a et de Byronne 4. Les rapports ont permis de mettre en évidence les parties à rénover, par priorité et les coûts estimatifs pour leur remise en état.

En parallèle, afin de pouvoir décider des bâtiments à transformer en priorité sur l'ensemble du parc immobilier de la Ville, un tableau synoptique de tous les bâtiments a été créé. Une analyse multicritères, véritable aide à la décision, mettant en évidence les thématiques importantes dans le bâtiment, tels que la sécurité, le confort, la consommation énergétique. L'attribution de notes pondérées permet d'établir une planification des interventions à moyen terme.

Digitalisation des plans des bâtiments

Afin de moderniser les bases de plans des bâtiments de la Ville, cinq étudiants en dernière année d'architecture à l'EPFL (année de Master) ont été engagés en tant qu'auxiliaires de dessins pour la digitalisation de ces plans. L'exécution a eu lieu entre mai et octobre 2017. Grâce à cette aide extérieure, ce sont près de 22 bâtiments de la Ville qui ont pu être redessinés, soit environ un tiers des bâtiments non digitalisés. Le budget alloué sur 960 heures de travail de dessin s'est porté à Fr. 24'000.—. Les plans sont à disposition des directions en ayant un usage (DF, DSI, DJEFS, DU).

Amiante

Avant d'entreprendre des travaux dans un bâtiment, il faut déterminer s'il contient des matériaux amiantés. Une dizaine de diagnostics ont été réalisés en 2017 poursuivant la démarche initiée il y a quelques années. 50 bâtiments communaux ont été analysés à ce jour selon les degrés d'urgence déterminés par la SUVA. L'inventaire des matériaux amiantés s'étant étoffé, par exemple en ce qui concerne les colles et les mastics, le diagnostic se poursuit annuellement, selon le budget alloué.

OIBT - Contrôle des installations électriques

La législation fédérale exige depuis de nombreuses années que les installations électriques à basse tension soient contrôlées à intervalles réguliers (1, 5, 10 ou 20 ans, en fonction du type d'exploitation).

Depuis 2002, l'ordonnance d'application (OIBT) a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire exécuter ces contrôles et le cas échéant, de faire réaliser les travaux de remise en état. Afin de répondre à ces exigences, plusieurs interventions ont été réalisées.

Depuis que la DAIE centralise l'ensemble des informations liées aux compteurs électriques sur le territoire communal, la planification des interventions est maîtrisée. La collecte et l'identification des installations en cours permet aujourd'hui de dire que 90% des installations électriques, propriété de la Ville sont connues et seront à terme accessibles, en mode connecté, sur le géoportail régional Cartoriviera.

Prévention des incendies

2017 fut une année complète et le bilan est positif tant du point de vue des utilisateurs des bâtiments que des partenaires en prévention des incendies. Néanmoins, cette année a été marquée par un évènement tragique pour le bâtiment scolaire des Crosets. En effet, suite à un feu de toiture, l'ensemble de l'édifice a subi d'importants dommages. Le point positif que l'on peut relever est que malgré l'occupation des salles de classes par les enfants de primaires, aucun blessé n'a été à déplorer ; ceci grâce aux deux exercices d'évacuation qui avaient été organisés quelques semaines auparavant. Les enseignants-es ont réagi de manière adéquate et ont permis la mise en sécurité des enfants de manière optimale.

Les enseignements que l'on a pu en tirer sont que l'état de préparation est primordial et que ce dernier ne peut être atteint que par de l'instruction régulière.

Un autre volet découlant de l'incendie du collège des Crosets a été la participation au projet d'implantation des pavillons scolaires sur la toiture du SIGE. Il fut notamment produit le concept de prévention des incendies en assurance qualité 1 pour cet édifice, inclus les différents documents officiels à remettre pour la mise à l'enquête publique.

La DAIE a aussi été active dans la recherche de synergies avec les autres communes du district et une collaboration a été établie avec La Tour-de-Peilz. Le chargé de sécurité a rédigé deux audits de bâtiments scolaires. Le reste des bâtiments de ce type sera audité en 2018.

Un appui ponctuel est aussi apporté aux services communaux (DU, DEP, DJEFS, Culture) qui ont des sollicitations liées à la sécurité. Chaque direction a des besoins spécifiques liés à la sécurité incendie. Des réponses pragmatiques et des éclaircissements sont donnés aux demandeurs pour la poursuite de leurs activités.

Plusieurs soirées de formation ont été dispensées par le chargé de sécurité, au sein des crèches et garderies de la Commune. Ces soirées thématiques sont également accompagnées par la présentation du concept d'évacuation et de sauvetage de chaque établissement, apportant ainsi le niveau nécessaire à la bonne conduite, en cas d'évènement.

D'autres projets ont été initiés fin 2017, telles que la sécurisation physique des bâtiments et la mise en passe harmonisée. Un développement détaillé est prévu en 2018.

Rapports d'audit de bâtiments communaux réalisés	7
Rapports d'audit de bâtiments pour des communes voisines	2
Rapports de visite de bâtiments ou installations communales	26
Support aux différentes directions (DU, DEP, DJEFS, DFIN)	32
Exercices d'évacuation supervisés	8
Concepts d'évacuation réalisés	5
Manifestation supervisées (les Artistes de Rues, le 1 ^{er} août, le Village de Noël, le Nouvel An)	4

Infrastructures

DAIE-Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art. La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets ainsi que les gênes engendrées par les interventions rendent la tâche des collaborateurs, mandataires et entreprises de plus en plus exigeante.

34 projets sont inscrits au plan des investissements. 4 sont terminés, 13 sont en cours, 5 nouveaux projets sont à engager et 9 ont été mis à l'inventaire.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires a été assaini sur 1'860 m. Aujourd'hui le réseau des collecteurs communaux est assaini à environ 60%.

Réalisations au plan des investissements

Route de St-Légier - RC 742b

En date du 10 novembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 2'041'000.— (Préavis N° 37/2016 - Action N° 7 PGEE) pour financer les travaux de réalisation du système séparatif d'égout et du réaménagement routier de la route de St-Légier, entre le carrefour de l'avenue de Blonay et la limite communale avec la Commune de St-Légier-la-Chiésaz, sur une longueur de 460 m' et une surface d'environ 4'200 m². Le chantier a démarré d'urgence le 14 novembre 2016 pour permettre aux services industriels de détourner leurs conduites et de créer la place pour le collecteur communal des eaux claires (EC) Ø 800 mm. Un dispositif de déviation a été mis en place et une large information a été diffusée. Les travaux se sont terminés le 30 novembre 2017.

En coordination avec la Commune de St-Légier, il reste à poser la couche bitumineuse de roulement phono absorbante au printemps 2018, exigée par la DGMR et qui répond aux normes fédérales du Plan d'assainissement du bruit routier (PABR). Une demande de subvention cantonale sera faite à la fin du chantier. La projection financière montre un respect du budget.



Sentier de Chemenin

En date du 23 mars 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 590'000.— (Préavis N° 02/2017) pour financer les travaux de mise en séparatif du réseau d'égout et renouvellement de l'éclairage public au sentier



de Chemenin. Le secteur d'intervention a une longueur de 215 m' pour une surface de 675 m². S'agissant de travaux en partie liés à ceux réalisés par l'Etat de Vaud et la Commune de St-Légier sur la RC 742b, une clé de répartition a été négociée pour le remplacement du collecteur d'eaux claires (EC). Son diamètre, son état actuel, ainsi que la pente de certains tronçons ne permettent pas un écoulement normal des eaux claires. Il a été constaté à plusieurs reprises une mise en charge du collecteur provoquant des dégâts, principalement sous forme de refoulement, sur des introductions privées. Suite aux orages duodécennal (temps de retour de 12 ans) du mois de juillet 2017, il a été convenu de créer une chambre spéciale déversoir afin de surmonter les problèmes d'inondations. Cette chambre fabriquée par une entreprise spécialisée, sera posée en janvier 2018. Un éclairage public dynamique a été posé. Il s'agit de variations de la luminosité qui augmente au passage, des piétons, puis reprend son intensité minimum. Des capteurs radars sont posés sur chaque mât. Le chantier a démarré le 19 juin pour se terminer le 24 novembre 2017. Une large information a été diffusée. La pose de la couche bitumineuse de roulement sur la partie carrossable du sentier se fera au printemps 2018.

Rue du Nord/Rue de Fribourg Nord/Avenue de Corsier ouest

En date du 15 juin 2017, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 2'070'000.— pour financer les travaux de réalisation du système séparatif d'égout de la rue du Nord et partiellement de l'avenue de Corsier et de la rue de Fribourg nord pour une longueur totale de 520 mètres linéaires (m') et d'une surface d'environ 1'600 m². Ces travaux s'exécutent dans le cadre et parallèlement à la pose des conduites du chauffage à distance (CAD) réalisée par Groupe E Celsius SA. Ce projet permet la poursuite de l'assainissement du réseau d'égout selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Les actions N° 10 et N°19 initialement prévues à un horizon temps de 5 à 10 ans (N° 10) et 10 à 20 ans (N° 19) sont

avancées. La requalification de l'espace rue entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers propose de donner aux habitants un espace de vie de qualité en favorisant les opportunités de rencontres informelles et spontanées. L'intégration d'une large bande plantée qui s'étend jusqu'à la façade est permet d'animer et de rythmer la traversée de ce tronçon de rue. La biodiversité retrouve sa place au sein du quartier. La Direction des espaces publics (DEP) est en charge du remplacement de nouveaux candélabres LED avec abaissement nocturne dynamique et armoires de distribution. Ces travaux sont prévus jusqu'en été 2018. La longueur de canalisation posée en 2017 est d'environ 140 m. En projection finale, le budget sera respecté.



Rue du Nord

Rue Louis Meyer est - Quai Monnerat

Le Conseil communal a accordé un crédit d'ouvrage de Fr. 3'147'400.— (préavis N° 17/2013) pour financer la réalisation de l'aménagement de surface et l'assainissement des infrastructures du secteur Louis-Meyer est. Un montant de réfection du quai Monnerat était prévu dans le préavis N° 17/2013. Suite au démantèlement de l'installation de chantier du château de l'Aile, les travaux ont été entrepris pour un montant de Fr. 118'455.15. Une participation du propriétaire du château est prévue pour la remise en état du DP qui lui incombe.



Quai Monnerat

Crédit-cadre pour l'entretien du réseau routier

Route de Châtel-St-Denis RC 744b

Le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 1'015'000.— (préavis N° 21/2016) pour l'entretien 2016 du réseau routier communal. Un montant de Fr. 315'000.— était prévu pour les travaux de réfection partielle de la structure de la chaussée. Le décompte final s'élève à Fr. 239'585.95, auquel il faut déduire la participation cantonale de Fr. 64'103.—.

Rue du Torrent zone 30 km/h

Le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 1'015'000.— (préavis N° 21/2016) pour l'entre-

tien 2016 du réseau routier communal. Un montant de Fr. 395'000.— était prévu pour le changement du régime de circulations de la rue du Torrent zone 30 km/h. Le préavis favorable de la DGMR, en novembre 2016 et l'enquête publique début 2017 ont permis de réaliser les travaux. Début 2018, la mise en place de la signalisation nécessaire à la zone 30 sera réalisée.



Rue du Torrent - Zone 30 km/h

Quai de la Veveysse nord, segment rue du Torrent/ rue Aimé Steinlen

Le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 1'015'000.— (préavis N° 21/2016) pour l'entretien 2016 du réseau routier communal. Un montant de Fr. 305'000.— était prévu pour la pose d'un collecteur d'eaux claires et la réfection du trottoir en mauvais état. Une grande partie des travaux ont été effectués en 2016. Toutefois, nous avons réalisé un trottoir devant le nouvel immeuble de la parcelle N° 102 affecté en hôtel. Reste à poser le bitume final sur toute la longueur du trottoir pour une surface de 400 m².

CAD-Gilamont

En 2017 ce sont les secteurs Dévin, quartier Gilamont nord, rue de Fribourg nord, rue du Nord, rue



CAD Gilamont

des Deux Gares, rue des Bosquets sud et PI (passage inférieur) CFF à l'est de l'Hôtel de famille qui ont été exécutés.

Bien que piloté par Groupe E Celsius SA un intense suivi a été nécessaire.

Nous sommes intervenus ponctuellement pour remplacer les grilles de route, sacs et couvercles des différents regards d'égouts et des petites surfaces de chaussées proches des fouilles du CAD.

Quai Perdonnet

La surveillance des tassements du quai s'est poursuivie et nous tentons de mieux comprendre l'origine de ceux-ci, tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai. L'analyse des profils géoradar réalisés fin 2016 et analysés début 2017 ont permis d'affirmer qu'aucun défaut structural majeur (vide d'une épaisseur > 50 cm sur plus de 1 m²) n'impactait l'ouvrage. La surveillance du quai a été complétée cette année par la pose d'appareils permettant de mesurer la pression hydrostatique au niveau du toit mollassique. L'étude hydro-géologique du quai a permis de conclure qu'un glissement important soudain est très peu probable. Les mesures du quai sont poursuivies en 2018.

Pont de l'Espérance

Le passage supérieur de l'Espérance, en rénovation depuis janvier 2017 par les CFF, maître de l'ouvrage, a consisté au remplacement de la passerelle enjambant les voies, afin de permettre aux trains à deux étages de desservir notre gare de Vevey, située sur la ligne Lausanne-Brig. Ces travaux ont eu pour but de rehausser le niveau du pont ce qui a eu pour conséquence d'augmenter la rampe d'accès à l'ouvrage.

Le chantier du pont de l'Espérance s'est terminé fin 2017. L'ouvrage réalisé par les CFF a été livré à la Ville de Vevey avec ses aménagements. La Ville a apporté une modification à l'exécution réalisée, afin de permettre un passage plus aisé aux véhicules légers roulants. Le montant nécessaire à la modification s'est élevé à Fr. 32'700.—. A noter que les CFF alloueront à la Ville de Vevey un montant de Fr. 360'000.— pour l'entretien de l'ouvrage.



Projets à l'étude

Requalification RC 780

Les services concernés de la Ville ont été sensibilisés par l'Association Sécurité Riviera (ASR) sur la nécessité de remplacer le matériel de régulation des feux tricolores sur le tronçon est de la route cantonale (RC 780), en traversée de Vevey. En effet, ce matériel est devenu obsolète et présente des risques sécuritaires (mise aux clignotants ou extinction des feux, chute de mâts, etc.), ainsi que des coûts élevés liés à la maintenance (remplacement fréquent des ampoules notamment). Cette mesure a pour ambition de moderniser l'équipe-

ment, de mettre à niveau les aspects de détection, ainsi que d'améliorer le fonctionnement et la consommation énergétique des installations. La DU a établi l'avant-projet d'aménagement de la RC 780, celui-ci pourra s'inscrire dans un futur projet à long terme. Le diagnostic des infrastructures routières et de réseaux montre une vétusté nécessitant des mesures d'urgence, dans l'attente de la réalisation d'un aménagement lourd à un horizon de 10 ans. La DGMR a préavisé favorablement avec modification le 9 novembre 2017. Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur cet objet en juin 2018, après la mise à l'enquête publique au printemps.

Plan d'assainissement du bruit routier (PABR)

Selon le rapport du Conseil fédéral « Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores » adopté le 28 juin 2017, la principale source de bruit en Suisse est le trafic routier. L'objectif d'un Plan d'assainissement routier est de définir les mesures permettant d'abaisser les niveaux sonores en dessous des valeurs limites d'immission définies par l'OPB - Ordonnance sur la protection contre le bruit - (art.13). L'amélioration du cadre de vie et la requalification de l'espace public font partie des objectifs du programme de législature 2016-2021, cela passe notamment par la lutte contre le bruit routier. En outre, l'opportunité de la révision du PDCOM et du PGA permettra d'intégrer le Plan de l'assainissement du bruit routier. En date du 11 décembre 2017, la Municipalité a accepté pour un montant de Fr. 80'000.— le mandat d'ingénieur en environnement pour l'étude du plan de l'assainissement du bruit routier. Un bureau d'ingénieur aura la charge d'étudier plus d'une quarantaine de tronçons routiers dans l'ensemble de la commune de Vevey.

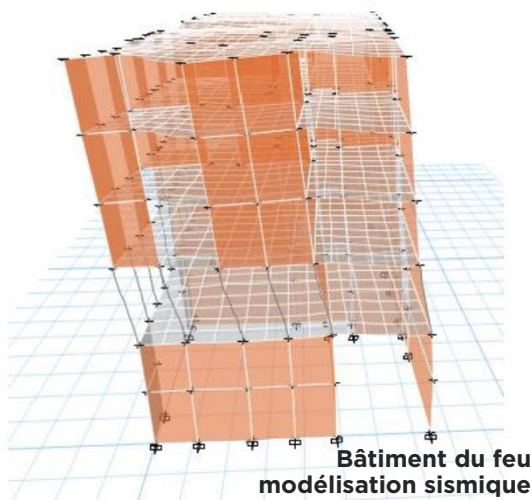
Route des Entrepôts - bande cyclable

La Ville de Vevey, par le biais de la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU), négocie depuis 2011 la prise en compte du conflit généré sur le passage St-Antoine par les nouveaux accès prévus par les CFF envers les flux cyclistes nord-sud ou sud-nord. Un projet de bande cyclable à la rue des Entrepôts a été établi par un bureau d'ingénieur en mobilité. Il consiste à la réalisation de deux bandes cyclables (montée, descente) passant sous le pont de la rue des Entrepôts sur une longueur d'environ 115 m. A la suite de ce projet, une convention entre la Commune et les CFF datant du 1^{er} juillet 2017 a été établie et signée par chaque partie. Les travaux seront entièrement financés par les CFF et pilotés par la DAIE. L'exécution est prévue dès le printemps 2018.

Etude parasismique des bâtiments

La mise en conformité et la sécurité des bâtiments de la Ville de Vevey est un souci prioritaire pour notre Direction. Une campagne pilote d'investigation et d'étude des bâtiments a démarré en 2017 dans le but de planifier l'assainissement des bâtiments. Cette campagne aura pour priorité de contrôler les bâtiments nécessaires à la gestion des catastrophes, les constructions accueillant de nombreuses personnes dont les écoles, les constructions menaçant l'environnement ainsi que les bâtiments résidentiels et logements.

La campagne pilote s'est focalisée en premier lieu sur le bâtiment du feu, le collège de la Veveyse et le collège des Crossets. Ces études parasismiques se poursuivront en 2018 sur des bâtiments de gestion de catastrophe, tels que l'Hôtel de Ville, ainsi que des collèges.



**Bâtiment du feu
modélisation sismique**

Boulevard de Charmontey - modération de trafic pour la bande cyclable

Les boulevards de Charmontey, Henri-Plumhof et Pra, situés dans un quartier résidentiel sur le plateau de St-Martin, ont fait l'objet de différents courriers de la part d'une association de voisins qui exprime son inquiétude quant à la dangerosité du trajet des écoliers de l'école de Charmontey. En effet, ce quartier abrite une école primaire, une garderie et une UAP et fait face aux problèmes suivants : trafic de transit important, vitesse excessive, comportement inapproprié de conducteurs types « voiture tunée » et bruit. Après constat, la DU, en collaboration avec la DAIE, mandate un bureau d'ingénieur en mobilité, afin de développer un aménagement de modération du trafic permettant de sécuriser les modes doux et ralentir le trafic motorisé sans pour autant péjorer la progression des bus. Les travaux devraient débuter entre l'automne 2018 et le printemps 2019, après le chantier de la RC 780. Cette planification permet de réaliser des aménagements de modération de trafic afin de réguler la vitesse des véhicules en prévision de la Fête des Vignerons. En effet, les boulevards Charmontey et Henri-Plumhof seront des routes alternatives durant la Fête.

Rue des Deux Marchés, ruelle de l'Ancien Port, rue de l'Ancienne Monneresse et rue du Conseil

Depuis 24 ans, plusieurs interventions ponctuelles des services industriels (SI) se sont succédées. Nous avons constaté depuis 2015 une augmentation des interventions.

L'état global des collecteurs communaux en système unitaire et l'état des conduites des SI sont catastrophiques. En effet, des infiltrations d'eaux dans les caves privées se sont multipliées ces dernières années avec la contrainte d'interventions d'urgence et de remplacements ponctuels des collecteurs concernés. Cette situation nous amène à craindre la rupture de ces conduites avant la Fête des Vignerons.

Un préavis sera déposé au premier semestre 2018 pour assainir ce secteur.

Quant aux travaux à la rue des Deux-Marchés et rue du Conseil nord, ils seront traités après la Fête des Vignerons et selon une vision d'aménagement développée par la DU.

Entretien des routes

Chemin Vert et carrefour route de l'Esplanade

La dernière intervention importante sur toute la longueur du chemin Vert, situé sur nos deux communes (Corsier et Vevey) date de 1969. Etant

donné l'état de la chaussée, la DAIE a pris contact avec le BTI (bureau technique intercommunal) à Corseaux afin de déterminer les travaux à entreprendre. La convention du 28 avril 1959 stipule que les frais d'entretien de cette chaussée se répartissent à parts égales entre les deux communes. Le décompte final est de Fr. 58'726.— à charge de Vevey.

Rue du Simplon et Avenue Paul-Ceresole

Des fissures, des ornières, des affaissements et un faiçonnage sont apparus dans l'axe de la chaussée de la rue du Simplon. Ces zones désagrégées sont fortement sollicitées par le passage du trafic de poids lourds tels que les bus VMCV. Les zones dégradées dont le traitement a été nécessaire sont d'environ 160 m² et réparties sur une longueur de 220 m. A l'avenue Paul-Ceresole, les derniers travaux d'envergure ont été la mise en séparatif à la fin des années 80. Des travaux ponctuels de fouille pour les SI ont été exécutés ces dernières années, mais aucune réfection n'a été entreprise depuis. Les zones dégradées dont le traitement a été nécessaire sont d'environ 190 m² et réparties sur une longueur de 180 m. Pour la réalisation de ces travaux de réfections ponctuelles le montant global s'élève à Fr. 104'427.25.



Rue du Simplon

Entrée parking du Panorama

Un affaissement longitudinal à l'entrée du parking s'est accentué ces dernières années. Ce décrochement du revêtement bitumineux est dû au tassement différentiel entre la partie qui se trouve sur la dalle du parking et le coffre de la route. L'assainissement de cette zone a consisté à créer une dalle de transition adaptée au trafic léger, ainsi qu'à fraiser la partie restante pour homogénéiser la pente entre la rue du Panorama et l'entrée du parking.



**Entrée du parking
du Panorama**

Boulevard d'Arcangier

Les travaux d'assainissement de la chaussée ont consisté principalement à changer les regards des chambres communales qui se sont affaissés. Le revêtement bitumineux a été ponctuellement purgé et reposé aux endroits les plus critiques.

Campagne de pontage des fissures du réseau

La dernière intervention importante concernant le traitement des fissures date de 1998. Nous avons introduit un montant de Fr. 100'000.- annuel pour effectuer ce travail préventif. Il est effectué selon planification issue du diagnostic routier et contrôle visuel supplémentaire. En 2017 nous sommes intervenus sur l'av. Gilamont, av. du Major Davel Sud, av. de Blonay, route de Blonay, av. du Général-Guisan et route de Lavaux.



Forêt domaniale des Toveires

Les travaux de renforcement des fondations ancres des ponts sur la Veveysse de l'autoroute N9 sont actuellement orchestrés par l'Office Fédéral des Routes (OFROU). Ces travaux sont programmés du 23 octobre 2017 au 26 avril 2019. Les transports routiers desservant ce chantier empruntent la route forestière des Toveires ainsi que le ponceau des Toveires réfectionné en 2016. Ce ponceau a été renforcé provisoirement en 2017 et est actuellement surveillé par l'OFROU. A l'issue des travaux, l'OFROU se chargera de la remise en état des éventuelles surfaces endommagées.

Entretien des canalisations

Avenue de Gilamont sud, passage St-Antoine et rue des Deux-Gares

Réhabilitation par gainage des collecteurs communaux sur 520 m.

Boulevard de Charmontey, avenue de Savoie sud, avenue Gilamont sud

Travaux d'entretien sur les réseaux des eaux usées (EU) dans le cadre du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE). Nous avons remplacé et réalisé 7 chambres de contrôle sur les collecteurs communaux, au boulevard de Charmontey, avenue de Savoie et avenue de Gilamont sud.

Après construction des chambres de contrôle, nous avons curé et réhabilité les collecteurs.

Nous sommes intervenus régulièrement dans certains secteurs de la Ville et avons procédé aux curages, inspections TV et entretien des collecteurs communaux conformément au PGEE.

Grilles et regards

Dans le cadre de nos chantiers routiers, collecteurs communaux et transition du domaine privé au domaine public, nous procédons au remplacement des grilles et regards d'égouts.

Séances interservices

Nous organisons les séances interservices (5 rencontres ordinaires en 2017), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen termes touchant au domaine public. Le but étant d'avoir une vision

globale et de diminuer tant que faire se peut le nombre d'interventions et les coûts. Les demandes de permis de fouille sont ensuite traitées par la Direction des espaces publics.

Police des constructions

Chaque mise à l'enquête est soumise à la DAIE pour émettre ses conditions techniques, pour le raccordement des eaux usées et eaux claires et suivis de chantiers. Nous établissons les directives techniques sur les permis délivrés par la direction des espaces publics, pour les permis de fouilles et dépôts, soit 240 pour l'année 2017. La DU nous a transmis 41 dossiers de mises à l'enquête publique, dont 10 ont été traités avec nos conditions. Plusieurs petites études d'évacuation des eaux, transition du domaine privé au domaine public, ont dû être effectuées pour des privés et architectes.

Collaborations

Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

Énergie

CAD : Chauffage à Distance

FEDD : Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable

OFEN : Office Fédéral de L'Énergie

PDCEn : Plan Directeur Communal des Énergies

PET : Planification Énergétique Territoriale

DAIE-Énergie a pour mission de définir et mettre en application la stratégie énergétique de la Ville de Vevey en développant des projets pour l'efficacité énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Par ses actions, elle œuvre ainsi à l'atteinte des objectifs énergétiques et environnementaux que le politique s'est fixés, notamment à travers son engagement dans le processus Cité de l'Énergie ainsi que son PDCEn. DAIE-Énergie assure également la gestion du FEDD ainsi que de la commission de l'énergie.

Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement, et qu'elles la réalisent concrètement. Obtenue pour la première fois en 2001, cette distinction a été renouvelée 5 fois par la Ville de Vevey qui a même décroché le label « or » en 2012 et 2016 pour avoir atteint un degré de mise en œuvre supérieure à 75%. Cette plus haute distinction est reconnue à l'échelle européenne sous le nom de « European Energy Award®GOLD ».

A travers toutes les actions énergétiques entreprises en 2017, la Ville de Vevey poursuit ses efforts dans ce processus Cité de l'énergie.

Elle collabore régulièrement avec les membres de l'association lors d'événements ou de formations organisés par le programme SuisseÉnergie de l'OFEN.



Planification énergétique territoriale

Etude de PET

La Ville de Vevey a pris la décision d'identifier les besoins et les ressources caractérisant son territoire et de constituer des scénarios traduisant différentes stratégies de développement énergétique.

Pour se faire une étude a été réalisée par l'entreprise Navitas Consilium SA permettant de :

- dresser un bilan énergétique de tout le territoire à l'échelle du bâtiment ;
- évaluer les futurs besoins en énergie jusqu'à l'horizon 2035 ;
- évaluer des ressources énergétiques et des installations à disposition à une échelle locale ;
- définir un scénario de développement de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'énergie sur son territoire d'ici à 2035.

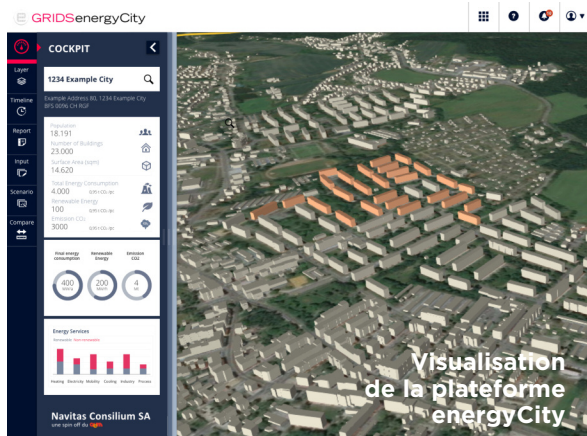
Grâce à cette meilleure connaissance de sa situation, la Ville pourra ainsi déterminer l'évolution énergétique souhaitée afin de répondre à ses engagements.

Cette étude, en cours de finalisation, servira de base lors de la mise à jour du PDCEn, dès 2018.

Outil de gestion énergétique territoriale - energy-City

Le programme de soutien SuisseEnergie pour les communes de l'OFEN offre la possibilité aux Cités de l'énergie de déposer un projet par année pour une aide financière. La Ville de Vevey a ainsi eu la chance d'être retenue pour sa proposition et sera soutenue à hauteur de Fr. 37'000.- ; un montant complémentaire a été sollicité auprès de FEDD.

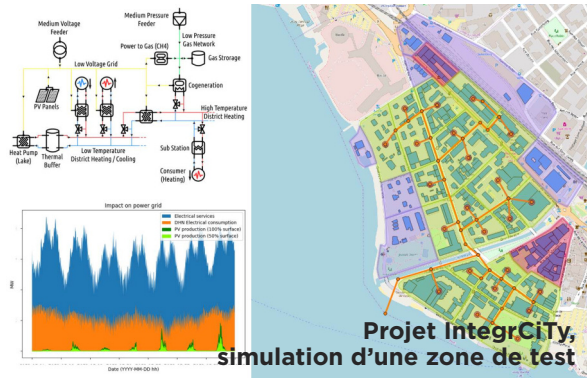
Ce projet, qui sera réalisé en 2018, consiste à mettre en place un outil de gestion énergétique novateur qui permettra de suivre année après année le bilan énergétique de tout son territoire, à l'échelle du bâtiment. Il servira donc à pérenniser les données acquises lors de l'étude de PET, les mettre à jour régulièrement et grâce à des indicateurs, connaître l'état d'avancement de la politique énergétique de la Ville à l'aune des objectifs énergétiques fixés afin de rediriger les actions énergétiques le cas échéant.



Projet de recherche européen IntegrCity

La Ville de Vevey participe comme partenaire au projet de recherche européen IntegrCity depuis 2016. Le but de ce projet est de favoriser l'interopérabilité des réseaux d'énergie en développant un outil d'aide à la décision qui doit être appliqué, testé et validé dans trois villes de Suisse et de Suède.

Cet outil sera appliqué sur une zone test de Vevey afin d'examiner l'impact de futurs scénarios de développement de réseaux énergétiques. Les pre-



mières simulations ont été réalisées en fin d'année et intègrent notamment l'utilisation de l'eau du lac comme source de chaleur.

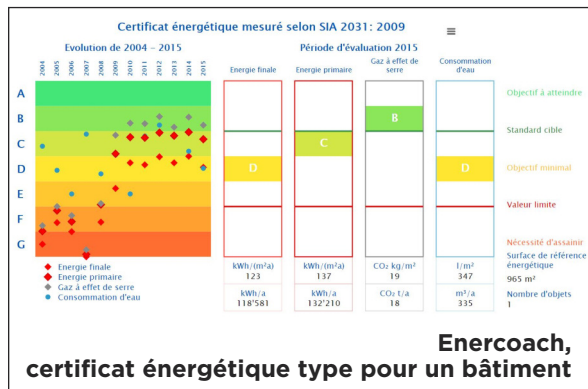
Bâtiments communaux

Suivi énergétique

Les principaux consommateurs du parc bâti communal font l'objet d'un suivi énergétique hebdomadaire par une entreprise spécialisée afin d'optimiser leur utilisation et ainsi engendrer des économies énergétiques et financières. Il s'agit de :

- la centrale de chauffage du collège Bleu ;
- la centrale de chauffage de l'école de la Veveyse ;
- la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

De plus, l'ensemble des bâtiments chauffés est suivi annuellement à l'interne depuis plus de 10 ans à l'aide de l'outil Enercoach mis à disposition par SuisseEnergie. Cet outil permet de situer et comparer énergétiquement tous les bâtiments communaux afin de prioriser les actions d'efficacité énergétique à entreprendre.



Ecole de la Veveyse

Actuellement alimenté par du gaz et du mazout, le système de production de chaleur de l'école de la Veveyse devra prochainement être assaini. Afin d'envisager des alternatives plus respectueuses de l'environnement, un concept énergétique a été commandé auprès du bureau Enerplan grâce au suivi mis en place.

Ecole de la Part-Dieu

2017 a vu le remplacement de la régulation de chauffage de l'école de la Part-Dieu. Le montant engagé pour la réalisation de ces travaux s'est élevé à Fr. 20'590.-.

Pour rappel, ce bâtiment scolaire fût la première certification au Standard MINERGIE à Vevey. Il est chauffé par une chaudière à pellets ainsi que des panneaux solaires thermiques.

Piscine de Vevey-Corseaux plage

La piscine de Vevey-Corseaux est équipée d'une pompe permettant d'amener l'eau du lac depuis la station de pompage de Nestlé. Cette eau sert à ré-

générer ou refroidir les bassins de la piscine pendant toute l'année, ainsi qu'à l'arrosage en période estivale.

Des travaux d'optimisation du système par l'ajout d'un nouvel échangeur de chaleur ont permis une meilleure synergie entre les agents.

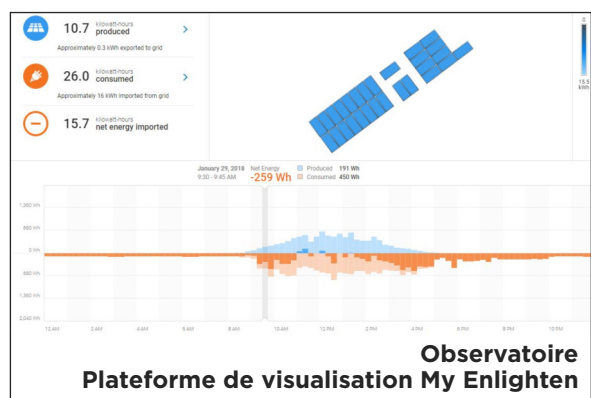
Le coût de ces travaux est de Fr. 45'990.— dont une subvention de Fr. 20'000.— a été accordée par le FEDD. Cette réalisation permet de réduire la consommation d'eau du réseau et la part d'agent fossile pour la montée en température des bassins ainsi qu'un réglage plus fin des installations.

Maria-Belgia 16

Suite à une proposition du Conseil communal de réaliser des toitures végétalisées, une étude menée par l'HEPIA est en cours de réalisation. En parallèle, l'intégration d'une petite centrale photovoltaïque est également étudiée par notre service.

Observatoire de Vevey

Une centrale photovoltaïque de 46 m² (8.4 kWc) est en fonction sur le toit de ce bâtiment depuis fin octobre 2017 et devrait produire annuellement 8'400 kWh. L'électricité produite est auto-consommée sur place par la pompe à chaleur air-air utilisée pour le chauffage et le refroidissement des locaux, le surplus étant injecté sur le réseau électrique. La production et la consommation de ce bâtiment sont suivies et peuvent être consultées en direct par notre service via une plateforme web afin de déceler tout problème de fonctionnement.



Marché libre de l'électricité

Depuis 2014, plusieurs sites de consommation électrique supérieure à 100'000 kWh s'alimentent sur le marché libre de l'électricité pour un total d'environ 1.8 GWh, soit environ 50% de la consommation totale des bâtiments communaux. Romande Energie a été retenue en 2017 pour le renouvellement de ses contrats, jusqu'en 2020.

Courant vert

Depuis 2014, l'ensemble de la consommation d'électricité des bâtiments propriétés de la Ville est alimenté par de l'énergie certifiée « Naturemade Star ». Ce label de qualité distingue l'énergie provenant de sources énergétiques à 100% renouvelables et garantit le respect d'exigences écologiques supplémentaires plus sévères et étendues. Dès le 1^{er} janvier 2017, l'électricité consommée pour l'éclairage public est également au bénéfice du label « Naturemade Star » faisant de la Ville de Vevey un exemple par sa consommation responsable.

FEDD

Le FEDD a été sollicité pour un montant total de Fr. 379'134.— en 2017. Ces demandes de subven-

tions sont réparties entre des demandes pour des capteurs solaires thermiques (1) et photovoltaïques (21), analyses énergétiques (2), raccordements CAD renouvelable (2), labellisation Minergie (1), projets de la commune pour l'efficacité énergétique (1) et le développement durable (1), les transports publics (131) et des vélos électriques (27). Le restant des subventions octroyées concerne les montants relatifs à l'achat d'appareils ménagers efficaces (50).

Pour rappel, le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable est alimenté par une taxe sur la consommation électrique de 0,2 ct par kWh sur le territoire veveysan. Cela représente un montant annuel de Fr. 192'000.— environ.

Commissions

Commission de l'énergie

Cette commission est composée d'un membre du Conseil communal de chaque parti et son suppléant. Le municipal, le chef de service et le délégué en charge de l'énergie participent également à cette commission et en assurent le suivi et la gestion.

Cette commission s'est réunie deux fois en 2017 et a eu l'occasion de traiter le préavis N° 17/2017 « [...] Demande d'un crédit d'étude pour le projet d'aménagement de l'avenue des Crosets, quai de Copet et rue de Fribourg [...] » - Eclairage public. Elle a également été consultée sur divers projets futurs liés aux domaines de l'énergie et a participé à la présentation du projet européen de recherche IntegrCiTy.

Commission du FEDD

Cette commission est composée de deux municipaux, de deux membres de la commission de l'énergie et des délégués à l'Agenda 21 et à l'énergie.

Elle est responsable de proposer à la Municipalité l'octroi des subventions aux demandes satisfaisant les conditions requises.

Elle s'est également réunie une fois afin de se prononcer sur une modification du règlement d'application de ce fonds relative aux conditions d'octroi pour les actions photovoltaïques et appareils électroménagers efficaces.

Manifestations

Cinéma Sud

Pour la cinquième année consécutive, la Ville s'est jointe à l'association Helvetas afin d'organiser trois soirées de projection cinématographiques en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales, du 25 au 27 juillet. Les films, projetés aux Jardins et Galeries du Rivage, ont pu l'être, grâce à des projecteurs dont les batteries étaient chargées à l'énergie solaire pendant la journée. Une légère baisse de fréquentation a été observée cette année, sans doute due à une météo capricieuse qui a obligé les organisateurs à se mettre à l'abri aux Galeries du Rivage pour deux soirs. Nous avons comptabilisé 91 personnes pour assister à la projection gratuite de trois films engagés et originaux. Cette manifestation est soutenue par la Ville de Vevey à hauteur de Fr. 1'500.—.

3^e assemblée générale du projet de recherche européenne IntegrCiTy

La Ville de Vevey a eu le plaisir d'organiser la 3^e assemblée générale du projet IntegrCiTy les 4 et 5 décembre 2017 réunissant les partenaires venus de Suède, d'Autriche et de Suisse.

A cette occasion, une rencontre avec la commission de l'énergie a eu lieu à l'Hôtel de Ville afin de



présenter le projet et d'échanger sur la thématique des réseaux énergétiques.

Participation à des séminaires/événements

- 14 septembre 2017 - Smart City Day 2017 - Innobridge
- 25 septembre 2017 - Journée de l'énergie 2017 - OFEN
- 4 octobre 2017 - Journée de l'énergie - Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM)
- 17 novembre 2017- Atelier des idées : "Mon quartier, ma commune, ma région : vision 2035" - OFEN

Inspecteur des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale. Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier - La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux : la répartition des frais se fait au prorata du nombre de visites effectuées dans chaque commune.

Prévention des accidents dus aux chantiers

1'513 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

	2016	2017
Blonay	211	204
Chardonne	148	102
Corseaux	120	77
Corsier	91	43
Jongny	35	64
La Tour-de-Peilz	173	177
Montreux	494	380
St-Légier	191	172
Vevey	327	247
Veytaux	63	47
SUVA	0	0
Totaux	1'853	1'513

2'753 remarques orales et écrites ont été adressées aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

Détail des contrôles	2016	2017
Protections sur toiture	23	11
Dépôts de matériaux dangereux - Amiante	41	31
Étayage des fouilles	18	30
Echafaudages	278	262
Défauts d'auvents de protection à 45°	32	32
Garde-corps	283	215
Filets de protection	64	63
Défaut de clôture de chantier	50	94
Parois de protection terrassement et fouilles	65	62
Passage public / signalisation, cheminement piétons	128	114
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	32	36
Contrôle de grue, permis, arri-mage	73	50
Barre de sécurité	39	31
Interruptions momentanées ou arrêts des travaux	63	53
Avis de chantier, carte, écriteau	31	16
Rendez-vous de chantier	70	83
Travail de nuit	1	0
Visites de chantier avec la SUVA	37	36
Rien à signaler	534	466
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	29	23
Défaut carte d'ouverture de chantier	70	57
WC de chantier	3	6
Assurance de travaux acrobatique	3	5
Démolition dangereuse	6	4
Défaut d'étaiyage d'immeubles	2	5
Protections auriculaires	31	9
Chaussures de chantier	34	21
Casque de protection	307	308
Gants, lunettes et masques de protection	34	24
Harnais de sécurité	46	38
Câbles ou ligne de vie - filets antichute	15	10
Remarques diverses	702	558
Totaux	3'114	2'753

53 interdictions de poursuivre les travaux sur des échafaudages en mauvais état ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité sont longues à instruire dans le quotidien des ouvriers, notamment dans l'application des mesures liées aux échafaudages. Cependant, le nombre de remarques est en diminution - la campagne de formation auprès de ces nouvelles petites entreprises est faite par la SUVA, via les sociétés, fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux, pour faire évoluer les mentalités et les consciences, en relation avec les protections individuelles et collectives - l'Inspectorat des Chantiers du District de la Riviera poursuit sa collaboration avec la SUVA, sur les divers chantiers en cours.

83 rendez-vous de chantier ont eu lieu avec les architectes, ingénieurs, maîtres d'œuvre et entrepreneurs. Ils se font avant l'ouverture du chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs de la police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. 36 chantiers ont été visités, en collaboration avec MM. Duinker et Chanton de la SUVA.

Contrôle des vols d'hélicoptère sur le district de la Riviera : 37 vols annoncés ont été effectués sur le territoire intercommunal.

Travail de nuit : 78 permis de travail de nuit ont été édités.

Carte d'ouverture de chantier : 57 rapports ont été adressés pour solliciter le retour de cette carte.

Amiante

2017 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition. Plusieurs chantiers (31) ont été interrompus, car l'évacuation n'était pas ou partiellement réalisée selon les normes en vigueur.

Toutes démolitions ou transformations nécessitent un diagnostic amiante - les architectes et ingénieurs suivent consciencieusement la procédure concernant ce matériau dangereux pour la santé. Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2015	2016	2017
Blonay	61	57	68
Chardonne	25	27	31
Corseaux	25	24	32
Corsier	21	17	15
Jongny	8	10	18
Montreux	130	106	100
St-Légier	46	44	69
La Tour-de-Peilz	36	39	45
Vevey	52	65	78
Veytaux	19	10	6
Totaux	423	402	462

Les chantiers de génie civil, telles que les ouvertures de fouille, d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit uniquement de l'avis des communes qui nous font parvenir les permis de fouille ou dépôts sur le domaine public, soit :

	2015	2016	2017
Blonay	22	23	54
Chardonne	37	33	20
Corseaux	12	35	51
Corsier	18	15	10
Jongny	9	11	12
La Tour-de-Peilz	77	71	105
Montreux	130	150	151
St-Légier	13	13	19
Vevey	119	126	109
Veytaux	8	6	7
Totaux	445	483	538

Accidents

Au cours de l'année, aucun accident annoncé, 2 en 2016 et 2 en 2015. La campagne de la SUVA « sauvez 250 vies » poursuit son efficacité.

Dénonciations

Pas de dénonciation auprès de la Préfecture de l'inspecteur des chantiers.

Les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main-d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indélicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi deux journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents, SUVA et FVE (Fédération Vaudoise des Entrepreneurs).

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est présente ou régulièrement conviée aux commissions municipales permanentes suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (Cogest) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission d'aménagement du territoire (CAT) pour prendre part aux discussions sur le développement des outils de planification (Plan de stationnement 2030, Plan directeur des mobilités douces) et sur la mise en œuvre du PMU.
- La commission de l'énergie (COen) pour la présentation des préavis ayant une composante énergétique et les discussions sur la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC), en regard de la sécurité des bâtiments communaux.

Ponctuellement, la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est appelée à présenter ses dossiers dans le cadre politique ou d'associations professionnelles.

*Elina Leimgruber, syndique
Claude Lehrian, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Vœu N° 6 : La commission souhaite que l'isolation des fenêtres du Panorama soit une priorité

Réponse : Le bâtiment du Panorama a été construit à la fin des années quatre-vingts selon les standards de l'époque. La surface vitrée est de 900 m², 129 m² pour le rez-de-chaussée (CMS et bureaux communaux) et 774 m² pour les logements. Les locaux possèdent les vitrages isolants d'origine. Dans le cadre de l'élaboration du budget 2018, nous procéderons à l'expertise des vitrages des bureaux de l'administration communale et du CMS du rez-de-chaussée (qualité des vantaux, joints et vitrages). Le fonctionnement des corps de chauffe et la régulation de la distribution de chaleur seront également contrôlés. Il y aura lieu à ce moment de proposer des mesures possibles à l'amélioration du confort en regard des priorités municipales.

Suivi : un changement des joints de fenêtres des locaux administratifs est prévu au budget 2018 comme premières mesures d'assainissement.

Vœu N° 16 : La commission propose à la Municipalité de prendre position sur l'éthique des acquisitions et opérations effectuées par Holdigaz, compte tenu des engagements de la ville pour la stratégie énergétique et du label gold des Cités de l'énergie. Elle souhaite par ailleurs que des comptes rendus soient transmis suite aux assemblées de Holdigaz.

Réponse : Afin de pouvoir se prononcer sur l'éthique des acquisitions et opérations effectuées par Holdigaz, la Municipalité a écrit au Conseil d'administration d'Holdigaz pour demander des précisions sur sa politique de placement actuelle et future, comme elle l'a récemment fait auprès de la CIP suite au postulat de M. Serge Ansermet.

Quant à la stratégie énergétique, bien que d'origine fossile, le gaz naturel émet, à quantité d'énergie égale, 20% de CO₂ en moins que le mazout. De plus, le gaz permet de s'affranchir de la problématique de la livraison par camion. Enfin, du biogaz peut être injecté dans le réseau afin d'améliorer le bilan environnemental de ce vecteur énergétique.

Pour toutes ces raisons, le gaz peut être considéré comme un agent énergétique de transition et son utilisation devrait être encouragée en remplacement du mazout lors d'un changement de chaudière, lorsqu'aucune alternative renouvelable n'est justifiable. Il peut également servir d'appoint à certaines énergies renouvelables (par ex. solaire thermique).

Il est à noter qu'Holdigaz s'approvisionne en gaz naturel auprès de Gaznat SA, fournisseur en Suisse Romande qui alimente d'autres acteurs gaziers de l'arc lémanique. Il est du ressort de Gaznat de négocier les contrats à l'étranger et de garantir un approvisionnement sûr. Un courrier municipal sera envoyé pour demande d'informations.

Suivi : courrier municipal.



Pont du quai Perdonnet

157

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

**DIRECTION
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION,
DE LA FAMILLE
ET DES SPORTS**



Les quatre secteurs de la Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports œuvrent au quotidien afin de proposer aux citoyennes et citoyens de notre Commune des prestations répondant aux mieux à leurs attentes. Ce n'est de loin pas une activité simple et les remerciements ne sont pas légion. Mais l'implication et la volonté des collaboratrices et des collaborateurs de cette Direction permettent de dépasser cet état de fait. Qu'ils en soient remerciés.

Lionel Girardin, municipal

Mission de la DJEFS

La DJEFS a pour mission de créer des synergies entre ses quatre secteurs (jeunesse, éducation, famille et sports). Elle coordonne, favorise et soutient ainsi les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires ou initiés par elle. Son objectif est d'offrir des prestations publiques performantes et de qualité qui répondent aux besoins des Veveysans et des Veveysannes. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Faits marquants

L'entrée en vigueur des nouvelles normes de l'aide sociale pour les jeunes de 18 à 25 ans dès le 1.2.2017 et le transfert des dossiers des jeunes en formation à l'office des bourses ont eu un impact majeur sur l'organisation du secteur jeunesse cette année. Les prestations d'insertion, revisitées dès 2016, ont été mises en place avec succès dès janvier afin de répondre aux exigences cantonales. Le secteur offre désormais une mesure de transition, financée conjointement par le Canton et la Ville à env. 35 jeunes par an. Des ateliers spécifiques visant à les accompagner dans un projet de formation, un stage ou un emploi ont été renforcés pour garantir une prise en charge à hauteur de 20h par semaine pour chaque jeune.

Le report de construction du nouveau collège à Gilamont et un bâti scolaire vieillissant ont déterminé, dès le 1^{er} semestre, la constitution d'une nouvelle feuille de route pour la rénovation des collèges de la Ville, initiée par le Conseil d'établissement et validée par la Municipalité. Un travail préparatoire important a ainsi été entrepris entre le secteur éducation, la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAIE) et les Directions des deux établissements scolaires de Vevey pour la planification des travaux dans le collège de la Veveyse notamment, lesquels interviendront dès juillet 2018. L'incendie de la toiture du collège des Crossets le 4 septembre, s'il a mobilisé toutes les équipes de la DJEFS et de nombreux autres services pour réenclasser les élèves en un temps record, a aussi eu un impact important sur la feuille de route, avec la construction anticipée d'un collège provisoire sur le site du SIGE et le transfert pour l'année scolaire des enseignants et des élèves du collège des Crossets.

L'analyse de la gouvernance du Réseau enfance Vevey et environs (REVE) en vue d'améliorer son fonctionnement a été en tête de l'ordre du jour de toutes les séances du bureau et du conseil du réseau cette année. L'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants, notamment pour les prestations parascolaires prévues au 1.1.2018 a également largement déterminé l'agenda du secteur famille, avec l'adaptation de tout le dispositif en 3 nouvelles unités d'accueil parascolaire, pour un total de 96 places, qui ouvriront début 2018. Un encadrement professionnalisé, avec un processus de formation pour l'ensemble

du personnel auxiliaire, a été anticipé en 2017. Il se déploiera pleinement dès 2018.

Au niveau du secteur sport, c'est la rénovation des terrains de foot de Copet et des sols de la double salle de gym du collège Jean Kratzer qui a occupé le secteur et la DAIE sur plusieurs mois. La Ville, les écoles et les sociétés sportives peuvent ainsi compter sur deux superbes installations. Le sport urbain aura aussi été au centre de nos préoccupations, avec la création d'un fitness à ciel ouvert au bas de la Veveyse en août et la finalisation d'une offre de sport en salle gratuite durant la période froide, qui ouvrira dès janvier 2018.

La Direction a également mis en place un projet pilote, en collaboration avec les organisateurs du Passeport-Vacances pour l'accueil élargi des enfants durant l'édition 2017. La mesure n'ayant pas rencontré le succès souhaité, cette dernière ne sera pas reconduite en 2018.

2017 a été le témoin d'adaptations majeures et rapides des structures et des prestations. Le succès de cette année est le résultat de forces et d'engagement mis en commun entre les collaborateurs des secteurs, les services de la Ville et de nombreux partenaires, que la direction remercie chaleureusement.

Organisation de la DJEFS

La DJEFS est dirigée par une cheffe de service (1.0 EPT) qui est soutenue dans sa tâche par une assistante de direction (1.0 EPT) et secondée par quatre responsables de secteur: jeunesse (0.9 EPT), éducation (0.8 EPT), famille (0.8 EPT) et sports (1 EPT). Un animateur-intendant à l'école à la montagne La Cheneau complète l'équipe (1.0 EPT).

Ressources humaines

La Direction, avec ses secteurs, totalisait fin décembre 270 collaborateurs permanents soit 166.16 équivalent plein temps (EPT). A ce chiffre doivent encore être rajoutés de très nombreux collaborateurs auxiliaires engagés dans les quatre secteurs de la Direction pour des activités ponctuelles (animation, monitorat, surveillance) ou régulières (sport scolaire facultatif, éducatif, etc.).

Changements

Le poste de responsable du secteur éducation a été repourvu au 1.1.2018. En lien avec l'augmentation des activités, la Direction a elle aussi été renforcée avec l'engagement début avril d'une assistante de direction.

L'accueil du secteur famille dans les locaux au Panorama, précédemment sis à l'Av. du Simplon 14, a également mobilisé toutes les équipes de la Direction, avec une adaptation des bureaux qui a notamment touché les secteurs éducation et jeunesse.

Collaborations et représentations

La Direction a participé à toutes les commissions municipales des secteurs et aux séances du Conseil d'établissements. Elle a également été présente à de multiples rencontres avec les autorités cantonales (SPJ, SPAS, DGEO, DFJC, DOP, FAJE, OAJE), les établissements scolaires et aux assemblées des associations que la Ville soutient à travers ses différents secteurs. Elle s'est déplacée en Lituanie dans le cadre des Jeux internationaux des écoliers et a participé à différents congrès en lien avec les activités de ses secteurs. Elle a également participé ou a été représentée aux commissions municipales des services de la Ville ou à des groupes de travail des Directions.

Mission

Le secteur a pour mission de répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs et d'insertion socio-culturelle et socioprofessionnelle. Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : le développement de compétences, la valorisation des attentes, des modes de vie et des valeurs, et la promotion de la santé et la prévention de la santé globale.

Faits marquants

Suite à la révision de la LASV qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, la mesure d'insertion socio-professionnelle « Coup de pouce emploi jeunes » est devenue une mesure de transition afin de répondre aux nouvelles directives cantonales concernant les jeunes de 18 à 25 ans au bénéfice du revenu d'insertion.

Prévention par les pairs : une consolidation de l'activité de prévention avec les pairs a été menée en 2017. 12 jeunes, formés aux messages de prévention par des professionnels de la FVA, de Profa et d'AACTS, sont intervenus dans l'espace public : 4 soirs à Animai, 10 soirs (jeudis et vendredis) en été au bord du lac lors de l'action « V l'eau Cargo » et 10 soirs lors de la diffusion de courts métrages (action « Et si on causait »).

Au niveau de la prestation conseil social école-famille, les deux nouvelles conseillères sociales en place depuis le 1^{er} janvier 2017 ont pris leur fonction avec un axe fort de consolidation des relations avec les familles et l'école.

Le secteur a également dû déplacer les bureaux de l'animation afin d'accueillir le secteur famille. Le responsable du secteur et une secrétaire administrative ont déménagé dans les locaux à la Rue de l'Union 15B.

Plan des investissements

Néant.

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable qui gère une équipe chargée de l'animation socioculturelle et du travail social de proximité. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux reste essentielle pour assurer la mission du secteur.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2017

Personnel permanent : 13 personnes pour 8.55 EPT

- Responsable de secteur : 0.9 EPT
- Animation : 1.95 EPT (3 personnes)
- Travail social de proximité : 3.7 EPT (5 personnes)
- Personnel administratif : 0.8 EPT (2 personnes)
- Conseil social école famille : 1.2 EPT (2 personnes)

Personnel non permanent : 2 stagiaires HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux Union 15B), et de nombreux moniteurs, animateurs et répétiteurs engagés pour les activités ponctuelles.

Changements

Le poste de coordinatrice des appuis scolaires a été repourvu le 1^{er} septembre. Vacant depuis le 1^{er} janvier, le responsable du secteur en avait assuré l'intérim. Les 2 postes de conseillères sociales ont également été repourvus au 1^{er} janvier. Un poste d'animateur à 50 % reste vacant alors que des mesures de recrutement ont été engagées suite au départ de deux travailleurs sociaux de proximité le dernier trimestre. Les postes devraient être repourvus début 2018.

Animation

Les prestations sont réparties sur 4 axes : animation, prévention, événementiel et soutien. L'animation jeunesse, avec les animateurs, met en œuvre des prestations et des activités visant à encourager les jeunes à entrer en action et à développer et renforcer leurs compétences. La prévention de comportements à risques et de ruptures de liens sociaux fait partie intégrante de leur champ d'action, avec les travailleurs sociaux de proximité. Les jeunes sont également encouragés à participer au développement social et culturel de la cité en s'engageant dans l'élaboration des activités et prestations et dans leur mise en œuvre.

Détail des prestations et activités

Urban Kratz'r, dès 6 ans, 169 participants : activités sportives (skatepark, jeux de balles, etc.) les mercredis d'avril à juin et de septembre à octobre, dans la cour du collège Jean Kratzer.

Jeux-dis, dès 6 ans, 507 participants : activités préprogrammées, ludiques et sportives, créatrices et manuelles dans les locaux d'animation à Quai Maria-Belgia 16.

Soupers du jeudi, dès 14 ans, 275 participants : élaboration et réalisation d'un souper avec et par les jeunes, supervisé par les animateurs.

Vendredi c'est permis!, dès 6 ans, 460 participants : activités ludiques, sportives, créatives à l'intérieur ou à l'extérieur.

Fever Night, dès 14 ans, 3 soirées, 80 participants : soirées personnalisées organisées par les jeunes, avec le soutien des animateurs.



Open Sport, dès 6 ans, 3'244 participants : ouverture de 7 salles de gym durant la saison froide, les mercredis, jeudis, samedis et dimanches pour la pratique d'une activité sportive gratuite en salle. Les activités sont toutes encadrées par des moniteurs J+S ou en formation, laquelle est soutenue par le secteur sports.

Animations de vacances, dès 6 ans, 111 participants : activités ludiques, créatives et sportives durant les vacances scolaires (février et octobre). Participation financière modeste exigée pour certaines sorties.

Ateliers découvertes, de 8 à 16 ans, 96 participants : 12 ateliers organisés en collaboration avec l'animation jeunesse du Cercle de Corsier et en partenariat avec des acteurs de la région. Activités sur inscription et participation financière.

Animations de quartiers, dès 6 ans, 615 participants : 7 après-midis d'animation dans les quartiers (Gilamont, Robin, Plan-Dessous, Av. Rollier et Bosquets) organisés en collaboration avec les associations Tremplin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie et la maison de quartier Villa Métisse.

Projets participatifs, dès 13 ans, 120 participants : engagement bénévole des jeunes pour confec-

tionner et vendre des crêpes lors d'événements locaux. En contrepartie une sortie bowling et une « nuit sur la paille » leur ont été offertes.

Projets de jeunes, 12 à 25 ans, 4 projets : « Into the Yard », « Radioactive Party », « La marionnette géante » et un court métrage ont été soutenus pour un total de Fr. 1'950.- avec un soutien (conseil, orientation, etc.) par les animateurs.

Festival Animai, du 24 au 28 mai, dès 6 ans, env. 4'500 participants : 4 jours d'animation pour les jeunes et les familles au Jardin du Rivage. Activités créatives, culturelles et sportives, scène musicale tremplin, actions de prévention et spectacles d'improvisation théâtrale.

Événements pour adolescents, dès 16 ans, 85 participants : soirées dansantes « Posimind » au RKC, et « Disco Patins » à la patinoire de Vevey.

Participation à des manifestations locales, dès 6 ans, 106 participants : participation et collaboration à diverses animations et fêtes organisées à Vevey : Fête de la Danse, Fête des Ecoles et Urban Project.

Projet prévention, 78 participants : tournoi de Futsal lors de la journée de lutte contre le racisme.

Camps d'été et weekends camping, dès 6 ans, 73 participants : deux semaines de camps sports et nature organisés à Château-d'Œx, un weekend camping et un week-end de ski dans la région.

Le local jeunesse au Quai Maria Belgia 16 a été mis à disposition d'associations locales (Impro Riviera, La Clique, Creativity).



Suite à la demande de la commission de gestion de créer une fresque murale aux Bains Payes, la collaboration entre le secteur jeunesse et une classe d'art de 10^e a été finalisée par l'inauguration de ladite fresque le 19 juin 2017 avec la présence notamment des autorités scolaires, de la Municipalité, des membres de la Commission de gestion et de la DEJFS.

Soutien aux associations

Le secteur jeunesse participe aux séances ou assemblées des associations soutenues par la Ville : Association de la Ferme Menthée, Tremplin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie. Le Comité Culturel (COCU) a soutenu financièrement 4 projets (fête de quartier, sports urbains, danse et musique).

Travail social de proximité

Travail de rue

Les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ont été présents 4 après-midis et 2 soirs par semaine en moyenne sur l'année dans les espaces publics fréquentés par les jeunes afin d'observer et d'approcher des jeunes ou des groupes de jeunes dans un climat de bienveillance. Objectifs : prévenir les ruptures (scolaires, sociales, etc.), apaiser les tensions. Cette action socioéducative menée à long terme vise à développer l'estime de soi, les compétences

personnelles et inciter les jeunes à participer à la vie sociale. Une bonne collaboration avec la Police a permis de désamorcer des situations conflictuelles, de prévenir des incivilités et des actes violents. Une collaboration avec la Direction des espaces publics (DEP) s'est construite autour d'une recherche de solutions communes aux incivilités dans l'espace public.

Permanence sociale

Ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h dans les locaux à la Rue de l'Union 15B, une centaine de jeunes l'ont fréquentée durant l'année, principalement pour des problématiques d'emploi, de formation, de logement, des démarches administratives, familiales, d'endettement, de dépendances et de statut.

Projets communautaires

Prévention : 2 actions phares ont été renouvelées en 2017 avec la participation active des jeunes formés à la prévention par les pairs : une mesure de prévention (V l'eau cargo) auprès des usagers du bord du lac à vélo les soirs du weekend du mois de juin. Une action de terrain (Et si on causait) organisée en collaboration avec Agenda 21 et des jeunes vidéastes de la région : moments de partage et d'action de terrain avec les passants autour de courts-métrages locaux projetés dans divers endroits de la ville.

Open Sport : en collaboration avec les animateurs, présence des TSP le dimanche.

Amène ta sauce : 7^e année d'une action menée en collaboration avec la Villa Métisse : 40 repas servis gratuitement le vendredi midi à un public mixte (jeunes et habitants du quartier). Participation : 20-25 personnes par repas.

Semaine contre le racisme, 22 mars : en collaboration avec la Déléguee à l'intégration, repas dans la rue à l'av. Général-Guisan et discussion avec les passants.

Boîte d'échange : posée en 2014 à la Rue de l'Union 15B, cette boîte se remplit et se vide de ses nombreux objets déposés par les habitants du quartier. Un vrai succès.

Brisolée : la 6^e brisolée de Ginkgo a accueilli environ 60 personnes (jeunes, membres du réseau local ou régional, voisins) le 4 octobre.

Soirées jeunes Rocking Chair (RKC) : présence des travailleurs sociaux de proximité à la demande des animateurs lors d'une soirée organisée par des jeunes.

Mini-bibliothèque : acquise de Swisscom, un projet de réhabilitation de la cabine téléphonique au bas de la rue du Panorama est porté depuis octobre 2017 en collaboration avec l'école.

Mesures Ginkgo

Activités socio-éducatives

Activités organisées en collaboration avec les jeunes. Participation moyenne : 10 jeunes. 1 sortie « randonnée » dans la région, 12 ateliers philos animés par un philosophe, 1 après-midi safari photos, 1 sortie au Musée olympique.

Mesure de transition « Coup de Pouce Emploi Jeune »

Mesure d'insertion socio-professionnelle, cofinancée par le SPAS et la Ville, elle offre aux jeunes de 18 à 25 ans les moyens de se préparer pour (re)trouver une formation, un emploi. Devenue une mesure de transition le 1^{er} janvier, elle intègre un atelier emploi (élaboration de CV, lettres de motivations, mises en situation, gestion d'un entretien d'embauche, etc.), un atelier communication et

atelier informatique. Des appuis scolaires, assurés par des bénévoles et des collaborateurs du Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ) ont permis de renforcer des acquis et développer de nouvelles compétences auprès de 30 jeunes dans le cadre de 651 périodes de cours. Le suivi éducatif hebdomadaire vise à soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle. Un suivi médical est également proposé par deux infirmières indépendantes en vue de prévenir ou d'agir sur les problèmes de santé. 34 jeunes ont participé à la mesure en 2017. 18 d'entre eux ont trouvé une formation ou un emploi au terme de la mesure. 7 ont été orientés vers d'autres mesures ou des stages de longue durée. Les autres sont toujours suivis par le secteur ou n'ont pas trouvé de solution. Cette mesure offre 16 places à l'année.

Mesure Ado

Partiellement financée par le SPJ, cette mesure est destinée à des jeunes de 12 à 18 ans. Elle propose un soutien éducatif et administratif, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle. En 2017, 37 jeunes ont été suivis. Le travail de rue auprès des adolescents a permis de créer des liens lors de rencontres sur le terrain (parcs et jardins, places de jeux, préaux d'école, etc.). Le travail conjoint avec les animateurs et les conseillères sociales école-famille ont permis de prévenir des ruptures sociales et scolaires.

Permanence Jet Service Riviera

Ouverte 3 heures par semaine dans les locaux du secteur à la Rue de l'Union 15b, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant (CSP), cofinancée par la Ville, l'ARAS Riviera et le CSP, a accueilli 70 jeunes pour 145 consultations. Les usagers sont pour la plupart confrontés simultanément à des problématiques multiples, de plus en plus lourdes et complexes.

Conseil social Ecole-Famille

Les deux nouvelles conseillères sociales ont débuté ensemble leur activité le 1^{er} janvier et ont orienté leur travail selon 3 axes : soutien social et administratif, accompagnement et prévention de la rupture scolaire. Une réflexion socio-éducative avec les familles et les partenaires a aussi été menée. Le public cible reste les élèves scolarisés à Vevey, les parents et les partenaires de l'école. En 2017, 104 situations (64 au primaire et 40 au secondaire) ont été suivies. Les interventions sont très diversifiées et portent généralement sur des problèmes scolaires, éducatifs, familiaux, financiers, etc. avec des problématiques parfois compliquées nécessitant des démarches multiples auprès d'instances spécialisées. Elles ont participé régulièrement aux séances mensuelles du groupe santé de l'Etablissement primaire et secondaire et du groupe de coordination de l'Etablissement primaire. La collaboration s'est renforcée avec le secteur famille, avec les maisons de quartier, la Villa St-Martin et la mesure Ado. Beaucoup de familles se trouvant dans des difficultés financières, elles ont fait appel à 9 fondations qui ont répondu favorablement à leur demande. Dans le cadre de l'Association des colonies de vacances de Vevey, une conseillère œuvre également chaque année comme coordinatrice en charge des inscriptions pour les 2 semaines de colonie organisées dans le chalet communal La Cheneau.

Travail de réseau

171 jeunes ont été suivis en complémentarité avec

le réseau socio-éducatif : SPJ, assistants sociaux des divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne.), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, enseignants et professionnels des écoles, Services d'orientation professionnelle et unités de soins régionales. Des interventions ponctuelles des collaborateurs (direction de mémoire, conférence) ont également été menées lors de formations organisées par le SPAS, l'EESP, le GREA, l'ARPIH. Les professionnels de Ginkgo ont participé activement, à la plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité, à la plateforme romande des Travaillateurs Sociaux Hors Murs, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances au GREA.

Collaborations et représentations

Le secteur jeunesse a collaboré étroitement avec les partenaires suivants : Etablissements primaire et secondaire de Vevey, Association des colonies de vacances, ARAS-Rivera, Centre social intercommunal, SeMo, Fondation les Aïrelles. Il a également eu des contacts privilégiés avec les centres de formation tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; il a collaboré avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, SPJ, SPAS, DEPART, CSP, etc.), le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA) et avec les différents services et Directions de la Ville ; il a participé à la commission municipale des activités interculturelles, au groupe de travail sur les incivilités, à différents comités d'associations (Jouerie, Trempolin, RKC, Passeport Vacances, AFM, COCU). Il a organisé 2 séances de la commission municipale jeunesse.

*Marco Pavarini,
Responsable du secteur jeunesse*

Lexique

- AACTS : Addiction, action communautaire, travail social
- ARAS-Riviera : Association régionale d'action sociale
- ARPIH : Association romande pour le perfectionnement du personnel d'Institutions pour handicapés.
- CIPRET : Centre d'information pour la prévention du tabagisme
- CSP : Centre social protestant
- EESP : Ecole Professionnelle Supérieure en Travail Social
- FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
- GREA : Groupe romand d'études des addictions
- HES-SO : Haute école spécialisée de Suisse occidentale
- LASV : Loi sur l'action sociale vaudoise
- PROFA : Pro Famille : Fondation offrant une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
- Radix : Fondation suisse pour la santé
- SPAS : Service de Prévoyance et d'Aides Sociales du canton de Vaud
- SPJ : Service de Protection de la Jeunesse
- SUPSI : Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana

Mission

D'entente avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et les Directions des deux établissements scolaires de Vevey, le secteur a pour mission d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations et des prestations multiples. Il organise les séjours des écoliers à La Cheneau et coordonne également les camps, les activités scolaires et extrascolaires et les dépistages dentaires. Il gère les aides communales destinées aux élèves de la scolarité obligatoire notamment.

Faits marquants

L'événement central de l'année 2017 fut l'incendie de la toiture du collège des Crosets survenu en fin de matinée pendant le temps scolaire, le 4 septembre 2017. Il a nécessité le réenclassement de près de 200 écoliers dès la semaine suivante.

Dans un premier temps, du 11 septembre au 27 octobre, des salles de classes ont été mises à disposition dans 6 collèges de la Ville (collèges du Clos, Bleu, Part-Dieu, Collège et pavillons de Charmontey). Afin de permettre aux écoliers de se rendre dans leur nouvelle école, un système de transport par bus a été organisé par la Ville, en collaboration avec les VMCV.



Des pavillons scolaires provisoires ont été montés après l'incendie sur le site du SIGE et aménagés en coordination avec le secteur pour accueillir les écoliers du collège des Crosets le 30 octobre 2017. Le secteur a maintenu un système de transport par bus, dont l'utilisation est facultative.



Le secteur a pu compter sur le soutien du personnel de la protection civile pour assurer le déménagement du mobilier et des affaires scolaires des élèves et des enseignants, en collaboration avec différents services de la Ville.

Le secteur éducation a collaboré avec l'Association permaculture Riviera, des enseignants du collège de Charmontey et des parents du quartier à

la création d'un jardin en permaculture sur une parcelle de la Ville située à côté du collège.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :

- Nouveau collège du cycle secondaire de Gilamont - 60 salles
- Bâtiment de l'Aviron - Aménagement de 3 salles d'enseignement (finalisé 8/2016)
- Ecole à la montagne La Cheneau - Rénovation et transformation
- Rénovation du collège Bleu (1964)
- Ecole de la Veveyse - Réfection des façades
- Ecole du Clos - Réfection des façades
- Achat de pavillons scolaires pour 10 classes
- Galeries du Rivage - Rénovations

Organisation du secteur

Le secteur est sous la responsabilité d'une responsable qui gère une équipe chargée des prestations en lien avec les établissements scolaires de Vevey et les autres partenaires du réseau.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2016

Personnel permanent : 13 personnes pour 10 EPT

- Responsable de secteur 0.8 EPT
- Administration 1,95 EPT (3 personnes)
- Secteur technique 2.0 EPT (2 personnes)
- Secteur dentaire 0.65 EPT (1 personne)
- Ecole à la montagne 4.6 EPT (6 personnes)

Le secteur comprend également 2 apprentis (employé de commerce et cuisinier) et fait appel à de très nombreux personnels auxiliaires pour les activités extrascolaires (moniteurs, animateurs, accompagnateurs, etc.). 14 médecins-dentistes sont conventionnés par la Ville et 2 médecins scolaires sont engagés sur la base d'un forfait horaire annuel.

Changements

Le 1^{er} janvier 2017, M^{me} Sarah Gisler, responsable du secteur, a pris ses fonctions en remplacement de M^{me} Christine Rizzi, responsable ad interim, suite au départ en juin de la précédente titulaire du poste.

M. Roger Reymond, assistant technique, rattaché au secteur éducation a pris sa retraite en juillet 2017. Pour lui succéder, M. Sébastien Croset a été engagé en tant que répondant des équipements scolaires le 1^{er} juin 2017.

Une apprentie de 1^{re} année a rejoint l'équipe en août, suite au terme de la formation de M. Robin Serex, lequel a réussi ses examens finaux d'apprenti de commerce et de maturité professionnelle. M. Serex a ensuite été engagé pour renforcer l'équipe suite à l'incendie du collège des Crosets en qualité de collaborateur sous contrat à durée déterminée.

Prestations scolaires et extrascolaires

Secteur technique scolaire

Le secteur technique a été très sollicité suite à l'incendie du collège des Crosets. L'état de l'ensemble du mobilier scolaire a dû être contrôlé afin d'évaluer les besoins pour la prochaine rentrée. L'organisation des déménagements successifs (mobilier et matériel) du collège des Crosets vers 6 collèges puis vers le collège provisoire du SIGE a représenté une charge de travail importante.

Le secteur a assuré l'entretien du mobilier scolaire et procédé au changement des embouts de plus de 500 chaises.

Pour la rentrée scolaire 2017-2018, le secteur a dé-

ménagé 7 classes du primaire et 1 classe du secondaire. Des salles ont été affectées en UAP dans le courant de l'année.

Durant l'année, le secteur a traité plus de 210 demandes qui concernaient des réparations, des commandes de nouveau matériel et des transports en faveur de l'école.

11'595 articles divers (tables, chaises, armoires, tableaux noirs, etc.) sont répertoriés à l'inventaire, ainsi que 995 cylindres et 1'420 clés gérées par le secteur.

Secteur dentaire et médical scolaire

Le nombre de séance de dépistage est resté le même que l'année précédente : 36 séances de dépistage dont 10 pour le cercle scolaire de Corsier. Les dépistages ont été effectués par les dentistes conventionnés.

Le nombre de contrôles durant l'année scolaire 2016-2017 reste stable par rapport à l'année précédente. Les contrôles s'avèrent utiles puisque plus de 20% des cas nécessitent des soins tandis que 80% des bouches sont sans caries.

Une réunion avec les médecins dentistes conventionnés a eu lieu le 16 mai 2017.

Pour 2016-2017, ce sont 172 heures d'intervention qui ont été assumées pour l'ensemble des élèves de primaire et secondaire.

La D^{resse} Achor a quitté ses fonctions après son congé maternité lors duquel elle a été remplacée par le D^r Coltamaï. La D^{resse} Popea a repris la responsabilité des deux Etablissements scolaires depuis le 1^{er} juillet 2017.

Aides et subsides

Le secteur gère l'octroi des aides et des subsides pour les domaines suivants : traitements dentaires (conservateurs ou orthodontiques), aides au financement de séjours, camps scolaires et études musicales.

Le nombre de bénéficiaires de subsides dentaires est à la baisse pour deux raisons centrales : une partie des demandeurs n'entrent pas dans les critères d'octroi et les bénéficiaires des prestations sociales cantonales (RI, PC-familles et EVAM adressent directement leurs demandes auprès de l'agence sociale cantonale.

Les camps ont fait l'objet de 69 demandes de subventionnement soit le même nombre que l'année précédente, pour un montant de Fr. 1'055.-.

Pour les aides musicales, 27 demandes ont été traitées en 2017 pour des aides totales de Fr. 7'387.-.

Ecolages, frais de transports et de repas des élèves veveysans scolarisés hors Vevey

L'écolage facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement est de Fr. 1'300.- par année.

63 écoliers non Veveysans ont été accueillis dans les classes primaires et secondaires de Vevey. Un montant total de Fr. 86'333.70 a ainsi été refacturé aux communes de domicile des élèves, au titre de charges scolaires.

Pour la même année scolaire, 19 élèves veveysans ont fréquenté des classes hors Vevey avec dérogations (facturé Fr. 1'300.- par élève) et 18 élèves les classes de rattachement de Montreux et d'Aigle, facturé Fr. 4'000.- par élèves par ces deux communes. En plus des frais d'écolage à charge de la Commune, les remboursements des frais de transports et de repas aux parents (selon la décision 138 du DFJC) se sont élevés à Fr. 15'765.50. Selon la décision 138, les remboursements de frais pour les élèves en filière sport-art-études ne sont

plus à la charge des communes. Suite à cette décision, c'est le secteur sports qui soutient désormais ces élèves (6 pour l'année civile 2017).

Écoliers requérants d'asile - EVAM

Le nombre d'élèves en provenance de l'EVAM a sensiblement augmenté en 2017 (63 élèves) comme le montre le tableau ci-dessous. Un forfait de Fr. 130.- par mois et par élève est versé par le Canton à la Ville au titre de participation aux charges scolaires.

Nombre d'élèves requérants d'asile (EVAM)			
Année	Nb d'élèves EVAM	Nb de mois facturés	Somme versée par le canton
2011	36	308	7'700.00
2012	28	280	10'250.00
2013	32	310	16'120.00
2014	41	316	41'080.00
2015	33	319	45'179.50
2016	54	418	58'340.00
2017	63	513	66'690.00

Activités sur temps scolaire

Le secteur a coordonné et financé les camps, courses d'écoles et autres activités scolaires tout au long de l'année. En hiver, 18 sorties à ski réparties sur 5 semaines, encadrées par des moniteurs de l'Ecole suisse de ski, ont eu lieu aux Pléiades. 237 élèves de 5-6P y ont participé. La gratuité de la location des skis pour les 5-6P a été maintenue pour les sorties à la journée.

Les subsides obtenus en 2017 par le programme Jeunesse et Sport (J+S) de la Confédération pour les activités de ski organisées à La Cheneau et dans d'autres stations se sont élevés à Fr. 16'850.-.

De nombreuses activités (théâtre, cirque, cinéma, contes, etc.) ont également été financées, coordonnées ou organisées dont notamment les sorties à la patinoire mobile (1'015 élèves de Vevey durant la saison 2017-2018).

La part des frais de transport, de repas et d'hébergement des enseignants ou du personnel de l'état dans le cadre des activités collectives hors bâtiment étant désormais à charge du Canton (décision 134 du DFJC), le secteur a établi des factures pour un montant de Fr. 102'845.70 en 2017, y compris les salaires des moniteurs, contre Fr. 99'147.80 à fin 2016.

Les activités scolaires ont concerné 1'550 élèves, non compris les courses d'école et les camps des élèves de 11S.

Transport des écoliers

898 transports en bus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage ont été effectués en 2017.

Entre 4 et 8 élèves veveysans des classes de soutien (1-6P) ont bénéficié d'un transport en bus gratuit de leur domicile à leur école (2'913 courses au total). Cette mesure a été déployée d'entente avec la direction de l'école, selon le handicap de l'élève. Elle compense l'abandon du financement de cette prestation par le SESAF pour des distances inférieures à 2.5 km.

Promotions et Fête des écoles

Après le traditionnel tir au canon matinal depuis le parvis de l'Eglise St-Martin, environ 600 élèves, parents, enseignants et officiels se sont réunis au Théâtre pour la cérémonie des promotions le jeudi 29 juin. Un apéritif sans alcool, offert par la Ville et



organisé par le secteur, a clôturé la soirée sous la Grenette. Le bal des élèves, précédant la cérémonie, a également été financé par la Ville.

La Fête des écoles, co-organisée par un groupe d'enseignants et le secteur, en collaboration avec différents services de la Ville, a eu lieu le 23 juin. Comme pour l'édition 2016, un cortège des élèves de l'Établissement primaire, accompagnés par les autorités locales, a défilé le long des quais sous les applaudissements de la population. A l'arrivée du cortège, les spectateurs ont été accueillis au Théâtre de Verdure par l'orchestre des jeunes de l'école de musique Crescendo.

La Fête s'est poursuivie dans les Galeries du Rivage avec des chants et des danses du monde et une exposition sur le thème « L'Art dans le monde ». En début de soirée, l'harmonie municipale La Lyre de Vevey a joué sa sérénade.



Le stand nourriture et boissons a été tenu par les « Riviera Saints » en plus des stands proposés par des élèves de 4 classes de 10^e année. Une vaisselle réutilisable (Eco-vaisselle) a été utilisée sur toutes les manifestations organisées par le secteur.

Usages extrascolaires des classes

Pour favoriser la pratique des cours de langues d'origine, 10 salles ont été mises à disposition gratuitement des écoles suivantes dans les collèges de Vevey : albanaise, portugaise, espagnole, italienne, arabe, croate, serbe, macédonienne et mongole. Cette mesure répond aux recommandations de l'article 27 alinéa 3 de la LEO.

Ecole à la montagne La Cheneau

En 2017, 1'064 enfants ont été accueillis à La Cheneau durant les 35 semaines d'école à la montagne et les camps de ski. Le chalet a également été occupé 5 semaines supplémentaires : 1 semaine par l'école Crescendo aux Relâches et 4 semaines en été (2 semaines pour la colonie de vacances de Vevey et 2 semaines pour des camps organisés par le secteur jeunesse).

Le 5 avril 2017 un contrôle d'hygiène mené par les autorités sanitaires cantonales a mis en lumière les problèmes de sécurité et de respect des normes

au niveau de la cuisine et de la buanderie notamment, en lien avec la vétusté des locaux. Des travaux importants sont dès lors requis pour répondre aux exigences actuelles. Ceux-ci seront engagés dans le cadre de la rénovation globale du bâtiment.

Au mois de juillet, la sécurité des sorties de secours depuis les balcons a été remise en question par le chargé de sécurité de la Ville. Pour y remédier et accueillir les élèves dans le respect des exigences sécuritaires, une sortie de secours, avec un escalier temporaire en façade, a été créée depuis le 3^e étage. Seul un camp d'une semaine a été impacté par les travaux.

L'autorisation d'exploiter délivrée par SPJ arrivant à échéance en 2019, un mandat a été donné par la DAIE à un architecte de la région afin de soumettre différentes variantes de rénovation du chalet à la Municipalité. Son état général nécessitant des travaux conséquents, une feuille de route sera proposée dès 2018.

L'avenir du ski à Château-d'Œx a été questionné durant l'année, la Commune de Château-d'Œx n'ayant pas renouvelé son soutien pour absorber le déficit des remontées mécaniques de Télé Château-d'Œx. Seule une démarche citoyenne a permis l'ouverture de la Braye pour la saison 2017-2018.

Les responsables des écoles à la montagne de Lausanne, Bussigny et Vevey se sont réunis à plusieurs reprises pour présenter leurs besoins à la Commune de Château-d'Œx. Ils ont également mené une réflexion autour de l'offre hivernale, laquelle constitue un axe important de la politique touristique de la Commune.

Conseil d'établissements

Le Conseil a siégé 8 fois en 2017. Trois membres du Quart parents ont été remplacés par des parents élus lors de l'assemblée générale tenue le 5 décembre 2017. Le Conseil a constitué une commission pour la rénovation du bâti scolaire, il a reçu une délégation des élèves, mis en place du groupe de travail pour les préaux scolaires et accueilli des élèves de 7P venu lui présenter leur film « Osez le vert à Vevey ». Tous les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site www.vevey.ch.

Répartition des écoliers par établissement			
Niveau HarmoS	2015	2016	2017
Etablissement primaire (EP)			
1-2P	387	412	390
3-4P	391	396	372
5-6P	392	345	383
DEV	37	42	23
Total EP	1207	1195	1216
Nb de classes	66	65	67
Etablissement primaire et secondaire (EPS)			
7-8P	332	384	384
9 ^e	171	142	207
10 ^e	186	174	174
11 ^e	165	174	198
DEV + ACC	53	88	44
Total EPS	907	962	945
Nb de classes	49	53	53

Etablissements primaire et primaire et secondaire de Vevey

2'161 élèves étaient inscrits dans les deux établissements scolaires de Vevey à la rentrée d'août 2017. L'encadrement était assuré par 230 enseignants (120 pour les 1 à 6P de l'Etablissement primaire et 137 pour les 7 à 11S de l'Etablissement primaire et secondaire).

Projets et partenariats

Rénovation du bâti scolaire et Fête des Vignerons

La construction d'un collège provisoire de 14 salles sur le site du SIGE, anticipée en septembre 2017 suite à l'incendie du collège des Crosets, permettra d'accueillir dès la rentrée 2018 une partie des écoliers du collège de la Veveysse. Ce collège sera en effet entièrement vidé et rénové durant l'année scolaire 2018-2019 sur la base d'une feuille de route avancée au vu de son état général. Devra suivre dès 2019 la rénovation du collège des Galeries du Rivage. Les salles du collège provisoire du SIGE permettront ainsi de faire face à la progression annuelle des écoliers à Vevey, dans l'attente de la construction du collège à Gilamont, reportée au vu des oppositions et recours enregistrés. Des préavis ad hoc seront soumis au Conseil dès 2018.

La Fête des Vignerons et les besoins en locaux scolaires et salles de gymnastiques exprimés par la Confrérie pour l'organisation de l'édition 2019 ont également occupé le secteur cette année, avec notamment l'analyse des sites requis, dans le respect de l'organisation scolaire.

Ces projets ont également fait l'objet d'une analyse fin 2017 par le secteur en termes de dotation en ressources humaines, ressources qui devront être renforcées dès 2018.

Chœur des écoles

33 choristes de l'Etablissement primaire et secondaire ont participé à trois jours de camp à Ravoire, du 29 au 31 mars 2017 en vue de finaliser le spectacle de fin d'année scolaire qui a eu lieu au Théâtre de Vevey le 25 juin. Le Chœur de l'Etablissement primaire s'est également reconstitué à la rentrée 2016 et a ainsi participé au spectacle de juin. Un apéritif financé et organisé par le secteur a clos la cérémonie.

Projet En avant ! parents et enfants

Organisé autour de l'apprentissage du français et de la sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones commençant l'école, env. 50 enfants accompagnés d'un parent ont participé 6 mardis, du 9 mai au 13 juin 2017, à ces ateliers co-financés par la Ville.

Colonies de vacances

L'édition 2017 de la colonie de vacances, organisée par l'Association des colonies de vacances de Vevey en collaboration avec une conseillère sociale école famille du secteur jeunesse, s'est déroulée du 3 au 14 juillet à La Cheneau. 39 enfants étaient encadrés par le directeur de colonie et son équipe de moniteurs et animateurs engagés par la Ville.

Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne

Lors de la séance du 13 juin, M. Lionel Girardin, Président, a porté à l'attention des membres la nécessité de procéder à des travaux de rénovation majeurs au Chalet La Cheneau.

Ecole de Musique Crescendo

Du 20 au 24 février La Cheneau a accueilli

27 jeunes musiciens encadrés par 9 adultes pour leur séminaire annuel de musique.

Association du Passeport Vacances Vevey et environs

La DJEFS, en collaboration avec le comité du Passeport, a mis en place un dispositif d'accueil élargi pour les enfants avant et après les activités du Passeport Vacances dans les locaux du secteur jeunesse, en accord avec les communes partenaires. Au terme de la mesure, seuls 25 enfants (dont 5 Veveysans) ont fait appel à cette solution d'accueil. Le déficit de la mesure (Fr. 2'554.-) a fait l'objet d'une refacturation aux communes d'origine des enfants. Bonne nouvelle toutefois : la participation aux activités du Passeport Vacances a augmenté de 25% par rapport à 2016 sans que cette hausse puisse être mise en relation avec la mesure d'accueil mise en place hors temps des activités. La prestation d'accueil n'ayant pas démontré un besoin avéré des familles, elle ne sera pas reconduite en 2018. 540 passeports ont été vendus lors de cette édition, dont 109 passeports à des enfants Veveysans.

Collaborations et représentations

Le secteur éducation a collaboré étroitement avec les partenaires suivants : Etablissements primaire et primaire et secondaire de Vevey, services du DFJC, de la DGEO, de la DOP en particulier, Ecole de Musique Crescendo, Association des colonies de vacances, Association permaculture Riviera, PPLS Riviera, CROSP, Centre social intercommunal, SeMo, Office vaudois de l'assurance maladie, Médecins-dentistes conventionnés, médecins et infirmières scolaires, CFF, GoldenPass, La Lyre, Fondation les Airelles, Bureau d'architecte A. Clerc, Zesar SA, Transport Estoppey SA, Quincaillerie Riviera, VMCV. Particularité 2017 : une étroite collaboration a eu lieu avec la Protection civile dans le cadre de l'incendie du collège des Crosets.

Le secteur a été régulièrement représenté au sein des assemblées et commissions suivantes : Conseil d'établissements et Assemblée générale des parents ; Comité du passeport vacances de Vevey et environs ; Association des colonies de vacances, Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, pour les plus importantes. M. Lionel Girardin et M^{me} Manon Fawer ont également participé comme membre du jury au concours des travaux de vacances, organisé par l'Etablissement primaire et secondaire et doté de prix financés par la Ville.

*Sarah Gisler,
Responsable du secteur éducation*

Lexique

- DFJC : Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- DGEO : Direction générale de l'enseignement obligatoire
- DOP : Direction organisation et planification
- CROSP : Centre régional de l'orientation scolaire et professionnelle
- PPLS : Psychologue, psychomotricien et logopédiste en milieu scolaire
- SeMo : Semestre de Motivation
- SESAF : Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- UAP : Unité d'accueil parascolaire
- VMCV : Transports public de la zone Riviera (Villeneuve, Montreux, Clarens, Vevey)

Mission

Contribuer au soutien des familles et au développement des enfants.



Faits marquants

L'année 2017 a débuté par l'adoption par le Grand Conseil des modifications de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et son corollaire, la généralisation de l'accueil parascolaire.

Le dernier trimestre a lui été fortement influencé par l'incendie du collège des Crosets et la complète réorganisation de l'accueil des écoliers de ce collège en dehors du temps scolaire. Autres événements majeurs qui ont ponctué l'année : l'augmentation du nombre de places d'accueil à l'UAP La Campanule avec le rattachement du collège et des pavillons de Charmontey, et le projet de nouvelle gouvernance du réseau REVE. Le secteur a également déménagé de ses locaux à la rue du Simplon 14, pour rejoindre la DJEFS dans l'immeuble du Panorama, courant juillet 2017.

Plan des investissements

Néant

Ressources humaines

Composition au 31.12.2017:

Personnel permanent

- Responsable de secteur : 0.8 EPT (1 personne)
- Coordinatrices responsables des structures : 1.6 EPT (2 personnes)
- Administration : 6.4 EPT (9 personnes)
- Responsables des structures d'accueil pré et parascolaire : 7.65 EPT (9 personnes)
- Personnel éducatif : 90.9 EPT (118 personnes)
- Personnel éducatif auxiliaire parascolaire (ex périscolaire) : 6.51 EPT (34 personnes)
- Personnel éducatif auxiliaire : EPT variables (35 personnes)
- Personnel restauration : 11.24 EPT (16 personnes dont 1 livreur)
- Personnel réfectoire : 0.75 EPT (4 personnes)
- Apprentis (4 cuisiniers et 8 ASE) : 12 EPT (12 personnes)

Signalons la contribution des structures d'accueil en termes de formation avec 12 apprentis comme indiqué plus haut. 22 places de stages ont été occupées par 41 stagiaires environ pour découvrir le métier d'éducateur de l'enfance. Le secteur peut également compter sur un nombre important de personnel auxiliaire engagé ponctuellement.

Changements

Suite à l'adoption des modifications de la LAJE, et afin de répondre aux défis qui s'annoncent dès le 1^{er} janvier 2018, le secteur famille a travaillé sur le projet d'ouverture de 3 nouvelles unités d'accueil parascolaires (UAP), en remplacement de l'accueil

périscolaire. L'analyse de ce projet a mis en évidence la nécessité de former le personnel éducatif auxiliaire en place, de renforcer l'équipe administrative et de réattribuer certaines fonctions et responsabilités. Il a ainsi été nécessaire de doter spécifiquement le secteur famille d'un service du contentieux, assumé par une collaboratrice (0.7 EPT) engagée à l'automne. La réattribution des tâches a également permis de doter les trois futures structures UAP (Crosets, Clos et Veveyse) d'une répondeuse administrative qui a préparé et anticipé les questions liées aux ouvertures prévues en 2018.

La direction du secteur a également été fortement sollicitée lors des processus de recrutements des collaborateurs et les transferts et promotions internes liés à ce projet.

Au registre des départs, la responsable de l'accueil périscolaire a décidé de réorienter sa carrière professionnelle. Elle a quitté ses fonctions dans le courant de l'année. Son poste n'a pas été pourvu, puisque les prestations d'accueil périscolaire sont appelées à disparaître en 2018 avec l'entrée en vigueur des modifications de la LAJE et l'engagement d'un responsable par UAP.

La direction et l'administration du secteur famille se compose d'un responsable de secteur (0.8 EPT), de deux coordinatrices pour l'accueil pré et parascolaire (1.6 EPT), d'une cheffe de bureau (1 EPT) et de 6 secrétaires administratives (3.8 EPT) en charge des structures et places d'accueil composant l'offre de prestations. Le secteur comptait au 31.12.2017 au total 236 employés sous contrat.

Chiffres clés

- 6 garderies, dont 4 avec une structure UAP pour l'accueil des écoliers de 1-2P (garderie-UAP)
- 3 UAP
- 323 places d'accueil préscolaire (nursérie, trotteurs et moyens)
- 213 places d'accueil en UAP réparties sur 7 structures
- 152 places d'accueil parascolaire (hors UAP) ouvertes le matin, à midi et en fin de journée, y compris les réfectoires
- Près de 100'000 repas confectionnés
- Plus de 21'000 repas confectionnés par la Fondation Beau-Séjour pour les réfectoires des lieux d'accueil parascolaires, dont 4'000 confectionnés par la cuisine communale de la garderie les Écureuils

Garderies

La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. En effet, fin 2017, 480 enfants étaient toujours sur liste d'attente.



Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis. L'ancien local de la « Tisanière » situé au dernier étage de la garderie les Marionnettes a notamment été transformé et réaffecté. Cette partie de la garderie est à disposition des équipes éducatives qui ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucun local leur permettant de se réunir et de travailler en dehors de l'encadrement des enfants.

Unités d'accueil parascolaire (UAP)

Le 31 janvier 2017, le Grand Conseil du Canton de Vaud a adopté les modifications de la LAJE, visant ainsi la généralisation de l'accueil parascolaire en application de l'article 63a de la Constitution vaudoise. L'entrée en vigueur des dites modifications étant fixée au 1^{er} janvier 2018, la DJEFS a décidé d'adapter son offre de prestations afin de répondre aux exigences cantonales. Les prestations d'accueil « périscolaires », telles qu'elles étaient proposées dans les collèges, ne répondant plus à ces exigences, notamment en matière de qualification du personnel, toutes ces structures ont été revisitées et adaptées, comme le sont déjà les 7 structures UAP de la Ville de Vevey. C'est dans cette dynamique que deux projets importants ont été menés.

L'accueil assuré dans le collège de Charmontey a été intégré à l'UAP La Campanule qui en assume la coordination. Quinze places supplémentaires ont été développées à la rentrée scolaire 2017-18, anticipant ainsi l'adaptation obligatoire de l'accueil parascolaire au 1^{er} janvier 2018, sans attendre le délai de la période transitoire fixée par les autorités cantonales.

L'UAP Crédeïles a également accueilli des enfants durant les vacances scolaires (Relâches, Pâques, été (3 semaines) et automne), soit 8 semaines au total.

Le secteur famille a développé le projet UAP visant à adapter toutes ses structures périscolaires en les transformant en 3 nouvelles unités d'accueil parascolaire (UAP-Crosets, UAP-Veveyse et UAP-Clos). Cette réorganisation touchera les collèges des Crosets, Plan, Veveyse, Clos et Part-Dieu et la salle à manger du Panorama et permettra la reconnaissance et la valorisation de 96 places. Un accent particulier a porté sur les éléments suivants :

- Maintien des collaborateurs à leur poste de travail en pérennisant leur statut et en leur offrant la possibilité de se former afin d'obtenir le CFC d'assistant socio-éducatif ;
- Engagement de personnel qualifié pour assurer la responsabilité des structures et l'encadrement des enfants ;
- Élargissement des horaires d'accueil de 6h30 à 19h en lieu et place de 7h30 et 18h30, pour se calquer sur les autres structures existantes ;
- Pérennisation de l'utilisation de locaux dans les collèges avec des salles dédiées et adaptées à un accueil de qualité, en collaboration avec le secteur éducation pour la planification des transformations/adaptations du bâti scolaire ;
- Information aux familles des modifications contractuelles et notamment des conditions financières, qui seront dès le 1.2.2018 basées sur le barème commun du réseau REVE ;
- Soumission des autorisations d'exploiter et des demandes de subvention dans les délais auprès du Canton en vue d'obtenir toutes les subventions utiles (aides au démarrage de Fr. 4'000.- par place et subvention à hauteur de 27% des charges salariales du personnel éducatif). Signalons que pour 2018, au titre de mesure d'en-

couragement au développement de l'accueil en UAP, ces aides ont été augmentées (+Fr. 1'000.- pour les aides au démarrage et +2% pour celles liées aux charges salariales).

L'ouverture de ces trois nouvelles UAP est prévue pour le 1^{er} février 2018, avec un réaménagement/adaptation des lieux d'accueil planifié pour la rentrée scolaire 2018. A terme, la Ville offrira à tous les écoliers des UAP des lieux dédiés exclusivement à l'accueil parascolaire, respectivement des espaces dans les écoles ou à proximité adaptés à leurs besoins et à ceux du personnel encadrant. Au 1.2.2018, la Ville comptera ainsi 6 garderies dont 4 garderies-UAP et 6 UAP.

Parascolaire (ex périscolaire)

Les prestations parascolaires, anciennement périscolaires, regroupent l'accueil du matin, de midi, de l'après-midi, ainsi que les devoirs et études surveillés. 34 collaborateurs assurent l'encadrement ou la surveillance des élèves durant ces différents moments de la journée, hors vacances scolaires. Ces prestations sont fournies sur l'ensemble des sites scolaires veveysans, ainsi que dans le bâtiment du Panorama (salle à manger). Le projet UAP décrit ci-dessus impliquera le transfert de ces prestations dans un nouveau cadre d'accueil structuré et de qualité, répondant aux normes cantonales. L'accueil parascolaire (ex périscolaire) tel qu'il a fonctionné ces dernières années, ne sera donc plus proposé aux familles veveysannes dès le début de l'année 2018, à l'exception des réfectoires et des devoirs/études surveillés.



L'accueil parascolaire des Crossets et les devoirs surveillés organisés au sein de ce collège ont dû être adaptés suite à l'incendie qui s'est déclaré en septembre dans la toiture du collège. En étroite collaboration avec le secteur éducation et les autres services communaux, le secteur famille a adapté ces différents lieux d'accueil pour les écoliers réenclassés au collège provisoire du SIGE sur les sites suivants :

- Collège de Plan pour les accueils du matin et de l'après-midi et les devoirs surveillés ;
- Accueil à midi au réfectoire de l'Aviron pour les écoliers de 1 et 2P ;
- Accueil de midi à la Buvette du stade de Copet (terrains de foot) pour les écoliers de 3 à 6P.

REVE

En 2017, les heures d'accueil consommées se répartissent comme suit :

Total des heures d'accueil en 2017	REVE	VEVEY	%
Accueil en milieu familial	327'221	147'011	45
Préscolaire (garderies)	1'060'468	525'536	49
Parascolaire (UAP)	465'762	254'562	55

Au total, ce sont quelque 927'109 heures (équivalent à env. 74'200 jours d'accueil (12.5 h/jour) qui ont été consommées par les familles veveysannes pour l'accueil de leurs enfants dans les structures du réseau, mais en grande majorité à Vevey. Dans le cadre du dispositif veveysans ces heures représentent quelque 220 enfants accueillis par des accueillantes en milieu familial (mamans de jour), 470 enfants dans des garderies et 527 écoliers dans des UAP. Ce dispositif ne tient pas compte de l'accueil parascolaire (ex périscolaire) veveysan, organisé en marge des UAP, dans les écoles.

Les règlements préscolaires et parascolaires ont été révisés et adoptés par les organes du réseau REVE (bureau et conseil REVE). Ces derniers ont également décidé de constituer un groupe de travail afin d'analyser la gouvernance du réseau. Le mandat confié à une consultante externe a permis de dégager 4 scénarios proposant des modes de fonctionnement différents, afin d'optimiser le pilotage du réseau et de disposer d'outils permettant de prendre des décisions efficaces. Après avoir pris connaissance des propositions formulées, le bureau du réseau a décidé de préavis favorablement au Conseil REVE le scénario dit du « statut quo amélioré ». Ce dernier propose que la responsabilité opérationnelle du réseau soit assumée par un secrétariat général, respectivement qu'elle soit sortie des tâches assignées au secteur famille. Le Conseil du réseau se déterminera début 2018. Les Municipalités membres du réseau ainsi que leur législatif seront appelés à se positionner sur la nouvelle organisation proposée courant 2018.

Le rapport annuel 2017 du réseau REVE est disponible sur le site www.reseautreve.ch.

Collaborations et représentations

La commission municipale famille s'est réunie à deux reprises sous la présidence du municipal. La ré pondance opérationnelle du réseau REVE a été assumée conjointement par le responsable du secteur famille et la cheffe de service. Participation régulières aux séances de la FAJE et de l'OAJE Collaboration avec les différents lieux de forma-

tions aux métiers de l'accueil de l'enfance, avec la Fondation Beau-Séjour et les communes et entreprises membres du réseau REVE en particulier.

*Alexandre Tangerini,
Responsable du secteur famille*

Lexique

ASE	Assistant-e socio-éducatif-ive
CFC	Certificat fédéral de capacité
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FRAJE	Faïtière des réseaux de l'accueil de jour des enfants
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
OAJE	Office d'accueil de jour des enfants
REVE	Réseau enfance Vevey et environs
UAP	Unité d'accueil parascolaire

Secteur sports : Mission

La mission du service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'activités et de manifestations sportives.

Le secteur a également pour mission de soutenir le sport associatif veveysan et régional, de gérer et de garantir l'utilisation optimale des infrastructures sportives, d'organiser et de soutenir des manifestations sportives, de développer des activités en faveur de la jeunesse. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font partie de son champ d'action.

Faits marquants

Dans le cadre du développement de fitness urbains, une phase de test a été menée du 29 mars au 29 mai dernier avec 4 machines installées au bas du Jardin du Rivage. 81% d'avis positifs sur les 7'530 réponses a été enregistré. Sur la base de ce succès, 10 machines ont été installées en août sur le socle de l'ancienne rampe de skateboard, à proximité de l'embouchure de la Veveysse. Conçu pour des exercices cardiovasculaires musculaires et de détente, cet équipement vise à répondre aux besoins de différents publics pour des entraînements variés et accessibles à tous, quel que soit l'âge ou le niveau de forme physique. Chaque appareil est muni d'une fiche explicative, avec une mise en garde spécifique. L'équipement a fait l'objet d'un financement cantonal dans le cadre du projet « Sport Santé » encourageant le sport urbain accessible à tous.



Les terrains de football de Copet I (mixte synthétique-gazon) et Copet II (synthétique) ont été rénovés entre juin et septembre. Le revêtement synthétique du terrain de Copet II remontait à 1982, et le dernier renouvellement de 2004. Il a été



remplacé par du gazon synthétique estampillé « FIFA Quality » avec un remplissage de dernière génération, identique à celui du terrain de la Maladière, à Neuchâtel. Les dimensions de la surface de jeu ont été légèrement diminuées (3% dans les mêmes proportions), et la nouvelle aire s'étend désormais sur 97 x 62 m. Le terrain de Copet I a lui bénéficié de travaux de régénération six ans après le début de son exploitation afin d'améliorer la surface de jeu ainsi que le drainage. Malgré la météo particulièrement sèche qui a marqué les mois de juillet et août, le premier match officiel a pu se dérouler sur une magnifique surface herbeuse le samedi 30 septembre.

Plan des investissements

Au plan des investissements pour la législature 2016-2021, les projets suivants sont inscrits :

- Stade intercommunal La Saussaz, Chailly s/Monteux, participation de Vevey (amortissement-construction finalisée au 30.9.2015)
- Piscine de VCP : remplacement du fond mobile de la piscine intérieure (travaux finalisés en août 2016)
- Réaffectation des vestiaires de Copet 3
- Remplacement de la rampe de skateboard Quai Maria-Belgia
- Copet 2 - Rénovation et aménagement (travaux finalisés au 30.9.2017)
- Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - Financement intercommunal
- Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique
- Galeries du Rivage - rénovation

Organisation du secteur

Le secteur est piloté par un responsable de secteur, soutenu dans sa tâche par un répondant des installations sportives et une collaboratrice administrative. Le personnel de la piscine complète l'équipe.

Ressources humaines

Composition au 31.12.2017 :

- Personnel permanent : 7 personnes pour 6.31 EPT
- Responsable de secteur : 1.0 EPT
 - Répondant des installations sportives : 0.7 EPT (1 personne)
 - Administration : 1.0 EPT (1 personne)
 - Responsable piscine VCP : 1.0 EPT (1 personne)
 - Employés piscine VCP : 2.61 EPT (3 personnes)

L'équipe est complétée par un-e apprenti-e de 3^e année (non compris dans les EPT précités) rattaché au secteur éducation de la DJEFS.

Personnel non permanent : 30 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 2 caissières pour la piscine. 2 civilistes ont été recrutés pour la patinoire mobile et la piscine.

Activités, prestations et projets

Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Le secteur s'implique activement dans la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une palette d'activités et d'événements sportifs populaires. Il joue un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Le service est également une plate-forme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil) et il favorise les contacts et les interactions entre les sociétés sportives du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (réseau local et régional).

Le point fort du service est de pouvoir compter sur les ressources d'un réseau associatif d'excellente qualité et des partenaires communaux et intercommunaux engagés qui permettent de développer des activités et des projets sportifs accessibles à tous.

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la sixième année consécutive des sessions d'« Urban Training » ont été reconduites avec grand succès. 36 séances gratuites ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir de mai à septembre avec 569 participations. La première édition suisse de l'Urban Training Fitness Party s'est déroulée le dimanche matin 19 mars en présence de plus de 400 personnes.



Sport City Tour : l'application, développée en collaboration avec l'association Urban Training et Montreux-Vevey Tourisme, propose en 2017 un parcours urbain avec 9 postes d'exercices physiques et 4 postes culturels à Vevey.

Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite, les deux campagnes « Midi-Actif » ont été proposées à tous les collaborateurs en 2017 : patinage à midi avec l'association Vevey-sur-Glace et natation en été à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Carte des installations sportives : le secteur a commencé à travailler sur une carte recensant toutes les installations sportives, terrains de jeu en accès libre et places des jeux afin de mieux informer les habitants sur les possibilités de faire de l'activité physique gratuitement et en tout temps. Cette carte sortira dans le courant de l'année 2018.

Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives

Infrastructures sportives communales : le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 12 salles de gymnastique, 1 salle de rythmique 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et

1 terrain multisport en gazon (Crédeilles), 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 2 terrains multisport, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50 m plein air et 25 m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Accessibles toute l'année, 52 sociétés, clubs et groupements sportifs ont utilisé les salles de gym pour un total de 15'624 heures. Les installations footballistiques ont été utilisées par 6 clubs à hauteur de 3'144 heures. Les écoles de Vevey cumulent 13'762 heures d'utilisation en 2017.

Locations extérieures: par manque de salles de gym sur le territoire, le secteur a loué des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2'500 heures d'activités.

Révision des salles: afin de garantir la sécurité des usagers et se conformer aux directives du SEPS, toutes les salles de gymnastique (y compris l'équipement) ont désormais été révisées par l'entreprise experte en la matière avec laquelle le secteur travaille depuis 2014.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Infrastructure: face au vieillissement toujours plus accéléré de la piscine, des travaux importants ont été entrepris tout au long de l'année: remplacement de la pompe de floculation, remplacement de la machine d'injection de charbon-actif, remplacement de foehns défectueux et réfection du carrelage extérieur. La tuyauterie souterraine du bassin extérieur est très ancienne et très marquée par la corrosion. Cinq jours après l'ouverture, un tronçon de tuyauterie a complètement rompu et a dû être entièrement changé par une pièce préfabriquée à l'atelier. La bonne anticipation des incidents a permis une rapide intervention (1 journée) et évité une fermeture prolongée de l'installation. D'autres travaux préventifs sont à prévoir en 2018 sur ces conduites.

Matériel: des parasols avec visuel de Vevey, un chariot de matériel et des bouées de sauvetage ont été acquis afin de remplacer le matériel qui n'était plus adapté. Des parois de séparation ont été installées dans les vestiaires comme cache-vue afin de préserver l'intimité des utilisateurs.

Communication: 9 radios portables ont été livrées au personnel afin de favoriser la communication entre les employés et garantir la sécurité des usagers. Les appareils fonctionnent sur la base d'une concession de radio-communication de l'OFCOM.

Personnel: l'ouverture estivale du 13 mai au 10 septembre a nécessité l'engagement de 6 surveillants auxiliaires, 2 auxiliaires de caisse et 1 civiliste. Les heures d'auxiliaire nécessaires au bon fonctionnement de l'installation durant la période se monte à 5'050.5 heures.

Fréquentation: la fréquentation de la piscine intérieure par le public a généré 19'295 (20'429 en 2016) sans compter les écoles de Vevey et le Club Vevey-Natation. En été 42'477 entrées ont été enregistrées contre 36'813 en 2016.

Événements et activités annexes: l'installation a accueilli les manifestations du Kids' Triathlon et le Triathlon Riviera. L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par l'association SwissPaddle, a accueilli un nouveau public (particuliers ou écoles privées) et généré plusieurs centaines d'entrées. Le secteur a également négocié avec SwissPaddle des initiations gratuites pour la population veveysanne.

Surveillance: une analyse des risques, exigée par l'Association des Piscines Romandes et Tessinoise

(AG du 9.3.2016) est menée dans le courant de l'année 2017, a permis de mettre en évidence une discontinuité dans la surveillance des plans d'eau lors de l'ouverture au public. L'exploitation de la piscine devra dès lors être adaptée à la norme de l'APRT avec un standard minimum de sécurité auquel tous les membres devront se conformer en 2018.

Un état des lieux de l'installation visant à identifier les travaux urgents à mener, de même que ceux requis pour répondre aux normes sécuritaires, est prévu pour 2018. Cette opération permettra de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire au prolongement de la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future.

Patinoire de Vevey

L'exploitation de la saison 2016-2017 par l'association Vevey-sur-Glace s'est déroulée sur 128 jours non-stop entre le 29.10.2016 et le 5.03.2017 (1'450 heures). 7 employés et 1 civiliste ont géré 22'000 entrées (16'000 publiques, 5'000 scolaires de Vevey et région, 1'000 entrées privées). Le bénéfice redistribué à la Ville a été de Fr. 7'279.42. La saison 2017-2018 a débuté le 28 octobre pour la dixième année consécutive.

Organisation et soutien à des événements sportifs

Malgré un budget limité (Fr. 30'000.-/an) le secteur a soutenu une trentaine de manifestations en 2017. Il a par ailleurs coordonné la mise à disposition des infrastructures sportives pour plusieurs manifestations (Fête de la St-Martin, Biennale/Triennale de la Confrérie des Vignerons, Foire aux vins, Motos Show, etc.).

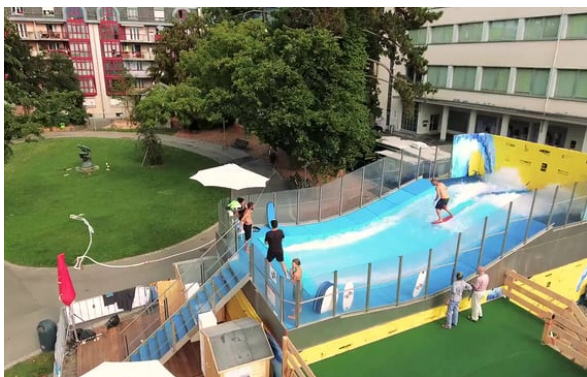
Vevey-Lavaux: journée de la mobilité douce: la 6^e édition axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 7 mai entre Vevey et Cully. La manifestation n'a pas rencontré le succès escompté faute de temps favorable.



Urban Project: cette manifestation dédiée aux sports et cultures urbaines, organisée par l'association Urban Project, s'est déroulée durant le weekend du 1-2 juillet et a attiré plus de 1'500 personnes à la rue Louis-Meyer, aux Galeries du Rivage et dans les salles d'Aviron pour des activités telles que tournoi de basket 3x3, «battle» de breakdance, concours de danse, démonstrations de graffiti, parkour, skateboard et street workout.

La Vague Vevey: organisée par l'association veveysane BTC, la 3^e édition de La Vague a eu lieu du 11 au 20 août sur l'emplacement de la patinoire et la rue Louis-Meyer. L'installation a permis de goûter aux sensations de surf sur l'eau au moyen d'une vague statique. Cette activité a été complétée par des initiations à d'autres sports comme le skateboard, le stand up paddle, la grimpe, la slackline, le roller et le badminton. Un beach bar et des stands de nourriture ont également été prévus sur place. 10'000 sessions de surf, skate, et slackline ont eu lieu pour env. 15'000 participants.

Le secteur a été très activement impliqué dans l'organisation de deux événements sportifs populaires: *le Duel intercommunal de la Suisse bouge* qui s'est déroulé le jeudi 26 mai et qui a attiré



301 personnes pour une course de 5 km sur les quais, et le *Triathlon BCV Riviera* qui s'est déroulé le 28 août et qui a attiré plus de 500 athlètes.

Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif: la 19^e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Facultatif) de Vevey et La Tour-de-Peilz a proposé une offre variée (36 cours assurés par 16 moniteurs et 14 clubs veveysans). 847 jeunes entre 5 et 17 ans ont ainsi pratiqué gratuitement plus de 1'000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école en 2017. La prestation est entièrement gérée par le secteur des sports qui refacture une participation à la Commune de La Tour-de-Peilz. Le SEPS participe au financement du salaire des moniteurs ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 37'898.80.- pour l'année scolaire 2016-2017). Les sociétés sportives veveysannes sont étroitement associées et mettent à disposition le matériel spécifique et des moniteurs Jeunesse et Sports (J+S). Afin d'optimiser le processus des inscriptions, le secteur collabore depuis la rentrée scolaire 2017 avec une plateforme électronique de gestion des inscriptions. La brochure des activités a également été complètement numérisée et est accessible sur la plateforme www.ssfvevey.ch.

L'annonce des cours à J+S via la plateforme SportDb a permis d'obtenir env. Fr. 5'000.- supplémentaires en 2017, montant qui a été redistribué aux clubs afin de les encourager à développer des projets en faveur des jeunes.

Jeux internationaux des écoliers: la délégation Swiss Team Riviera (27 athlètes, 4 coaches, 2 chefs de délégation et 4 officiels) s'est rendue à Kaunas (Lituanie) du 3 au 9 juillet pour la 51^e édition des jeux d'été. Les athlètes ont concouru dans les disciplines suivantes: athlétisme, football et natation. Des visites et des activités culturelles ont eu lieu en dehors des compétitions lors des deux éditions. Le budget global de Fr. 45'000.- a été couvert par les subventions de Montreux et Vevey, du Fonds



du Sport Vaudois, de J+S, d'actions de recherche de parrainages et par les participants. Le service est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », essentiellement composé de jeunes issus de clubs de la région et âgés de 12 à 15 ans.

Mérites sportifs veveysans: les mérites sportifs récompensent chaque année les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. Le service a organisé la cérémonie de remise des mérites le 8 novembre pour la troisième fois à la salle del Castillo. Les médailles et les diplômes ont récompensé 309 sportifs ainsi que 20 moniteurs et monitrices J+S.

Open Sport: le secteur collabore avec le secteur jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif en faveur des jeunes de Vevey et environs. Suite au succès rencontré ces dernières années, 5 salles ont été ouvertes en 2017, soit 18 heures par semaine pour du sport en accès libre. Pour la saison 2016-2017, l'organisme fédéral J+S a octroyé une subvention de Fr. 2'447.- pour ces activités.

Pour la saison 2016-2017, le canton (SEPS et DSAS) a subventionné ces activités physiques libres et encadrées à hauteur de Fr. 8'960.-. Cette subvention a couvert une partie des frais liés à l'organisation des activités Open Sport (défraiement des moniteurs et coût des salles) de l'année. La demande a été reconduite pour la saison 2017-2018.

Gestion et distribution des subventions

Les subventions communales aux manifestations sont distribuées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères régionaux d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2017 a été de Fr. 30'000.- pour les petites manifestations et de Fr. 25'000.- pour des manifestations veveysannes de grande importance.

Pour les clubs, la répartition se fait au travers du *Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la Ville de Vevey* dont le but est le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans encadrés par des moniteurs formés. En 2017, un montant de Fr. 96'000.- a ainsi été distribué aux clubs veveysans qui ont reçu Fr. 59.30 par jeune membre licencié pour un total de 1'619 athlètes.

Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le *Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes* est alimenté à hauteur de Fr. 6.90 par habitant. En 2017, un montant de Fr. 563'146.- a ainsi été distribué aux clubs de la région qui ont reçu Fr. 63.50 par jeune membre actif, selon des critères d'activité et d'âge (5-20 ans). La participation de la Ville de Vevey s'est élevée à Fr. 137'235.

La Ville, via le secteur, a participé à hauteur de Fr. 0.50 par habitant au *Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage*, créé en 1997. Le Fonds n'a pas facturé de participation aux communes en 2017 du fait de l'absence de réponse et de sollicitations des sociétés de sauvetage pour leurs besoins d'ici à 2018.

Coopérative des Pléiades: notre Ville est membre de la Coopérative des Pléiades qui œuvre dans l'intérêt de ses membres, de la population et des élèves des écoles de la région. Elle a pour but d'acquiescer, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et

toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La Ville de Vevey contribue à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de Fr. 98'025.-, soit un montant de Fr. 5.- par habitant. Elle finance également à hauteur de 25% les frais annuels liés à l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Pour l'année 2017, le montant s'est élevé à Fr. 7'015.05.

Athlètes d'élite : 4 athlètes veveysans ont bénéficié de subventions attribuées aux détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card régionale ou nationale pour un montant total de Fr. 6'000.-. 8 ont obtenu une subvention « Sport-Art-Etudes », destinée aux jeunes sportifs fréquentant une filière sport-études reconnue pour un montant total de Fr. 10'428.-.

Autres soutiens : les clubs qui en ont fait la demande ont reçu des aides pour des projets spéciaux comme la participation à des compétitions internationales à l'étranger, l'achat de matériel spécifique à leur discipline ou la formation de leurs moniteurs. Le service des sports soutient également la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs.

Développement et coordination d'actions intercommunales

Sport Info Riviera : à travers sa plateforme internet, la Riviera possède un excellent outil d'information, de promotion et de coordination de tout ce qui touche au sport. Les trois services en charge du sport de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey effectuent régulièrement des mises à jour de toutes les informations concernant l'agenda, les camps, le sport scolaire facultatif, les clubs et les installations sportives ainsi que leur localisation sur Cartoriviera.

Riviera Challenge : le service des sports a collaboré avec l'office des sports et des installations sportives de la Commune de Montreux dans la création du concept de ce trophée. Le but du Riviera Challenge est de promouvoir les 15 manifestations sportives populaires de la Riviera et d'inciter les personnes à pratiquer une activité sportive régulière par le biais de manifestations sportives multidisciplinaires.

Abonnement régional des piscines : l'abonnement régional des piscines de la Riviera, valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve, mis en place en octobre 2013, représente toujours un « plus » pour la clientèle des piscines de la Riviera et s'inscrit dans le cadre de la promotion de la pratique sportive pour tous. Environ 10 abonnements régionaux ont été vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 127 abonnements locaux.

Collaborations et représentations

La commission municipale des sports s'est réunie à 2 reprises, sous la présidence du municipal. Le secteur a également participé à divers congrès, conférences, séminaires, comités et assemblées générales et a visité et représenté la Ville dans la

plupart des manifestations à caractère local et régional.

Le secteur est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise (ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse).

*Piotr Wiacek,
Responsable du secteur sports*

Lexique

- BPA : Bureau de prévention des accidents
DSAS : Département de la Santé et de l'Action Sociale du Canton de Vaud
ICG : International Child Game (Jeux internationaux des écoliers)
J+S : Jeunesse+Sport (programme d'encouragement du sport de la Confédération)
SEPS : Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
SSS : Société Suisse de Sauvetage
Unil : Université de Lausanne

*Lionel Girardin, municipal
Manon Fawer, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Vœu N° 1 : En réponse au vœu 1, Monsieur Girardin a expliqué aux membres de la commission de gestion que la réflexion sur la création d'une éventuelle clinique dentaire communale est en cours mais qu'il y a lieu d'attendre l'issue du nouveau projet de loi "sur la prévention en matière de santé bucco-dentaire et sur la prise en charge des frais dentaires (LSB)" et du contre-projet à l'initiative populaire "pour le remboursement des soins dentaires" avant d'entamer une réflexion sur une extension des prestations du service dentaire des écoles.

Vœu N° 10 : A la suite de la discussion avec la commission de gestion, la DJEFS prend note qu'il s'agit plus d'une action de parrainage globale que du retour à l'action "Arbre de mes 7 ans". Il s'agirait par exemple que chaque classe parraine un arbre du parc Doret lors du passage entre la deuxième et la troisième année. La DJEFS en prend bonne note et estime que l'action de la Fête des oiseaux permet déjà aujourd'hui de poursuivre le but voulu par ce type d'action soit le passage d'un niveau (enfantin) à un autre (primaire). La Municipalité n'est pas opposée au principe, néanmoins par manque de place et de moyen, en accord avec ses services, ce projet ne peut pas être mené à bien.



175

La Direction des finances chapeaute le service des finances ainsi que celui des gérances de la Ville. Il comprend également la cave et le vignoble communal.

**DIRECTION
DES
FINANCES**



Une année riche en décisions multiples

Grâce à l'augmentation du taux d'impôt de trois points et un plan d'économies, les finances communales sont proches de l'équilibre

L'année 2017 fut une année très mouvementée pour la Direction des finances-gérances.

En effet, le résultat fortement déficitaire des comptes de l'exercice 2016 (-5,8 mio de francs) démontre que le phénomène tant vanté du « rattrapage fiscal » au moment du bouclage des comptes ne fonctionne plus.

La Municipalité a donc décidé de miser dorénavant sur la recherche de l'équilibre budgétaire tel que recommandé par le Règlement sur la comptabilité des communes, qui prescrit des règles et principes de gestion financière. Pour y arriver, il a été décidé d'augmenter de trois points le taux d'imposition (passage de 73 à 76) et de chercher des pistes d'économies pour un montant qui, finalement, a été de l'ordre de 1,2 mio de francs. Ces deux mesures s'additionnant, il a été possible de présenter un budget pour l'année 2018 avec un excédent de charges limité de Fr. 1'136'800.—, ce qui a été considéré comme acceptable en regard du montant des charges s'élevant à Fr. 150'955'500.—. L'ensemble de ces mesures ont été acceptées non sans âpres débats au Conseil communal. Il n'y a pas eu de référendum.

Par ailleurs, Finances s'est vu confier toute la problématique de l'internalisation du service des gérances souhaitée par la Municipalité lors de son entrée en fonction en 2016, avec transfert de ce service à la Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI). Deux approches se sont assez rapidement opposées : soit créer un service des gérances complet en faisant appel à l'engagement d'un gérant d'immeubles, soit avoir recours pour l'aspect technique de la gestion des appartements de la Ville à une entreprise extérieure à qui serait confiée une partie des logements de la Commune, le reste des biens demeurant, comme jusqu'à aujourd'hui, en main de l'équipe actuelle de gérances. Pour des raisons d'économicité, de sécurité et d'indépendance, Finances a privilégié la deuxième solution. Ceci a été validé par trois fois par la Municipalité et devrait entrer en force dès le 1^{er} juillet 2018.

Avec les services des ressources humaines, de l'Office de la population et sous la houlette du Service informatique, Finances a entamé sa mue informatique avec l'introduction d'un nouvel ERP (Entreprise Resource Planning) et d'une GED (Gestion électronique des documents). Pour Finances, l'ensemble devrait être fonctionnel d'ici le printemps 2018. La modernisation de notre système informatique entrainera un meilleur suivi du flux des factures, donc la maîtrise des flux financiers et, par conséquent, un meilleur suivi budgétaire.

Au chapitre des remerciements, notre équipe restreinte s'est fortement mobilisée pour faire face à l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues. Nous mentionnons tout particulièrement M^{mes} S. Allemann, C. Rizzo et M. J.-F. Fardel qui quitteront Finances pour rejoindre la DASLI et la DEP d'ici le mois de juillet 2018. C'est une mutation, voire une rupture, après de très nombreuses années dans notre service, passées dans la confiance et l'amitié.

M^{mes} C. Melo et A. Pirelli, ainsi que MM. E. Ferrara et V. Simonetti constituent le cœur de Finances et à ce titre tout particulièrement leur travail demande minutie, précision, et donc une attention de tous les moments. Bravo pour leur total engagement tout au long de l'année.

Le service des concierges est pour l'heure toujours rattaché à Finances : son responsable a malheureusement dû arrêter son travail pour raison de maladie et nous le soutenons le mieux possible. Il fait face à sa maladie avec beaucoup de détermination et de courage et nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement. M. U. Dragone l'a remplacé au pied levé. Son énergie légendaire a été particulièrement utile lors de l'incendie du collège des Crossets.

Par ailleurs, nous savons bien que le travail de conciergerie est parfois ingrat face à la négligence des utilisateurs ; que chaque concierge soit assuré de notre soutien.

M. Gilles Altermath travaille dans notre Commune depuis 29 ans. Il prendra sa retraite en septembre 2018. Il a assumé entre autres deux métiers : celui de la Direction des finances et celui de la gestion du patrimoine immobilier de notre Ville. Mais en plus, il a géré toutes les transactions délicates d'acquisition ou de cession de biens immobiliers, il a apporté conseil et expertise dans des situations difficiles sur le plan financier qu'aurait pu rencontrer la Municipalité, replaçant chaque fois la problématique dans une perspective de gestion publique et de long terme.

Pour ma part, Gilles m'a tout appris dans ce domaine hautement sensible que sont les finances d'une Ville, ma reconnaissance est immense.

Etienne Rivier, municipal

Organisation de la direction

La direction des finances comprend, au 31 décembre 2017, les secteurs d'activités suivants :

- le service des finances ;
- le service des gérances ;
- le vignoble communal et la cave des « Vignes de Vevey » ;
- le camping de la Pichette ;
- le stand de tir de Gilamont, qui n'est plus exploité.

L'effectif du personnel (dotation prévue au budget 2017) est de 41,40 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie) et les 3 vi-gnerons-tâcherons.

Activités du Service des finances

Les principales activités, tâches et responsabilités du Service des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)

- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclage et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances, de la

Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme », de la Commission de recours en matière d'impôts

- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Encaissement et répartition de la taxe au sac entre les communes de GEDERIVIERA (Vevey est commune boursière)
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

Préavis et communications au Conseil communal

Préavis N° 06/2017 sur « Comptes communaux de l'exercice 2016 »

Préavis N° 12/2017 sur « Arrêté communal d'imposition pour les années 2018-2019 »

Le Conseil communal a accepté dans sa séance du 5 octobre 2017 une augmentation du taux d'imposition communal de 73 à 76 (+ 3 points)

Préavis N° 20/2017 sur « Budget communal pour l'année 2018 »

Communication N° 06/2017 sur « Réponse à l'interpellation de M. Antoine Dormond intitulée Trinquons aux résidus »

Communication N° 07/2017 sur « Réponse à l'interpellation de M. Pascal Molliat intitulée Des locaux pleins de vide »

Communication N° 11/2017 sur « Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2016 »

Communication N° 15/2017 sur « Conclusion de deux nouveaux emprunts d'un montant total de vingt millions de francs »

Communication N° 22/2017 sur « Endettement brut et net – Situation au 31 décembre 2016 »

Communication N° 35/2017 sur « Réponse complémentaire à l'interpellation de M. Antoine Dormond intitulée Trinquons aux résidus »

Comptes de l'exercice 2017

Les comptes communaux de l'exercice 2017 seront clôturés en avril 2018 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis). Ils seront, comme à l'accoutumée, examinés par la Commission de gestion renforcée pour l'occasion par des représentants de la Commission des finances, en mai 2018. Ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal dans sa séance du 14 juin 2018.

Activités particulières pour l'année 2017

Animations de Noël

La Société simple « Noël à Vevey » a été créée en 2012. Elle est constituée des partenaires suivants :

- Ville de Vevey
- Association des Commerçants de Vevey (ACV)
- Commercialis SA
- Société Industrielle et Commerciale de Vevey et environs (SIC)
- Société des Hôteliers Montreux Vevey Riviera (SHMV).

Le but de la société était d'unir les efforts et les soutiens financiers des partenaires indiqués ci-dessus afin d'assurer la tenue d'animations durant le mois de décembre sur le territoire de la Ville de Vevey.

En date du 20 juin 2017, quatre partenaires de la Société simple « Noël à Vevey », soit l'ACV, Com-

mercialis SA, la SIC et la SHMV, ont décidé de se retirer et, de ce fait, de la dissoudre.

Cette décision prise, les partenaires ont souhaité que le concept d'éclairage (rideau lumineux) de la vieille ville soit maintenu pour décembre 2017 et pris en charge par le budget de la Ville (Fr. 50'000.— inscrit au compte N° 600.3659).

Finalement, la Commune a accepté d'engager un montant de Fr. 25'800.— pour l'installation de ce rideau lumineux dans la vieille ville, ainsi qu'un sapin de Noël géant au bas de la place du Marché pour un coût de Fr. 8'800.—.

Les autres animations de Noël organisées par les commerçants ont été les suivantes :

- le petit train de la société Lavaux-Panoramic qui a circulé du 1^{er} au 23 décembre 2017 les mercredis, vendredis et samedis, ainsi que durant les nocturnes ;
- le Village de Noël de la place Scanavin qui a connu sa 5^e édition du 25 novembre au 31 décembre 2017 ;
- la nouveauté de 2017 : les animations au quai Perdonnet (entre l'hôtel des Trois Couronnes et l'Alimentarium) avec l'installation du plus long tunnel lumineux d'Europe.

Vevey-Réveillon

Les festivités du Réveillon à Vevey attirent du monde loin à la ronde. Depuis des années, plusieurs milliers de personnes viennent ainsi célébrer le passage à l'an neuf sur la place du Marché. Au mois de novembre 2017, la Municipalité a appris que les organisateurs des festivités avaient finalement, par manque de financement, décidé de renoncer au concept initialement prévu sur trois jours. Celle-ci a néanmoins décidé de maintenir le traditionnel feu d'artifice, cofinancé par la Ville, les communes voisines et un commerçant local. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la Ville, soucieux de perpétuer une manifestation devenue, au fil du temps traditionnelle à Vevey et désireux d'animer la place du Marché la nuit du Réveillon, ont proposé à la Municipalité de reprendre, en dernière minute, le flambeau sous l'égide de la Ville. Les animations proposées, ainsi que les bars et stands de nourriture ont remporté un vif succès et la place du Marché était « remplie » au moment du passage à l'an nouveau.

Vevey-Montreux Tourisme – Renouvellement de la subvention

Par sa correspondance du 14 juin 2017 adressée aux Municipalités des districts de la Riviera-Pays-d'Enhaut et de Lavaux-Oron, ainsi que de la Commune de Villeneuve, Montreux-Vevey Tourisme (MVT) a demandé un renouvellement de la convention de collaboration pour les années 2018 à 2020.

Pour les années 2015 à 2017, le montant total des subventions communales s'est élevé à Fr. 2'288'481.—, Villeneuve non compris (Fr. 85'000.—), la part de Vevey étant de Fr. 546'100.—. Ce montant a été inscrit au budget des exercices 2015, 2016 et 2017 sous le compte N° 130.3658 et n'a pas fait l'objet d'un préavis au Conseil communal, compte tenu du fait que la subvention des communes ne variait pratiquement pas en regard des années 2012 à 2014 et qu'aucune commune ne déposait de préavis.

Pour les années 2018 à 2020, le montant total des subventions sollicitées de la part des communes s'élève à Fr. 2'298'274.—, la part de Vevey étant de Fr. 531'368.—, soit une diminution de -2,77%. La Municipalité a accepté le renouvellement pour les

années 2018 à 2020 de la convention de collaboration, sous réserve de l'adoption par le Conseil communal de la subvention inscrite au budget.

Le calcul de ce montant tient compte d'une clé de répartition qui s'articule autour de trois éléments :

- une base forfaitaire exprimée en Fr./habitant (Fr. 3.50) ;
- la prise en considération de critères déterminants pour évaluer les retombées touristiques ;
- une pondération entre ces critères.

Les critères pris en considération sont :

- la population ;
- le nombre de lits (Vevey = 695) ;
- le nombre de nuitées (Vevey = 101'691) ;
- le nombre d'établissements du secteur tertiaire (Vevey = 1'519) ;
- le nombre de cafés/restaurants (Vevey = 132).

Projet parking souterrain Gare Nord

La Direction des finances a été appelée à étudier plusieurs scénarios concernant le financement de la construction d'un parking souterrain de 315 places environ projeté sur la parcelle des CFF et celle de la Commune dans le secteur Gare Nord, à la rue des Deux-Gares. Les discussions avec les CFF sont toujours en cours et un accord sur la problématique de la répartition du foncier et les modalités de financement de cette opération devrait intervenir en 2018, afin que le Conseil communal puisse être saisi d'un préavis.

Elaboration d'un plan d'affectation « A La Veyre-Derrey », commune de St-Légier-La Chiésaz

Notre Direction a examiné les aspects fonciers et financiers d'un projet de convention concernant le projet de plan d'affectation visant à la mise en valeur des parcelles communales sises au sud des tennis et faisant partie du site de développement stratégique de développement économique 10b « St-Légier-La Chiésaz/la Veyre ». Les parcelles de la Ville représentent le 72,6 % des surfaces constructibles. Le Conseil communal sera saisi en 2018 d'une communication présentant le contenu de la convention signée par les propriétaires, ainsi que le financement de notre participation au coût de l'établissement du plan d'affectation.

Renouvellement de l'assurance RC de la Commune

L'assurance responsabilité de la Commune a été renouvelée et le montant de la couverture d'assurance a été adapté pour passer de Fr. 5'000'000.— à Fr. 20'000'000.—. La prime annuelle a subi une augmentation de Fr. 4'600.—, qui peut être qualifiée de modeste compte tenu de l'augmentation de la couverture d'assurance.

Convention avec la Confrérie des Vignerons

Notre Direction a mené, en collaboration étroite avec la coordinatrice de la Fête des Vignerons 2019, des discussions avec la Confrérie des Vignerons afin d'élaborer la convention d'utilisation du domaine public et le financement des prestations communales. Ce document sera finalisé et signé en 2018. Il fera l'objet d'une communication au Conseil communal.

Service des gérances

Activités principales du service des gérances

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la Commune ;

- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires ;
- gère le domaine viticole et la cave des « Vignes de Vevey » ;
- s'occupe des transactions immobilières ;
- gère le camping de La Pichette ;
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale ;
- établit les divers décomptes de charges (centrales thermiques, Port Franc, Panorama, etc.) nécessaires pour la facturation ;
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune ;
- tient à jour le cadastre administratif.

Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme

Cette commission a siégé une fois en 2017. Elle a reçu toutes les informations utiles concernant la vente aux enchères des immeubles sis av. du Général-Guisan 32 à 38 propriété de Steger + Brem et a pris acte de la décision de la Municipalité de ne pas participer à la vente aux enchères de ces immeubles (estimés pour un montant de 21 millions de francs par l'expert mandaté par la Commune, ils ont été finalement adjugés pour le prix de Fr. 32'250'000.—). Rappelons que le Fonds d'urbanisme dispose d'un crédit d'achat de 7,5 millions de francs pour la législature 2016-2021.

Camping de la Pichette

Le camping de la Pichette a été exploité du 31 mars au 1^{er} octobre.

Il a enregistré 12'257 nuitées (non compris les résidents à la saison).

Le produit des taxes s'est élevé à :

2017 : Fr. 207'672.—

2016 : Fr. 212'351.—

(adaptation des prix suite à l'assujettissement du camping à la TVA))

2015 : Fr. 184'226.—

2014 : Fr. 182'645.—

2013 : Fr. 185'567.—

2012 : Fr. 185'854.—

2011 : Fr. 197'746.—

2010 : Fr. 188'010.—

2009 : Fr. 197'863.—

2008 : Fr. 171'477.—

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de Fr. 12'257.— (Fr. 1.— par nuitée).

A plusieurs reprises, des discussions ont eu lieu à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures à l'occasion de l'élaboration du projet de budget 2019. Notre Commune bénéficie d'une concession de grève accordé par l'Etat de Vaud dont la superficie est de 22'800 m². Cette concession a été délivrée pour une durée de 30 ans, soit du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2028. La parcelle concédée continue à faire partie intégrante du domaine public cantonal et est affectée aux différents usages suivants :

- place de camping ;
- promenade publique, emplacement de sports et de bains ;
- buvette-restaurant, locaux sanitaires, locaux de service à l'usage du camping et du port de la Pichette-Ouest (celui-ci étant au bénéfice d'une concession de port) ;
- parc à voitures et bateaux ;
- place de dépôt de matériaux (sables et graviers) exploitée par la société SAGRAVE S.A. ;

C'est notre Commune concessionnaire qui assume l'exploitation, l'entretien et la surveillance de la parcelle concédée. Elle verse à l'Etat de Vaud une redevance annuelle de Fr. —.70 par m², indexée à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation. Le montant payé aujourd'hui est de Fr. 17'556.—. En contrepartie, la Commune loue une partie de la parcelle concédée à la SAGRAVE, à la société Pichette Est S.A. et la Commune de Chardonne pour un loyer annuel total de Fr. 37'236.—.

Les Vignes de Vevey

L'année viticole 2017 : un bon millésime sous contraintes climatiques

L'année 2017 s'est signalée par un gel de printemps en avril, une faible pression de mildiou et d'oïdium et de bonnes conditions de maturation pendant l'été particulièrement chaud, qui a permis de maintenir la précocité de tous les stades phénologiques.

2017 a débuté par de froides températures, en manque de précipitations. Dès février, les températures ont été au-dessus des normes. Après l'hiver sec, le printemps a été chaud. Dès la deuxième quinzaine d'avril, le retour du froid a eu des conséquences dévastatrices dans la majeure partie des vignobles européens. Une importante vague de froid s'est abattue sur la Suisse, provoquant un gel de grande envergure, suivi par un deuxième gel qui heureusement n'a pas touchés les vignobles veveysans. Dès mi-mai, les conditions estivales se sont installées et ont perduré jusqu'aux vendanges.

La vigne a débourré début avril et s'est développée dans des conditions chaudes et sèches. La floraison s'est déroulée début juin par des conditions chaudes et localement humides.

Les conditions caniculaires et sèches de l'été ont mené à des stress hydriques modérés, favorables à la maturation des cépages rouges.

Les vendanges se sont déroulées dans d'excellentes conditions dès le 7 septembre pour les vignobles veveysans avec de bonnes maturités.

Chlorure ferrique (décoloration des feuilles due à un manque de Chlorophylle)

D'importants chlorures se sont manifestés ce printemps. Le limbe (partie de la feuille d'une plante) jaunit et les nervures restent vertes. Le fer est essentiellement absorbé par de fines racelles (petites parties de racines), qui se régénèrent au printemps en fonction de la disponibilité en réserve de la plante. Un développement végétatif dû au retour du chaud accentue le risque.

Maladies fongiques et ravageurs

Mildiou (maladie causée par un champignon)

Avec un début d'épidémie lent en relation avec les conditions chaudes et sèches du printemps, les œufs d'hiver ont atteint leur maturité dans la première moitié de mai. Les premières infections n'ont pas justifié d'intervention fongicide. La cause est le fait d'un printemps chaud et sec.

Oïdium (maladie causée par un champignon)

Elle s'est lentement installée dans le courant du mois de juin, mais est restée très discrète durant l'été.

Pourriture grise (maladie causée par un champignon)

Les cépages rouges comme le Pinot Noir et le Gamay en ont été la proie, au mois de septembre, en raison des conditions chaudes et humides. Les bonnes conditions de maturation n'ont pas permis son développement.

Guêpes

De grosses populations ont vidé les baies des cépages précoces, à l'origine de pertes de récoltes. Elles sont attirées par le sucre.

La drosophile du cerisier (suzukii)

Discrète, elle n'a pas posé de problème à la viticulture. Grâce au printemps et à l'été chaud et sec, les populations ne se sont pas développées, et n'ont pas occasionné de dégâts notoires.

Vers de grappe (petit insecte)

Très discrète, aucun adulte de cochylis n'a été piégé cette année. La confusion sexuelle réduit à néant les populations des tordeuses (insectes).

Flavescence dorée (maladie de la vigne à l'origine de pertes de récolte importantes). Il s'agit d'une petite bactérie qui se multiplie dans la vigne et transportée par la cicadelle. Les cicadelles sont des insectes suceurs (de l'ordre des hémiptères) qui se nourrissent de la sève des végétaux grâce à leur rostre. Elle circule dans la souche et s'y conserve à vie. Maladie de quarantaine, elle a requis l'attention des services de l'Etat de Vaud et de l'Agroscope de Changins. La campagne d'éradication, ainsi que les mesures de lutte contre la cicadelle se poursuivent. En 2017, de nouvelles plantes atteintes ont été décelées, indiquant que la maladie est bien installée. La surveillance du territoire reste primordiale pour freiner la diffusion de la maladie.

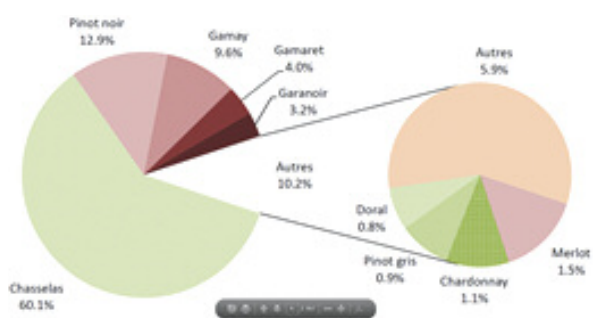
Comparaison de la récolte vaudoise et des Vignes de Vevey

Cépages blancs : 0.80 l/m² pour les Vignes de Vevey et 0.79 l/m² pour le canton

Cépages rouges : 0.71 l/m² pour les Vignes de Vevey et 0.55 l/m² pour le canton.

A noter que plusieurs parcelles ont été replantées et ne sont pas encore en production.

La récolte vaudoise atteint 26.70 mios de litres de vin clair (30.30 en 2016), soit 19.53 mios de litres de blanc (21.73 en 2016) et 7.17 mios de litres de rouge (8.57 en 2016).



NB : Nombre d'éléments de ce rapport ont été puisés dans la revue suisse de viticulture vol.48 N° 5, dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2017.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 78'800 kg de raisin (95'362 kg en 2016). Il a été loué à la Maison Obrist SA 16'893 m² de surface planté en blanc et 10'258 m² de surface planté en rouge sur les domaines des Allours et de Chatacombaz.

La récolte pour et par la Commune de Vevey a été de :

- 43'591 litres de vin clair (Chasselas, Sauvignon et Doral) ;
- 18'188 litres de vin clair (Pinot noir, Gamay, Gamaret, Garanoir, Cabernet, Galotta, Plan-Robert,

Merlot et Mara) pour un total de 61'779 litres vin clair.

Les sondages ont varié entre 70° et 97° Oechsle pour le vin blanc et entre 83° et 107° Oechsle pour le vin rouge (2016 : 70° et 92° pour le vin blanc et 87° et 103° pour le vin rouge).

En 2017, la Commune a acheté 327 m² de terrain, dont 183 m² de vignes, parcelle 853 sur la Commune de Corseaux, pour un prix de Fr. 5'295.—.

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes de ces dernières années :

Année	Surface	Récolte
2008	11 ha 10	96'938 litres
2009	11 ha 10	103'566 litres
2010	11 ha 10	60'861 litres
2011	11 ha 10	90'506 litres
2012	11 ha 56	55'799 litres
Vendu en raisins non égrappés		20'090 kg = 15'465 litres
2013	11 ha 56	40'138 litres
Vendu en raisins non égrappés		22'458 kg = 16'844 litres
2014	8 ha 84	52'781 litres
Vignes louées à Obrist SA		2 ha 72
2015	8 ha 84	39'295 litres
Vignes louées à Obrist SA		2 ha 72
2016	8 ha 96	71'532 litres
Vignes louées à Obrist SA		2 ha 72
2017	8 ha 98	61'779 litres
Vignes louées à Obrist SA		2 ha 72
Vendu en raisins non égrappés		2'834 kg

Quelques dates historiques

800 av. JC : L'étude des pollens montre que les habitants du Valais actuel cultivaient la vigne. Si les fouilles archéologiques des villages de l'époque prouvent que du raisin était consommé par ces populations alpines, rien ne permet d'affirmer qu'elles savaient faire du vin.

450 : des moines bénédictins fondent le monastère de Romainmôtier. L'essor du christianisme assure la rénovation des vignobles gallo-romains.

1141 : des religieux s'installent à Lavaux. Ils défrichent les coteaux en forte pente et plantent de la vigne sur les terres gagnées à la forêt.

1480 : Le plus ancien ban des vendanges de la Commune de Lausanne autorise propriétaires et vignerons à récolter leurs raisins à partir du 18 octobre. Cet acte officiel qui perdurera jusqu'en 1886 montre que la vendange la plus précoce a commencé le 16 septembre 1822 et la plus tardive le 12 novembre 1816.

1536 : Suite à la réforme, les moines quittent Lavaux. Leurs vignes sont vendues à des particuliers ou à des communes.

1797 : Afin de récompenser les vignerons-tâcheurs qui travaillent leurs vignes, les propriétaires de vignobles réunis dans la Confrérie des Vignerons organisent une fête populaire à Vevey.

1871 : le phylloxéra arrive en Suisse. Il mettra un demi-siècle à envahir le pays.

1986 : Afin de lutter de manière écologique contre les ravageurs de la vigne. Les stations de recherche d'Agroscope développent la confusion sexuelle.

1988 : Genève met en place le premier système d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). Toutes les autres régions font de même dans les années qui suivent, initiant une révolution quantitative dans l'ensemble du vignoble suisse.

Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les Communes peu-

vent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les Communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix Communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. la politique d'acquisition et d'aliénation des participations ;
2. la représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent ;
3. le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1^{er} novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes.

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31.12.2017

Le tableau détaillé présentant l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2017 figure dans la brochure des comptes.

La valeur au bilan au 31.12.2017 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'400'300.—, montant inchangé par rapport aux derniers exercices. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information. Le montant de Fr. 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :

- la société Romande Energie Holding SA (13'356 actions à Fr. 25.— de valeur nominale) : Fr. 333'900.— ;
- la société Holdigaz SA (206'648 actions à Fr. 10.— de valeur nominale) : Fr. 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2017 se sont élevés à Fr. 480'816.— (Fr. 36.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 826'592.— (Fr. 4.— par action) pour Holdigaz.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2017, soit :

- Fr. 6'990.— pour la BCV ;
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis

N° 35/2016 du 22 septembre 2016 et accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- la Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- la Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- la Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- la Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Opérations réalisées en 2017 par la Municipalité

En 2017, la Municipalité a décidé d'acquérir une part sociale d'un montant de Fr. 10'000.— de la société coopérative ONE CREATION à Vevey. Il s'agit d'une coopérative, créée en juin 2010 et basée à Vevey, qui vise à soutenir l'essor des technologies de l'environnement. Elle aide notamment des secteurs tels que les énergies renouvelables, les nouveaux matériaux écologiques et la gestion des ressources naturelles à se développer. Le but de cette coopérative, selon l'article 2 de ses statuts, est « de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature ».

La Ville de Vevey, en souscrivant une part sociale de Fr. 10'000.— et en devenant membre de la coopérative ONE CREATION, favorise et soutient ainsi la création d'entreprises dont les activités sont centrées sur un développement économique respectueux de l'environnement, ainsi que la création d'emplois dans les domaines technologiques du développement durable. La souscription de cette part sociale a été financée par le biais du fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

La valeur de cette part sociale au bilan a été totalement amortie au 31.12.2017.

Suivi des participations

Holdigaz

Pour l'année civile 2017, c'est la période de l'exercice comptable 2016-2017 du groupe Holdigaz qui est concernée par le présent rapport. Le groupe Holdigaz dont la Commune de Vevey est actionnaire, fait désormais face aux contraintes de l'ouverture des marchés et à ses conséquences qui touchent l'industrie gazière suisse dans son ensemble. En l'occurrence, la séparation entre les activités de gestion des réseaux (activités techniques d'extensions et de maintenance du réseau du gaz, ainsi que les prestations d'installations pour la clientèle) et celles d'approvisionnement en gaz naturel (vente d'énergie à proprement parler) est une réalité, ce qui a évidemment engendré d'importantes réorganisations à l'intérieur de l'organisation du groupe.

Comme déjà mentionné dans le précédent rapport de gestion de 2016, il incombe à la société Energiapro depuis le 1^{er} avril 2017 d'alimenter en gaz naturel l'ensemble de la clientèle des trois socié-

tés gazières du groupe, à savoir la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA et Cosvegaz SA.

Rappelons que le groupe Holdigaz, conscient d'être un acteur incontournable des objectifs fixés en matière de la transition énergétique complète ses activités en direction de la production d'énergie renouvelable dans la production de biogaz, la méthanation du gaz et la commercialisation d'installations solaires photovoltaïques et thermiques. Dans le même esprit, Holdigaz a pris en septembre 2017, une participation dans la société française « boostHEAT Ö » qui développe une chaudière « révolutionnaire » dont la mise sur le marché suisse au travers de sa filiale Novogaz débutera au printemps 2019. La percée technologique de cette chaudière apportera une contribution importante à la transition énergétique et une réelle rentabilité à l'utilisateur en termes de diminution de consommation de gaz et surtout de réduction des émissions de CO₂.

Société des Entrepôts Vevey SA (SEV)

Propriétaire du bâtiment Reller 1, la Commune a pu encaisser en tant que loyers la somme de Fr. 293'310.— pour l'exercice 2017, en diminution de quelque Fr. 12'000.— par rapport à l'exercice précédent (le loyer-fermage payé à la Commune varie en fonction des recettes de magasinage et locations pour marchandises entreposées dans le bâtiment du port franc de Vevey).

La DGD (Direction générale des douanes) a décidé de fermer le bureau de douanes de Vevey, dès le 31 octobre 2017. L'impact pour la SEV sera réel puisque le statut de Dépôt franc sous douane (Port franc) disparaîtra à cette date, la présence d'un bureau de douane sur site étant obligatoire pour un Port franc.

La situation à venir s'annonce relativement sereine puisqu'un nouveau statut a été demandé auprès des autorités douanières. Une solution a été trouvée sous la forme d'un entrepôt douanier ouvert (EDO). Cette nouvelle structure ne changera en fait pas l'activité quotidienne de la SEV, sous réserve d'une lourdeur administrative supplémentaire en particulier sur le plan de la comptabilité. A ce jour la mutation est effectuée, l'EDO est fonctionnel.

Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

2017 aura à nouveau été une année marquée par de nombreux chantiers en lien soit avec les lignes à proprement parler, soit en lien avec le matériel ferroviaire. Ces chantiers poursuivent tous un même but, l'amélioration constante de l'offre délivrée aux voyageurs, pendulaires ou touristes. La mise aux normes occupe aussi une place importante dans ces travaux. Des pesées d'intérêt complexes sont parfois nécessaires.

La ligne desservant les Pléiades a ainsi vu la mise en service de nouvelles rames. Le trafic régulier est désormais assuré par les automotrices 7500. Ceci a permis de répondre aux attentes de la clientèle locale désirant plus de confort lors de leurs déplacements, autant en 2^e classe que dans la nouvelle 1^{re} classe, inexistante auparavant.

La première phase des travaux visant à atteindre la cadence au quart d'heure durant les heures de pointe est en cours. Les sous-stations de la ligne vont être rénovées afin de pouvoir supporter le futur trafic. Quant aux travaux de la gare de Saint-Légier, il s'agit d'une réfection complète et de la mise aux normes des installations (rallongement des quais, création de nouveaux accès conformes à la LHand, passage sous voie, ...). D'autres travaux

techniques sont prévus sur la ligne (renouvellement de la voie ferrée, de la ligne de contact et mise aux normes de sécurité).

Sur un axe plus touristique, MVT a aussi mis en place un groupe de travail réunissant tous les acteurs du site des Pléiades. L'objectif est de trouver des pistes afin d'attirer une nouvelle clientèle au sommet. Le « produit » train fait partie intégrante de ce projet.

Au titre des pesées d'intérêt complexes, l'enquête publique pour la nouvelle halte Vevey-Vignerons est en cours. En effet, l'obligation de se soumettre aux normes de la LHand, n'a pas permis d'autre solution que de supprimer les haltes de Clies et Gilamont. La halte de Gilamont se situant dans une courbe, il est apparu techniquement impossible de mettre aux normes l'accès au train dans cette configuration.

Ligne MVR-mtgn

La ligne MVR-mtgn a placé son année 2017 sous le thème de la Belle Epoque. En septembre, la compagnie a célébré les 125 ans de la ligne Glion - Rochers-de-Naye. L'occasion était de mise pour remettre en circulation le train Belle Epoque. Ces voitures rénovées historiques, datant d'entre 1892 et 1909, ont conduit les voyageurs jusqu'aux Rochers-de-Naye quotidiennement en été.

Toujours dans le cadre des festivités de ce jubilé, l'artiste Saype a réalisé une fresque géante et éphémère sur l'herbe (Land Art). L'environnement demeure respecté grâce à une peinture 100% biodégradable. Cette oeuvre a attiré de nombreux admirateurs, valant à la compagnie et au site de belles retombées médiatiques suisses et internationales (notamment dans le journal britannique Daily Mail).

Dans le but d'améliorer la fréquentation des restaurants aux Rochers-de-Naye, le train a desservi le site en soirée jusqu'à 22 h les vendredis et les samedis. Cette déserte a aussi été profitable à la Buvette de Jaman, reprise cet automne en location et en gérance par Mesdames Kristell Le Quenven et Sandrine Baly.

En revanche, les conditions météorologiques cet hiver ont été particulièrement difficiles. D'abondantes chutes de neige, accompagnées de violentes rafales de vent, ont obligé plusieurs jours de fermeture du tronçon supérieur de la ligne (Haut-de-Caux - Rochers-de-Naye). Ces interruptions sont, entre autre, intervenues durant l'exploitation de la Maison du Père Noël, privant alors de nombreuses familles de leur visite au Père Noël. Malgré cela, la compagnie a pour la deuxième année consécutive atteint son objectif des 100'000 arrivées au sommet à l'issue de l'année 2017.

Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

Après des modifications en profondeur de l'offre en décembre 2016, le réseau VMCV a subi quelques adaptations mineures au changement d'horaire de décembre 2017, avec la mise en service de deux nouvelles lignes et la modification d'une ligne existante. Suite à la réorganisation des lignes dans la Haute-Broye, la ligne 213 a été scindée en deux branches distinctes dans le but d'harmoniser l'offre en transports publics Vaud - Fribourg. La ligne Vevey - Attalens - Bossonnens devient la nouvelle ligne 216, alors que le tronçon Vevey - Châtel-St-Denis conserve le numéro de ligne existant 213. D'autre part, une nouvelle ligne 209 est créée pour répondre à une demande de renforcement de l'offre CFF jugée insuffisante aux heures de pointe ; elle relie, dans les deux sens, les hauts de La Tour-de-Peilz à la gare de Vevey.

Les projets en cours de réalisation

Le projet de renouvellement partiel de la flotte de véhicules du VMCV, initié en 2016, a trouvé son épilogue avec l'attribution des marchés à l'entreprise suédoise Scania pour le renouvellement partiel de nos bus thermiques et à la société belge Van Hool pour le renouvellement complet de notre flotte de 16 trolleybus. Ces derniers seront utiles pour le prolongement de la ligne 201 entre la gare de Villeneuve et le nouvel Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz. L'évolution des technologies dans le domaine de la traction électrique nous a permis de renoncer à la construction d'une ligne aérienne de contact sur ce tronçon, ce qui répond aux souhaits de la population de Villeneuve.

VMCV, une évolution permanente de la fréquentation

Le VMCV boucle une nouvelle année sur un bilan positif en termes de clientèle. En 2017, VMCV a transporté 9'074'616 voyageurs, en augmentation de 5,5% par rapport à 2016. Une évolution positive de 6,11% des voyageurs-kilomètre est également constatée en comparaison avec 2016. L'évolution de ce chiffre nous indique que nos clients parcourent des distances toujours plus longues sur notre réseau par rapport aux années précédentes. Les plus fortes variations de la fréquentation sont constatées sur la ligne 204 (+424,28% - modification du parcours et des fréquences, intégration du trafic urbain de l'ancienne ligne 214), sur la ligne 210 (+22,59% - ouverture de nouveaux commerces dans la zone commerciale de Villeneuve) et sur les lignes 205 et 206 (respectivement +17,03% et -15,27% - phénomène de cannibalisation engendré par l'horaire). La fréquentation de la ligne urbaine 202 (Vevey) est restée quant à elle relativement stable, avec un recul limité à -0,7%.

Après 15 ans d'une situation déficitaire et d'efforts pour l'améliorer, la caisse de pension VMCV SA a finalement atteint, à fin 2017, l'objectif qui lui était fixé d'avoir un taux de couverture de 100% au 31.12.2020. Une performance élevée de 8,3% des placements de Profelia, un marché des actions suisses et étrangères vigoureux et un versement unique pour l'assainissement du déficit de la caisse de pension VMCV ont permis d'atteindre un taux de couverture de 100,53% au 31.12.2017 contre 94,21% en fin de 2016. Les incertitudes liées à la volatilité toujours présente de l'économie mondiale font que la caisse de pension reste une préoccupation pour le Conseil d'administration et la direction de l'entreprise.

Les défis à venir

Après une année 2017 marquée par des discussions alimentées par le choix du tracé empruntant la rue des Remparts, le projet de prolongement de la ligne de trolleybus 201, entre Villeneuve Gare et le futur Hôpital Riviera-Chablais (HRC) demeure l'un des deux plus importants défis à relever en 2018. Le deuxième étant l'acquisition d'une nouvelle billetterie. La rapidité d'évolution des technologies numériques dans ce domaine, conjuguée aux risques et aux incertitudes découlant de produits innovants encore peu répandus sur le marché, rendent la tâche plus difficile pour la direction et demande plus de temps et de réflexions. Raison pour laquelle une décision devrait intervenir début 2018.

Du 18 juillet au 11 août 2019, Vevey Ville en fête de 20'000 habitants, vivra au rythme de la Fête des Vignerons 2019. Avec plus d'un million de visiteurs et spectateurs attendus, 10'000 bénévoles et 6'000 figurants et acteurs, la mobilité fera par-

tie des acteurs incontournables pour garantir le succès de cette fête. Le VMCV, étant sur ses terres, il aura la lourde tâche de planifier les prestations garantissant une mobilité urbaine et régionale efficace durant toute la durée de l'événement.

Promove – Promotion économique Riviera Lavaux
La Promove (Promotion économique Riviera Lavaux) a pour mission, sur mandat des communes membres et du canton :

- 1) La prospection et l'accompagnement d'entreprises suisses ou étrangères envisageant une implantation dans notre région.
- 2) Le soutien à la réalisation de projets économiques privés (accompagnement à l'entrepreneuriat) ou publics, en particulier en tant que référent régional pour le SPECo (Service de la Promotion Economique et du Commerce) concernant les subventions au titre de la LADE (Loi sur l'appui au développement économique).
- 3) La valorisation des atouts régionaux, en tant qu'interface entre les milieux économiques et les autorités. En particulier concernant les dossiers touchants aux infrastructures, services et conditions-cadre soutenant le développement économique harmonieux de la région.

En 2017, le dossier clé touchant à Vevey a été la poursuite du projet de développement et de valorisation du plateau de La Veyre-Derrey, dont la Commune est le principal propriétaire. Au travers d'un comité de pilotage, la Promove a été, avec la Commune de St-Légier, un partenaire très important, permettant de faire avancer ce dossier à l'impact économique régional considérable (développement et implantation d'entreprises, offre de places de travail locales). Après plusieurs études urbanistiques, d'aménagement et de mobilité, c'est ainsi le volet de la faisabilité immobilière et financière qui a été validé en 2017. Ceci permet désormais de passer à l'étape concrète de l'élaboration d'un PPA (plan partiel d'affectation), qui sera financé par le Canton, la Commune de St-Légier et les propriétaires : une convention a été finalisée dans ce sens.

Par ailleurs, la Promove a répondu aux demandes de 72 porteurs de projets dans le cadre de son « Guichet entreprise », apportant renseignements et soutien sur des thématiques telles que le business plan, le financement, les autorisations et procédures, ainsi que les locaux et terrains. Sur ce dernier enjeu, la Promove a en particulier lancé en 2017 un portail de l'immobilier régional spécifiquement destiné aux entreprises.

Egalement impliqué sur les enjeux de la formation professionnelle, Promove a annoncé que son programme d'appui aux apprentis, AppApp, a à nouveau connu un large succès pour sa seconde année d'activité. 76 apprentis ont ainsi bénéficié de ce soutien sur la Riviera, démontrant l'utilité de la mesure.

A noter que le suivi statistique effectué par la Promove indique que la Commune de Vevey a vu l'inscription de 143 entreprises sur son territoire en 2017, ce qui a permis de compenser pratiquement totalement la radiation de 148 entreprises pour cause de départ, cessation d'activité ou de faillite, préservant ainsi le tissu économique de notre ville.

Enfin la Promove a accueilli 40 nouveaux membres en 2017, jouant ainsi pleinement son rôle de plaque tournante de l'économie régionale.

Lavaux Patrimoine mondial (LPm)

Alors que pour 2016-2017 le comité de LPm avait dû réduire au printemps 2016 son budget faute d'une participation assurée de l'Etat de Vaud, le Canton a finalement, en septembre 2016, décidé d'allouer une subvention d'un montant de Fr. 400'000.— sur 5 ans, tout en désignant un représentant au sein du Comité de la LPm (condition incontournable de la Charte de l'Unesco). Le problème s'est avéré difficile à résoudre sur le plan pratique car il manquait une base légale pour octroyer dite subvention. En 2017, LPm a reçu un montant de Fr. 130'000.— (comprenant la part de 2016).

Ceci a amené une bouffée d'air frais et a permis à l'équipe de se remettre activement au travail en élaborant un Plan d'action issu du document Paysages culturels du patrimoine mondial - Guide pratique de conservation et de gestion. Ce plan d'action se décompose en 6 chapitres dont les trois principaux sont : la stratégie de gestion d'un paysage culturel vivant (éviter de faire de Lavaux un musée, accompagner le changement, par exemple en lien avec la viticulture), les valeurs enjeux de préservation (pour le paysage viticole de Lavaux, que faut-il préserver? quel lien avec la réalité économique?) et la médiation (principalement dans l'accueil des visiteurs grâce aux visites guidées et, pour l'avenir, la réalisation d'un centre d'accueil, au vu du succès grandissant de Lavaux en tant que pôle touristique).

Nous profitons de saluer au passage la petite équipe au travail composé de quatre personnes et d'un apprenti, dynamique et à nouveau fortement motivée après une période d'incertitude en 2015 et 2016.

Montreux Vevey Tourisme (MVT)

Le projet d'un deuxième point d'information et d'accueil touristique à Vevey a été mené à bien avec l'ouverture d'un nouveau point « i » le 2 octobre 2017. Situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel Astra, juste en face de la gare, cet espace a été conçu selon les normes les plus modernes et intégralement réalisé par des entreprises régionales. Avec l'amélioration de la signalétique piétonne entreprise grâce à Enjoy Vevey, le touriste arrivant sur la place de la Gare peut désormais obtenir facilement toute information utile et s'orienter ensuite dans la ville en fonction de ses choix. Le point « i » sous la Grenette demeure en fonction, ce qui est particulièrement favorable dans la perspective de la Fête des Vignerons de 2019. A noter également que MVT souhaite reprendre les locaux laissés vacants par le service de la culture au deuxième étage de la Grenette.

L'année 2017 marque également l'officialisation du rapprochement entre Lausanne Tourisme et MVT en matière de tourisme d'affaires, un secteur en plein essor dans le canton de Vaud. Sous l'appellation Lausanne Montreux Congress, cette collaboration unit les deux parties pour un premier bail de trois ans. Dans un milieu extrêmement concurrentiel, la complémentarité du savoir-faire et des infrastructures de Lausanne et Montreux Riviera représente un atout majeur pour convaincre les organisateurs de congrès d'opter pour l'une ou l'autre destination. Cette nouvelle structure doit ainsi pouvoir régater avec les poids lourds de la branche, aussi bien au niveau suisse qu'international, et générer des retombées économiques pour l'ensemble de la région.

En termes de nuitées nettes à Vevey (c'est-à-dire sans compter les nuitées subventionnées), les statistiques montrent une progression continue, ce

qui est évidemment très favorable. A relever que pour l'ensemble de la région, l'augmentation des nuitées en 2017 se chiffre à hauteur de 4,6%, contre 3,4% pour le canton de Vaud (et 5,2% sur l'ensemble de la Suisse).

*Etienne Rivier, municipal
Gilles Altermath, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2016 :

Vœu N° 2 : La commission souhaite que lors d'appels d'offres, la Ville favorise les mandataires de la région.

Pour l'année 2017, plus de 90% des entreprises du bâtiment mandatées par la Direction des finances-gérances sont de Vevey et la région.

Vœu N° 3 : La commission souhaite qu'une valorisation de nos produits viticoles soit mise en place avec des vitrines adéquates, ainsi qu'une enseigne ou un panneau à la rue du Musée pour indiquer clairement la présence de la cave communale.

La réalisation d'une vitrine au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue du Musée abritant la cave des Vignes de Vevey a été étudiée. Cette mise en place n'est pas envisageable compte tenu de la configuration des lieux et la présence de grilles à chaque fenêtre qui doivent être maintenues afin de préserver l'aspect esthétique et historique du bâtiment.

Vœux N° 9 et N° 11 : néant.

